

LA
TROISIÈME DÉFAITE

DU PROLÉTARIAT FRANÇAIS

PAR

B. MALON
DE L'INTERNATIONALE

REPRÉSENTANT DÉMISSIONNAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE
MEMBRE DE LA COMMUNE DE PARIS

Il faut que la Société se
transforme, la paix et l'ordre
sont à ce prix.
(César De Poepe.)

Prix : 5 Francs.

NEUCHÂTEL

G. WILLAUME FILS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

— 1871 —

LA
TROISIÈME DÉFAITE

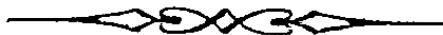
DU PROLÉTARIAT FRANÇAIS

PAR

B. MALON
DE L'INTERNATIONALE

REPRÉSENTANT DÉMISSIONNAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE
MEMBRE DE LA COMMUNE DE PARIS

Il faut que la Société se
transforme, la paix et l'ordre
sont à ce prix.
(*César De Paepe.*)



NEUCHÂTEL

G. GUILLAUME FILS, IMPRIMEUR - ÉDITEUR.

— 1871 —

TABLE DES MATIÈRES



	Pages.
PRÉFACE	5
I. PRÉLIMINAIRES	7
II. LE COMITÉ CENTRAL	62
III. LA COMMUNE	123
IV. LES HOSTILITÉS	185
V. La POPULATION PARISIENNE SOUS LA COMMUNE	227
VI. LES REVERS	284
VII. LA COMMUNE EN PROVINCE	346
VIII. LA SEMAINE SANGLANTE	397
IX. LA TERREUR TRICOLORE	488
X. CONCLUSION	523

A V A N T - P R O P O S



En relisant ces pages écrites à la hâte, au sortir de la bataille, j'y vois beaucoup de lacunes. Elles verront néanmoins le jour pour commencer la série des démentis qu'il appartient aux survivants du grand désastre d'infliger aux calomniateurs du peuple vaincu.

Il est temps qu'au risque d'y paraître barbares, ceux qui travaillent, ceux qui combattent, ceux qui de leur sueur et de leur sang conservent et augmentent le capital humain et sont les agents de progrès les plus actifs, il est temps que les ouvriers entrent dans les régions de l'idée, que s'étaient réservées jusque-là les classes parasites.

Un bourgeois républicain écrivait avec raison il y a quelques années :

« Les vaincus n'ont pas d'histoire. »

Brisons avec cette iniquité. Mais que les amis et les ennemis le sachent, les vaincus qui peuvent, au nom de la vérité et de la justice, traîner les vainqueurs aux gémonies, sont bien près de la victoire.

Quant à vous, obscurs héros populaires qui êtes tombés dans les rues de Paris pour l'avènement de la République sociale, prisonniers, déportés, proscrits, tant de sacrifices, tant de souffrances n'auront pas été inutiles. Ils hâtent l'aurore du jour où l'humanité, débarrassée des prêtres qui abrutissent, des soldats qui tuent, des capitalistes qui spolient, se réjouira au spectacle de tous ses enfants égaux, solidaires, travailleurs et libres.

B. M.

Neuchâtel (Suisse), 31 octobre 1871.



LA
TROISIÈME DÉFAITE
DU
PROLÉTARIAT FRANÇAIS



I
PRÉLIMINAIRES

La révolution sociale qui vient de succomber à Paris ne manque pas d'antécédents historiques dans le passé; car ce n'est pas de nos jours seulement que des exploités se sont soulevés contre les exploités et que des opprimés ont frappé les oppresseurs des tronçons de leurs chaînes brisées.

Cette lutte de l'affamé contre le spoliateur, cette revendication éternelle de la justice contre l'inique privilège, a été pourtant l'événement que les écrivains et les orateurs de tous les temps,

tous sortis des classes privilégiées, ont le plus flétri. Quelles idées de réprobation rappellent la révolte des esclaves de Rome et de la Grèce, celles de ces plébéiens romains qui suivirent les Gracques et Catilina, et encore celles des Mercenaires de Carthage, des Bagaudes gaulois, des Pastoureaux, des Jacques en France, des Ciompi de Florence, des Chaperons blancs des Flandres, des paysans russes de Stenka Razin, des Anabaptistes en Allemagne, etc., etc....! Toujours, après avoir impitoyablement exterminé ces combattants de la souffrance, après avoir inventé pour eux d'atroces supplices, on les a voués à l'exécration des générations.

Jusqu'ici ce système invariablement employé par les *hommes d'ordre* de tous les temps, a toujours réussi, les riches seuls pouvant écrire et sachant seuls parler, et les morts ne revenant jamais pour protester contre l'infamie de leurs bourreaux. C'est pourquoi l'histoire est à refaire, au nom des sacrifiés, des spoliés, des asservis, des calomniés, des martyrs de tous les âges.

Sans tenir compte de la différence de situation, les *hommes d'ordre* de ce siècle ont voulu revenir aux errements de leurs devanciers. Après avoir, comme eux, massacré en masse ceux qui se sont

levés au nom de la justice, ils les ont montrés à l'opinion publique chargés de tant de calomnies, que l'opinion publique les a maudits. De quels forfaits, si l'on s'en rapporte à nos Baziles contemporains, ne se sont pas souillés les ouvriers de Lyon soulevés en 1832, les insurgés de juin 1848, et les *communiers* de 1871 ? Mais le temps n'est plus où l'on donnait le change à l'histoire. Désormais, parmi les survivants de la défaite, il restera toujours quelqu'un pour dire à la face du monde aux bourreaux et aux calomniateurs : Vous en avez menti ! Et pour dire aux hommes de bonne foi : Voilà ce que nous sommes, ce que nous avons fait et ce que nous avons voulu.

Telles sont les considérations qui ont fait prendre la plume à un soldat de cette grande cause momentanément vaincue. Il essaiera de dire ce qu'a été, ce qu'a fait, ce qu'a voulu la Commune de 1871 ; mais il dira aussi ce que sont, ce qu'ont fait, ce que veulent ses implacables ennemis.



Depuis soixante siècles que l'humanité se connaît, la société, malgré un incontestable perfectionnement, malgré de profondes réformes, est restée constitutionnellement la même. Comme il y a six mille ans, il existe une minorité insolente et cruelle qui jouit des sueurs, des souffrances, des privations qu'elle impose à la majorité. Comme il y a six mille ans, quand les infortunés lèvent la tête et demandent que l'organisation sociale s'occupe aussi de ceux qui travaillent pour tous, on leur répond par d'implacables massacres. Sur ce point, le progrès est nul. En quoi Caton et Cicéron, qui traitaient de brigands et de débauchés les plébéiens romains demandant des garanties contre une aristocratie avide et sans entrailles, et les faisaient exterminer par les légionnaires, étaient-ils plus cruels, par exemple, que Thiers ou Jules Favre, mentant et calomniant sans vergogne à une tribune d'où l'on parle au monde entier, pour pouvoir consommer l'extermination des plébéiens parisiens qui demandent, eux aussi, des garanties contre une bourgeoisie avide et cruelle et qui, plus grands que les plébéiens de Rome, se lèvent en outre pour

la liberté politique de l'Europe et l'affranchissement du prolétariat universel.

Hannon fit écraser les mercenaires révoltés par ses éléphants; Thiers faisait déchirer en bloc, après le combat, les ouvriers de Paris par les horribles *mitrailleuses* : lequel des deux modes d'extermination est le plus monstrueux? Que ceux qui ont vu passer par dizaines ces charretées de lambeaux humains d'où s'échappaient encore, pendant qu'on les jetait dans une tranchée profonde entre deux lits de chaux vive, des gémissements lugubres, que ceux-là répondent!...

Sur ce terrain, il faudrait aller trop loin; je rentre dans mon sujet.

Le grand ébranlement de 1789, en donnant la liberté relative à tous les Français, apporta une certaine amélioration dans le sort de l'ouvrier, surtout dans le sort du paysan à qui il devenait permis d'acheter de la terre, son rêve constant. Mais le lion du partage fut la bourgeoisie, qui ne tarda pas à s'emparer exclusivement des dépouilles des privilégiés de ce temps-là et à élever contre le peuple une nouvelle aristocratie non moins envahissante et plus rapace que l'ancienne. Elle devint vite impitoyable et cruelle pour ceux

qui réclamaient la part du peuple. On sait comment les *Jacobins*, les représentants avoués de la bourgeoisie, tombèrent eux-mêmes sous les coups des Thermidoriens, après avoir successivement sacrifié à leur faux idéal les Girondins, les socialistes affublés du titre d'*enragés*, les Hébertistes et les Dantonistes. Les Thermidoriens débutèrent par la proscription en masse de la Commune de Paris (1) et par ces journées de prairial où fut massacré le peuple affamé et déguenillé. De honte en honte, de crime en crime, par les orgies des *incroyables*, par le premier essai de terreur tricolore, par les sinistres exploits de la *jeunesse dorée* et des *compagnons de Jéhu*, ces neutres de la révolution eurent bientôt jeté la liberté française dans le guet-apens du 18 Brumaire. Le peuple, pendant ce temps, souffrait en silence ou se préparait par ses exploits aux frontières à suivre un sanguinaire ambitieux sur tous les champs de bataille de l'Europe. Cette prostration et cet aveuglement coupables s'expliquent par la lassitude morale qui frappait les survivants des années de crise. Les facultés humaines ont leurs limites et

(1) Je parle ici non de la Commune anarchiste de Pache, Hébert, Chaumette, Ronsin, Vincent, etc., guillotines par Robespierre; mais de la Commune jacobine (Fleuriot-Lescot) qui lui succéda, et qui fut envoyée à l'échafaud le 11 thermidor.

les espérances d'une génération de combat aussi.

La grande revendication du XVIII^e siècle avait vaincu le passé au prix d'efforts inouïs, malgré sa colossale résistance ; elle avait jeté le droit divin sous l'échafaud de Louis XVI ; elle avait ouvert la voie aux liquidations sociales en facilitant à la bourgeoisie la prise de possession des biens de la noblesse et du clergé ; elle avait affirmé la liberté politique et mis l'égalité sociale à l'état de programme ; enfin, elle avait jeté l'humanité dans la voie des transformations radicales. Quand une génération a fait de telles choses, elle peut s'en aller en disant : J'ai fourni ma tâche dans l'œuvre de la rénovation. Ce fut pourtant au milieu de cette légitime et universelle lassitude, au moment où les fumées de la gloire sanglante aveuglaient et faisaient dévier ce qu'il restait d'énergie, que quelques hommes de cœur, touchés des souffrances de ce peuple qui travaillait, souffrait, combattait silencieusement, obscurément, héroïquement pour d'autres que pour lui-même, se vouèrent à une œuvre telle qu'il fallait vivre dans ces temps d'ébranlement pour oser la tenter. Il ne s'agissait de rien moins que de transformer de fond en comble la société française : « *Nous voulons établir le bonheur commun ; ce bonheur ne*

peut être atteint que par l'égalité : Nous ferons l'égalité. Périssent les arts et la civilisation, nous en faisons table rase, pourvu que l'égalité se fasse ! » Ainsi avaient dit ces audacieux. Leur moyen était rudimentaire : s'emparer du gouvernement, décréter et réaliser l'égalité absolue des conditions. Une vaste conspiration fut donc ourdie ; la propagande la plus active avait porté à plusieurs milliers le nombre des conjurés. On venait de fixer le jour du soulèvement quand les chefs des conjurés, dénoncés par un traître, furent arrêtés. Babœuf et Darthé laissèrent leur tête dans cette tentative de rénovation sociale ; la déportation et l'emprisonnement atteignirent les autres conjurés, Buonarotti, Germain, Sylvain Maréchal, Cazin, Moray, Blondeau, Menessier, Bouin, etc.

Naturellement les calomnies furent prodiguées à ces vaincus, selon le système de ceux qui s'intitulaient déjà les *honnêtes gens*, et sous ce nom honorable suivaient cette politique qui consiste à écraser et souiller les aspirants à un ordre social meilleur.

Le peuple connût peu cette tentative des réformateurs de 1796 ; il lui fallait alors de grands événements pour l'agiter.

La révolution sociale écrasée se réfugia dans les sociétés secrètes, qui, de cette époque à 1839, conservèrent et ranimèrent en Europe la tradition révolutionnaire.

Cependant, grâce à la liberté industrielle du capital et à la subordination des classes ouvrières que venaient de consacrer les assemblées législatives de la France ; grâce surtout à l'agiotage effréné qu'alimentaient les revirements incessants de ces jours si tourmentés, la distinction sociale entre bourgeoisie et prolétariat allait s'accroître de plus en plus, et l'un de ces hommes, qui, sous le nom de *socialistes*, vont bientôt disséquer la société ancienne, annoncer à l'humanité des jours plus glorieux et plus heureux, et jeter les bases de l'ordre nouveau, Fourier écrivait, dès 1808, ces lignes prophétiques :

« Le mouvement social actuel tend à dépouiller de plus en plus les classes inférieures au profit des classes supérieures et riches. Il est avéré que l'industrie et le commerce, dont l'influence a détruit la féodalité nobiliaire en diminuant peu à peu les servitudes personnelles et directes, opèrent de nos jours, en continuant leur développement, l'accroissement des servitudes collectives et indi-

rectes et organisent rapidement la féodalité mercantile, industrielle ou financière. »

Le danger signalé par l'éminent socialiste ne paraissait pourtant pas être à redouter de sitôt. Un autre fléau désolait alors la civilisation occidentale. L'Europe était livrée au plus criminel des perturbateurs et se débattait dans une guerre sans issue ; il était dès lors évident que la vie sociale ne reprendrait son cours normal qu'après la chute de Bonaparte, qui jusque-là, constamment victorieux, livrait l'Occident au pillage pour satisfaire une ambition insensée et criminelle. Dans cette immense orgie de la guerre, dont on ne prévoyait pas la fin, l'industrialisme ne pouvait se développer assez pour donner naissance à cette féodalité nouvelle qui était déjà connue en Angleterre.

Mais enfin vinrent les jours où la France expia l'appui à jamais désastreux qu'elle avait prêté au soldat parvenu, par les invasions de 1814 et de 1815, par la restauration bourbonnienne et toutes ses conséquences, et la *paix des rois* se fit en Europe.

A partir de ce moment, l'activité française se tourna toute entière vers l'industrie. Les inventeurs français prirent dans les fastes du progrès humain une place glorieuse à côté des inventeurs

anglais et allemands, et les grandes usines, les gigantesques exploitations s'élevèrent et se créèrent sur tous les points de notre territoire.

Les premiers résultats furent une prospérité sans précédents et l'accroissement du bien-être des classes ouvrières.

Mais bientôt les choses changèrent d'aspect. Avec la sécurité publique et l'accroissement de la population, la vie industrielle prit un essor rapide. De vastes ateliers, des usines immenses s'ouvrirent ; à l'aide de procédés nouveaux ou de machines merveilleuses, on multiplia les produits avec une célérité, une économie et une perfection inconnue jusque-là. La prompte fortune des fabricants étonna, éblouit. Elle éveilla une émulation désordonnée.

Le salaire des ouvriers, porté à un taux énorme, par cette émulation des fabricants, attira dans les grands centres manufacturiers une population enlevée aux campagnes, et poussa de plus en plus vers la production excessive. La consommation bientôt ne répondit plus à une telle multiplication des produits. La disproportion entre l'offre et la demande devint sensible ; l'encombrement se fit ; l'équilibre fut rompu.

« La concurrence étrangère et la concurrence

intérieure, entre les entrepreneurs, les chefs d'ateliers et les ouvriers, amenèrent le chômage en même temps qu'elles nécessitaient la baisse des salaires. Une lutte acharnée s'engagea et cette lutte eut pour effet une misère d'une espèce nouvelle, qui, en frappant une classe très active, très intelligente et très énergique de la population, la poussait convulsivement de la souffrance à la révolte, de la révolte à une souffrance plus grande, et la faisait ainsi descendre jusqu'à la plus irrémédiable détresse (1). »

La bourgeoisie au contraire avait atteint son apogée après la mystification de 1830. Quelle magnifique situation pour elle ! Elle vient, avec l'aide du peuple qui la suit, de jeter dans les choses passées les derniers vestiges du monde féodal ; elle possède à la fois le pouvoir gouvernemental et la direction intellectuelle de la société française. Elle détient les forces sociales, propriété, industrie, commerce, enseignement, armée, académies, etc. Par sa possession exclusive de la science, tous les progrès doivent passer par elle, recevoir son estampille, et cela dans le domaine de la pensée comme dans le domaine de l'industrie.

Ce n'est pas tout encore : une pléiade de pen-

(1) Daniel Stern.

seurs, les Saint-Simon, les Fourier, les Cabet, les George Sand, les Proudhon, les Auguste Comte, les Pierre Leroux, les Considérant, les Louis Blanc, etc., etc., désireux d'entraîner l'humanité dans la grande voie des transformations, mettent à nu les souffrances des masses populaires, et démontrent la nécessité et la possibilité d'extirper la misère.

Pour justifier les immenses aspirations qui se font jour, les découvertes scientifiques multiplient les prodiges : la seule appropriation de la vapeur centuple les forces de l'activité humaine.

Maîtresse d'un présent si fécond et de tant d'éléments d'avenir, la bourgeoisie n'eut qu'une préoccupation : augmenter par la spéculation et le travail de ses exploités ses immenses richesses. En politique elle comprima, en philosophie elle ignora, en économie elle proclama le *laisser-faire, laisser-passer* et encore le *chacun pour soi, chacun chez soi* ; en morale, elle proclama le *enrichissez-vous* ; en socialisme, elle massacra.

Les souffrances du prolétariat devenaient de plus en plus intolérables. Un économiste décrivait en ces termes cette misère voulue, organisée et maintenue croissante par l'égoïste bourgeoisie :

« Aucune jouissance n'est plus attachée à l'existence de ces classes malheureuses : la faim, les souffrances étouffent en elles toutes les affections morales. Lorsqu'il faut lutter chaque heure pour vivre, toutes les passions se concentrent dans l'égoïsme; chacun oublie la douleur des autres dans la sienne, les sentiments de la nature s'éteignent. Un travail constant, opiniâtre, uniforme, abrutit toutes les facultés. On a honte pour l'espèce humaine de voir à quel degré de dégradation elle peut descendre, à quelle vie inférieure à celle des animaux elle peut se soumettre (1). »

Malgré ce traitement, la classe ouvrière ne s'abrutit pas. Au-dessous du monde officiel qui l'écrasait, elle s'agita. Différentes secousses dans les grandes villes industrielles telles que St-Etienne, Mulhouse, Lille, Limoges, Rouen, Clermond-Ferrand, annoncèrent que le prolétariat n'accepterait pas sans combat l'esclavage que lui préparaient les compagnies financières et industrielles.

En 1832, les prolétaires lyonnais écrivaient en lettres rouges sur leur noir drapeau de misère :

Vivre en travaillant ou mourir en combattant.

(1) Sismondi.

Cela fait, ils descendaient héroïquement de la Croix-Rousse, étaient vaincus après un violent combat, et fusillés par tas après la défaite.

Tant il est vrai que pour la bourgeoisie possédante, l'ouvrier qui réclame sa juste place au banquet social n'a toujours été qu'un esclave révolté contre lequel tous les moyens sont bons, y compris l'extermination. Pour lui il n'y a pas de droit des gens ; s'il veut améliorer son sort, il est mis hors l'humanité. Les fusillades de 1832 faisaient prévoir les fusillades de 1848 et les mitraillades de 1871 : le massacre est la dernière raison de l'ordre.

Telle fut la première escarmouche des guerres sociales du XIX^e siècle et la première défaite du prolétariat français.

Après ce désastre, les sociétés secrètes, fidèles gardiennes de l'idée babouviste, reprirent la lutte. Après St-Merry, après le massacre de la rue Transnonain, Barbès et Blanqui, suivis de deux ou trois cents héros, tentèrent en 1839 le renversement de ce que Blanqui devait si bien nommer en 1848 *la tyrannie du capital*. Quelques années plus tard (1846) les balles françaises forcèrent les mineurs de St-Etienne à reprendre

dans les mines leur travail pénible qu'ils voulaient moins long et mieux rétribué.

C'était pourtant le bon temps où le roi Louis-Philippe annonçait chaque année au monde que la France, s'habituant à l'ordre, florissait dans une prospérité croissante.

C'était aussi le temps où la corruption florissait en haut tandis que la misère s'aggravait en bas. V. Considérant pouvait écrire en restant dans la stricte vérité :

« La société d'aujourd'hui, c'est une méchante marâtre sans cœur et sans entrailles, qui a bien quelques sourires pour un petit nombre de riches fainéants et de fripons, mais qui chasse du pied et maudit les grandes légions de ses enfants pauvres, dont les mains sont calleuses, dont le dos se courbe au dur travail. Elle ne leur parle, à ceux-là, que pour leur demander argent, sueur et sang.(1) »

Enfin Février éclate. A ce coup de foudre, un cri d'espoir répond de toutes les profondeurs de la misère. Les ouvriers des grandes villes écrivent sur leur drapeau : *Droit au travail*, et, cajolés par les rhéteurs arrivés au pouvoir, offrent à la République trois mois de misère.

(1) Victor Considérant, *Destinée sociale*.

La bourgeoisie profita habilement de ce répit; trois mois plus tard, jour pour jour, elle commençait dans les rues de Paris, sous le chaud soleil de juin, sa seconde St-Barthélemy de prolétaires. Les ouvriers tinrent trois jours cette fois, avec un héroïsme admirable. Ils tombèrent sous le nombre et la cruauté de leurs ennemis. La bourgeoisie fut impitoyable, elle fusilla pendant quatre jours et quatre nuits des milliers d'ouvriers. Quand elle fut lasse de tuer, elle déporta, calomnia, terrorisa, s'acharna contre le socialisme, musela la liberté et crut avoir endigué le progrès, c'est-à-dire sauvé sa caisse; elle n'avait fait qu'amasser contre elle toutes les haines du prolétariat malheureux, trahi et décimé.

Pour mener à bien l'œuvre sanglante, elle se servit contre ses victimes du moyen ordinaire.

Pendant que les héroïques ouvriers de Paris combattaient noblement les soldats de Cavaignac, instruits en Afrique dans la férocité, et les jeunes écervelés qu'avait enrégimentés Lamartine, les journaux de l'ordre avaient parlé de *mobiles sciés entre deux planches*, de *pensionnats saccagés* et d'autres infamies comme savent seuls inventer les folliculaires de la réaction; cela ne suffisait pas. Bourgeois et jésuites, bons amis désormais,

montèrent, rue de Poitiers, sous la direction de Thiers, une véritable fabrique de calomnies. En quelques semaines, la province française fut inondée d'innombrables libelles, où l'on apprenait que républicain-rouge et socialiste voulaient dire exactement la même chose que *voleur, pillard, assassin, incendiaire, malfaiteur de la pire espèce*. On y apprenait en outre que les grandes villes étaient infestées de gens appelés *partageux* et qui voulaient dépouiller le pauvre et s'engraisser du travail des autres.

On sait ce qui arriva : un troisième larron survint qui se déclara le véritable *sauveur de la société*.

Les républicains de Paris étant à peu près tous tués, déportés ou emprisonnés, grâce aux bons soins des *honnêtes gens*, il devint très-facile de jeter au vent le fantôme de république qui subsistait encore et de mettre à sa place une dictature à poigne *pour rassurer les bons et faire trembler les méchants*. Ainsi fit Bonaparte.

Cette fois la révolution était bien vaincue. La réaction faisait le tour de l'Europe, comprimant par le fer et le feu les mouvements républicains ou socialistes de Rome, de Milan, de Vienne, de

Dresde, de Pesth, de Berlin et de Londres. Vautour et Bazile saluaient l'âge d'or de la compression. Plus que jamais, Dieu régnait par la terreur de l'enfer, les monarques par la terreur du sabre, les riches par la terreur de la faim, tandis que les peuples vaincus reprenaient leur chaîne d'oppression et de misère.

En revanche, les capitaux qui *s'étaient refusés* en 1848, inondaient le marché et servaient aux spéculations les plus éhontées. La monarchie bourgeoise avait commencé et mené à bien la corruption des consciences, l'intronisation de l'égoïsme, l'assassinat de la bonne foi et l'étouffement du sens moral; avec l'empire c'était la corruption faite classe qui régnait. La bourgeoisie, avec tout ce que l'empire avait récolté de gens tarés, se jeta à corps perdu dans l'agio, et ses grands prêtres les économistes chantèrent le siècle du capital.

« Dans ces temps fortunés, dit l'un d'eux (1), le monde civilisé présentait donc l'image d'une prospérité sans exemple. L'univers était devenu semblable à une ruche, ou plutôt semblable à un immense atelier, et chaque peuple s'appliquait

(1) E. de Laveleye, *Revue des Deux Mondes*, t. LV, p. 266.

à livrer à l'échange général le produit que ses aptitudes ou son climat lui permettait de créer avec le plus d'avantage. La vapeur entraînait le navire sur les mers et le wagon sur les voies ferrées, établissant entre tous les marchés des communications journalières. L'or coulait à flots et les instruments de crédit, bien plus puissants que l'or, donnaient à la circulation des richesses une facilité et par suite une rapidité extrême. Le transport des marchandises, la masse des produits, le total de la consommation, tous les éléments de la fortune des nations se comptaient par des chiffres si énormes que, comme ceux qu'emploie l'astronomie, ils stupéfient l'esprit qui ne peut plus les saisir. Cette vie exubérante, cette fièvre de production étaient certes un beau spectacle pour ceux qui croient que le salut des sociétés est dans l'accumulation des capitaux. »

En présence de cette orgie capitaliste qui courbait, exténuait, désespérait la classe ouvrière et achevait de rendre odieuse la classe bourgeoise, Proudhon pouvait écrire de son côté :

« La société devient une mêlée où la loi du plus fort est remplacée par la loi du plus fourbe ; l'exploitation de l'homme par l'homme succède au brigandage primitif ; la guerre a pour dernier

mot la servitude et la servitude pour garant la tyrannie.... La moralité française, au for intérieur, est détruite, il n'y a plus rien qui tienne, la déroute est complète. Nulle pensée de justice, nulle estime de liberté, nulle solidarité entre les citoyens.... Avec le sens moral, l'instinct de conservation lui-même paraît éteint. La direction générale est livrée à l'empirisme; une aristocratie de *bourse* qui se rue en haine des *partageux* sur la fortune publique, une classe moyenne qui se meurt de poltronnerie et de bêtise, une plèbe qui s'affaisse dans l'indigence et les mauvais conseils.... quel avenir?... les moins timorés le sentent et s'en inquiètent.... Si quelque vie nous reste, si tout honneur n'est pas perdu, nous le devons à cette flamme sacrée de la Révolution que rien ne saurait éteindre. » (1)

Heureusement que ce prodigieux essor d'égoïsme allait porter ses fruits. Les tripoteurs d'argent et de titres se livrèrent à des spéculations si insensées et si immorales que la débâcle, devenue inévitable, arriva enfin (1857).

Alors se multiplièrent les faillites, qui déplacent les grandes fortunes, et les chômages, qui font

(1) Proudhon, *De la Justice dans l'Eglise et dans la Révolution.*

mourir les ouvriers de faim. C'est dans cette crise douloureuse que se dessina bien le rôle que joue le prolétariat vis-à-vis des détenteurs de la fortune publique et des directeurs de l'activité humaine. Lorsque les égoïstes et malhonnêtes spéculations de ces derniers eurent amené les désastres, ils en furent quittes pour un manque de gain ou tout au plus pour la perte d'une partie d'une fortune édifiée avec une scandaleuse rapidité, tandis que la classe ouvrière (hommes, femmes et enfants, la grande industrie a tout pris) s'abîma dans une misère sans espoir, en proie à des privations mortelles. La faim, ce hideux spectre qu'on croyait disparu depuis la chute du moyen âge, hanta les grandes villes de la civilisation industrielle, sous la forme d'êtres humains en haillons et déchirés, qui avaient travaillé au temps de l'activité vertigineuse des 14, 15, 16 et 17 heures par jour, d'un travail exténuant, dans une atmosphère fétide, sous les rudes paroles, sous les insultes du contre-maître et les exigences croissantes du patron ou de la compagnie industrielle, et cela pour un salaire à peine suffisant à la misérable vie de l'ouvrier au jour le jour. Maintenant, sans travail et, par conséquent, sans ressources, ils mouraient de misère pour la plus

grande gloire de l'ordre, pour la plus grande sanctification des maximes bourgeoises : *laissez faire, laissez passer ; chacun pour soi, chacun chez soi* ; pour la plus grande fortune de quelques parvenus.

Nous voici arrivés à l'un des moments les plus solennels de l'histoire.

Les ouvriers du monde entier savent enfin à quoi s'en tenir sur le bon vouloir de la classe possédante. Les ouvriers français ont en plus pour s'éclairer le souvenir des massacres de Juin. Il court dans les centres industriels un souffle de délivrance : *Sauvons-nous nous-mêmes !* s'écrie-t-on dans la fabrique comme dans l'usine, dans l'atelier comme dans les mines. Coïncidence heureuse, la camisole de force dans laquelle étouffait l'humanité craque de toutes parts ; un frisson inconnu agite les deux mondes : le peuple indien se révolte contre les capitalistes anglais, l'Amérique du Nord combat et triomphe pour l'affranchissement des noirs, l'Irlande et la Hongrie s'agitent, la Pologne est levée !... L'opinion libérale en Russie impose un commencement d'affranchissement des paysans slaves. Tandis que la jeunesse russe, enthousiasmée par les écrits de

Tchernichewski, de Herzen, de Bakounine, se fait propagandiste de la révolution sociale, l'Allemagne, qu'ont agitée les Karl Marx, les Lassalle, les Becker, les Bebel, les Liebknecht, etc., entre dans le mouvement socialiste. Les ouvriers anglais, conservant la tradition des Chartistes et le souvenir d'Ernest Jones et d'Owen, sont en plein mouvement associationiste. En Belgique, en Suisse, en Italie, en Espagne même, les ouvriers s'aperçoivent que leurs politiques les trompent, et ils cherchent les moyens d'améliorer leur sort. Les ouvriers français reviennent de la torpeur où les avaient plongés les désastres de Juin et de Décembre. De toutes parts enfin le mouvement s'accroît, et les prolétaires tendent à s'unir pour aider à la réalisation de leurs aspirations, vagues encore, mais ardentes.

Le 28 septembre 1864, les délégués des ouvriers français, anglais et allemands, qui avaient eu déjà des pourparlers, donnaient un corps aux aspirations ouvrières. Dans un meeting tenu à St-Martin's Hall, à Londres, et convoqué en faveur de la Pologne, ils jetèrent les fondements de l'*Association internationale des travailleurs*.

« Considérant, dirent ces réformateurs, que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs, pour conquérir leur émancipation, ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous des droits et des devoirs égaux et à anéantir la domination de toute classe ;

» Que l'assujettissement économique du travailleur aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de sa servitude politique, morale et matérielle ;

» Que l'émancipation économique des travailleurs est conséquemment le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ;

» Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

» Que l'émancipation du travail n'étant un problème ni local ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe et nécessite pour sa solution leur concours théorique et pratique ;

» Que le mouvement qui reparaît parmi les

ouvriers des pays les plus industriels de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs et les pousse à combiner immédiatement ces efforts encore isolés ;

» Par ces raisons :

» Est fondée l'*Association internationale des travailleurs*.

» L'association et toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaissent comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes : la *vérité*, la *justice* et la *morale*, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité. Ils considèrent comme un devoir de réclamer pour tous les droits d'hommes et de citoyens :

» Pas de droits sans devoirs,

» Pas de devoirs sans droits. »

Après cet acte si grand par ses conséquences, sorti des nécessités économiques de notre époque, l'humanité entre dans une phase nouvelle, les plus grands espoirs sont permis ; le peuple, tant de fois trompé et toujours remis à la chaîne, va travailler lui-même et exclusivement à son

affranchissement. Il cherchera en lui ses aspirations et n'attendra plus de messies. Le socialisme, qui jusque-là n'a été que sectes et théories divergentes, s'incarne dans le prolétariat et devient véritablement la moderne *bonne nouvelle* annoncée à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui travaillent à l'avènement de la justice. L'agitation ouvrière a trouvé dans l'*Internationale* sa forme d'expansion ; elle se généralise dans tous les centres industriels de l'Europe, revendiquant le droit à la vie par de formidables grèves, créant des milliers de sociétés ouvrières, mettant à nu les injustices de la vieille société et posant, dans les *Congrès internationaux*, les assises du monde nouveau.

La bourgeoisie, comme les monarques, ne vit dans ce gigantesque ébranlement social que des motifs de répression. Les apôtres de l'idée nouvelle ne sortaient des prisons gouvernementales que pour se heurter aux rancunes des patrons coalisés pour les faire mourir de faim, en leur fermant les ateliers ; rien ne découragea ces lutteurs. En France, ils purent, malgré les persécutions, grouper des centaines de milliers d'adhérents et devenir les plus redoutables adversaires de l'Empire : à Paris, notamment, les révolutionnaires purs, lassés des creuses

paroles des *réunions publiques*, et dégoûtés de la politique par la trahison récente des députés radicaux de 1869, venaient se ranger en foule sous le drapeau socialiste de l'*Internationale* persécutée.

On peut dire avec vérité que vers le milieu de 1870, le mouvement progressiste, dans les grandes villes de France, était passé aux ouvriers, ayant l'*Internationale* pour centre dirigeant, et que la séparation était complète entre les républicains purs ou radicaux bourgeois et les socialistes; la haine commune contre l'Empire n'empêchait pas les dissentiments de se traduire en attaques violentes.

Le souvenir de Juin se ravivait pour accentuer cette division. On se rappelle qu'à la suite d'une offre de discussions sur la situation économique, faite au monde officiel par quelques orateurs des réunions publiques, un groupe populaire répondit brutalement, mais loyalement : *Les vaincus de Juin ne discutent pas avec leurs bourreaux, ils attendent*. Telle était la situation; il ne pouvait en être autrement. Plus que jamais la classe dirigeante était au-dessous de la situation. De plus en plus rongée d'égoïsme, elle n'acceptait pas une idée nouvelle, et n'avait que des calomnies ou

des insultes à opposer aux aspirations progressistes de la classe ouvrière, qui marchait, elle, pleine de foi dans l'avenir, à la conquête du monde de la justice.

L'avènement prochain de la république en France était donc gros d'une formidable lutte sociale, qui, on pouvait le prévoir, embraserait l'Occident. En attendant, les nombreuses grèves qui frappaient les grands centres industriels de la France annonçaient suffisamment que les prolétaires français, se sentant assez nombreux pour ne plus subir en silence l'oppression sociale des industriels, plus lourde, plus douloureuse cent fois que l'oppression politique, entendaient poursuivre jusqu'à la réussite l'œuvre d'amélioration de leur sort.

Ce fut alors que, réduit à la guerre par sa politique de compression et tombant dans le piège que lui avait tendu de longue main le gouvernement prussien, Bonaparte déclara la guerre à l'Allemagne.

Cette nouvelle inattendue et désastreuse éclata comme un coup de foudre, et saisit l'Europe de stupeur. L'*Internationale* en corps n'avait pas eu le temps d'aviser ; la Fédération parisienne organisa à la hâte une manifestation en faveur de la

paix et lança ce manifeste aux travailleurs de tous les pays :

TRAVAILLEURS !

Une fois encore, sous prétexte d'équilibre européen, d'honneur national, des ambitieux politiques menacent la paix.

Travailleurs français, allemands, espagnols, que nos voix s'unissent dans un cri de réprobation contre la guerre.

Aujourd'hui, les sociétés ne peuvent avoir d'autres bases légitimes, que la production, et sa répartition équitable.

La division du travail, en augmentant chaque jour les nécessités de l'échange, a rendu les nations solidaires.

La guerre pour une question de prépondérance, ou de dynastie, ne peut être aux yeux des travailleurs qu'une criminelle absurdité.

En réponse aux acclamations belliqueuses de ceux qui s'exonèrent de l'impôt du sang et qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, nous protestons, nous qui voulons *la paix, le travail, la liberté*.

Nous protestons :

Contre la destruction systématisée de la race humaine ;

Contre la dilapidation de l'or du peuple qui ne doit servir qu'à féconder le sol et l'industrie ;

Contre le sang répandu pour la satisfaction odieuse de vanités, d'amours-propres, d'ambitions monarchiques froissées ou inassouvies.

Oui, de toute notre énergie nous protestons contre la guerre comme hommes, comme citoyens, comme travailleurs. La guerre, c'est le réveil des instincts sauvages et des haines nationales.

La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernements, pour étouffer les libertés publiques.

La guerre, c'est l'anéantissement de la richesse générale, œuvre de nos labeurs quotidiens.

Frères d'Allemagne :

Au nom de la paix, n'écoutez pas les voix stipendiées ou serviles qui chercheraient à vous tromper sur le véritable esprit de la France.

Restez sourds à des provocations insensées, car la guerre entre nous serait une guerre fratricide. Restez calmes, comme peut le faire, sans compromettre sa dignité, un grand peuple fort et courageux.

Nos divisions n'amèneraient, des deux côtés du Rhin, que le triomphe complet du despotisme.

Frères d'Espagne, nous aussi, il y a vingt ans, nous crûmes voir poindre l'aube de la liberté. Que l'histoire de nos fautes vous serve au moins d'exemple. Maîtres aujourd'hui de vos destinées, ne vous courbez pas comme nous sous une nouvelle tutelle ; l'indépendance que vous avez conquise, déjà scellée de votre sang, est le souverain bien. Sa perte, croyez-nous, est pour les peuples majeurs la cause des regrets les plus amers et les plus poignants.

Travailleurs de tous pays, quoi qu'il arrive de nos efforts communs, nous membres de l'*Association Internationale des Travailleurs*, qui ne connaissons plus de frontières, nous vous adressons comme un gage de solidarité indissoluble, les vœux et les saluts des travailleurs de France.

(Suivent les signatures.)

Les internationaux de Berlin répondirent en ces termes :

TRAVAILLEURS DE FRANCE !

Nous aussi, nous voulons la paix, le travail et la liberté ! C'est pourquoi nous nous associons de tout notre cœur à votre protestation inspirée d'un ardent enthousiasme contre tous les obstacles mis à notre développement pacifique et principalement par la guerre sauvage. Animés de sentiments fraternels, nous unissons nos mains aux vôtres, et nous vous affirmons comme des hommes d'honneur, qui ne savent pas mentir, qu'il ne se trouve pas dans nos cœurs la moindre haine nationale, que nous subissons la force et n'entrons que contraints et forcés dans les bandes guerrières qui vont répandre la misère et la ruine dans les champs paisibles de nos pays.

Nous aussi, nous sommes hommes du combat ! Mais nous voulons combattre en travaillant pacifiquement et de toutes nos forces pour le bien des nôtres et de l'humanité ; nous voulons combattre pour la liberté, l'égalité et la fraternité, combattre contre le despotisme des tyrans qui oppriment la sainte liberté, contre le mensonge et la perfidie de quelque part qu'ils viennent. Solennellement nous vous promettons que ni le bruit des tambours, ni le tonnerre des canons, ni victoire, ni défaite ne nous détourneront de notre travail pour l'union des prolétaires de tous les pays. Nous aussi nous ne connaissons plus de frontières, parce que nous savons que des deux côtés du Rhin, que dans la vieille Europe comme dans la jeune Amérique, vivent nos frères avec lesquels nous sommes prêts à aller à la mort pour le but de nos efforts : La République sociale. Vivent la paix, le travail et la liberté !

*Au nom des membres de l'Association Internationale
des Travailleurs à Berlin,
Gustave KWASNIEWSKI.*

Pendant que les travailleurs des deux pays échangeaient ces protestations pacifiques, les armées marchaient l'une contre l'autre. Le sang allait couler par torrents. Quelques mois plus tard, ces mêmes internationaux français, qui flétrissent avec tant d'autorité ces boucheries humaines, seront forcés de diriger des opérations militaires et de soutenir un siège sanglant : tant le fait est loin de l'aspiration.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter comment, un mois après l'ouverture de cette effrayante guerre, une nation qui avait été la première puissance militaire de l'Europe, vit, dans une série ininterrompue de colossales défaites, les 300,000 hommes que son inepte gouvernement avait jetés contre un million d'ennemis, détruits, prisonniers ou bloqués. L'empereur venait de se livrer lâchement à Sedan avec 85,000 hommes ; le reste de l'armée française, c'est-à-dire ce qu'avaient épargné huit sanglantes batailles, était cerné dans Metz, et les Allemands victorieux inondaient le Nord et l'Est de la France et se précipitaient à marches forcées sur Paris.

A l'audition de ces foudroyantes nouvelles, la grande capitale fut digne d'elle-même. Elle ren-

versa, dans un soulèvement unanime, l'Empire, auteur de tant de maux, fit appel à l'âme patriotique de la France, se prépara à soutenir un long siège, à combattre à outrance, et se dressa fière et puissante en face de l'envahisseur.

Entraîné par la grandeur du danger de l'indépendance nationale et par un patriotisme qu'on aurait cru moins ardent, le prolétariat oublia Juin et les haines de la bourgeoisie. Il se joignit à elle pour que de cette union sortît triomphante l'indépendance française. Il ajourna les questions sociales. — On videra plus tard les différends, disaient les ouvriers. En attendant sauvons la France. — La bourgeoisie sembla de son côté oublier ses mépris; ce ne fut pas pour longtemps.

L'insuffisance du gouvernement, qui haïssait moins les Prussiens que les ouvriers (contre lesquels, osa depuis écrire J. Favre à Gambetta, le gouvernement était plus employé à se défendre que contre les Prussiens), et qui, de l'aveu de son chef, le général Trochu, *ne faisait qu'un simulacre de défense, cette défense n'étant qu'une folie sublime du peuple*, ne tarda pas à se faire sentir.

Dans cette situation, les personnalités du parti

révolutionnaire et les délégués de l'*Internationale* se mirent en rapport. Ils se réunirent au siège du *Conseil fédéral* de l'*Internationale*, place de la Corderie du Temple. Les délégués des clubs vinrent à ces réunions et y apportèrent le langage violent des assemblées populaires. La réunion ne tarda pas à être une simple délégation des sections de l'*Internationale* et des clubs. Elle prit le titre de *Comité central républicain des vingt arrondissements de Paris*. Ce Comité central s'attacha à organiser dans chaque arrondissement un *Comité de vigilance*, ayant pour mission de stimuler les municipalités et d'aider à l'œuvre de la défense. Le Comité central se donna les mêmes attributions vis-à-vis du gouvernement ; il lui faisait souvent part des vœux du peuple. Sous le titre de *Proposition au gouvernement*, une affiche rouge fut même placardée dans Paris ; elle indiquait diverses mesures radicales à prendre, telles que la *levée en masse*, l'*accélération de l'armement* et le *rationnement*. L'affiche fut déchirée dans le centre de Paris ; elle portait entre autres signatures celles des citoyens *Avrial, Beslay, Briosne, Chalain, Combault, Camélinat, Chardon, Demay, Duval, Dereure, Frænkel, Ferré, Flourens, Johannard, Jaclard, Lefrançais, Langevin, Longuet,*

Malon, Oudet, Pottier, Pindy, Ranvier, R égère, Rigault, Serrailleur, Tridon, Theisz, Trinquet, Vaillant, Varlin, Vallès, etc., etc.

Dans les clubs commençaient les critiques violentes contre l'attitude du gouvernement. Flourens descendit le 6 octobre à la tête de cinq bataillons de Belleville, et un essai de manifestation en faveur de la *guerre à outrance* eut lieu, le 8 octobre, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pour toute réponse, le gouvernement parla d'*agents prussiens*, soudoyés pour agiter Paris, et les journaux de l'ordre flétrirent les *misérables* qui, en présence des Prussiens, voulaient *entraver la défense*. La scission entre bourgeoisie et prolétariat était de nouveau un fait accompli. Avec une adresse qui eut un plein succès, le gouvernement évoqua devant la bourgeoisie parisienne le spectre du socialisme prêt à la dévorer. La bourgeoisie laissa bien vite là son patriotisme pour courir à sa caisse. Elle détesta les faubourgs, c'est-à-dire la classe ouvrière, et se jeta sans réserve dans les bras de ces lâches gouvernants qui préparaient les hontes de la France et qui, en surexcitant, pour s'en servir, les haines sociales, rendaient inévitable la terrible explosion de Mars.

C'est alors qu'on apprit du même coup la défaite du Bourget, l'annonce de la capitulation de Metz, de l'arrivée de M. Thiers et d'un projet d'armistice.

Le journal le *Combat* avait annoncé, deux jours avant, à la suite d'une indiscretion de Rochefort à Flourens, cette capitulation, mais personne n'avait voulu y croire, et les gens de l'ordre avaient tenté de faire un mauvais parti aux rédacteurs du *Combat*. Cette fois le doute n'était plus permis. — Paris comprit qu'on le préparait à la capitulation; il y eut dans les faubourgs un universel et irrésistible mouvement de colère, ils descendirent en armes sur l'Hôtel-de-Ville, criant : *A bas Trochu ! A bas Thiers ! A bas les capitulards ! Vive la défense à outrance !* et portant des pancartes avec ces inscriptions : *Vive la République ! — Pas d'armistice ! — Vive la Commune ! — Levée en masse !*

C'était le 31 octobre.

L'Hôtel-de-Ville fut envahi, le gouvernement retenu prisonnier. Puis les chefs improvisés de la révolution décidèrent, faute de mieux, la nomination d'une Commission provisoire, chargée de faire procéder à l'élection d'une *Commune* dans les quarante-huit heures. Cela fait, les bataillons ré-

volutionnaires, se croyant sûrs de la victoire, remontèrent triomphalement, musique en tête, sous une pluie battante, dans leurs faubourgs, où la joie était générale. Quelques heures plus tard, en même temps que paraissait l'affiche officielle convoquant les électeurs au scrutin, les bataillons bourgeois du centre et les mobiles bretons réinstallaient le gouvernement.

Le lendemain, une affiche hautaine et menaçante de Jules Favre flétrit le mouvement insurrectionnel, et déclara nulle et non avenue la promesse d'élection que lui et ses collègues avaient pourtant jurée.

Les Parisiens, appelés à se prononcer par *oui* ou par *non* sur le maintien du gouvernement, répondirent *oui* à une majorité écrasante. Tous les gens du parti de l'ordre avaient donné pour arriver à ce résultat. On montrait l'armée prête à se révolter si le gouvernement n'était pas maintenu, et la capitulation au bout. On distribuait le *Journal officiel* gratuitement dans tous les quartiers. On parlait du salut de la France, et on demandait, au nom de la patrie, qu'un changement de gouvernement livrerait à l'étranger, un vote de confiance. Beaucoup d'ouvriers se laissèrent toucher, d'autres s'abstinrent. Il y eut néanmoins

63,000 ennemis irréconciliables du gouvernement bourgeois, qui répondirent *non*.

L'on accorda pourtant une satisfaction dérisoire au mouvement du 31 octobre. Les Parisiens furent appelés à élire dans chaque arrondissement un maire et trois adjoints. Les faubourgs élurent onze socialistes aux fonctions municipales : Ranvier, Flourens, Lefrançais, Dereure, Jaclard, Millière, Malon, Poirier, Héligon, Tolain et A. Murat. Mais Ranvier, Flourens, Lefrançais, Millière, Jaclard étaient déjà emprisonnés en compagnie de Vermorel, Vallès et autres ; Blanqui et Félix Pyat, également poursuivis, avaient pu se soustraire aux recherches.

Le gouvernement, depuis son triomphe plébiscitaire, ne ménageait plus les révolutionnaires ; cependant, pour donner une satisfaction au sentiment public, il sembla croire un moment à la défense, il encouragea les souscriptions pour les canons ; annonça un soir de novembre que l'heure des grandes résolutions avait sonné, et fit la sortie de Champigny, qui aboutit, comme on sait, à deux stériles et incomplètes victoires.

Pendant ce temps, la disette croissait. Il y avait dans les faubourgs des misères inouïes. Une famille avait par jour 1 fr. 50, 2 fr. 25 au plus à

dépenser pour se nourrir, et la viande était rationnée à 30 grammes, et les légumes étaient introuvables, et il y avait manque absolu de bois de chauffage par un froid sibérien. Les municipalités firent de louables efforts pour adoucir les misères ; mais que pouvait faire l'assistance ? Les socialistes et les journaux radicaux réclamaient avec plus d'insistance que jamais, et toujours inutilement, la répartition égalitaire des ressources communes. Comme résultat, les souffrances devenaient de plus en plus intolérables et la situation de Paris empirait sans cesse.

Le peuple des faubourgs voyait la catastrophe approcher, sans que le gouvernement fit rien pour l'éviter, et s'aigrissait. Ces prolétaires armés qu'on ne voulait pas employer, ne pouvaient se faire à l'idée d'une capitulation ; ils demandèrent « la sortie en masse, la grande bataille *torrentielle*, l'emploi contre les Prussiens de tous les moyens de destruction que peut fournir la science ; l'expérimentation du feu grégeois, l'explosion des forts et de l'enceinte plutôt que leur reddition et, s'il en était besoin, la suprême *bataille du désespoir, dans Paris*, qu'il valait mieux voir abîmé que déshonoré. »

Cet ordre d'idées, que le gouvernement ne blâ-

mait pas trop, en laissant dire par un de ses membres : *Plutôt Moscou que Sedan*, se développait avec violence dans les clubs faubouriens, où l'on maudissait la lâcheté des réactionnaires qui voulaient la capitulation, pour conserver intacts leurs propriétés.

Pour toute mesure d'exception, le gouvernement organisa des compagnies de guerre dans la garde nationale. Ces citoyens firent courageusement leur devoir aux avant-postes. Mis en première ligne à Montretout, ils montrèrent ce qu'ils auraient fait si le gouvernement avait voulu les employer plus tôt. Mais on ne les avait fait sortir *que pour les contenter*, et quand il n'était plus temps.

Et penser que les gens qui n'ont pas voulu se servir contre la Prusse des forces que le patriotisme des ouvriers leur offrait, viendront dire ensuite en face de l'Europe que ces ouvriers ont été lâches devant les Prussiens ! — quand la vérité est que pendant tout le siège ils n'ont pas cessé de demander à être envoyés contre l'ennemi et que, dans un intérêt connu maintenant, le gouvernement de capitulation les a toujours écartés, et que la bourgeoisie, dans sa frayeur insensée du socialisme, n'a pas cessé d'avoir vis-à-vis d'eux

plus de crainte et plus de haine qu'elle n'en avait contre les Prussiens.

La sortie de Montretout-Buzenval se termina par une retraite comme les précédentes.

Cette fois le découragement fut général. Les souffrances avaient atteint la période aiguë, le pain était rationné à 300 grammes, et l'on voyait avec rage tant d'efforts, tant de privations aboutir à une catastrophe maintenant inévitable. Les plus croyants tentèrent l'insurrection du 22 janvier, ayant pour objet de renverser le gouvernement incapable ou traître et de décréter *la sortie du désespoir*. Le mouvement échoua et le gouvernement se hâta de signer l'armistice du 28 janvier qui livra les forts et désarma les remparts. La classe ouvrière nourrit, à partir de ce jour, un grief de plus contre la bourgeoisie incapable et lâche qui avait été au pouvoir et avait mené Paris à l'abîme.

Ces ouvriers courroucés envoyèrent à l'Assemblée nationale qui devait se réunir à Bordeaux des partisans de la guerre à outrance, des socialistes, en haine du gouvernement qui les avait éconduits ou persécutés. La province, au contraire, travaillée par la réaction et énervée par l'incapacité du gouvernement de Tours, nomma en haine

de la République qui voulait la *guerre à outrance*, les revenants des partis monarchiques et libéraux qui avaient pris pour devise *la paix à tout prix*. Que pouvait-t-on attendre de telles élections? Les malheurs de la France étaient préparés.

« Quoiqu'isolée de la France et du monde, pendant cinq mois, la cité parisienne n'avait rien perdu de son incomparable grandeur, elle était restée le foyer le plus intense de la civilisation moderne. La stupéfaction y fut bien profonde lorsqu'on apprit la composition de l'Assemblée nationale. Paris qui avait voulu la *guerre à outrance*, se trouva en présence de paysans dont la plupart avaient désiré la *paix à tout prix*. Ce contraste inattendu produisit sur la population parisienne une impression très affligeante. En contemplant cette majorité *rurale* — ainsi que l'a qualifiée si heureusement Gaston Crémieux de Marseille (1)— Paris comprit que *cette image fidèle de la France*, incarnation des idées rétrogrades et des lâchetés égoïstes de la masse paysanne, était hostile à la

(1) Appeler *ruraux* les hommes de sang de Versailles, c'est leur donner gratuitement la France pour complice et insulter celle-ci. Les élections municipales du 30 avril ont montré que les véritables ruraux voulaient la République. Les hommes de Versailles sont *les hommes de Versailles*, leur infamie n'appartient qu'à eux.

République et s'efforceraient de reconstituer au plus tôt une monarchie....

» Pendant que Paris luttait et souffrait non seulement pour sa propre défense, mais encore et surtout pour la cause de la France, la province dont les élus allaient imposer la loi à Paris, professait l'idée anti-sociale du *Chacun pour soi, chacun chez soi*, et concluait, en dernière analyse, à la dissolution de tout organisme social, à la désorganisation de toute société. (1)»

Les prolétaires socialistes de Paris ne pouvaient pas ne pas tenter de réagir contre cette déification de l'égoïsme, signal de l'irréremédiable décadence; ils se promirent de veiller à l'honneur de la France et au salut de la République, que menaçait sérieusement l'Assemblée monarchiste de Bordeaux. De leurs craintes, de leurs aspirations, sortit une idée commune, qui, sans entente préalable, fut formulée simultanément dans plusieurs clubs : *Solidariser les divers bataillons de la garde nationale*.

Des essais furent immédiatement tentés, et le 15 février eut lieu au Waux-Hall une réunion de délégués; on n'arrêta rien, mais on s'en-

(1) P. Lanjalley et P. Corriez, *Histoire de la Révolution du 18 mars*.

tendit sur les bases : il fut convenu que la forme fédérative, en honneur dans l'*Internationale*, serait acceptée dans l'organisation. Le 24 février, une nouvelle réunion, de deux mille délégués cette fois, se tint au même endroit. On prit la résolution suivante :

La garde nationale proteste, par l'organe de son Comité central, contre toute tentative de désarmement et déclare, qu'au besoin, elle y résistera par les armes.

Cela fait, on se rendit à l'imposante manifestation républicaine qui avait lieu à la place de la Bastille.

Deux jours après, sous l'impulsion du citoyen Piazza, 100,000 gardes nationaux, répondant au rappel révolutionnaire, se portèrent sur Neuilly, fusils chargés et cartouchières pleines. On leur avait dit que les Prussiens voulaient frauduleusement occuper Paris, et ils voulaient, au prix de leur sang, empêcher cette violation du traité. Rien d'insolite ne les ayant frappés, ils revinrent, amenant en triomphe les canons et mitrailleuses qu'on avait parqués place Wagram et qu'ils craignaient de voir enlever par les Prussiens. Ces canons, traînés avec enthousiasme par le peuple, hommes, femmes et enfants qu'avait poussés le même eni-

vrement de patriotisme, furent parqués dans les faubourgs, à Batignolles, à Montmartre, à Belleville, place des Vosges, etc., et mis sous la garde du peuple armé, malgré les clameurs de la réaction qui criait au sacrilège.

Pendant ce temps, l'Assemblée de Bordeaux élisait chef du pouvoir exécutif le représentant de l'égoïsme bourgeois, Thiers ; elle insultait Garibaldi, et donnait de sa haine contre Paris des témoignages multipliés, injuriant quelquefois ses défenseurs en pleine tribune. Comme on devait s'y attendre, elle faisait la paix avec les Prussiens au prix de deux provinces et de cinq milliards, et souscrivait à l'occupation partielle de Paris par l'armée ennemie.

Cette lâche paix et la clause relative, à Paris, qui l'accompagnait, achevèrent d'exaspérer les ouvriers de la capitale ; le premier mouvement fut de s'opposer par la force à l'entrée des Prussiens. Cependant le *Comité central*, qui s'était adjoint quelques membres du *Conseil fédéral parisien de l'Internationale* comme plus expérimentés, publia, le 28 février, le manifeste dont voici le texte :

COMITÉ CENTRAL DE LA GARDE NATIONALE.

Le sentiment général paraît être de ne pas s'opposer à l'entrée des Prussiens dans Paris. Le Comité central, qui avait émis une opinion contraire, déclare qu'il se rallie à la résolution suivante :

Il sera établi tout autour des quartiers que doit occuper l'ennemi une série de barricades propres à isoler complètement cette partie de la ville. Les habitants de la région circonscrite dans ses limites devront l'évacuer immédiatement.

La garde nationale, de concert avec l'armée formée en cordon tout autour, veillera à ce que l'ennemi, ainsi isolé sur un sol qui ne sera plus notre ville, ne puisse en aucune façon communiquer avec les parties retranchées de Paris.

Le Comité central engage donc toute la garde nationale à prêter son concours à l'exécution des mesures nécessaires pour arriver à ce but et éviter toute agression qui serait le renversement immédiat de la République.

Ces prescriptions, à la fois sages et énergiques, furent ponctuellement suivies, sans le concours de l'armée qui se retira sur la rive gauche, et les Prussiens n'eurent pas à s'applaudir de leur entrée dans Paris.

Le gouvernement félicita Paris de sa digne et patriotique attitude, et l'on put croire encore que tout rentrerait dans le calme. Restaient cependant les canons. Les journaux de l'ordre demandaient

qu'on les fit rentrer de gré ou de force. Vinoy qui, pour beaucoup de raisons, détestait l'élément radical, c'est-à-dire l'élément ouvrier de la garde nationale, n'était que trop disposé à essayer la force. Le 14 mars, il tenta donc de s'emparer des canons parqués place des Vosges. Mais il échoua misérablement, car les gardes nationaux *fédérés* du 11^e arrondissement faisaient bonne garde. Pendant ce temps, l'organisation de la garde nationale en *fédération* se poursuivait.

Par l'initiative de Jaclard, Bergeret, R. du Bisson, Tribalet, Grélier, etc., un *Comité fédéral républicain* des bataillons de Montmartre se formait également; le *Comité central* envoya des délégués et les deux Comités fusionnèrent. A l'instigation de ceux des membres du *Comité*, délégués par le Conseil fédéral parisien de l'*Internationale*, on décida pour le 3 mars une nouvelle réunion générale de délégués. Elle eut lieu et c'est là que furent votés les statuts de la *Fédération républicaine de la garde nationale*.

Le premier acte du *Comité central* définitif fut de faire procéder, sur la proposition de Varlin, à des réélections générales dans la garde nationale. 200 bataillons sur 270 reconnurent le *Comité*

central. Celui-ci fit alors placarder une affiche rouge ainsi conçue :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Egalité, Fraternité.

COMITÉ CENTRAL DE LA GARDE NATIONALE.

Le Comité central de la garde nationale, nommé dans une assemblée générale de délégués représentant plus de 200 bataillons, a pour mission de constituer la fédération républicaine de la garde nationale, afin qu'elle soit organisée de manière à protéger le pays mieux que n'ont pu le faire jusqu'alors les armées permanentes, et à défendre, par tous les moyens possibles, la République menacée.

Le Comité central n'est pas un comité anonyme, il est la réunion de mandataires d'hommes libres qui connaissent leurs devoirs, affirment leurs droits et veulent fonder la solidarité entre tous les membres de la garde nationale.

Il proteste donc contre toutes les imputations qui tendraient à dénaturer l'expression de son programme pour en entraver l'exécution. Ses actes ont toujours été signés ; ils n'ont eu qu'un mobile, la défense de Paris. Il repousse avec mépris les calomnies tendant à l'accuser d'excitation au pillage d'armes et de munitions, et à la guerre civile.

L'expiration de l'armistice, sur la prolongation duquel le Journal officiel du 26 février était resté muet, avait excité l'émotion légitime de Paris tout entier. La reprise des hostilités, c'était en effet l'invasion, l'occupation et toutes les calamités que subissent les villes ennemies.

Aussi la fièvre patriotique qui, en une nuit, souleva et mit en armes toute la garde nationale, ne fut pas l'influence d'une commission provisoire nommée pour l'élaboration des statuts : c'était l'expression réelle de l'émotion ressentie par la population. Quand la convention relative à l'occupation fut officiellement connue, le Comité central, par une déclaration affichée dans Paris, engagea les citoyens à assurer, par leur concours énergique, la stricte exécution de cette convention.

A la garde nationale revenait le droit et le devoir de protéger, de défendre ses foyers menacés. Levée toute entière spontanément, elle seule, par son attitude, a su faire de l'occupation prussienne une humiliation pour le vainqueur.

Vive la République !

Paris, le 4 mars 1871.

Arnold, Jules Bergeret, Bouit, Castioni, Chauvière,
Chouteau, Courty, Dutil, Fleury, Frontier,
Gasteau, Henry Fortuné, Lacord, Lagarde,
Lavalette, Maljournal, Matté, Muttin, Ostyn,
Piconel, Pindy, Prudhomme, Varlin, Henri
Verlet, Viard.

Pendant que le Comité organisait la garde nationale et parlait à l'opinion publique, il ne négligeait pas les moyens de défense matérielle ; d'importants travaux de défense étaient exécutés aux buttes Montmartre et aux buttes Chaumont, où étaient la plupart des canons amenés du parc Wagram. Ces travaux furent commencés sous la

direction de Poulizac, commandant de francs-tireurs, qui, plus tard, se fit tuer dans les rangs des Versaillais, et de L. Brin qui se rallia également à Versailles. Ceci indique que le premier mouvement de fédération de la garde nationale était plus patriotique que révolutionnaire. La première idée d'organiser la garde nationale était partie concurremment d'une réunion bourgeoise, le club Valentino, et des conseils de famille de divers bataillons. Mais l'esprit de radicalisme des faubourgs, les maladresses et les attaques du gouvernement, ainsi que l'influence de l'*Internationale*, eurent bientôt donné à la fédération son caractère révolutionnaire et socialiste.

Déjà les ouvriers n'étaient plus seuls à être mécontents de l'Assemblée. L'effet de la *loi sur les échéances* se faisait sentir et frappait cruellement le petit commerce parisien. Les premiers billets pouvaient être présentés le 13 mars. Les créanciers furent impitoyables, on parla de 275,000 protêts qui auraient été faits les 14, 15 et 16 mars. C'étaient 50,000 citoyens atteints et menacés de ruine.

A Bordeaux, l'Assemblée avait ratifié, justement le 1^{er} mars, les préliminaires de cette paix désastreuse. A la suite de ce vote, quatre députés

socialistes, Rochefort, Rauc, Tridon, Malon, donnèrent leur démission. Félix Pyat déclara qu'il s'abstiendrait de prendre part aux séances dorénavant. Les députés d'Alsace et de Lorraine, Gambetta en tête, avaient également donné leur démission. La majorité monarchique continuait de plus belle ses attaques contre Paris et la République, forçait Victor Hugo à se retirer, et donnait un commencement de réalisation à son rêve favori : la *décapitalisation de Paris*, en décidant qu'elle irait siéger à Versailles. On tenait absolument à la haine de la France contre Paris. C'est ainsi qu'un beau matin, les journaux conservateurs de province, obéissant à je ne sais quel mot d'ordre, apprirent aux Français que Paris insurgé était à feu et à sang. Ces journaux ajoutèrent, dans le langage dont les hommes d'ordre ont seuls le secret, qu'il fallait que cette fois la France fit respecter ses décisions, en mettant dans l'impuissance de nuire *ces misérables agitateurs, cette lie impure des faubourgs*, trop peu exterminée en Juin. Pendant trois jours, on surexcita tous les sentiments haineux de la France contre Paris et, le but atteint, on annonça cyniquement qu'il n'y avait pas eu d'insurrection à Paris, qu'on l'avait dit par erreur.

Cependant les prolétaires de Paris ne se doutaient même pas de l'horreur qu'ils inspiraient à la province. Ceux qui en revenaient et racontaient ce qu'ils avaient entendu, n'étaient pas toujours crus. L'attitude de la presse de l'ordre à Paris aurait pourtant dû les édifier. On y demandait sans cesse un coup de force pour *débarrasser l'Aventin démagogique, l'Acropole de l'émeute* (Montmartre) et mettre les *gardeurs de canons* dans l'impuissance de nuire. Le gouvernement entra définitivement dans cette voie par la nomination de Valentin, ex-officier de gendarmerie, à la préfecture de police, et du général d'Aurelle, renommé par sa cruauté envers ses subordonnés, au commandement en chef de la garde nationale, qui venait, elle, d'acclamer Garibaldi.

Néanmoins, si le gouvernement s'en était tenu là, la guerre civile aurait encore pu être évitée.

En effet, la garde des canons commençait à lasser les fédérés. Le Comité central d'artillerie déclara être prêt à les remettre à la légion d'artillerie de la garde nationale si elle était reconstituée. Les délégués du 61^e bataillon (de Montmartre) firent une démarche officieuse auprès de Clémenceau, maire du 18^e arrondissement en même temps que député, pour qu'il négociât la

reddition pure et simple en ménageant l'amour-propre de la garde nationale. Le gouvernement n'ignora pas ces intentions pacifiques ; mais un dénoûment qui, en dernière analyse, conservait ses armes à la garde nationale, et laissait intacte sa puissante *fédération républicaine*, ne pouvait lui convenir. Le gouvernement Thiers voulait obstinément un conflit, ou tout au moins voulait arriver à désarmer les ouvriers, trop révolutionnaires, trop socialistes désormais, pour ne pas rester une menace permanente contre l'ordre bourgeois ; on avait fait venir de nouvelles troupes, on se croyait assez fort. L'attaque du 18 mars contre les faubourgs fut donc décidée dans les conseils de ce gouvernement de haine.

« Et voilà que Paris avait à déposer les armes sur l'ordre insolent des esclavagistes révoltés de Bordeaux, et à reconnaître que la Révolution du 4 septembre n'était qu'un simple transfert de pouvoir de Bonaparte à ses rivaux royaux, ou bien à se déclarer le champion-martyr de la France, dont la préservation d'une ruine totale et la régénération devenaient impossibles sans le renversement révolutionnaire des conditions sociales et politiques qui avaient engendré le second Empire.

» Paris, épuisé par cinq mois de famine, n'hé-

sita pas un instant. Il résolut héroïquement de courir tous les hasards de la résistance contre les conspirateurs français, malgré les canons prussiens braqués sur lui du haut de ses propres forts. Cependant, dans son horreur pour la guerre civile à laquelle Paris allait être entraîné, le Comité central continuait à garder une attitude purement défensive, malgré les provocations de l'Assemblée, les usurpations du pouvoir exécutif et la concentration menaçante des troupes dans Paris et aux environs (1). »

Que tout le sang qui va être versé retombe sur les agresseurs, sur ces hommes cruels, dont l'ambition aveugle va causer tant de deuils, tant de ruines, tant de souffrances, tant de désespoirs !

(1) *La Guerre civile en France*, Adresse du Conseil Général à tous les membres de l'Association internationale des Travailleurs.



II

LE COMITÉ CENTRAL



Comme l'homme du Deux-Décembre, le gouvernement de Thiers commença son coup d'Etat par une affiche nocturne, pleine de menaces. Pendant qu'on placardait cette proclamation, le rappel était battu dans les quartiers du centre de Paris pour appeler les bourgeois contre les ouvriers des faubourgs qui ne s'attendaient nullement à cette attaque, et l'armée était lancée à l'assaut des Batignolles, de Montmartre, de Popincourt, de la Villette, de Belleville et de Montrouge.

Cette agression inopinée sembla d'abord réussir sur le point principal. Les canons laissés à Batignolles furent enlevés sans coup férir, à cinq heures du matin ; on commençait à atteler ceux

de Montmartre ; les buttes étaient occupées, et Vinoy, qui se tenait prudemment sur le boulevard de Clichy (hauteur du n^o 48) put croire un moment à la victoire.

Le général Lecomte conduisait la colonne d'attaque ; il lança d'abord un escadron de gendarmerie à l'assaut des buttes. Un poste de 25 hommes du 61^e bataillon était de garde ce jour-là. Le factionnaire Turpin s'opposa résolument à l'invasion des gendarmes, et tomba mortellement blessé. Le poste, situé rue des Rosiers, essuya une violente fusillade ; il fut finalement cerné, et obligé de se rendre à discrétion. Déjà les soldats avaient suivi les gendarmes, comblaient les tranchées, détruisaient les travaux de défense des *fédérés*, lorsque la fortune changea.

Il était 6 heures du matin, la générale battait dans Montmartre, les gardes fédérés et la population descendaient en masse dans la rue. Une colonne de fédérés gravit résolument les buttes par la rue Müller ; le général Lecomte leur fit barrer le passage et commanda le feu. Les soldats refusèrent de tirer. Il réitéra l'ordre, même refus. — *Rendez-vous alors !* dit ironiquement le général exaspéré. — *Nous ne demandons que cela,* répondirent imperturbablement les soldats, et un grand

nombre joignirent l'acte à la parole en jetant leurs armes. Bientôt la foule les entoure, les acclame ; les fédérés, de leur côté, lèvent la crosse en l'air, et de toutes parts on fraternise ; dans un élan spontané les fédérés, les soldats, les curieux, hommes et femmes, s'enlacent et s'embrassent en pleurant ; les mains se serrent avec attendrissement, aux cris multipliés de *Vive la République !* Ce fut un moment magnifique. Le général Lecomte fait prisonnier avec son état-major, est conduit au piquet d'attente du Château-Rouge.

Au bas de la rue Houdon, les chasseurs à cheval refusent également de charger la foule. Seul, un capitaine s'avance frappant d'estoc et de taille ; il blesse un soldat de la ligne, celui-ci riposte par un coup de fusil qui étend l'officier raide mort. Sur le boulevard extérieur, les gendarmes, abrités par les baraquements, tirent sur les fédérés ; ils ne tardent pas à être entourés et n'ont que le temps de se replier rapidement. On se battait également au passage Piémontesi et sur la place Pigalle ; mais partout une foule, composée de femmes en majeure partie, entoure les soldats et réussit à les faire passer du côté du peuple. Déjà Vinoy battait en retraite sur la place

Clichy, et de là dans l'intérieur de Paris. De ce côté, l'agression gouvernementale était bien vaincue, et les fédérés ramenaient triomphalement les pièces de canon qui avaient été enlevées au premier moment.

A Belleville, au Château-d'Eau, au Luxembourg, la situation était la même ; partout, les soldats fraternisaient avec les fédérés, et les gendarmes et les sergents de ville étaient forcés de fuir. Dans l'intérieur de Paris, les bataillons bourgeois avaient positivement refusé de se prêter à un second *Juin*, et ne se gênaient pas pour condamner la conduite du gouvernement.

Cet échec inattendu ne fit pas changer le gouvernement de résolution ; il fit encore afficher les proclamations suivantes, débordantes d'insultes et de calomnies maladroites contre les vainqueurs :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Gardes nationaux de Paris,

On répand le bruit absurde que le gouvernement prépare un coup d'Etat.

Le gouvernement de la République n'a et ne peut avoir d'autre but que le salut de la République.

Les mesures qu'il a prises étaient indispensables au main-

tien de l'ordre ; il a voulu et il veut en finir avec un Comité insurrectionnel dont les membres, presque tous inconnus à la population, ne représentent que des doctrines communistes et mettraient Paris au pillage et la France au tombeau, si la garde nationale et l'armée ne se levaient pour défendre, d'un commun accord, la patrie et la République.

Paris, 18 mars 1871.

A. Thiers, Dufaure, E. Picard, J. Favre, J. Simon, Pouyer-Quertier, général Le Flô, amiral Pothuau, Lambrecht, de Larcy.

AUX GARDES NATIONAUX.

Le gouvernement vous appelle à défendre votre cité, vos familles, vos propriétés.

Quelques hommes égarés, se mettant au-dessus des lois, n'obéissant qu'à des chefs occultes, dirigent contre Paris les canons qui avaient été soustraits aux Prussiens.

Ils résistent par la force à la garde nationale et à l'armée.

Voulez-vous le souffrir ?

Voulez-vous, sous les yeux de l'étranger, prêt à profiter de nos discordes, abandonner Paris à la sédition ?

Si vous ne l'étouffez pas dans son germe, c'en est fait de la République et peut-être de la France !

Vous avez leur sort entre vos mains.

Le gouvernement a voulu que vos armes vous fussent laissées.

Saisissez-les avec résolution pour rétablir le régime des lois, sauver la République de l'anarchie, qui serait sa perte ;

groupez-vous autour de vos chefs : c'est le seul moyen d'échapper à la ruine et à la domination de l'étranger.

Le ministre de l'intérieur,

E. PICARD.

*Le général commandant supérieur
des gardes nationales,*

D'AURELLE.

Paris, le 18 mars 1871.

Nous avons vu que la bourgeoisie refusait de répondre à ces appels réitérés à la guerre civile. On battait la générale dans tous les faubourgs, qui se hérissaient de barricades, et les fédérés descendaient par bataillons dans Paris, occupaient la Bastille, les Halles, la place Vendôme, plusieurs ministères, les casernes de la Courtille, du Prince-Eugène, la préfecture de police, et se portaient sur l'Hôtel-de-Ville, que le gouvernement évacuait en toute hâte.

Vers le soir, un incident malheureux se produisit. Le général Clément Thomas, qui s'était distingué pendant le siège par ses proclamations insultantes et calomnieuses contre la garde nationale dont il était le général, fut reconnu, place Pigalle, arrêté et conduit au poste de la rue des Rosiers, où se trouvait depuis quelques instants le général Lecomte. La présence de Clé-

ment Thomas, détesté dans les faubourgs, surexcita la foule et acheva de perdre Lecomte. Les cris : *à mort!* se firent entendre. Quelques citoyens courageux se formèrent en conseil de guerre, dans le but arrêté de sauver les deux prisonniers. Cette intention sera déjouée par la juste haine du peuple contre Clément Thomas, aidée de la haine non moins vive des soldats de Lecomte contre leur général.

« On reproche violemment à Clément Thomas d'avoir fait tirer sur le peuple en 1848, d'avoir fait massacrer inutilement les gardes nationaux à Montretout. Il répond à peine à ces accusations nettement formulées. Aussitôt il est entraîné par un mouvement de la foule envahissante hors du jardin. Dès qu'il paraît, un tumulte indescriptible se produit. Tous les griefs, toutes les rancunes, toutes les haines, toutes les passions sauvages de cette foule surexcitée se manifestent en un instant sous l'influence de souvenirs multiples : les dures souffrances du siège, l'agonie des siens, la mort de tant d'autres ; sacrifices surhumains que l'incapacité ou la trahison des chefs militaires a rendus inutiles. Clément Thomas est l'un d'eux. Comme il descendait les marches, un coup de feu part, son chapeau est traversé par une balle.

Il est amené auprès du mur du jardin, devant lui se trouve un peloton composé surtout de francs-tireurs et de soldats de la ligne, auxquels se mêlèrent quelques gardes nationaux. De tous côtés, une foule nombreuse, composée de femmes en grand nombre. Toute cette foule réclamait une exécution immédiate....

» Clément Thomas, très-pâle, se découvre ; il veut parler, l'émotion l'en empêche. Avant que l'ordre de faire feu ait été donné, un coup part, Clément Thomas tombe la face contre terre. La fusillade se poursuit.

» Le général Lecomte est amené.

» Lorsque Clément Thomas eut quitté la salle où siégeait le conseil de guerre, la discussion avait continué, très-animée, à propos du jugement de Lecomte. Ceux qui s'opposaient à son exécution, entre autres un officier garibaldien, n'étaient plus écoutés. La foule, furieuse, préférerait contre eux les plus violentes menaces ; elle les entraîna, en quelque sorte, jusqu'auprès du jardin.

» Le général Lecomte fut poussé à côté du corps de Clément Thomas. Il était en proie à une extrême émotion ; il tremblait, il fléchissait sur ses jambes.

» Cet homme qui le matin commandait, à trois reprises, avec sang-froid, avec calme, le feu sur la foule, ne sut pas mourir dignement. On tire sur lui. Il tombe sur le dos la face découverte. La foule se disperse alors, aux cris répétés de : *Vive la République ! A bas les traîtres.* (1) »

Ni le Comité central, ni le Comité de Montmartre, ni la municipalité du 18^e arrondissement n'avaient su ce qui s'était passé ; ils apprirent en même temps la nouvelle de l'arrestation des deux généraux et celle de leur exécution, que, du reste, ils n'auraient probablement pas eu le pouvoir d'empêcher. Le *Journal officiel* de M. Thiers n'en publiait pas moins que le Comité central était l'auteur de cette double exécution.

Cependant le gouvernement fuyait à Versailles, emportant livres et caisse, emmenant les employés et laissant Paris dans la plus complète désorganisation. Telle fut la criminelle obstination des hommes de Versailles ; chassés de Paris par le peuple, ils partirent pour revenir en force et s'imposer par la ruine et le massacre au nom de la France, qui pourtant acceptait la révolution de Paris, qui faisait dans les grandes villes de san-

(1) P. Lanjalley et P. Corriez, *Histoire de la Révolution du 18 mars.*

glantes insurrections pour la soutenir, et qui par toutes ses voix autorisées demandait la fin de la croisade entreprise par la réaction contre la capitale épuisée de souffrances.

Le Comité de Montmartre lançait des colonnes d'exploration sur tous les points de l'intérieur de Paris, et le Comité central, assez embarrassé de sa victoire inattendue, siégeait à l'Hôtel-de-Ville, où venait l'applaudir une immense foule armée. Les ouvriers étaient définitivement maîtres de Paris.

Le lendemain, les proclamations suivantes annonçaient la victoire des prolétaires parisiens :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Egalité, Fraternité.

AU PEUPLE.

Citoyens,

Le peuple de Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer.

Calme, impassible dans sa force, il a attendu sans crainte comme sans provocation les fous éhontés qui voulaient toucher à la République.

Cette fois, nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de nos libertés. Merci à tous, et que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles.

L'état de siège est levé.

Le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire ses élections communales. La sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la garde nationale.

Hôtel-de-Ville de Paris, le 10 mars 1871.

Le Comité central de la garde nationale,

Assi, Billioray, Ferrat, Babick, Ed. Moreau, Ch. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Géresme, Fabre, Pougeret.

—
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

—
Liberté, Egalité, Fraternité.

—
AUX GARDES NATIONAUX DE PARIS.

Citoyens,

Vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits.

Nous avons conscience d'avoir rempli cette mission : aidés par votre généreux courage et votre admirable sang-froid, nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait.

A ce moment, notre mandat est expiré, et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser.

Préparez donc et faites de suite vos élections commu-

nales, et donnez-nous pour récompense la seule que nous ayons jamais espérée : celle de vous voir établir la véritable République.

En attendant, nous conservons, au nom du peuple, l'Hôtel-de-Ville.

Hôtel-de-Ville de Paris, le 19 mars 1871.

Le Comité central de la garde nationale :

Assi, Billioray, Ferrat, Babick, Ed. Moreau, Ch. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Géresme, Fabre, Pougeret.

Dans les faubourgs, la joie était générale, on croyait le triomphe définitif, et les journaux populaires s'écriaient :

« La France du peuple date du 18 mars, ère nouvelle comme son drapeau. La France de la noblesse est morte en 89 avec le drapeau blanc ! La France bourgeoise est morte en 71 avec le drapeau tricolore. Plus de castes, plus de classes !

» La France du droit, la France du devoir, la France du travail, la France du peuple, la France de tous commences, jeune, neuve, vive, ardente, comme son drapeau écarlate... la *chair à canon* de Bonaparte, la *vile multitude* de Thiers, la *tourbe* de Favre, la *barbarie* enfin, c'est-à-dire

la réserve, le renouveau, le peuple rénovateur et réparateur des vieilles Frances. »

(Le Vengeur.)

« Mourez en paix, gens de Versailles. Les bourdons ne sonnent plus le tocsin de Juin, ils sonnent l'affranchissement communal de la France, et la France, pour courir dans les bras de Paris, a déjà sauté par dessus le mannequin usé de l'ordre, habillé en spectre de Banco, que vous avez inutilement jeté dans les jambes de la Révolution. »

(Cri du peuple.)

Cependant jamais révolution n'avait plus surpris les révolutionnaires. Elle avait, en effet, été excitée, développée par les lâchetés, les prétentions insensées, les agressions stupides et les calculs cruels des représentants de l'ordre bourgeois, (républicain ou monarchique), de tous ces aveugles égoïstes qui rêvent le maintien de leurs privilèges par l'écrasement du prolétariat. Ce dernier était resté vainqueur, — mais dans quelle situation !

En face de Paris, à Versailles, siègent un gouvernement et une Assemblée récemment élue, com-

posés à la presque unanimité de gens sans scrupules, qui haïssent la République, détestent Paris en masse, exècrent les faubourgs et le socialisme, et sont les représentants directs de toutes les espérances monarchiques, de toutes les frayeurs des repus, de toutes les lâchetés, de toutes les haines des hommes du passé contre le progrès. Leur premier soin avait été de tâcher d'ameuter la province contre Paris et d'appeler à Versailles, avec le consentement des Prussiens, tout ce qu'il y avait en France d'armées disponibles pour les lancer contre Paris.

D'un autre côté, 800,000 Allemands occupent encore la France, tiennent la moitié des forts de Paris, de ce Paris contre lequel ils ont tant de griefs, tout prêts du reste à intervenir si les défenseurs de l'ordre ne peuvent venir à bout de dompter la révolution.

D'autre part, dans beaucoup de départements, toujours travaillés par les intrigants monarchiques, on ne comprenait pas le soulèvement de Paris, dans un tel moment. Versailles seul pouvait parler à la France, et il en profitait pour mentir à la nation et pour calomnier Paris, isolé et déclaré coupable.

C'était bien la classe ouvrière sans guides et

sans chefs reconnus, qui était arrivée au pouvoir. Dans son inexpérience et sa générosité, elle ne voyait pas la situation dans sa réalité terrible. Elle ne pensait pas que ces lâches agresseurs, après avoir fui et avoir échoué dans leurs tentatives de guerre civile, reviendraient à la charge, et, au prix de torrents de sang, essaieraient de dompter Paris. Elle saluait l'aurore d'un nouveau monde, sans voir que l'horizon se chargeait de tempêtes.

D'autre part, le Comité central, à trois exceptions près, Varlin, Assi et Ranvier, était composé d'inconnus, sortis des entrailles de la foule, et cela lui valut beaucoup d'attaques. Il répondit par un document qu'il importe de reproduire :

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE DE LA GARDE NATIONALE.

Comité central.

Si le Comité central de la garde nationale était un gouvernement, il pourrait, pour la dignité de ses électeurs, dédaigner de se justifier. Mais comme sa première affirmation a été de déclarer « qu'il ne prétendait pas prendre la place de ceux que le souffle populaire avait renversés, » tenant à simple honnêteté de rester exactement dans la limite expresse du mandat qui lui a été confié, il demeure un composé de personnalités qui ont le droit de se défendre.

Enfant de la République qui écrit sur sa devise le grand mot de : « Fraternité, » il pardonne à ses détracteurs ; mais il veut persuader les honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance.

Il n'a pas été occulte : ses membres ont mis leurs noms à toutes ses affiches. Si ces noms étaient obscurs, ils n'ont pas fui la responsabilité, et elle était grande.

Il n'a pas été inconnu, car il était issu de la libre expression des suffrages de deux cent quinze bataillons de la garde nationale.

Il n'a pas été fauteur de désordres, car la garde nationale, qui lui a fait l'honneur d'accepter sa direction, n'a commis ni excès ni représailles, et s'est montrée imposante et forte par la sagesse et la modération de sa conduite.

Et pourtant, les provocations n'ont pas manqué ; et pourtant, le gouvernement n'a cessé, par les moyens les plus honteux, de tenter l'essai du plus épouvantable des crimes : la guerre civile.

Il a calomnié Paris et a ameuté contre lui la province.

Il a amené contre nous nos frères de l'armée, qu'il a fait mourir de froid sur nos places, tandis que leurs foyers les attendaient.

Il a voulu vous imposer un général en chef.

Il a, par des tentatives nocturnes, tenté de nous désarmer de nos canons, après avoir été empêché par nous de les livrer aux Prussiens.

Il a enfin, avec le concours de ses complices effarés de Bordeaux, dit à Paris : « Tu viens de te montrer héroïque ; or, nous avons peur de toi, donc nous t'arrachons ta couronne de capitale. »

Qu'a fait le Comité central pour répondre à ces attaques? Il a fondé la fédération; il a prêché la modération, — disons le mot, — la générosité; au moment où l'attaque armée commençait, il disait à tous: « Jamais d'agression, et ne ripostez qu'à la dernière extrémité! »

Il a appelé à lui toutes les intelligences, toutes les capacités; il a demandé le concours du corps d'officiers; il a ouvert sa porte chaque fois que l'on y frappait au nom de la République.

De quel côté étaient donc le droit et la justice? De quel côté était la mauvaise foi?

Cette histoire est trop courte et trop près de nous, pour que chacun ne l'ait pas encore à la mémoire. Si nous l'écrivons à la veille du jour où nous allons nous retirer, c'est, nous le répétons, pour les honnêtes gens qui ont accepté légèrement des calomnies dignes seulement de ceux qui les avaient lancées.

Un des plus grands sujets de colère de ces derniers contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas! bien des noms étaient connus, très connus, et cette notoriété nous a été bien fatale!...

Voulez-vous connaître un des derniers moyens qu'ils ont employés contre nous? Ils refusent du pain aux troupes, qui ont mieux aimé se laisser désarmer que de tirer sur le peuple. Et ils nous appellent assassins, eux qui punissent le refus d'assassinat par la faim!

D'abord, nous le disons avec indignation: la boue sanglante dont on essaie de flétrir notre honneur est une ignoble infamie. Jamais un arrêt d'exécution n'a été signé par nous; jamais la garde nationale n'a pris part à l'exécution d'un crime.

Quel intérêt y aurait-elle? Quel intérêt y aurions-nous?
C'est aussi absurde qu'infâme.

Au surplus, il est presque honteux de nous défendre. Notre conduite montre, en définitive, ce que nous sommes. Avons-nous brigué des traitements ou des honneurs? Si nous sommes inconnus, ayant pu obtenir, comme nous l'avons fait, la confiance de 215 bataillons, n'est-ce pas parce que nous avons dédaigné de nous faire une propagande? La notoriété s'obtient à bon marché : quelques phrases creuses ou un peu de lâcheté suffit ; un passé tout récent l'a prouvé.

Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli sans hésitation, sans peur, et dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimés pour écouter nos avis, qui ont souvent froissé son impatience :

« Voici le mandat que tu nous as confié : là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit ; fais ta volonté. Mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer dans tes rangs, et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches de ton Hôtel-de-Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main.

Les membres du Comité central :

Ant. Arnaud, Assi, Billioray, Ferrat, Babick,
Ed. Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier,
Mortier, Gouhier, Lavalette, F. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Henry Fortuné, G. Arnold,
Viard, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Géresme, Fabre, Pougeret, Bouit.

Les premiers actes du Comité central furent , après la levée de l'état de siège, l'amnistie accordée à tous les crimes et délits politiques, et la convocation des électeurs pour élire un Conseil communal à la date du 22 mars.

Le *Journal officiel*, dirigé par Longuet, publia successivement :

1° Une note relative aux repris de justice, qui, selon lui, avaient été envoyés de Versailles pour commettre des attentats, afin que les ennemis du peuple pussent l'accuser encore.

2° Une invitation aux employés de reprendre leur service dans les quarante-huit heures, sous peine de destitution. (Les employés étaient partis pour Versailles.)

3° La copie d'une affiche placardée dans différents quartiers et ainsi conçue :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

—
Liberté, Égalité, Fraternité.
—

MORT AUX VOLEURS.

Tout individu pris en flagrant délit de vol sera immédiatement fusillé.

4° Un grand nombre d'arrêtés concernant la police de la ville.

Enfin, les pièces suivantes :

Paris, 19 mars 1871.

Citoyens,

La journée du 18 mars, que l'on cherche par raison et intérêt à travestir d'une manière odieuse, sera appelée, dans l'histoire, la journée de la Justice du Peuple.

Le gouvernement déchu, toujours maladroit, a voulu provoquer un conflit, sans s'être rendu compte de son impopularité ni de la fraternité des différentes armes.

L'armée entière, commandée pour être fratricide, a répondu à cet ordre par le cri de : Vive la République ! Vive la garde nationale !

Seuls, deux hommes qui s'étaient depuis six mois rendus impopulaires par des actes que nous qualifions dès aujourd'hui d'iniques, ont été frappés par la justice du peuple.

Le Comité de la fédération de la garde nationale déclare protester dès maintenant contre toute calomnie qui tendrait à insinuer que ces exécutions se sont faites par ses ordres.

—

Aujourd'hui 20, tous les ministères sont constitués ; la préfecture de police fonctionne ; toutes les administrations reprennent leurs habitudes, et nous invitons tous les citoyens au calme et à la confiance.

—

L'histoire impartiale constatera que la révolution du 18 mars est une nouvelle étape importante dans la marche du progrès.

Les prolétaires de la capitale, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que

l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en mains la direction des affaires politiques.

Ils ont usé du pouvoir que le peuple a remis entre leurs mains avec une modération et une sagesse qu'on ne saurait trop louer.

Ils sont restés calmes devant les provocations des ennemis de la République, et prudents en présence de l'étranger.

Ils ont fait preuve du plus grand désintéressement et de l'abnégation la plus absolue. A peine arrivés au pouvoir, ils ont eu hâte de convoquer dans ses comices le peuple de Paris, afin qu'il nomme immédiatement une municipalité communale dans les mains de laquelle ils abdiqueront leur autorité d'un jour.

Il n'est pas d'exemple dans l'histoire d'un gouvernement provisoire qui se soit plus empressé de déposer son mandat dans les mains des élus du suffrage universel.

En présence de cette conduite si désintéressée, si honnête et si démocratique, on se demande avec étonnement comment il peut se trouver une presse assez injuste, malhonnête et éhontée pour déverser la calomnie, l'injure et l'outrage sur des citoyens respectables, dont les actes ne méritent jusqu'à ce jour qu'éloge et admiration.

Les amis de l'humanité, les défenseurs du droit, victorieux ou vaincus, seront donc toujours les victimes du mensonge et de la calomnie ?

Les travailleurs, ceux qui produisent tout et qui ne jouissent de rien, ceux qui souffrent de la misère au milieu des produits accumulés, fruit de leur labeur et de leurs sueurs, devront-ils donc sans cesse être en butte à l'outrage ?

Ne leur sera-t-il jamais permis de travailler à leur

émancipation sans soulever contre eux un concert de malédictions?

La bourgeoisie, leur aînée, qui a accompli son émancipation il y a plus de trois quarts de siècle, qui les a précédés dans la voie de la révolution, ne comprend-elle pas aujourd'hui que le tour de l'émancipation du prolétariat est arrivé?

Les désastres et les calamités publiques dans lesquels son incapacité politique et sa décrépitude morale et intellectuelle ont plongé la France devraient pourtant lui prouver qu'elle a fini son temps, qu'elle a accompli la tâche qui lui avait été imposée en 89, et qu'elle doit sinon céder la place aux travailleurs, au moins les laisser arriver à leur tour à l'émancipation sociale.

En présence des catastrophes actuelles, il n'est pas trop du concours de tous pour nous sauver.

Pourquoi donc persiste-t-elle avec un aveuglement fatal et une persistance inouïe à refuser au prolétariat sa part légitime d'émancipation?

Pourquoi lui conteste-t-elle sans cesse le droit commun; pourquoi s'oppose-t-elle de toutes ses forces et par tous les moyens au libre développement des travailleurs?

Pourquoi met-elle sans cesse en péril toutes les conquêtes de l'esprit humain accomplies par la grande révolution française?

Si depuis le 4 septembre dernier la classe gouvernante avait laissé un libre cours aux aspirations et aux besoins du peuple; si elle avait accordé franchement aux travailleurs le droit commun, l'exercice de toutes les libertés, si elle leur avait permis de développer toutes leurs facultés, d'exercer tous leurs droits et de satisfaire leurs besoins; si elle n'avait

pas préféré la ruine de la patrie au triomphe certain de la République en Europe, nous n'en serions pas où nous en sommes et nos désastres eussent été évités.

Le prolétariat, en face de la menace permanente de ses droits, de la négation absolue de toutes ses légitimes aspirations, de la ruine de la patrie et de toutes ses espérances, a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir.

C'est pourquoi il a répondu par la révolution aux provocations insensées et criminelles d'un gouvernement aveugle et coupable, qui n'a pas craint de déchaîner la guerre civile en présence de l'invasion et de l'occupation étrangères.

L'armée, que le pouvoir espérait faire marcher contre le peuple, a refusé de tourner ses armes contre lui, elle lui a tendu une main fraternelle et s'est jointe à ses frères.

Que les quelques gouttes de sang versé, toujours regrettables, retombent sur la tête des provocateurs de la guerre civile et des ennemis du peuple, qui, depuis près d'un demi-siècle, ont été les auteurs de toutes nos luttes intestines et de toutes nos ruines nationales.

Le cours du progrès, un instant interrompu, reprendra sa marche, et le prolétariat accomplira, malgré tout, son émancipation !

PARIS EST DANS LE DROIT.

..... L'Assemblée, par son vote de défiance et de haine contre Paris, où elle a refusé de venir siéger, l'Assemblée de Bordeaux et de Versailles a méconnu les services rendus

par Paris et l'esprit si généreux et si dévoué de sa population. Elle n'est plus digne de siéger dans la capitale.

Par l'esprit profondément réactionnaire dont elle a fait preuve, par son étroitesse de vues, son caractère exclusif et rural, par l'intolérance dont elle s'est rendue coupable envers les plus illustres et les plus dévoués citoyens, cette Assemblée provinciale a prouvé qu'elle n'était pas à la hauteur des événements actuels, et qu'elle était incapable de prendre et de faire exécuter les résolutions énergiques indispensables au salut de la patrie.

Il n'y a qu'une Assemblée librement élue, en dehors de toute pression étrangère et de toute influence officielle réactionnaire, et siégeant à Paris, à qui la France entière puisse reconnaître le caractère de souveraineté nationale et déléguer le pouvoir législatif ou constituant.

Hors de l'indépendance et de la liberté des élections, et en dehors de Paris, il ne peut exister que des faux-semblants de représentation nationale et d'Assemblée souveraine.

Que l'Assemblée actuelle se hâte donc d'achever la triste besogne qui lui a été confiée : celle de résoudre la question de la paix ou de la guerre, et qu'elle disparaisse au plus vite. Elle n'a reçu qu'un mandat limité et ne peut, sans violer la souveraineté du peuple, s'octroyer le pouvoir constituant et le droit d'élaborer les lois organiques.

C'est à Paris qu'incombe le devoir de faire respecter la souveraineté du peuple et d'exiger qu'il ne soit point porté atteinte à ses droits.

Paris ne peut se séparer de la province, ni souffrir qu'on la détache de lui.

Paris a été, est encore et doit rester définitivement la

capitale de la France, la tête et le cœur de la République démocratique, une et indivisible.

Il a donc le droit incontestable de procéder aux élections d'un Conseil municipal, de s'administrer lui-même, ainsi que cela convient à toute cité démocratique, et de veiller à la liberté et au repos publics à l'aide de la garde nationale, composée de tous les citoyens élisant directement leurs chefs par le suffrage universel.

Nous venons d'entendre le langage de la révolution. Il importe, pour bien apprécier, de connaître également le langage des *hommes d'ordre*.

On lit dans le *Journal officiel* de Versailles, à la date du 19 mars :

..... On se demande avec une douloureuse stupeur quel peut être le but de ce coupable attentat ; des malveillants n'ont pas craint de répandre le bruit que le gouvernement préparait un coup d'Etat, que plusieurs républicains étaient arrêtés. Ce sont d'odieuses calomnies. Le gouvernement, issu d'une assemblée nommée par le suffrage universel, a plusieurs fois déclaré qu'il voulait fonder la République. Ceux qui veulent la renverser sont les hommes de désordre, les assassins qui ne craignent pas de semer l'épouvante et la mort dans une cité qui ne peut se sauver que par le calme, le respect des lois. Ces hommes ne peuvent être que les stipendiés de l'ennemi ou du despotisme. Leurs crimes, nous l'espérons, soulèveront la juste indignation de la population de Paris, qui sera debout pour leur infliger les châtimens qu'ils méritent.

Gardes nationaux de Paris !

Un Comité prenant le nom de Comité central, après s'être emparé d'un certain nombre de canons, a couvert Paris de barricades, et a pris possession pendant la nuit du ministère de la justice. Il a tiré sur les défenseurs de l'ordre, il a fait des prisonniers. Il a assassiné de sang-froid le général Clément Thomas et un général de l'armée française, le général Lecomte.

Quels sont les membres de ce Comité ? Personne à Paris ne les connaît. Leurs noms sont nouveaux pour tout le monde ; nul ne saurait même dire à quel parti ils appartiennent. Sont-ils communistes, bonapartistes ou Prussiens ? Sont-ils les agents d'une triple coalition ? Quels qu'ils soient, ce sont les ennemis de Paris qu'ils livrent au pillage, de la France qu'ils livrent aux Prussiens, de la République qu'ils livreront au despotisme. Les crimes abominables de ces hommes ôtent toute excuse à ceux qui oseraient ou les suivre, ou les subir.

Voulez-vous prendre la responsabilité de leurs assassinats et des ruines qu'ils vont accumuler ? Alors demeurez chez vous ! Mais si vous avez souci de l'honneur et de vos intérêts les plus sacrés, ralliez-vous au gouvernement de la République et à l'Assemblée nationale.

Paris, le 19 mars 1871.

Les ministres présents à Paris :

Dufaure, Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon,
amiral Pothuau, général Le Flô.

Le même jour Thiers expédiait la circulaire suivante dans les départements :

Le gouvernement tout entier est réuni à Versailles. L'Assemblée s'y réunit également.

L'armée au nombre de 40,000 hommes s'y est concentrée en bon ordre sous le commandement du général Vinoy. Toutes les autorités, tous les chefs de l'armée y sont arrivés. Les autorités civiles et militaires n'exécuteront d'autres ordres que ceux du gouvernement légal résidant à Versailles, sous peine d'être considérées comme en état de forfaiture.

Les membres de l'Assemblée nationale sont invités à accélérer leur retour pour être présents à la séance du 20 mars.

La présente dépêche sera livrée à la connaissance du public.

A. THIERS.

Tous les employés de l'administration parisienne recevaient une note ainsi conçue :

D'après l'ordre du chef du pouvoir exécutif, vous êtes invité à vous rendre à Versailles pour vous mettre à la disposition du gouvernement.

Par ordre du gouvernement, aucun objet de correspondance *originnaire de Paris* ne doit être acheminé ou distribué.

Tous les objets *de cette origine* qui parviendraient dans votre service en dépêches closes de Paris ou autrement devront être invariablement réexpédiés sur Versailles.

De son côté, le 21, l'Assemblée adoptait à l'una-

nimité la proclamation suivante, grosse de massacres futurs :

L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU PEUPLE ET A L'ARMÉE.

Citoyens et soldats,

Le plus grand attentat qui se puisse commettre chez un peuple qui veut être libre, une révolte ouverte contre la souveraineté nationale, ajoute en ce moment comme un nouveau désastre à tous les maux de la Patrie. Des criminels, des insensés, au lendemain de nos revers, quand l'étranger s'éloignait à peine de nos champs ravagés, n'ont pas craint de porter dans ce Paris, qu'ils prétendent honorer et défendre, plus que le désordre et la ruine : le déshonneur ! Ils l'ont taché d'un sang qui soulève contre eux la conscience humaine, en même temps qu'il leur interdit de prononcer ce noble mot de *République*, qui n'a de sens qu'avec l'inviolable respect du droit et de la liberté.

Déjà, nous le savons, la France entière repousse avec indignation cette entreprise odieuse. Ne craignez pas de nous ces faiblesses morales qui aggraveraient le mal en pactisant avec les coupables. Nous vous conserverons intact le dépôt que vous nous avez commis pour sauver, organiser et constituer le pays ; ce grand et tutélaire principe de la souveraineté nationale, nous le tenons de vos libres suffrages, les plus libres qui furent jamais.

Nous sommes vos représentants et vos seuls mandataires ; c'est par nous, c'est en votre nom que la moindre parcelle de notre sol doit être gouvernée, à plus forte raison cette cité héroïque, le cœur de notre France, qui n'est pas faite

pour se laisser longtemps surprendre par une minorité factieuse.

Citoyens et soldats, il s'agit du premier de vos droits ; c'est à vous de le maintenir. Pour faire appel à vos courages, pour réclamer de vous une énergique assistance, vos représentants sont unanimes ; tous, à l'envi, sans dissidence, nous vous adjurons de vous serrer étroitement autour de cette Assemblée, votre œuvre, votre image, votre unique salut.

« — *C'est le parti du brigandage,* » s'écriait Trochu à l'Assemblée nationale.

« — *J'aime mieux avoir été vaincu par les scélérats, que de ne pas les avoir combattus,* » ajoutait Thiers.

« — *Combattons sans trêve et sans merci cette tourbe impure composée des éléments les plus détestables,* » vociférait Jules Favre,

« — *Oui, oui, appelons, s'il le faut, la province et marchons sur Paris, il faut qu'on en finisse,* » criait Saisset, en manière d'approbation.

Voilà ce qu'on disait à Versailles. Pour Thiers et les siens, les Parisiens n'étaient que des esclaves révoltés, une *tourbe impure de scélérats et de brigands*, que toutes les forces de l'ordre devaient se préparer à écraser sans pitié. On pouvait déjà prévoir que toute tentative de concilia-

tion serait brutalement repoussée, et que le dénouement serait sanglant.

Les cinq cents journaux de l'ordre en Europe ne tinrent pas un langage moins violent. Il ne vint à l'idée de personne, dans ce monde, de rechercher si dans la révolution du 18 mars il n'y avait pas un fond de revendication légitime.

Des ouvriers avaient touché à l'arche sainte du pouvoir, ce privilège des exploiters des peuples, malheur à eux ! La mort et l'exécration pouvaient seules expier un pareil attentat. Quelques rares journaux républicains parlèrent de conciliation.

Ce n'était pas tout. Dans Paris même la révolution était contestée par l'élément bourgeois. Les quartiers du centre ne voulaient pas reconnaître le Comité central et se disposaient, en attendant mieux, à ne pas répondre à son appel au scrutin. Les journaux réactionnaires donnèrent un corps à cette hostilité en publiant la déclaration suivante :

DÉCLARATION DE LA PRESSE AUX ÉLECTEURS DE PARIS.

Attendu que la convocation des électeurs est un acte de souveraineté nationale ;

Que l'exercice de cette souveraineté n'appartient qu'aux pouvoirs émanés du suffrage universel ;

Que, par suite, le Comité qui s'est installé à l'Hôtel-de-Ville n'a ni droit ni qualité pour faire cette convocation ;

Les représentants des journaux soussignés considèrent la convocation affichée pour le 22 mars comme nulle et non avenue, et engagent les électeurs à n'en pas tenir compte.

Ont adhéré :

Le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, l'*Electeur libre*, le *Petit Moniteur*, la *Vérité*, le *Figaro*, le *Gaulois*, la *Petite Presse*, le *Petit Journal*, le *Paris-Journal*, le *Petit National*, la *Presse*, la *France*, la *Liberté*, le *Pays*, le *National*, l'*Univers*, la *Cloche*, la *Patrie*, le *Français*, la *Gazette de France*, l'*Union*, le *Bien Public*, l'*Opinion Nationale*, l'*Avenir Libéral*, le *Journal des Villes et des Campagnes*, le *Journal de Paris*, le *Moniteur Universel*, la *France Nouvelle*, le *Monde*, le *Temps*, le *Soir*, l'*Ami de la France*, le *Messenger de Paris* et le *Peuple Français*.

L'*Avenir national* adhéra à cette déclaration.

Quand il s'agit de combattre le socialisme, les républicains bourgeois et les cléricaux font bon ménage. On remarquera dans cette liste que la *Vérité* et l'*Avenir national* par exemple, n'ont pas craint de se trouver à côté de l'*Univers*, du *Pays*, du *Figaro* et *tutti quanti*.

Le *Journal officiel* de Paris répondit dans ces termes à ces journaux qui, pour la plupart, hardis seulement contre le peuple, n'avaient pas trouvé un mot de protestation contre les turpitudes de l'Empire :

La presse réactionnaire a recours aux mensonges et à la calomnie, pour jeter la déconsidération sur les patriotes qui ont fait triompher les droits du peuple.

Nous ne pouvons pas attenter à la liberté de la presse ; seulement le gouvernement de Versailles ayant suspendu le cours ordinaire des tribunaux, nous prévenons les écrivains de mauvaise foi, auxquels seraient applicables en temps ordinaire, les lois de droit commun sur la calomnie et l'outrage, qu'ils seront immédiatement déférés au Comité central de la garde nationale.

Dans ces circonstances, les maires et adjoints de Paris et quelques députés de la Seine se réunirent pour aviser à la mairie de la Banque, 2^e arrondissement. La majorité de cette réunion ne voulait pas reconnaître le mouvement ; la minorité soutenait l'opinion contraire et voulait que l'on se mît en relation avec le Comité central. Elle ajoutait que l'agresseur était le gouvernement et que le Comité central représentait, après tout, *la défense triomphante du peuple attaqué par la réaction.*

Cette minorité, composée de Millière, Lockroy, Poirier, Jaclard, Malon, etc., fut l'objet de vives attaques. On se demanda comment des hommes de la jeune révolution pouvaient hésiter à se rallier au 18 mars. Ils répondirent que s'ils étaient

avec la révolution, ils ne pouvaient s'empêcher de voir l'imminence d'un conflit entre Paris et Versailles, où Paris serait vaincu, parce que à Versailles trop faible il resterait toujours le recours aux Prussiens. Et ceux-ci, ne trouvant pas le Comité central assez solvable pour le paiement des cinq milliards, se seraient empressés d'intervenir. — Nous croyons devoir tout faire, disaient-ils, pour éviter ce conflit, en sauvegardant bien entendu la révolution que le peuple venait d'accomplir ; quand nous jugerons la conciliation impossible, nous combattons pour Paris. — C'est ainsi qu'ils agirent du reste, et l'avenir ne devait que trop justifier leurs craintes.

Finalement, la réunion municipale s'accorda à blâmer le gouvernement et à faire une double démarche de conciliation ; l'une auprès du gouvernement, et l'autre auprès du Comité. Tirard, Desmarest, Vautrain et Dubail allèrent donc à la mairie du premier arrondissement où se tenait encore Jules Ferry, qui ne put rien leur dire. Ils se transportèrent de là au ministère des affaires étrangères où était l'avocat Hendlé, secrétaire de Jules Favre. Celui-ci demanda d'abord aux délégués si le meurtre de Clément Thomas et de

Lecomte était un fait certain. A la réponse affirmative qui lui fut faite il répliqua :

« Aucune concession ne peut être faite à l'émeute, nous ne pactisons pas avec les assassins. »

Et ce fut tout de ce côté.

Ne serait-ce pas risible, si c'était moins triste, de voir ces hommes du 4 septembre que quelques milliers d'hommes affolés portèrent à l'Hôtel-de-Ville dans un moment de surprise, nommer *émeute* une révolution de Paris et se refuser à tous pourparlers avec elle? Une telle prétention affichée dans cette France, dans ce Paris si bouleversés par les révolutions depuis 80 ans, serait le comble de l'outrecuidance, si elle n'était pas l'un des prétextes que l'on met en avant pour avoir occasion d'écraser dans le sang et sous les ruines les revendications populaires.

Pendant ce temps, six membres de la minorité : Millière, Malon, Tolain, Clémenceau, Villeneuve et Poirier allaient à l'Hôtel-de-Ville auprès du Comité central. Les délégués exposèrent au Comité que la révolution devait conserver son caractère municipal, que dans l'état où était la France, elle ne pouvait à aucun titre être politique et entraîner la dissolution de l'Assemblée; que le meilleur moyen de dénouer la situation sans inter-

vention prussienne, sans guerre civile, tout en consacrant l'avènement de la révolution municipale, était de remettre l'Hôtel-de-Ville et le pouvoir administratif entre les mains des municipalités élues de Paris, qui à leur tour s'engageraient à faire l'impossible pour que les élections communales se fissent. Comme garantie, le Comité central conserverait la direction de la garde nationale et serait chargé du maintien de l'ordre dans Paris; la préfecture de police étant et devant demeurer révolutionnairement abolie.

Varlin, qui présidait la séance du Comité, répondit que la situation révolutionnaire était peut-être moins tendue qu'on ne se l'imaginait; que d'ailleurs s'il survenait des malheurs, toute la responsabilité en devait incomber aux agresseurs et non à la garde nationale qui n'avait fait que se défendre; que cependant le Comité ne fuyait pas la conciliation; il voulait seulement assurer la révolution communale. Sur ce terrain on s'entendit vite, et trois délégués du Comité : Varlin, Jourde et Moreau, vinrent à la mairie de la Banque pour s'entendre définitivement avec les maires.

La réunion trouva que ses délégués s'étaient trop avancés; on discuta péniblement pendant six grandes heures, dans la nuit du 19 au 20, et

l'on finit cependant par tomber d'accord sur les bases posées à l'Hôtel-de-Ville entre les délégués des maires et le Comité.

Bonvalet, A. Murat et Denisot furent désignés pour aller prendre possession de l'Hôtel-de-Ville dans la matinée du 20 mars. Lorsqu'ils se présentèrent, les membres du Comité central déclarèrent ne pas pouvoir reconnaître l'engagement consenti par leurs délégués, parce qu'il désarmait la révolution du 18 mars. Le Comité central avait raison. L'attitude des maires était pourtant très-loyale alors ; mais ils comptaient à tort sur la possibilité de traiter avec l'Assemblée.

Cependant les pourparlers ne furent pas entièrement rompus. Dans la séance de l'Assemblée nationale du 23 mars, les députés de l'extrême gauche réclamèrent énergiquement des élections municipales pour Paris. Lockroy, Millière, Tolain et Clémenceau insistèrent particulièrement. L'Assemblée répondit par des insultes à l'adresse de Paris : l'atroce réquisitoire de Jules Favre contre les ouvriers parisiens l'avait rendue folle de haine. Devant ce désolant spectacle, Clémenceau s'écriait : « Vous porterez donc la responsabilité de ce qui va arriver ! » Et Floquet ne pouvait s'em-

pêcher de dire tout haut : « *Ces hommes sont fous !* »

De plus en plus, deux forces s'affirmaient en face l'une de l'autre dans Paris. Plus de 30,000 réactionnaires étaient sous les armes, occupant le 2^e, le 8^e, le 6^e et une partie des 7^e, 5^e, 7^e, 9^e et 10^e arrondissements. Un conflit était à craindre. Les maires tentèrent un autre moyen de l'éviter. On formula un programme de transaction. Provisoirement, Dorian serait maire de Paris, Langlois général de la garde nationale, Edmond Adam préfet de police; Vinoy et Picard seraient mis de côté. Une loi serait présentée à l'Assemblée de Versailles, autorisant des élections municipales à Paris et l'élection d'un général en chef pour la garde nationale.

Cette proposition était mort-née. Elle émanait de la majorité de la réunion municipale et indiquait chez ses auteurs une ignorance complète de la situation.

Les maires nommèrent, en désespoir de cause, Saisset général provisoire de la garde nationale. C'était encore plus maladroit. Par cette nomination ils donnaient un chef militaire à la réaction

dans Paris et se rangaient eux-mêmes parmi les réactionnaires.

C'est alors que se séparèrent d'eux avec éclat L. Melliet (adjoint au 13^e), Malon (adjoint au 17^e) et Dereure (adjoint au 18^e), qui déclarèrent par proclamation dans leurs arrondissements respectifs, se rallier au mouvement communal. En effet, Versailles avait montré sa résolution obstinée de ne rien concéder à Paris, et continuer de faire de la conciliation ne pouvait plus être que faire, avec intention ou non, le jeu des gens de l'Assemblée ou de la réaction.

L'amiral Saissét accepta sa nomination, après l'avoir fait ratifier par le gouvernement. Il établit son quartier général au Grand-Hôtel, et les gardes nationaux de l'ordre se rangèrent avec empressement sous son commandement.

Dans une proclamation aux habitants de Paris, Saissét garantit au nom de l'Assemblée nationale : 1^o le maintien de la République ; 2^o les franchises municipales et des élections à bref délai ; 3^o l'élection du général de la garde nationale ; 4^o des modifications à la loi sur les échéances ; 5^o un projet de loi sur les loyers favorable aux locataires jusques et y compris les loyers de 1,200 francs.

Les fédérés sachant bien que l'Assemblée n'avait

que des insultes à octroyer aux Parisiens, déchirèrent cette affiche qu'ils appelèrent *une tentative de duperie*. En effet, l'Assemblée nationale n'avait rien accordé et les promesses de Saisset étaient mensongères.

Les maires tentèrent un effort désespéré. Ils envoyèrent à la séance de l'Assemblée treize députés qui se présentèrent ceints de l'écharpe municipale. Cette démarche n'eut d'autre résultat que de leur faire essuyer les insultes de la majorité monarchique et d'exaspérer d'autant plus les Parisiens. Un témoin oculaire fait en ces termes le récit de la réception faite aux 13 maires par l'Assemblée de Versailles :

« 23 mars, 6 h. et demie du soir.

» Je quitte le palais de l'Assemblée sous le coup de la plus douloureuse émotion. La séance vient de se terminer par une de ces épouvantables tempêtes parlementaires dont les seules annales de la Convention nous ont légué le souvenir. Mais, du moins, quand on relit ces sombres pages de la fin du siècle dernier, le dénouement console toujours des tristesses tragiques du drame : la patrie, la République sortent plus grandes de ces

crises, et le débat le plus tourmenté enfante quelque héroïque résolution.

» Vous ne trouverez rien de pareil au bas de mon récit.

» Les deux premières tribunes de droite de la première galerie s'ouvrent, les spectateurs qui les remplissaient se lèvent et sortent, et treize maires de Paris, l'écharpe tricolore en sautoir, apparaissent.

» Aussitôt éclatent sur tous les bancs de la gauche des applaudissements frénétiques et des cris répétés de « Vive la République ! » Quelques-uns ajoutent : « Vive la France ! » *Alors, sur quelques bancs de la droite, ce n'est plus de la colère, c'est de la fureur, du délire ! On crie à l'attentat ! On montre les poings aux maires.* Bon nombre de députés s'élancent vers la tribune, où se démente encore le malencontreux Baze, lui montrent le poing, montrent le poing au président. Le tumulte est effroyable, indescriptible.

» D'épuisement, sans doute, le bruit diminue. L'extrême droite se couvre et commence à gagner la porte. Le président, qui a vainement sonné la cloche d'alarme pendant toute cette tempête, se couvre et déclare la séance levée, l'ordre du jour étant épuisé. L'agitation est à son comble dans

les tribunes qui s'évacuent lentement. Ces pauvres maires restent là debout, la contenance embarrassée, la figure désolée. Arnaud (de l'Ariège) vient les rejoindre et ils partent les derniers.

» A la sortie, je vois des femmes du meilleur monde, de l'esprit le plus distingué, du plus grand cœur, qui pleurent sur le spectacle auquel elles viennent d'assister. Comme je les comprends ! N'est-ce pas avec toutes nos larmes qu'il faudrait écrire la lugubre page d'histoire que nous faisons depuis quelques mois ! »

C'est ainsi que les gens de Versailles comprenaient et voulaient la conciliation.

Dans l'intervalle était survenu un grave événement.

Le 21 un appel fut adressé aux *hommes d'ordre*, et quelques rassemblements eurent lieu. On se donna rendez-vous pour le lendemain. En conséquence, le 22, une véritable manifestation contre-révolutionnaire tenta de s'organiser. On trouvera l'exposé des faits dans le rapport suivant, rédigé après enquête par ordre du Comité central, et publié dans le *Journal officiel* de Paris :

Le Comité central a ordonné une enquête sur les événements qui se sont passés place Vendôme, dans la journée du 22. Le Comité n'a pas voulu publier un récit immédiat, qui aurait pu être accusé de parti pris. Voici les faits, tels qu'ils résultent des témoignages produits dans l'enquête.

A une heure et demie, la manifestation, qui se massait depuis midi sur la place du Nouvel-Opéra, s'est engagée dans la rue de la Paix. Dans les premiers rangs, un groupe très-exalté, parmi lesquels les gardes nationaux affirment avoir reconnu MM. de Hèckeeren, de Coëtlogon et H. de Pène, anciens familiers de l'Empire, agitait violemment un drapeau sans inscription. Arrivée à la hauteur de la rue Neuve-Saint-Augustin, la manifestation a entouré, désarmé et maltraité deux gardes nationaux détachés en sentinelles avancées. Ces citoyens n'ont dû leur salut qu'à la retraite, et sans fusils, les vêtements déchirés, ils se sont réfugiés sur la place Vendôme. Aussitôt les gardes nationaux, saisissant leurs armes, se sont portés immédiatement, en ordre de bataille, jusqu'à la hauteur de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

La première ligne avait reçu l'ordre de lever la crosse en l'air si elle était rompue, et de se replier derrière la troisième; de même pour la seconde; la troisième devait croiser la baïonnette; mais recommandation expresse était faite de ne pas tirer.

Le premier rang de la foule, qui comptait environ 800 à 1,000 personnes, se trouve bientôt face à face avec les gardes nationaux. Le caractère de la manifestation se dessine dès lors nettement. On crie : *A bas les assassins ! A bas le Comité !* Les gardes nationaux sont l'objet des plus grossières insultes. On les appelle : *Assassins ! lâches ! brigands !*

Des furieux saisissent les fusils des gardes nationaux. On arrache le sabre d'un officier. Les cris redoublent ; on a affaire non à une manifestation, mais à une véritable émeute. En effet, un coup de revolver vient atteindre à la cuisse le citoyen Maljournal, lieutenant d'état-major de la place, membre du Comité central. Le général Bergeret, commandant la place, accouru au premier rang dès le début, fait sommer les émeutiers de se retirer. Pendant près de cinq minutes on entend le roulement du tambour. Dix sommations sont faites. On n'y répond que par des cris et des injures. Deux gardes nationaux tombent grièvement blessés. Cependant leurs camarades hésitent et tirent en l'air. Les émeutiers s'efforcent de rompre les lignes et de les désarmer. Des coups de feu retentissent, et l'émeute est subitement dispersée. Le général Bergeret fait immédiatement cesser le feu. Les officiers se précipitent, joignant leurs efforts à ceux du général. Cependant quelques coups de fusil se font entendre encore dans l'intérieur de la place ; il n'est que trop vrai que des maisons on a tiré sur les gardes nationaux. Deux d'entre eux ont été tués : les citoyens Wahlin et François, appartenant au 7^e et au 215^e bataillon ; huit ont été blessés : ce sont les citoyens Maljournal, Cochet, Miche, Ancelot, Legat, Reyer, Train, Laborde.

Le premier des morts, porté à l'ambulance du Crédit mobilier, est le vicomte de Molinet, atteint à la tête et par derrière, au premier rang de l'émeute. Il est tombé au coin de la rue de la Paix et de la rue Neuve-des-Petits-Champs, la face contre terre, du côté de la place Vendôme. Il est de toute évidence que le vicomte de Molinet a été frappé par les émeutiers ; car s'il eût été atteint en fuyant,

le corps serait tombé dans la direction du nouvel Opéra. On a trouvé sur le corps un poignard fixé à la ceinture par une chaînette.

Un grand nombre de revolvers et de cannes à épée ont été ramassés dans la rue de la Paix et portés à l'état-major de la place.

Le docteur Ramlow, ancien chirurgien-major du camp de Toulouse, domicilié, 32, rue de la Victoire, et un certain nombre de médecins accourus, ont donné leurs soins aux blessés et signé les procès-verbaux.

Les valeurs trouvées sur les émeutiers ont été placées sous enveloppes scellées, et déposées à l'état-major de la place.

C'est grâce au sang-froid et à la fermeté du général Bergeret, qui a su contenir la juste indignation des gardes nationaux, que de plus grands accidents ont pu être évités.

Le général américain Shéridan, qui d'une croisée de la rue de la Paix a suivi les événements, a attesté que des coups de feu ont été tirés par les hommes de la manifestation.

En supposant même le récit du Comité central exagéré, il reste acquis à l'histoire que les *hommes d'ordre* avaient attaqué la place Vendôme à main armée. Dans Paris l'impression fut nulle, et n'eut d'autre résultat que de confiner les réactionnaires dans leurs quartiers.

Cette collision n'interrompt pas les pourparlers entre l'Hôtel-de-Ville et la réunion municipale.

Mais la révolution gagnait toujours du terrain. Le 23, les fédérés occupaient sans coup férir la mairie du 1^{er} arrondissement. Deux délégués du Comité central, Varlin et Jourde, s'étaient présentés à la Banque, qui leur avait avancé un million. Le gouverneur de la Banque, Rouland, avait dit aux délégués du Comité : « Nous vous attendions. A chaque changement de gouvernement nous avançons ainsi des fonds. Toujours le gouvernement chassé a emporté des fonds, et toujours le gouvernement nouveau, en manquant, nous en demande(1). » Cette circonstance permettait au Comité de faire la solde aux gardes nationaux fédérés et de subvenir aux besoins les plus immédiats des municipalités des faubourgs. Bientôt un nouvel arrangement fut conclu entre deux délégués du Comité, Ranvier et Arnold, d'un côté, et la réunion des maires de l'autre, par lequel les élections étaient fixées au 30 mars. Les maires espéraient encore que l'Assemblée légaliserait les élections, avant cette date, pour éviter la guerre civile.

Le Comité ne sanctionna pas cet arrangement. Il déclara que sa dignité l'empêchait de sous-

(1) Je tiens ce renseignement de Varlin, de la véracité duquel ne doutent pas ceux qui l'ont connu.

crir à un nouveau délai, et qu'il s'en tiendrait à la date du 26 mars récemment fixée. En même temps, il prenait des mesures militaires, nommait chefs militaires à l'intérieur, Brunel, Eudes et Duval. Les trois généraux populaires annonçaient par proclamation qu'ils ne permettraient pas qu'on troublât impunément l'ordre public. Lullier, le premier chef militaire du Comité, avait été arrêté à la suite de menaces insensées faites par lui au Comité central. Ce personnage, qui devait plus tard conspirer avec Versailles la chute de Paris, et dont les excentricités avaient déjà été remarquées au Comité des 20 arrondissements, avait commis une lourde faute en ne faisant pas, en même temps que les forts du sud, occuper le Mont-Valérien, ce qui était facile les premiers jours. Il se contenta, disent les membres du Comité central, d'une banale promesse à lui faite par le commandant du fort *de ne pas faire tirer sur le peuple*. En agissant ainsi, il laissait Paris découvert sur tout le nord-ouest, et la prise de Paris attaqué ne pouvait plus être qu'une affaire de temps; sous la protection du Mont-Valérien, l'ennemi pouvait élever tous les travaux d'attaque possibles et rendre intenable les remparts occidentaux. C'est du reste ce qui arriva.

Pendant ce temps, on lisait sur les murs de Paris les proclamations suivantes :

Paris, depuis le 18 mars, n'a d'autre gouvernement que celui du peuple : c'est le meilleur.

Jamais révolution ne s'est accomplie dans des conditions pareilles à celles où nous sommes.

Paris est devenu ville libre.

Sa puissante centralisation n'existe plus.

La monarchie est morte de cette constatation d'impuissance.

Dans cette ville libre, chacun a le droit de parler, sans prétendre influencer en quoi que ce soit sur les destinées de la France.

Or, Paris demande :

1° L'élection de la Mairie de Paris ;

2° L'élection des maires, adjoints et conseillers municipaux des vingt arrondissements de la ville de Paris ;

3° L'élection de tous les chefs de la garde nationale, depuis le premier jusqu'au dernier ;

4° Paris n'a nullement l'intention de se séparer de la France, loin de là ; il a souffert pour elle l'Empire, le gouvernement de la défense nationale, toutes ses trahisons et toutes ses lâchetés ; ce n'est pas à coup sûr pour l'abandonner aujourd'hui ; mais seulement pour lui dire, en qualité de sœur aînée : « Soutiens-toi toi-même comme je me suis soutenue, oppose-toi à l'oppression comme je m'y suis opposée. »

Le commandant délégué à l'ex-préfecture de police,

E. DUVAL.

Les délégués adjoints,

E. TEULIÈRE, Edouard ROULLIER, L. DUVIVIER,
CHARDON, VERGNAUD, MOUTON.

Citoyens,

La cause de nos divisions repose sur un malentendu. En adversaires loyaux, voulant le dissiper, nous exprimerons encore nos légitimes griefs.

Le gouvernement, suspect à la démocratie par sa composition même, avait néanmoins été accepté par nous, en nous réservant de veiller à ce qu'il ne trahît pas la République, après avoir trahi Paris.

Nous avons fait, sans coup férir, une révolution : c'était un devoir sacré ; en voici les preuves :

Que demandions-nous ?

Le maintien de la République comme gouvernement seul possible et indiscutable.

Le droit commun pour Paris, c'est-à-dire un conseil communal élu.

La suppression de la préfecture de police, que le préfet de Kératry avait lui-même réclamée.

La suppression de l'armée permanente et le droit pour vous, garde nationale, d'être seule à assurer l'ordre dans Paris.

Le droit de nommer tous nos chefs.

Enfin, la réorganisation de la garde nationale sur des bases qui donneraient des garanties au peuple.

Comment le gouvernement a-t-il répondu à cette revendication légitime ?

Il a rétabli l'état de siège tombé en désuétude, et donné le commandement à Vinoy, qui s'est installé la menace à la bouche.

Il a porté la main sur la liberté de la presse en supprimant six journaux.

Il a nommé au commandement de la garde nationale un général impopulaire, qui avait mission de l'assujettir à une discipline de fer et de la réorganiser sur les vieilles bases anti-démocratiques.

Il nous a mis la gendarmerie à la préfecture dans la personne du général Valentin, ex-colonel de gendarmes.

L'Assemblée même n'a pas craint de souffleter Paris, qui venait de prouver son héroïsme.

Nous gardions, jusqu'à notre réorganisation, des canons payés par nous et que nous avons soustraits aux Prussiens. On a tenté de s'en emparer par des entreprises nocturnes et les armes à la main.

On ne voulait rien accorder ; il fallait obtenir, et nous nous sommes levés pacifiquement, mais en masse.

On nous objecte aujourd'hui que l'Assemblée, saisie de peur, nous promet, pour un temps (non déterminé), l'élection communale et celle de nos chefs, et que, dès lors, notre résistance au pouvoir n'a plus à se prolonger.

La raison est mauvaise. Nous avons été trompés trop de fois pour ne l'être pas encore ; la main gauche, tout au moins, reprendrait ce qu'aurait donné la droite, et le peuple, encore une fois évincé, serait encore une fois de plus la victime du mensonge et de la trahison.

Voyez, en effet, ce que le gouvernement fait déjà !

Il vient de jeter à la Chambre, par la voix de Jules Favre, le plus épouvantable appel à la guerre civile, à la destruction de Paris par la province, et déverse sur nous les calomnies les plus odieuses.

Citoyens,

Notre cause est juste, notre cause est la vôtre ; joignez-vous donc à nous pour son triomphe. Ne prêtez pas l'oreille

aux conseils de quelques hommes soldés qui cherchent à semer la division dans nos rangs ; et, enfin, si vos convictions sont autres, venez donc protester par des bulletins blancs, comme c'est le devoir de tout bon citoyen.

Désserter les urnes n'est pas prouver qu'on a raison ; c'est, au contraire, user de subterfuge pour s'assimiler, comme voix d'abstentions, les défaillances des indifférents, des paresseux ou des citoyens sans foi politique.

Les hommes honnêtes répudient d'habitude de semblables compromissions.

Avant l'accomplissement de l'acte après lequel nous devons disparaître, nous avons voulu tenter cet appel à la raison et à la vérité.

Notre devoir est accompli.

Hôtel-de-Ville, 24 mars 1871.

(Suivent les signatures du Comité central.)

Le mouvement se généralisait toujours davantage, et la fermeté du Comité central finissait par avoir raison de tous les obstacles.

Ce Comité central, composé *d'inconnus*, comme les bourgeois le lui ont tant reproché, avait déployé une grande habileté politique dans ces jours tourmentés. Conciliant de forme, très-arrêté au fond, il profita de toutes les fautes de Versailles, et n'en commit pas une seule. Tandis qu'un frisson de guerre civile parcourait toutes les rues de Paris, et que vingt fois il tint à quelque chose

d'imperceptible que la guerre entre citoyens n'éclatât dans toute son horreur pour la plus grande gloire de Thiers, Favre et consorts ; le Comité central, *calme dans sa force*, selon son expression en parlant du peuple de Paris, délibérait à l'Hôtel-de-Ville avec une tranquillité et une sérénité parfaites. On voyait là des hommes sachant ce qu'ils voulaient, et décidés à tout tenter pour la réussite.

Ils avaient été singulièrement soutenus par le concours de la population ouvrière, qui, n'entrant pas dans les craintes trop politiques des révolutionnaires théoriques, ne voyait que le côté révolutionnaire de la situation et se jetait dans le mouvement sans en craindre les conséquences, avec une abnégation héroïque. Dans ces jours d'enthousiasme, il n'y eut pas un attentat contre les personnes, pas une rixe. Cet état d'ordre parfait sans police était tel, qu'un journal de la révolution, le *Vengeur*, pouvait s'écrier avec vérité :

« Quel changement ! quelle amélioration ! Plus de Bonaparte ! plus de Troppmann ! Pas un meurtre ! pas un vol ! Pas un corps à la morgue ! Pas une bourse au greffe ! La cour d'assises est vide comme le Louvre ! »

Du côté des Prussiens, l'horizon s'éclaircissait un peu. Les envahisseurs avaient déclaré qu'ils n'interviendraient pas, tant que le mouvement parisien ne compromettrait pas les intérêts de la paix. Le Comité central répondit qu'il n'avait pas qualité pour discuter les préliminaires de cette paix. On affichait dans Paris que la Commune était proclamée ou prête à l'être à Lyon, à Marseille, à St-Etienne, à Toulouse et à Limoges.

Ces nouvelles transportaient de joie les fédérés. « Quand toute la France s'y mettra, disait-on dans les groupes, les gens de Versailles seront bien forcés de reconnaître la légitimité de notre révolution. Il n'y aura plus de sang versé, et nous pourrons rentrer dans nos ateliers avec la conscience d'avoir travaillé à la régénération de la France. »

Ainsi parlaient ces obscurs héros de la révolution, qui avaient quitté l'atelier et la famille pour se faire les soldats du droit et de la justice. Ils ne savaient pas jusqu'où irait l'obstination d'un étroit et implacable vieillard, qui avait promis à la face du monde et s'était juré à lui-même de rétablir coûte que coûte l'ordre bourgeois dans Paris. Certes, si Thiers et les gens de Versailles avaient eu le moindre bon vouloir, les concilia-

teurs ne manquaient pas, et les bases d'entente non plus ; la population parisienne voulait la paix ; le Comité central ne demandait pas mieux que de ne pas pousser les choses à bout. Mais les agresseurs vaincus du 18 mars voulaient une revanche sanglante, et pour que Paris ne s'y méprît pas, ils ne contentèrent pas de lui refuser, à lui le victorieux, tout ce qu'il réclamait, ils usèrent de la tribune nationale pour accabler d'injures, d'insultes, de provocations insolentes, de calomnies indignes, l'héroïque et malheureuse population dont ils méditaient le massacre.

Si beaucoup de membres de l'*Internationale* avaient participé à la direction du mouvement, la grande Association en corps n'avait pas encore pris une attitude. Elle entra dans la révolution par la publication du manifeste suivant :

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS. —

CONSEIL FÉDÉRAL DES SECTIONS PARISIENNES.

CHAMBRE FÉDÉRALE DES SOCIÉTÉS OUVRIÈRES.

Travailleurs,

Une longue suite de revers, une catastrophe qui semble devoir entraîner la ruine complète de notre pays, tel est le bilan de la situation créée à la France par les gouvernements qui l'ont dominée.

Avons-nous perdu les qualités nécessaires pour nous relever de cet abaissement ? Sommes-nous dégénérés au point de subir avec résignation le despotisme hypocrite de ceux qui nous ont livrés à l'étranger, et de ne retrouver d'énergie que pour rendre notre ruine irrémédiable par la guerre civile ?

Les derniers événements ont démontré la force du peuple de Paris ; nous sommes convaincus qu'une entente fraternelle démontrera bientôt sa sagesse.

Le principe d'autorité est désormais impuissant pour rétablir l'ordre dans la rue, pour faire renaître le travail dans l'atelier, et cette impuissance est sa négation.

L'insolidarité des intérêts a créé la ruine générale, engendré la guerre sociale ; c'est à la liberté, à l'égalité, à la solidarité qu'il faut demander d'assurer l'ordre sur de nouvelles bases, de réorganiser le travail, qui est sa condition première.

Travailleurs,

La révolution communale affirme ces principes, elle écarte toute cause de conflit dans l'avenir. Hésitez-vous à lui donner votre sanction définitive ?

L'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement débattues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale.

Nous avons revendiqué l'émancipation des travailleurs, et la délégation communale en est la garantie, car elle doit fournir à chaque citoyen les moyens de défendre ses droits, de contrôler d'une manière efficace les actes de ses mandataires chargés de la gestion de ses intérêts, et de déterminer l'application progressive des réformes sociales.

L'autonomie de chaque commune enlève tout caractère oppressif à ses revendications et affirme la République dans sa plus haute expression.

Travailleurs,

Nous avons combattu, nous avons appris à souffrir pour, notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre de l'édifice social.

Qu'avons-nous demandé ?

L'organisation du crédit, de l'échange, de l'association, afin d'assurer au travailleur la valeur intégrale de son travail ;

L'instruction gratuite, laïque et intégrale ;

Le droit de réunion et d'association, la liberté absolue de la presse, celle du citoyen ;

L'organisation au point de vue municipal des services de police, de force armée, d'hygiène, de statistique, etc.

Nous avons été dupes de nos gouvernants, nous nous sommes laissé prendre à leur jeu, alors qu'ils caressaient et réprimaient tour à tour les factions dont l'antagonisme assurait leur existence.

Aujourd'hui le peuple de Paris est clairvoyant, il se refuse à ce rôle d'enfant dirigé par le précepteur, et dans les élections municipales, produit d'un mouvement dont il est lui-même l'auteur, il se rappellera que le principe qui préside à l'organisation d'un groupe, d'une association, est le même qui doit gouverner la société entière ; et comme il rejetterait tout administrateur, président imposé par un pouvoir en dehors de son sein, il repoussera tout maire,

tout préfet imposé par un gouvernement étranger à ses aspirations.

Il affirmera son droit supérieur au vote d'une Assemblée, de rester maître dans sa ville, et de constituer comme il lui convient sa représentation municipale sans prétendre l'imposer aux autres.

Dimanche 26 mars, nous en sommes convaincus, le peuple de Paris tiendra à honneur de voter pour la Commune.

*Les délégués présents à la séance de nuit du
23 mars 1871 :*

Conseil fédéral des sections parisiennes de l'Association internationale,

Aubry (fédération rouennaise), Boudet, Chaudesaigues, Coifé, V. Demay, A. Duchêne, Dupuis, Léo Frankel, H. Goullé, Laureau, Limousin, Martin Léon, Nostag, Ch. Rochat.

Chambre fédérale des Sociétés ouvrières,

Camélinat, Descamps, Évette, Galand, Haan, Hamet, Jance, J. Lallemand, Lazare Lévy, Pindy, Eugène Pottier, Rouveyroles, Spoetler, A. Theisz, Véry.

Chaque jour un nombre plus grand d'adversaires devenaient hésitants, et beaucoup d'hésitants se ralliaient. Saisset, après avoir inutilement transféré 16 mitrailleuses rue de la Banque, en était réduit à licencier ses *hommes d'ordre*.

Rien n'avait été si étrange que la division de Paris en deux camps.

Dans les quartiers occupés par les fédérés, on circulait librement, on était joyeux, et la joie est clémentine. Le cri de : *Vive la République* ou de *Vive la Commune* avait de francs et bruyants échos. L'idée révolutionnaire, vague d'abord, s'était fixée sur l'élection d'une *Commune* et sur une profonde réforme sociale. La fraternité des peuples n'était pas oubliée non plus. Souvent on entendait les bataillons faubouriens qui descendaient par les boulevards, allant faire leur garde à la place Vendôme ou à l'Hôtel-de-Ville, crier, pendant que la musique jouait la *Marseillaise* et que drapeaux et fanions rouges s'agitaient au vent : *Vive la République universelle !* Telles étaient les aspirations de ce peuple tant calomnié.

Dans les quartiers occupés par les bourgeois, il n'en était pas de même; on arrêtait tout ce qui avait un air de faubourg; dans les groupes on ne cessait de crier contre *les pillards, les brigands, les ivrognes de faubouriens, qu'on ramènera bientôt à la raison*. En trois jours, ces messieurs avaient fait 600 arrestations au moins (1).

(1) Le 23 mars, j'allais, ceint de mon écharpe d'adjoint, réclamer, à la mairie du 2^e arrondissement, un coiffeur de Batignolles arrêté sans rime ni raison parce qu'il allait faire des emplettes dans l'intérieur de la ville. Un jeune homme ganté, qui avait un fusil à deux coups et se distinguait par son zèle

Le 25 mars, l'attitude des *hommes d'ordre* massés sur la place de la Bourse fut tellement provocante, que les fédérés n'évitèrent un conflit qu'en consentant à défiler, la crosse en l'air, sur les boulevards intérieurs. C'était la dixième fois que le déchaînement de la guerre civile dans Paris, tant désirée, tant cherchée par Versailles, avait tenu à un fil.

Leur zèle avait fini par compromettre les maires, qui se trouvèrent transformés en représentants ostensibles de la réaction. Ceux-ci le virent et finirent par accepter les élections communales; c'était se rallier à la révolution du 18 mars. La situation était détendue, et les *hommes d'ordre* durent momentanément disparaître.

Le 26 mars, 230,000 électeurs ralliés à l'idée communale allèrent au scrutin dans un calme admirable. Cette belle et imposante manifestation parisienne donna de l'espoir aux moins confiants. Vallès la célébra avec son étrange éloquence :

« Quelle journée! écrit-il dans le *Cri du Peuple*.
» Ce soleil tiède et clair qui dore la gueule des

d'arrestation, fit semblant de douter de mon identité. Je montrai ma carte de représentant du peuple : *Ah!* dit-il, *Malon de l'Internationale! leur temps passera, nous les retrouverons tous, et alors.....* Je le regardai, ses yeux étincelaient de haine.

canons, cette odeur de bouquets, le frisson des drapeaux! le murmure de cette Révolution qui passe tranquille et belle comme une rivière bleue, ces tressaillements, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces flambées d'espoirs, ces parfums d'honneur, il y a là de quoi griser d'orgueil et de joie l'armée victorieuse des républicains!

» O grand Paris!

» Lâchés que nous étions, nous parlions déjà de te quitter et de nous éloigner de tes faubourgs qu'on croyait morts!

» Pardon, patrie de l'honneur, cité du salut, bivouac de la Révolution!

» Quoi qu'il arrive, dussions-nous être de nouveau vaincus et mourir demain, notre génération est consolée! — Nous sommes payés de vingt ans de défaite et d'angoisses.

» Clairons, sonnez dans le vent, tambours, battez aux champs!

» Embrasse-moi, camarade, qui as, comme moi, les cheveux gris! Et toi, marmot, qui joues aux billes derrière la barricade, viens que je t'embrasse aussi!

» Le 18 mars te l'a sauvé belle, gamin! Tu pouvais, comme nous, grandir dans le brouillard,

patauger dans la boue, rouler dans le sang, crever de faim et crever de honte, avoir l'indicible douleur des déshonorés !

» C'est fini !

» Nous avons saigné et pleuré pour toi. Tu recueilleras notre héritage. Fils des désespérés, tu seras un homme libre. »

Hélas ! cette tiède atmosphère de printemps était chargée déjà d'épouvantables orages et les *filles des désespérés* auront bien des larmes de sang à verser encore !

Pendant que Paris votait, Thiers télégraphiait à toute la France :

..... La France, résolue et indignée, se serre autour du gouvernement et de l'Assemblée nationale, pour réprimer l'anarchie ; cette anarchie essaie toujours de dominer Paris.

Un accord, auquel le gouvernement est resté étranger, s'est établi entre la prétendue *Commune* et les maires pour en appeler aux élections ; elles se feront sans liberté et dès lors sans autorité morale.

Que le pays ne s'en préoccupe point et ait confiance ;
l'ordre sera rétabli à Paris comme ailleurs.

A. THIERS.

Oui, l'ordre bourgeois va malheureusement se rétablir encore une fois par le massacre dans Paris. Mais que de sang vont nous coûter les as-

pirations monarchiques, l'aveuglement, l'obstination, et la cruauté de cette Assemblée sanguinaire et de ce féroce vieillard!



III

LA COMMUNE



La proclamation de la Commune eut lieu le 28 mars avec une solennité réellement imposante.

Le *Journal officiel* de Paris fit de ce grand événement un récit dont le ton enthousiaste est en harmonie avec les sentiments du peuple, entraîné par ce grand spectacle :

Cette après-midi, vers trois heures, plus de soixante mille gardes nationaux étaient sous les armes, défilant fiers et dignes, avec un ordre admirable, dans les rues et sur les boulevards, et se dirigeant vers l'Hôtel-de-Ville, au son éclatant des fanfares et tambours, battant la marche. Les bataillons des faubourgs avaient un aspect martial, austère. On eût dit que les pavés tressaillaient sous leurs pas cadencés.

Leurs drapeaux étaient surmontés d'un bonnet phrygien, symbole d'indépendance et de liberté, et leurs baïonnettes avaient une frange rouge en souvenir du sang versé par le peuple pour son émancipation.

Dans les rangs marchaient, l'œil rayonnant et la lèvre joyeuse, des soldats de toutes armes, ligne, zouaves, marins et artilleurs.

Que ce premier défilé était imposant !

Place de l'Hôtel-de-Ville, le Comité central et les membres de la Commune sont réunis.

Une estrade est dressée devant la porte centrale. Au dessus, au milieu d'un faisceau de drapeaux, le buste de la République décoré d'une écharpe rouge.

Au fronton, flotte au vent le drapeau de la Commune, et devant l'estrade sont groupés ceux de tous les bataillons.

C'est là, à une grande table, que le Comité central est assis. Derrière lui, ceints d'une écharpe rouge, se tiennent les élus du peuple.

La place étincelle de baïonnettes : plus de 20,000 hommes s'y pressent en rangs serrés. Dans les rues adjacentes se développent en longues files des bataillons et les tourbillons d'une foule immense. Toute la garde nationale est là ; celle qui est de service est représentée par une compagnie.

Soudain, un profond silence se fait dans les masses humaines : le Comité central déclare son mandat expiré et remet ses pouvoirs à la Commune de Paris. Le citoyen Assi proclame le nom des membres, qui sont ensuite présentés au peuple.

A ce moment, l'âme des citoyens s'élève et s'emplit d'une

indicible émotion, puis une immense acclamation sort de toutes les poitrines : *Vive la Commune ! Vive la République !* Les musiques, les clairons et les tambours battent aux champs, les képis s'agitent au bout des baïonnettes, les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville regorgent de spectateurs, et sur les corniches extérieures sont assises des files de gardes nationaux et de citoyens qui mêlent leurs acclamations à celles du peuple qui est sur la place. Et le soleil répand ses chauds rayons sur ces vagues humaines et éclaire de sa lumière dorée cette solennité grandiose.

Tout à coup éclatent vers le quai les détonations de l'artillerie, qui ébranlent le sol et font vibrer longuement les vitres des fenêtres.

Les acclamations redoublent.

Le moment est saisissant. Chacun se reporte aux grandes journées héroïques de la première révolution, dont la cérémonie de ce jour est la vivante image ; on dirait que le souffle de nos pères anime et transporte tous ces hommes, subitement transformés.

La joie, l'espoir, le patriotisme se lisent sur tous les visages ; dans plusieurs groupes, on verse des larmes.

Le citoyen Ranvier s'avance. Il va prononcer une allocution, dire au peuple, comme suspendu à ses lèvres, le grand acte qui vient de s'accomplir. L'enthousiasme est indescriptible : jamais, depuis le commencement de ce siècle, on ne vit pareille exaltation patriotique, pareille ivresse dans le cœur du peuple.

Après le citoyen Ranvier, les citoyens Assi et Lavalette, dont les allocutions alternent avec les hymnes de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ*, que le peuple répète en chœur.

A cinq heures commence le défilé. En passant devant l'estrade qui masque le bas-relief d'Henri IV, les chefs de bataillons serrent la main des membres de la Commune. Cela dure plus de deux heures sans que l'animation se ralentisse un seul instant.

C'est en de semblables jours, — trop rapides, hélas ! qu'on peut mesurer, ô peuple ! et ta grandeur et ta force. Reste sur ton piédestal, souverain magnanime, antique sacrifié d'une inique organisation sociale.

Voici ton jour venu ; tes destinées vont changer, tu vas avoir ta place au soleil de la vie, et désormais il n'y aura plus rien au-dessus du citoyen qui demandera à son travail de chaque jour le pain de sa femme et de ses enfants.

Vive la Commune ! Vive la République !

Et cependant celui qui ne se laissait pas entièrement absorber par cette fête et dont la pensée s'étendait au delà des murs de Paris, éprouvait une inquiétude immense, une tristesse involontaire. Dans ce formidable combat que la réaction, ivre de haine, allait encore une fois livrer à la révolution, le peuple, cette fois enfin, allait-il être vainqueur ?

L'abstention systématique de la bourgeoisie dans cette fête était à remarquer. Ceux qui y vinrent, comme le dirent plus tard ses journaux, ne le firent que pour narguer, par leur attitude, l'enthousiasme des prolétaires.

Le Comité central semblait ne pas douter que la victoire ne fût définitive. Il fit placarder dans la soirée la proclamation suivante :

FÉDÉRATION DE LA GARDE NATIONALE.

Citoyens,

Aujourd'hui il nous a été donné d'assister au spectacle populaire le plus grandiose qui ait jamais frappé nos yeux, qui ait jamais ému nos âmes : Paris saluait, acclamait sa révolution. Paris ouvrait à une page blanche le livre de l'histoire et y inscrivait son nom puissant.

Deux cent mille hommes libres sont venus affirmer leur liberté et proclamer au bruit du canon l'institution nouvelle. Que les espions de Versailles, qui rôdent autour de nos murs, aillent dire à leurs maîtres quelles sont les vibrations qui sortent de la poitrine d'une population tout entière, comme elles emplissent la cité et franchissent les murailles ; que ces espions, glissés dans nos rangs, leur rapportent l'image de ce spectacle grandiose d'un peuple reprenant sa souveraineté, et, sublime ambitieux, le faisant en criant ces mots : Mourir pour la patrie !

Citoyens,

Nous venons de remettre en vos mains l'œuvre que vous nous avez chargés d'établir, et, à ce dernier moment de notre éphémère pouvoir, avant de rentrer définitivement dans les attributions du Comité de la garde nationale, attributions d'où les événements nous avaient fait sortir, nous voulons vous dire un mot de remerciement.

Aidés dans notre tâche par votre admirable patriotisme

et par votre sagesse, nous avons, sans violence, mais sans faiblesse, accompli les clauses de notre mandat. Entrés dans notre marche par la loyauté qui nous interdisait de faire acte de gouvernement, nous avons néanmoins pu, en nous appuyant sur vous, préparer en huit jours une révolution radicale. Nos actes vous sont connus, et c'est avec l'orgueil du devoir accompli que nous nous soumettons à votre jugement. Mais avant de passer nous-mêmes au tribunal de votre opinion, nous voulons dire que rien n'a été fait en bien que par vous ; nous voulons proclamer bien haut que, maître absolu et légitime, vous avez affirmé votre force surtout par votre générosité, et que, si vous avez réclamé et imposé les revendications, vous n'avez jamais usé de représailles.

La France, coupable de vingt années de faiblesse, a besoin de se régénérer des tyrannies et des molleses passées par une liberté calme et par un travail assidu. Votre liberté, les élus d'aujourd'hui la garantiront avec énergie, la consacreront à tout jamais. Le travail dépend de vous seuls ; les rédemptions sont personnelles. Groupez-vous donc avec confiance autour de votre Commune, facilitez ses travaux en vous prêtant aux réformes indispensables. Frères entre vous, laissez-vous guider par des frères ; marchez dans la voie de l'avenir avec fermeté, avec vaillance ; prêchez d'exemple en prouvant la valeur de la liberté, et vous arriverez sûrement au but prochain :

LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE.

Hôtel-de-Ville de Paris, le 28 mars 1871.

Les membres du Comité central.

La première séance de la Commune eut lieu

ce même jour 28 mars, à neuf heures du soir, sous la présidence de Ch. Beslay, doyen d'âge. Elle fut pénible. L'élément modéré, composé de quinze bourgeois dont Tirard était l'orateur, se heurta violemment à l'élément révolutionnaire. D'acribes paroles s'échangèrent de part et d'autre, à la suite desquelles Tirard déclara que, le *Conseil municipal* outrepassant ses attributions et s'arrogeant le droit de faire de la politique, il se retirait. — En me retirant, ajouta-t-il, j'ai aussi un autre but : je veux couper court aux discussions passionnées que, bien involontairement sans doute, je soulèverais. Je vous laisse mes vœux sincères. Puissiez-vous réussir dans votre tâche difficile.

On lui répondit que la *Commune*, issue d'une révolution parisienne, avait pour devoir de gérer Paris, abandonné par un gouvernement fauteur de guerre civile, et qu'incontestablement une situation exceptionnelle justifiait et nécessitait des mesures exceptionnelles ; que ceux qui ne comprenaient pas ainsi leur mandat étaient libres de se retirer.

Avant la fin de la séance, on vota que la garde nationale et son Comité central avaient bien mérité de Paris et de la République.

A la séance du 29 mars, le Comité central vint solennellement déposer ses pouvoirs dans le sein de la Commune. Ses délégués déclarèrent qu'ils voulaient n'être plus désormais que le grand conseil de famille de la garde nationale. Cette sorte d'abdication volontaire ne se fit pas sans solennité. La Commune reçut debout le Comité central. L'enthousiasme fut universel, et l'on se sépara aux cris de : Vive la Commune ! Vive la République universelle !

La Commune se divisa ensuite en dix commissions, qui furent composées ainsi qu'il suit :

Commission exécutive.

Eudes, Tridon, Vaillant, Lefrançais, Duval, Félix Pyat, Bergeret, Delescluze.

Commission des finances.

Victor Clément, Varlin, Jourde, Beslay, Régère.

Commission militaire.

Pindy, Eudes, Bergeret, Duval, Chardon, Flourrens, Ranvier.

Commission de la justice.

Ranc, Protot, Léo Meillet, Vermorel, Ledroit, Babick.

Commission de sûreté générale.

Raoul Rigault, Ferré, Assi, Cournet, Oudet, Chalain, Ch. Gérardin.

Commission des subsistances.

Dereure, Champy, Ostyn, Clément, Parisel, Emile Clément, Henry Fortuné.

Commission du travail. — Industrie et échange.

Malon, Frænkel, Theisz, Dupont, Avrial, Loiseau-Pinson, Eug. Gérardin, Puget.

Commission des relations extérieures.

Delescluze, Ranc, Paschal Grousset, Ulysse Parent, Arthur Arnould, Ant. Arnould, Ch. Gérardin.

Commission des services publics.

Ostyn, Billioray, J.-B. Clément, Martelet, Mortier, Rastoul.

Commission de l'enseignement.

Jules Vallès, docteur Goupil, Lefèvre, Urbain, Albert Leroy, Verdure, Demay, docteur Robinet.

A l'issue de la séance, le citoyen Beslay lut ce discours :

Citoyens,

Votre présence ici atteste à Paris et à la France que la Commune est faite, et l'affranchissement de la Commune de Paris, c'est, nous n'en doutons pas, l'affranchissement de toutes les communes de la République.

Depuis cinquante ans, les routiniers de la vieille politique nous bernaient avec les grands mots de décentralisation et de gouvernement du pays par le pays. Grandes phrases qui ne nous ont rien donné.

Plus vaillants que vos devanciers, vous avez fait comme

le sage qui marchait pour prouver le mouvement, vous avez marché, et l'on peut compter que la République marchera avec vous !

C'est là en effet le couronnement de votre victoire pacifique. Vos adversaires ont dit que vous frappiez la République ; nous répondons, nous, que si nous l'avons frappée, c'est comme le pieu que l'on enfonce plus profondément en terre.

Oui, c'est par la liberté complète de la Commune que la République va s'enraciner chez nous. La République n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était aux grands jours de notre révolution. La République de 93 était un soldat qui, pour combattre au dehors et au dedans, avait besoin de centraliser sous sa main toutes les forces de la patrie ; la République de 1871 est un travailleur qui a surtout besoin de liberté pour féconder la paix.

Paix et travail ! Voilà notre avenir ! Voilà la certitude de notre revanche et de notre régénération sociale, et ainsi comprise, la République peut encore faire de la France le soutien des faibles, la protectrice des travailleurs, l'espérance des opprimés dans le monde et le fondement de la République universelle.

L'affranchissement de la Commune est donc, je le répète, l'affranchissement de la République elle-même ; chacun des groupes sociaux va retrouver sa pleine indépendance et sa complète liberté d'action.

La Commune s'occupera de ce qui est local.

Le Département s'occupera de ce qui est régional.

Le Gouvernement s'occupera de ce qui est national.

Et, disons-le hautement, la Commune que nous fondons sera la Commune modèle. Qui dit travail, dit ordre, éco-

nomie, honnêteté, contrôle sévère, et ce n'est pas dans la Commune républicaine que Paris trouvera des fraudes de 400 millions.

De son côté, ainsi réduit de moitié, le gouvernement ne pourra plus être que le mandataire docile du suffrage universel et le gardien de la République.

Voilà, à mon avis, citoyens, la route à suivre ; entrez-y hardiment et résolument. Ne dépassons pas cette limite fixée par notre programme, et le pays et le gouvernement seront heureux et fiers d'applaudir à cette révolution, si grande et si simple, et qui sera la plus féconde révolution de notre histoire....

Vive la République !

Vive la Commune !

Enfin, avant de se séparer, la Commune adopta la proclamation suivante, qui annonçait sa constitution au peuple de Paris :

Citoyens,

Votre Commune est constituée.

Le vote du 26 mars a sanctionné la République victorieuse.

Un pouvoir lâchement agresseur vous avait pris à la gorge : vous avez, dans votre légitime défense, repoussé de vos murs ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi.

Aujourd'hui, les criminels, que vous n'avez même pas voulu poursuivre, abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes mêmes de la cité un foyer de conspiration monarchique. Ils invoquent la guerre civile : ils mettent

en œuvre toutes les corruptions ; ils acceptent toutes les complicités ; ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger.

Nous en appelons, de ces menées exécrables, au jugement de la France et du monde.

Citoyens,

Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

Vous êtes maîtres de vos destinées. Forte de votre appui, la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu : l'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées vont recevoir une impulsion vigoureuse.

Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers ;

Demain, celle des échéances ;

Tous les services publics rétablis et simplifiés ;

La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai,

Tels seront nos premiers actes.

Les élus du peuple ne lui demandent, pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de leur confiance.

Quant à eux, ils feront leur devoir.

La Commune de Paris.

Avant d'aller plus loin, il n'est pas sans intérêt de s'arrêter sur la composition de la Commune.

L'*Internationale* eut dix-sept élus : Varlin, Theisz, Avrial, Malon, Langevin, Victor Clément, Duval, Frænkel, Assi, Vaillant, Beslay, Pindy, Chalain,

Clémence, Eugène Gérardin, Lefrançais, Dereure.

Le Comité central eut treize élus : Bergeret, Rancier, Billioray, Henry Fortuné, Babick, Géresme, Eudes (blanquiste), Jourde, Blanchet, Brunel, Clovis Dupont, Mortier et Antoine Arnaud.

La groupe des *blanquistes* eut sept élus : Blanqui (déjà emprisonné par Versailles), Tridon, Ranc, Protot, Rigault, Ferré et Chardon. — Eudes, du Comité central, appartenait également aux blanquistes. — Ranc, Tridon et Protot ne suivaient plus les réunions du groupe. Ranc s'était attaché à la fortune de Gambetta; Tridon, intelligence élevée, cœur dévoué à la cause populaire, s'était rapproché de l'*Internationale*.

La presse radicale et le parti révolutionnaire eurent neuf élus : Arthur Arnould, Jules Vallès, Verdure, Cournet, Jean-Baptiste Clément, Paschal Grousset, Jules Miot, Gambon et Félix Pyat. — Delescluze, Vermorel, Flourens et Robinet, qui se rattachaient à ce groupe par certains côtés, méritent cependant d'être mentionnés à part.

Les clubs eurent vingt-un élus : Amouroux, Jules Allix, Champy, Emile Clément, Demay, Charles Gérardin, Goupil, Ledroit, Lefèvre, Léo Meillet, Martelet, Ostyn, Oudet, Puget, Régère,

Rastoul, Urbain, Ulysse Parent, Fruneau, Parisel et Descamps.

Le parti modéré ou bourgeois eut quinze élus : Desmarest, E. Ferry, Nast, A. Adam, Méline, Rochard, Barré, Brelay, Loiseau-Pinson, Tirard, Chéron, A. Leroy, Ch. Murat, Marmottan et De Bouttellier.

Ces derniers ne siégèrent pas pour la plupart, et quelques jours après ils étaient tous démissionnaires.

Dans les dix premiers jours d'avril, il y eut six démissions nouvelles, celles de Ranc, Ulysse Parent, Robinet, Lefèvre, Fruneau et Goupil.

Les démissions des élus de la bourgeoisie étaient prévues ; ils n'acceptaient pas la Commune, encore moins les tendances socialistes des élus des faubourgs. Les six dernières démissions furent moins explicables. La Commune considéra comme une fuite cette retraite avant le combat. Au point de vue des événements qui suivirent, cette retraite peut être plus sévèrement jugée encore. Bien souvent les mesures qui eurent les conséquences les plus graves ne furent votées qu'à la majorité de quelques voix. Par exemple, la formation d'un Comité de salut public ne fut décrétée qu'à la majorité de six voix. Il est soutenable

que si Ranc, Goupil, Fruneau, Robinet, Lefèvre et Ulysse Parent avaient moins craint d'engager leur responsabilité, la minorité socialiste serait devenue la majorité, et les conséquences de ce fait auraient été inappréciables.

Parmi les membres restants, les *internationaux* étaient les plus connus de la population ouvrière. Varlin et Malon luttèrent pour la cause ouvrière depuis 1865. En 1869, époque où l'*Internationale* eut son moment de crise, ces deux citoyens, aidés de Combault et d'autres hommes dévoués, continuèrent fructueusement la propagande de l'*Internationale*. Ils n'étaient pas sans influence, Varlin surtout, dans les sections internationales et dans les sociétés ouvrières, et ils avaient réussi à fonder des groupes nombreux tant à Paris que dans les départements. Theisz, Avrial, Langevin, Pindy, étaient les principaux représentants de la *Chambre fédérale* des sociétés ouvrières. Assi était connu depuis la grève du Creuzot. Frænkel (citoyen autrichien) avait fondé une section allemande de l'*Internationale* à Paris. Eugène Gérardin, Clémence, Chalain, Victor Clément et Dereure étaient également très-connus dans les sociétés ouvrières. Lefrançais, moins exclusivement *international*, était surtout connu par son active propagande so-

cialiste dans les clubs. Il va sans dire que tous avaient été plus ou moins condamnés par les tribunaux de l'Empire. Tous ces ouvriers se connaissaient ; ils avaient lutté ensemble, habité ensemble les prisons impériales : c'était un groupe d'amis. Leurs tendances fédéralistes, leurs convictions socialistes, leur pratique organisatrice et administrative les éloignaient du terrorisme empirique de 1793. Ils formèrent dès le premier jour (à l'exception de Dereure et de Chalain, qui passèrent à la majorité) un groupe compact qui siégea à gauche et s'intitula *socialiste*, et que Jules Vallès, Vermorel, Ostyn, Arthur Arnoud, Tridon, Beslay, Jourde, Verdure et Babick vinrent successivement renforcer.

La minorité socialiste voulait d'abord qu'un manifeste fût adressé à la France et une sorte d'ultimatum envoyé à Versailles, pour préciser les limites de la révolution communale et arriver, si possible, à une reconnaissance par la France des franchises communales de Paris. Elle vota généralement contre les mesures qu'elle qualifiait d'arbitraires, entr'autre, la suppression des journaux, et protesta contre diverses arrestations qu'elle jugeait inutiles. Vermorel, Jourde, Lefrançais et Theisz furent ses orateurs les plus écoutés.

Les autres élus constituèrent la majorité, qui avait pour chefs Félix Pyat, Miot, Grousset et Gambon, tous bien connus du parti républicain. Ferré, Rigault, Billioray, Chalain, Amouroux, Chardon, Urbain, Ledroit, Parisel, Ranvier, Henry Fortuné et Blanchet étaient ses porte-voix les plus habituels.

De ce côté de la Commune, le jacobinisme dominait, grâce à l'influence de quelques hommes de 1848 qui s'y trouvaient, et du passage dans les sociétés secrètes de la plupart des jeunes révolutionnaires qui les suivaient. La prépondérance du jacobinisme, du reste, portait seulement sur la politique, que les membres de la majorité ne voyaient que par son côté autoritaire; elle n'excluait nullement le socialisme, dont la légitimité n'était contestée que par deux ou trois membres. Il est à remarquer que les décrets socialistes furent généralement votés à l'unanimité.

Il sera utile de caractériser brièvement quelques individualités marquantes, dont l'influence se fit particulièrement sentir dans les délibérations de la Commune.

Vermorel était un journaliste jeune encore (il était né en 1841), mais déjà presque un vétéran

de la presse militante. Le premier, dans le *Courrier français*, il avait relevé sous l'Empire le drapeau du socialisme. Persécuté et calomnié par tous les partis politiques, mais surtout par les hommes de la gauche dont il avait courageusement dévoilé les trahisons, il avait gagné en revanche l'estime des ouvriers socialistes qui connaissent son talent et sa droiture de caractère. Elu à la Commune sans avoir brigué de candidature, il quitta son village lyonnais où il était allé faire un séjour après le siège, pour venir occuper à Paris la place où il se croyait appelé par un devoir sacré. Il avait néanmoins le pressentiment de la défaite, et dès le début, désespérant de la révolution, son unique pensée fut de la maintenir dans la voie de la justice et de mourir dignement pour elle.

Delescluze, bien que par son passé il appartint aux révolutionnaires de 1848, époque pendant laquelle il se distingua par sa vaillante propagande républicaine sous la présidence et sa déportation à Cayenne par l'Empire, ne s'enferma cependant pas dans un jacobinisme étroit, et se montra accessible à des idées plus avancées. Il se tint autant que possible en dehors des deux partis. Il vota quelquefois avec la majorité, d'autres fois avec

la minorité, et conserva toujours sur les deux fractions de la Commune une influence que légitimait son entier dévouement à la révolution, son courage et son austère intégrité.

Protot, connu par sa participation au congrès de Liège, par le débat qu'il soutint au congrès de l'*Internationale* à Genève en 1866 contre Fribourg et les mutuellistes parisiens, par sa condamnation dans le procès de la société secrète du café de la Renaissance, et par sa défense de Mégy, déploya pendant les deux mois de la Commune une grande activité pour la réforme judiciaire, qu'il avait consciemment étudiée.

Tridon avait été l'un des organisateurs du congrès de Liège (1865), véritable réveil de la jeunesse latine, dont la pensée première appartenait à Blanqui, et auquel participèrent, entre autres, Longuet, Jaclard, Aristide Rey, G. Casse, Villeneuve, Protot, Alph. Humbert, Hector Denis, Arnould. Dans un livre écrit avec une verve remarquable, poursuivi par l'Empire, comme tout ce qui avait des allures libres, Tridon réhabilita ces *Hébertistes* qu'il a si bien nommés les *grands damnés de l'histoire*, et devint dès lors, dans un cercle restreint il est vrai, un véritable chef de parti, sous la suzeraineté de Blanqui.

Vallès est une puissante et belle nature que firent dévoyer les déceptions politiques de notre génération. La réussite de l'Empire qu'il combattit aux barricades du 3 décembre l'accabla, il finit par se faire *réfractaire*, et comme tel asséna de vigoureux coups de massue contre les ennemis de la révolution. En 1869, il se porta candidat dans la 8^e circonscription sous la désignation de *candidat de la misère*. Il eut toujours une plainte pour le pauvre, une malédiction pour l'oppressé, mais la révolution aurait pu recevoir davantage de ce véritable talent. Il était très-populaire à Belleville.

Si un homme de notre temps a pu étudier la marche des révolutions en France, c'est bien Ch. Beslay, le doyen de la Commune, qui porte si allégrement ses 77 ans. Né à la vie politique sous la *terreur blanche* de 1815, il fut élu député après 1830, et fit encore partie de la Constituante de 1848. Il dit de lui-même : Parti de l'opposition bonapartiste sous la Restauration, j'ai passé par le libéralisme et le républicanisme pour arriver au socialisme. Effectivement, dès 1848, il s'attacha à Proudhon dont il resta l'ami et le disciple. Capitaliste de position, il n'en est pas moins partisan, en sa qualité de mutuelliste, de l'abolition de

l'intérêt du capital. Industriel, il a fait plusieurs tentatives d'association parmi ses ouvriers. C'est le premier bourgeois qui soit venu à l'*Internationale*. Dès 1865, il fréquenta les réunions de la rue des Gravilliers, et il est toujours resté membre de la grande Association, où sa personnalité est très sympathique.

Paschal Grousset, professeur, d'origine corse, ancien rédacteur de la *Marseillaise*, s'était fait remarquer par une brochure intitulée *le Rêve d'un irréconciliable*, où les idées socialistes les plus avancées avaient trouvé place. Il défendit avec un certain talent les idées jacobines à la Commune.

Rigault, connu depuis plusieurs années au Quartier latin, avait fait son apparition dans les faubourgs en devenant l'un des orateurs assidus des réunions publiques, où parlaient en même temps que lui, mais avec plus d'éclat, Lefrançais, Flourens, M^{me} Paule Mink, Longuet, Lissagaray, Gaillard, Ranvier, Tolain, Peyrouton, Chemalé, G. Casse, F. Ducasse, Héliçon, Jaclard, Amoureux, Briosne, Poirier, etc. Les blanquistes, qui l'admettaient à leurs réunions, disaient de lui qu'il avait les aptitudes d'un préfet de police ; il était en effet, avec Ferré, le chef de ce groupe de très jeunes gens, parmi lesquels Dacosta, Chalain et Le

Moussu, qui se croyaient aussi nés pour la police. Tous se précipitèrent comme sur une proie sur la préfecture de police, où ils firent bien mal les affaires de la Commune.

Bien plus connu et surtout bien plus aimé était ce bon et brave Flourens. Fils du célèbre savant de ce nom, ayant professé lui-même dans la chaire de son père, il se fit connaître des faubourgs à son retour de l'île de Crète, pour l'indépendance de laquelle il avait longtemps combattu contre les Turcs. Orateur applaudi des réunions publiques, rédacteur à la *Marseillaise*, très-populaire dans les faubourgs, il fut à la tête de toutes les tentatives d'insurrection contre l'Empire. Lors de la manifestation du 10 janvier (enterrement de V. Noir), il voulait que l'on marchât sur Paris et pardonna difficilement à Rochefort d'avoir fait prévaloir l'avis contraire. Les hommes du 4 septembre le nommèrent major de rempart, pour s'attacher Belleville ; mais Flourens ne fit pas longtemps de la politique expectante ; dès le 6 octobre, il descendit à la tête de cinq bataillons de Belleville. Au 31 octobre, les membres du gouvernement durent la vie à sa générosité : ils l'emprisonnèrent pour récompense. Délivré le 21 janvier par le peuple, il ne prit aucune part au

22 janvier, et n'en fut pas moins condamné le 10 mars par contumace à la peine de mort. A la Commune on remarqua son silence. Lui qui était d'ordinaire si expansif, il resta constamment préoccupé. Voyait-il la situation dans sa réalité terrible? Avait-il un pressentiment de la mort prochaine qui allait payer son infatigable dévouement à la cause du peuple?

Une remarque inverse put s'appliquer à l'ouvrier fondeur Duval, général de la 3^e armée communale. On l'avait connu silencieux; à la Commune, contrairement à ses habitudes, il prit très-souvent la parole, et avait déposé plusieurs propositions, quand il fut assassiné par ordre de Vinoy, après la défaite du 4 avril.

Miot, ancien représentant du peuple, est connu surtout par le procès dit de l'Opéra-Comique (1862), dont il fut le principal condamné (3 ans de prison).

On se rappelle l'agitation que causa le refus d'impôt à l'Empire fait par Gambon en 1869. Cet ancien représentant du peuple, déporté en 1851, le plus socialiste et le plus sympathique des jacobins de 1848, est très-connu dans la démocratie française.

L'un des hommes de la Commune qui a le

plus occupé l'opinion publique, est bien Félix Pyat, littérateur socialiste avant 1848, député à la Législature plus tard, exilé par l'Empire en 1851, l'un des fondateurs de la Commune révolutionnaire des proscrits français à Londres. Rentré en France lors de l'amnistie de 1869, il écrivit avec éclat dans le *Rappel* et retourna à Londres après une condamnation à six mois de prison. Après le 4 septembre, il fonda successivement le *Combat* et le *Vengeur*; il fit dans ces deux journaux une guerre acharnée, et que les événements n'ont que trop justifiée, aux hommes de la *défense nationale*, qu'il accusa constamment et avec raison d'incapacité, de duplicité et de lâcheté. Félix Pyat fut à la Commune le coryphée du néo-jacobinisme, ce qui le rendit franchement antipathique à ses collègues socialistes.

En même temps que Flourens, le conseil de guerre du 10 mars avait également condamné à mort le vieux champion de la révolution radicale, Blanqui. Arrêté le 17 mars, dans le midi de la France, Blanqui ne put venir prendre son siège à la Commune où l'avaient envoyé les électeurs de deux arrondissements. Ses collègues, sentant de quelle utilité aurait été à la révolution communale cet organisateur de tant de conspirations,

firent tout pour le délivrer. Ils offrirent pour sa rançon l'archevêque de Paris et autant de prêtres qu'on voudrait ; mais Thiers, pour des raisons qui seront développées dans la suite de ce livre, refusa cet échange ; et Blanqui, enfoui dans un cachot quelconque, mourant peut-être, ignore certainement quels terribles événements viennent d'ensanglanter Paris.

Dès le début, on put remarquer que généralement les membres de la Commune avaient une tendance à se laisser aller à cette façon toute française de parer aux événements avec des phrases, ou de s'en prendre aux résultats immédiats au lieu de rechercher les causes. La plupart jeunes, ils ne pouvaient guère d'ailleurs avoir ce calme qui commande aux situations terribles ; cette vivacité était le principal reproche que leur faisaient Delescluze, Vermorel et d'autres, qui se plaignaient souvent, et avec raison, de l'abondance des préoccupations et des attaques personnelles. Cette tendance aux récriminations violentes, les membres de la Commune l'avaient prise dans les réunions publiques sous l'Empire et dans les clubs depuis le 4 Septembre. Dans ces tristes jours, l'indignité des gouvernants était telle que la critique des

actes gouvernementaux, quelle que fût sa violence, était toujours justifiée par les faits. Le peuple s'y habitua, et les orateurs les plus ardents devinrent les plus applaudis. Ces mêmes orateurs, élus par le peuple, apportèrent naturellement dans les discussions de la Commune le même langage. Mais si les attaques furent vives, il n'y eut jamais de basses insultes, grâce à ce respect pour une réunion d'hommes dont les ouvriers français ne se départent jamais. Ceux qui ont vu les clubs parisiens savent que dans les assemblées les plus tumultueuses une certaine tenue, inconnue chez les autres peuples, ne fait jamais défaut.

Beaucoup d'élus manquaient de l'étude et de l'expérience nécessaires aux hommes politiques ; mais il ne faut pas oublier que c'était la classe ouvrière au pouvoir pour la première fois. A part quelques littérateurs, tous avaient eu une vie de travail et de fatigue, et ce n'était qu'à temps perdu et en prenant sur le repos nécessaire qu'ils avaient pu apprendre le peu qu'ils savaient. Le plus grand malheur était que la majorité, trop imbuë du côté jacobin et théâtral de la grande Révolution, était naturellement disposée à négliger les réalités, à ne pas tenir assez compte des obstacles, à trop sacrifier les principes, importés dans la politique

par la nouvelle école socialiste, à la souveraineté du but, chère à l'école autoritaire. C'est surtout cette tendance que la minorité socialiste combattit sans trêve dans la majorité.

Mais ce qu'ils eurent à peu près tous, ce fut ce grand amour de tous les opprimés, cette haine vigoureuse de l'injustice que toute la population ouvrière de Paris possède à un si haut degré. Ils sentaient vaguement qu'en représentant les prolétaires parisiens révoltés, ils représentaient la grande cause de tous ceux qui souffrent par l'oppression et l'exploitation dans notre inique société. Aussi, s'ils différèrent dans les moyens, ils se montrèrent en général prêts à donner leur vie pour hâter l'avènement de ce monde nouveau, qu'ils entrevoyaient dans la *République sociale universelle*.

Un des traits distinctifs de la Commune fut, en effet, de réaliser dans son sein cette internationalité qu'elle proclamait et qui, jusque-là, n'avait jamais été consacrée dans une représentation gouvernementale quelconque, en déclarant qu'elle recevrait les élus que lui enverrait le peuple de Paris, de quelque nationalité qu'ils fussent. C'est ainsi qu'elle accepta le citoyen hongrois Frænkel, élu par le 13^e arrondissement.

Les séances se tinrent toujours dans la salle dite du Conseil municipal, salle très basse, très mal aérée, et dont l'atmosphère étouffante rendait très pénibles et très énervantes ces séances qui avaient souvent lieu la nuit, le jour étant consacré à l'administration et à l'expédition des affaires.

Les mesures les plus urgentes qui s'imposaient étaient le règlement des *loyers* et des *échéances* ; le rétablissement de l'administration de la ville de Paris complètement désorganisée par le gouvernement fugitif de Versailles ; la consécration légale des aspirations révolutionnaires les plus universellement formulées, et la direction, après l'agression versaillaise, des opérations militaires. Aussi les premières mesures de la Commune furent-elles les suivantes :

1^o Remise générale des loyers des termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871.

2^o Suppression de la vente des objets déposés au Mont-de-Piété.

3^o Abolition de la conscription

4^o Séparation de l'Eglise et de l'Etat, suppression du budget des cultes. Confiscation au profit de la Commune des biens de main-morte.

5^o Décret accordant une pension de trois à

douze cents francs à tout fédéré blessé en combattant pour la liberté communale.

6° Décret accordant une pension de 600 francs à la femme légitime ou non du fédéré tué devant l'ennemi et une pension de 365 francs pour chaque enfant, reconnu ou non, jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

7° Etablissement d'un conseil de guerre dans chaque légion.

8° Création d'une Cour martiale sous la présidence de Rossel.

9° Mise en accusation des membres du gouvernement de Versailles, après l'agression contre Paris.

10° Convocation des Chambres syndicales ouvrières, des Chambres syndicales du commerce et de l'industrie, invitées à présenter des projets de lois sur les échéances.

11° Décret sur les échéances permettant des coupures payables par dates échelonnées à partir du 15 juillet, et accordant un délai total de trois ans.

12° Décret donnant la direction administrative de leurs arrondissements respectifs aux membres de la Commune, sous leur responsabilité.

13° Interdiction du cumul, fixation du maximum des traitements à 6,000 francs par an.

14° Fixation des émoluments des membres de la Commune à 15 francs par jour.

15° Adoption des familles des victimes du 22 janvier et du 18 mars.

16° Décret ordonnant que toute arrestation par la Sûreté générale devra être notifiée au délégué à la justice, qui avisera sur le maintien de l'arrestation. Interdiction de perquisitions sans mandat régulier.

17° Attribution, s'il y a lieu, d'une pension alimentaire à la femme qui demandera contre son mari la séparation de corps.

18° Décret ordonnant l'organisation d'une Chambre du tribunal civil de la Commune de Paris. Abolition de la procédure ordinaire. Les parties autorisées à se défendre elles-mêmes. Les huissiers pouvant, à défaut d'avoués, occuper pour les parties.

19° Organisation du Jury pour assurer aux citoyens en matière judiciaire d'une façon complète :

Le jugement par ses pairs ;
l'élection des magistrats ;
la liberté de la défense.

20° Attribution d'un traitement fixe aux huissiers, notaires, commissaires-priseurs, greffiers des tribunaux quelconques, qui pourront être dispensés d'un cautionnement et devront en retour verser tous les mois entre les mains du délégué aux finances les sommes perçues par eux pour les actes de leur compétence.

21° Attribution, après enquête et les droits du patron restant réservés, des ateliers abandonnés aux associations ouvrières.

22° Décret portant le traitement des instituteurs et institutrices à 2000 francs et le traitement des aides des deux sexes à 1500 francs.

23° Décret ordonnant le renversement de la colonne Vendôme.

« Considérant que la colonne impériale est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française : la fraternité. »

24° Décret ordonnant que pour mettre un terme aux exécutions de prisonniers faites ostensiblement par les Versaillais, des otages pourraient être pris parmi les partisans de Versailles.

25° Interdiction des amendes et retenues dans les ateliers et dans les administrations.

26° Abolition du serment politique et professionnel.

27° Institution de médecins de naissances chargés, dans un but de conservation pour les nouveaux-nés, d'aller constater la naissance à domicile.

28° Ouverture dans chaque mairie d'un registre d'offres et de demandes de travail avec les conditions de l'offre ou de la demande.

29° Nomination d'une Commission d'initiative de réformes sociales. — Cette Commission faisait à son tour appel aux délégués de l'*Internationale*, des sociétés ouvrières, des comités démocratiques, des groupes industriels et scientifiques, aux ingénieurs et architectes et à toutes les initiatives de bonne volonté.

30° Réforme du service de vérification des poids et mesures.

31° Introduction d'un *cahier des charges* fixant le salaire de la main-d'œuvre, dans tous les marchés conclus ou à conclure par la Commune. — Cette mesure avait pour but de ramener la concurrence à son principe scientifique, c'est-à-dire de la circonscrire dans les seules limites du bé-

néfice, la sincérité de qualité et de fabrication restant garantie à l'acheteur et un salaire raisonnable restant garanti à l'ouvrier. Forme de procéder radicalement contraire à ce qui se fait maintenant, où la concurrence se fait aux dépens de la qualité et du salaire, trompant l'acheteur et exploitant le travailleur.

32° Remise, moyennant indemnité, à l'administration du Mont-de-Piété, des objets y déposés pour une somme ne dépassant pas 25 francs.

33° Suppression du travail de nuit dans les boulangeries. Abolition des placiers, etc., etc.

Les deux décrets que l'on a le plus reprochés à la Commune, sont celui relatif aux otages et celui relatif à la colonne Vendôme. Le premier fut nécessité par les exécutions de prisonniers que se permettait publiquement Versailles : assassinat de Duval et de deux officiers d'état-major, assassinat de Flourens, assassinat des fédérés surpris par les cavaliers du marquis de Galliffet, acte dont ce dernier se vanta par proclamation publique ; égorgement systématique de tous les soldats qui avaient passé à la Commune, d'après une note du *Journal officiel* de Versailles ; établissement projeté de cours prévôtales à Ver-

sailles. La prise d'ôtages ne put rien contre les mauvais traitements dont les Versaillais ne cessèrent d'accabler leurs prisonniers, mais elle mit un frein à leur ardeur d'égorgeement après la bataille. — Il est vrai qu'ils se vengèrent en inaugurant la guerre des surprises et des massacres nocturnes. — La loi des ôtages fut donc imposée à la Commune pour sauvegarder la vie des siens.

Le renversement de la colonne Vendôme manquait peut-être d'opportunité ; elle n'en répondait pas moins à une pensée généreuse et juste, la réprobation des guerres entre peuples et la fraternité internationale.

Administrativement, la Commune se trouvait en face d'une ville de 2,000,000 d'habitants aux intérêts multiples qu'il s'agissait de sauvegarder et de gérer.

Le gouvernement avait laissé les bureaux déserts et les caisses vides, il fallut donc organiser de toutes pièces :

Une police ;

un personnel judiciaire ;

une administration des services publics ;

une administration militaire ;

le service des ambulances ;
l'assistance publique ;
l'enseignement ;
des ateliers de fabrication de munitions, de fabrication et de réparation d'armes ;
l'administration des mairies, etc.

Il fallait en outre veiller à la direction des musées et bibliothèques, à l'approvisionnement de Paris assiégé, et parer aux difficultés écrasantes d'une situation exceptionnelle.

Enfin, en pleine fièvre de bataille, il fallut monter patiemment et mettre en mouvement une machine gouvernementale très compliquée.

Les premières commissions parèrent aux nécessités les plus urgentes ; mais après la chute de la Commission exécutive où dominait la minorité et que, pour ce fait, la majorité devenue compacte, renversa, il fallut élire de nouvelles commissions et cela d'autant plus que les élections supplémentaires du 16 avril venaient d'apporter un nouvel élément à la Commune.

A ces élections supplémentaires, la réaction reprocha vivement le petit nombre de votes qui les avaient produites. Avec plus de bonne foi, on aurait reconnu que la diminution des voix tenait

à deux causes : dans les faubourgs, les plus ardens partisans de la Commune étaient sur le champ de bataille, où l'on pouvait peu voter ; dans les quartiers bourgeois, la plupart des votants avaient émigré à Versailles, où ils épouvantaient les provinciaux par le récit des dangers qu'ils s'imaginaient avoir couru à Paris, prenant les fantômes de leur peur pour des persécutions réelles.

Quoi qu'il en soit, la Commune passa outre et accepta comme élus tous ceux qui avaient obtenu la majorité absolue des voix exprimées. Ce furent Cluseret, J. Durand, Johannard, Pillot, Vésinier, Sicard, Philippe, Lonclas, A. Dupont, Viard, Trinquet, Andrieu, Serrailier, Pottier, Longuet, Arnold, Courbet, Menotti Garibaldi, Rogeard et Briosne.

Cluseret, Pottier et Johannard (tous trois de l'*Internationale*), Pillot, J. Durand, Sicard, Philippe, Lonclas, A. Dupont, Viard et Trinquet se rangèrent du côté de la majorité ; J. Andrieu, Serrallier et Longuet (tous trois de l'*Internationale*), Courbet et Arnold passèrent à la minorité. Menotti Garibaldi ne vint pas siéger. Rogeard et Briosne refusèrent d'accepter, estimant n'avoir pas, comme presque tous les élus du 16 avril,

le nombre légal de voix requis pour être valablement nommés.

Les nouveaux venus ne changèrent donc en rien les forces relatives de la Commune.

A la séance du 20 avril eut lieu une discussion très orageuse entre la Commission exécutive, soutenue par la minorité, et la Commission de sûreté générale, appuyée par la majorité. La Commission exécutive, après avoir vainement tenté d'évincer de la Sûreté générale Rigault et Ferré, à qui elle reprochait des arrestations arbitraires et des suppressions de journaux faites sans l'aveu et à l'insu de la Commune, dut donner sa démission, et la résolution suivante fut prise à la majorité :

1^o Le pouvoir exécutif est et demeure confié, à titre provisoire, aux délégués réunis des neuf commissions entre lesquelles la Commune a réparti les travaux et les attributions administratives ;

2^o Les délégués seront nommés par la Commune, à la majorité des voix ;

3^o Les délégués se réuniront chaque soir, et prendront, à la majorité des voix, les décisions relatives à chacun de leurs départements ;

4^o Chaque jour ils rendront compte à la Commune, en comité secret, des mesures arrêtées ou discutées par eux, et la Commune statuera.

Les élections pour les *délégations* et *commissions* donnèrent les résultats suivants :

DÉLÉGATIONS :

Guerre. — Cluseret.

Finances. — Jourde.

Subsistances. — Viard.

Relations extérieures. — Paschal Grousset.

Enseignement. — Vaillant.

Justice. — Protot.

Sûreté générale. — R. Rigault.

Travail et échange. — Frænkel.

Services publics. — Andrieu.

COMMISSIONS :

Guerre. — Delescluze, Tridon, Avrial, Ranvier, Arnold.

Finances. — Beslay, Billioray, Victor Clément, Lefrançais, Félix Pyat.

Sûreté générale. — Cournet, Vermorel, Ferré, Trinquet, Dupont.

Enseignement. — Courbet, Verdure, Jules Miot, Vallès, J.-B. Clément.

Subsistances. — Varlin, Parisel, V. Clément, Arthur Arnould, Champy.

Justice. — Gambon, Dereure, Clémence, Langevin, Durand.

Travail et échange. — Theisz, Malon, Serrail-
ler, Ch. Longuet, Chalain.

Relations extérieures. — Meillet, Charles Gé-
rardin, Amouroux, Johannard, Vallès.

Services publics. — Ostyn, Vésinier, Rastoul,
Ant. Arnaud, Pottier.

Après la guerre, qui occupera le chapitre sui-
vant, la chose la plus importante pour la Com-
mune fut bien l'administration des finances.

Ce département fut très intelligemment admi-
nistré par Jourde, qui trouva moyen de subvenir
à tous les frais nécessités par la situation tout en
restant dans une légalité à désespérer les enne-
mis de la révolution (1). Il activa la réorganisa-
tion des différents services de rentrée, tels que :
octroi, contributions, location des halles et mar-
chés, tabacs, timbres-poste, enregistrement, re-
cettes diverses de la ville de Paris, etc. Il réussit
ainsi à s'assurer une recette de cinq ou six cents
mille francs par jour. Les dépenses dépassaient
les recettes de 200,000 francs environ. Ce déficit
journalier fut couvert par différents retraits faits

(1) On se rappelle que la Sûreté générale ayant fait une ré-
quisition d'argent contestable à la Compagnie du gaz, la Com-
mune, d'après l'avis de Jourde, exigea que la somme fût resti-
tuée, ce qui fut fait.

à la Banque de France (où la Commune avait délégué Beslay) sur les sommes déposées par la ville de Paris, et par les rentrées des contributions afférentes aux chemins de fer. Voici l'arrêté explicatif de cette mesure :

Le délégué au ministère des finances,

Vu les lois et règlements réglant les rapports entre l'Etat et les compagnies de chemins de fer ;

Considérant qu'il importe de déterminer dans quelle proportion les impôts de toute nature dus par lesdites compagnies peuvent être perçus par la Commune de Paris ;

Qu'il est nécessaire de fixer provisoirement le *quantum* de la somme à réclamer sur l'arriéré des impôts dus pour la période antérieure au 18 mars, mais que, par suite de la guerre avec l'Allemagne, certaines compagnies ont subi des pertes considérables dont il est juste de leur tenir compte ;

Considérant qu'il y a lieu d'établir les bases sur lesquelles sera perçu l'impôt du dixième, et qu'il est équitable de fixer au vingtième de la redevance totale des autres impôts spéciaux aux chemins de fer la part applicable à la Commune de Paris depuis le 18 mars 1871 ;

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. Les compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans et de Lyon verseront au Trésor, dans un délai de quarante-huit heures après la publication du présent arrêté, la somme de deux millions, imputables à l'arriéré de leurs impôts.

Cette somme sera répartie de la manière suivante entre les compagnies sus nommées :

La compagnie du Nord	303,000 fr.
La compagnie de l'Ouest	275,000
La compagnie de l'Est	354,000
La compagnie de Lyon	692,000
La compagnie d'Orléans.	376,000
Total	<u>2,000,000 fr.</u>

Art. 2. A partir du 18 mars, l'impôt du dixième sur les voyageurs et les transports à grande vitesse, sera perçu sur la recette brute des gares de Paris (voyageurs et grande vitesse).

Art. 3. L'abonnement pour le timbre des actions et obligations, les droits de transmission, l'impôt sur les titres au porteur, le décime sur l'impôt des droits de transmission et des titres au porteur, les patentes, les droits de licence et permis de circulation, les frais de police et de surveillance administrative et tous autres impôts analogues, seront perçus sur la somme totale due pour ces impôts, à raison du vingtième de cette somme, en prenant pour base le produit net de l'exercice antérieur.

Art. 4. Les contributions foncières seront dues en totalité, dans toute l'étendue du ressort de la Commune de Paris.

Art. 5. Les compagnies de chemins de fer verseront dans la huitaine, entre les mains des différents préposés de la Commune, le montant des impôts de toute nature dus depuis le 18 mars jusqu'au 20 avril 1871 inclusivement.

A partir du 20 avril, le compte en sera régulièrement arrêté et payé tous les dix jours.

*Le membre de la Commune délégué
aux finances,*

JOURDE.

La Commune dépensait environ 800,000 francs par jour, dont plus de 600,000 étaient dévorés par la guerre. Il ressort des explications de Jourde devant le conseil de guerre, que le total des dépenses de la Commune pendant tout son règne s'élève à 53 millions. A ce sujet, une remarque : « *La plus belle armée de la France* » coûtait à la nation *trois millions par jour*. 300,000 pères de familles, soldats d'une idée, ne coûtaient que cette malheureuse solde qu'on leur a tant reprochée. Les dépenses de l'armée communale n'atteignaient pas le cinquième des dépenses de l'armée de Versailles. Le peuple seul sait avoir du désintéressement et mourir pauvrement, obscurément pour une idée. Les millions, les croix d'honneur, les louanges officielles sont pour ses ennemis, qui s'emparent de son travail, en s'intitulant *honnêtes gens* et en l'appelant, lui, le payeur universel, le souffre-douleur de tous les temps, le héros de toutes les causes justes : *Un ramassis de malfaiteurs et de repris de justice, etc.*

Dans une des premières séances de mai, Jourde présenta un état résumant les mouvements de fonds du 20 mars au 30 avril. Cette pièce que publièrent différents journaux démontra que les comptes de la Commune étaient tenus par le secrétaire général des Finances, G. Durand, avec une exactitude scrupuleuse. Dans les derniers temps de la Commune, il n'y avait plus qu'une bonne comptabilité à tenir, la Banque de France s'étant chargée de faire les rentrées au nom de la Commune et s'étant engagée à verser jour par jour 800,000 francs aux Finances pour les besoins journaliers du gouvernement communal. Cette mesure indique, par parenthèse, avec quelle impudence mentirent les journaux réactionnaires, qui annoncèrent après la défaite que telle et telle personnalité de la Commune emportait des centaines de mille francs. Il aurait fallu les prendre à la Banque, qui était le véritable caissier de la Commune.

Un autre fait. Vers le 10 mai une compagnie anglaise envoya un délégué à la Commission des finances pour lui offrir 50 millions contre tels tableaux que le délégué désignerait. Cette vente, ajoutaient les financiers anglais, ne sera qu'à réméré et pendant un nombre d'années déterminé

les tableaux ne seront qu'un nantissement entre nos mains, que vous pourrez dégager en nous payant la somme avancée. La Commission des finances, ne se reconnaissant pas le droit de disposer des objets appartenant à la nation au profit de la seule ville de Paris, refusa net. Et voilà pourquoi les journaux versaillais annoncèrent que la Commune faisait argent des objets d'art du Louvre.

La délégation aux subsistances n'eut qu'à veiller à la conservation et à l'écoulement du stock laissé par le gouvernement du 4 Septembre. Il importe de dire ici que ce stock était considérable, que par conséquent le gouvernement de la Défense nationale mentait quand il prétendait n'avoir capitulé que devant la famine. Les comestibles laissés étaient détériorés pour la plupart, preuve qu'ils étaient emmagasinés avant le siège. On put cependant tirer parti d'une quantité considérable. Les salaisons furent distribuées abondamment aux fédérés de service ; on ouvrit en outre des magasins de vente dans divers arrondissements, et à la chute de la Commune, l'approvisionnement était loin d'être épuisé ; il en fut de même des munitions, qui furent laissées en quantité inappréciable !

La Commission de travail et d'échange avait été créée à la demande des *Internationaux* délégués à la Commune. Malheureusement le temps n'était pas aux réformes sociales. On doit néanmoins à cette Commission tout ce qui fut fait dans ce sens.

La Commission des services publics eut à réorganiser tous les services de voirie, éclairage, égouts, cimetières, etc. Cette organisation fut activement menée par le premier délégué aux services publics, Ostyn. Son remplaçant, Andrieu, ne fit guère que suivre la voie tracée. Les services publics eurent en outre à s'occuper des réquisitions de logements, qui furent nombreuses, car il s'agissait de loger des milliers de familles de bombardés. Mais la véritable administration des services publics incombait aux maires d'arrondissements, qui possédaient une certaine autonomie et fonctionnèrent avec la plus grande liberté.

La délégation à l'enseignement n'eut guère le temps de fonctionner. Les différentes municipalités avaient pris l'initiative de la suppression de l'enseignement religieux. Elle ratifia cette résolution, fit augmenter le traitement des instituteurs et institutrices, et s'occupait de la fondation d'une école modèle pour l'inauguration de la méthode

expérimentale, quand vint la chute de la Commune.

La délégation des relations extérieures devait être surtout un Comité de propagande. C'est ce que le délégué Paschal Grousset ne comprit pas assez tôt. Vers la fin du mois d'avril, il envoya néanmoins en province un certain nombre de délégués, choisis avec plus ou moins de discernement, et à qui leurs instructions trop limitées ne permirent pas de faire tout ce qu'on en aurait pu attendre. Il y eut à cela une raison : c'est qu'il était impossible aux Parisiens de juger de l'état véritable de la France au milieu de cette avalanche d'événements qui se précipitaient les uns sur les autres. Les élections municipales du 30 avril firent l'étonnement de la grande ville, qui ne pouvait comprendre comment les communes françaises pouvaient être favorables à la cause que soutenait Paris, quand l'armée de province, appelée contre elle, se montrait fanatique de répression et de vengeance.

Le mouvement des grandes villes de France, auquel sera consacré un chapitre à part, ayant échoué, il semblait qu'une réaction générale devait s'en suivre. Il n'en fut pourtant rien, comme le démontre le vote du 30 avril. Si je m'en rap-

porte aux assertions des délégués de la Commune en province, les paysans reçurent avec faveur le manifeste suivant, dû à l'inspiration de M^{me} André Léo, et qui fut répandu en province à plus de 100,000 exemplaires :

COMMUNE DE PARIS.

AU TRAVAILLEUR DES CAMPAGNES.

Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi ; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours, manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde ? Qu'importe que l'opresseur ait nom : gros propriétaire ou industriel ? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude, et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. A toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.

Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre journalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et tu le crois. Mais ouvre donc les yeux et regarde autour de toi ; regarde-toi toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux ; tu as toujours travaillé ; tous tes jours se sont passés, la bêche ou la faucille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as pas même un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous tes gains ont passé à élever des enfants, que la conscription va

te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la vie de bête de somme que tu as menée, et finiront comme tu vas finir, misérablement, car, la vigueur de tes membres s'étant épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail; tu chagrineras tes enfants du poids de ta vieillesse et te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos, et courbant ta tête, d'aller mendier, de porte en porte, l'aumône méprisante et sèche.

Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas? Tu vois donc bien que l'on te trompe; car s'il était vrai que la propriété est le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui as tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquérir — ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux, qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs; les travailleurs sont des pauvres, — et restent pauvres. C'est la règle, le reste n'est que l'exception.

Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, — que tu accuses sur la foi de gens intéressés à te tromper, — voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève, et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs. Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et *pour rien*, attendu que la science humaine est le bien commun de tous les hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie que les yeux pour voir.

Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple et qui engraisse de plus sa famille et ses favoris ; Paris veut que cette grosse dépense n'étant plus à faire, l'impôt diminue grandement. Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20,000 — 30,000 — 100,000 fr. — donnant à manger à un homme, en une seule année, la fortune de plusieurs familles ; et qu'avec cette économie, on établisse des asiles pour la vieillese des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paie pas un sou d'impôt ; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paie rien encore ; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les richards.

Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui paient les cinq milliards à la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France.

Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges, parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, — écoute bien ceci, — travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien ; ce que Paris veut, en fin de compte, c'est *la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.*

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit : les

Parisiens, les socialistes, sont des partageux. — Eh ! bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela ? Ne sont-ils pas des partageux ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres ? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier au voleur ? Et détalier tandis qu'on arrête le volé ?

Oui, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. A chacun le sien ; le travail pour tous. Plus de très riches, ni de très pauvres. Plus de travail sans repos, plus de repos sans travail. Cela se peut ; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible. Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupés par les oisifs.

Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foires et marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentes et des redevances, que la grande Révolution n'a pas toutes emportées, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que pour l'ouvrier. Ces généraux qui l'attaquent en ce moment, ce sont les généraux qui ont trahi la France. Ces députés, que vous avez nommés sans les connaître, veulent ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de la misère restera sur votre cou et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher, et, quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles — car y il aura des révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accom-

plies : — *La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.*

Les travailleurs de Paris.

Le délégué à la justice, Protot, avait entrepris la réforme complète du système judiciaire de la France, sur les bases de l'élection des juges et officiers judiciaires, et de garanties sérieuses données à l'accusé. On lui doit l'initiative des différents décrets relatifs à l'organisation judiciaire promulgués par la Commune et que nous avons rappelés.

Si quelque chose était important pour la Commune dans les circonstances difficiles qu'elle avait à traverser, c'était l'organisation d'une bonne police politique. C'était la tâche de la Commission de *sûreté générale*, dont toute l'autorité se concentra entre les mains de Ferré et de Rigault, qui furent loin d'être à la hauteur de ce mandat. Il n'y eut jamais de service régulier. Mais on voulut faire à tort et à travers de la police despotique, et l'on arrêta de divers côtés sans jamais mettre la main sur les gens vraiment dangereux. Pendant ce temps, ceux qui rêvaient le renversement de la Commune par un soulèvement intérieur, conspiraient, nous dirions presque organisaient à leur gré, l'armée des mécontents dans Paris. Ils étaient

vingt mille, munis, pour le moment opportun, d'insignes de reconnaissance (le brassard tricolore) et d'un mot d'ordre, — et les délégués à la Sûreté ne savaient rien. La conspiration s'éventait de toutes parts, les municipalités faisaient elles-mêmes des arrestations qui les mettaient sur la voie, quand ils apprirent enfin qu'ils n'avaient rien su voir ; et même après la découverte de l'affaire, ils ne firent guère qu'une centaine d'arrestations. Pas un des chefs ne fut pris.

Bien mieux était faite la police de Versailles à Paris. Les espions versaillais étaient partout, souvent désorganisant eux-mêmes nos services administratifs, jetant des paniques à nos avant-postes, ayant leurs entrées à l'état-major, à la Guerre et dans l'Hôtel-de-Ville même.

Il aurait fallu à la Commune, pour la circonstance, une surveillance habile, politique, sage quoique sévère, et l'on n'avait qu'un dévergondage de police.

Il faut avouer que la tâche était lourde. On ne pouvait trouver d'*agents*, le peuple n'aimant pas la police de sa nature ; les événements se précipitaient, ne laissant pas de temps à une organisation patiente, et en face de soi on avait la police si hideuse, mais si savamment organisée de l'Empire,

dont les hommes de Versailles ne manquèrent pas de se servir.

Les délégués à la sûreté ont encore une autre excuse, ils étaient très-jeunes (Rigault et Ferré n'avaient pas 25 ans), et A. Dupont était trop essentiellement conspirateur pour se plier aux exigences des mœurs contemporaines concernant l'organisation d'une bonne police politique. De cette police, à tort ou à raison, la morale publique, celle des socialistes au moins, veut absolument exclure le *mouchard*. Il faudrait rompre avec cette fausse morale qui admet qu'on puisse commander un mal sans en partager l'odieux : l'infamie du métier doit rejallir sur ceux qui s'en servent.

Pour ce qui est de l'ordre proprement dit, nous avons déjà fait observer que jamais la sécurité n'avait été aussi grande dans Paris qu'elle le fut du 19 mars au 21 mai. Pas un attentat contre les personnes, pas une atteinte aux propriétés.

Si l'on objecte que la Commune avait enrégimenté les repris de justice, je répondrai que je suis loin de considérer ces déshérités de notre inique organisation sociale comme des maudits. On sait d'où ils sortent généralement : l'abandon et la misère d'abord, la maison de correction, la

réprobation aveugle, l'exploitation ensuite, en sorte que d'un homme qui aurait pu rendre des services à l'humanité, la société marâtre fait un bandit, qu'elle persécute et poursuit ignominieusement jusqu'à l'échafaud. Quelques milliers de ces malheureux, sentant instinctivement que sous le régime de l'égalité, le vice et le crime doivent disparaître, allèrent demander des armes à leurs municipalités respectives. Ils ne portaient pas leurs condamnations écrites sur leur front et des armes ne leur furent pas refusées. Aux avant-postes, sous l'équipement du fédéré, ils surent faire leur devoir de citoyens. Leur nombre ne s'éleva certainement pas au-dessus de deux ou trois mille.

Que les *purs* crient sur ce fait que la Commune était un gouvernement de bandits; je leur demanderai si, en condamnant un affamé ou un dépravé que la misère et le mauvais exemple ont rendu voleur, à deux mois, six mois ou un an de prison, ils entendent par là le condamner à la mort? Si oui, qu'ils exécutent leur sentence; si non, la société doit rouvrir ses bras à l'enfant égaré. Ainsi ne se passent pas les choses dans ce monde de bourgeois, où les voleurs de millions trônent sur tous et condamnent, après des discours bien sentis sur l'immoralité des classes

ouvrières, à des années de prison le malheureux affamé qui a volé un pain.

En somme, la machine administrative fonctionnait passablement, mieux qu'on n'aurait pu l'espérer, entre les prudents qui criaient : casse-cou ! et les impatients qui criaient : réaction !

Etant donnée la situation, il était difficile de faire mieux. La plupart des membres de la Commune et des chefs des différents services, écrasés par un travail sans interruption, par des veilles de toutes les nuits, par des soucis multipliés et par le sentiment de leur responsabilité devant le peuple de Paris, se trouvaient constamment dans cet état d'énervement qui passe de l'affaissement à la surexcitation, et de la surexcitation à l'épuisement, troublant et stérilisant les plus solides et les plus froides intelligences.

Les hommes de la révolution communale furent au-dessous de leur tâche, — on est toujours au-dessous d'un peuple soulevé ; mais ils ne purent pas donner dans ces jours de tempête ce qu'ils auraient pu donner dans des temps plus calmes. Ni les théories, ni les hommes ne peuvent être équitablement jugés, si l'on ne voit que leurs actes au sortir d'une telle fournaise révolu-

tionnaire. Je dis ceci seulement pour le côté administratif, qui fut le mieux abordé et le mieux dirigé. Ce ne fut pas la moindre faute de beaucoup de membres de la Commune, de sacrifier le côté dirigeant et le côté politique à ce côté pratique. C'est un peu pour cela que l'idée révolutionnaire du 18 mars manqua d'interprètes autorisés, et la situation d'hommes capables de l'expliquer et de la dominer. J'ajoute que ce n'est pas en deux mois de bataille qu'un parti a le temps de montrer sa puissance d'organisation.

Nominations diverses :

Theisz, directeur des postes ;
Bastelica, directeur des octrois ;
Combault, directeur des contributions indirectes ;
J. Fontaine, directeur des domaines ;
Treillard, directeur de l'assistance publique ;
Olivier, directeur de l'enregistrement ;
Camélinat, directeur de la monnaie ;
Beslay, délégué à la Banque ;
Andrieu, chef du personnel administratif ;
Paul Pia, inspecteur des chemins de fer ;
Benjamin Gastineau, directeur du Conservatoire ;
Elie Reclus, directeur de la Bibliothèque nationale ;

E. Moulé, directeur du Muséum ;
Varlin, intendant général ;
Caron, secrétaire général aux services publics ;
Pauvert, directeur des télégraphes ;
Dr Sémerie, directeur des ambulances, etc.

Malgré leur incontestable insuffisance et leurs fautes nombreuses, les membres de la Commune n'en furent pas moins les représentants sincères des idées communales et sociales dont le 18 mars avait assuré le triomphe momentané. Ces enfants de la foule s'inspirèrent toujours de la foule. C'est ainsi que, si dans les décrets et arrêtés on trouve des vues contradictoires, la *Déclaration au peuple français*, ce testament de la Commune, est entièrement dominée par l'idée fédérative et socialiste, et l'ancienne politique ne s'y trouve nulle part. On a reproché à ce document de manquer de précision ; cette observation peut être fondée : les deux courants (jacobinisme et socialisme) qui divisaient la Commune et la population ouvrière elle-même, ont nécessité la recherche d'un terrain de conciliation qui n'a pu que nuire à la clarté des idées exprimées ou en germe dans cette pièce mémorable, dont voici le texte :

DÉCLARATION AU PEUPLE FRANÇAIS.

Dans le conflit douloureux et terrible qui impose une fois encore à Paris les horreurs du siège et du bombardement, qui fait couler le sang français, qui fait périr nos frères, nos femmes, nos enfants écrasés sous les obus et la mitraille, il est nécessaire que l'opinion publique ne soit pas divisée, que la conscience nationale ne soit point troublée.

Il faut que Paris et le pays tout entier sachent quelle est la nature, la raison, le but de la Révolution qui s'accomplit. Il faut enfin que la responsabilité des deuils, des souffrances et des malheurs dont nous sommes les victimes retombe sur ceux qui, après avoir trahi la France et livré Paris à l'étranger, poursuivent avec une aveugle et cruelle obstination la ruine de la capitale, afin d'enterrer dans le désastre de la République et de la liberté le double témoignage de leur trahison et de leur crime.

La Commune a le devoir d'affirmer et de déterminer les aspirations et les vœux de la population de Paris; de préciser le caractère du mouvement du 18 mars, incompris, inconnu et calomnié par les hommes politiques qui siègent à Versailles.

Cette fois encore, Paris travaille et souffre pour la France entière, dont il prépare, par ses combats et ses sacrifices, la régénération actuelle, morale, administrative et économique, la gloire et la prospérité.

Que demande-t-il ?

La reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits

du peuple et le développement régulier et libre de la société.

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France, et assurant à chacune l'intégralité de ses droits, et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et travailleur.

L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française.

Les droits inhérents à la Commune sont :

Le vote du budget communal, recettes et dépenses ; la fixation et la répartition de l'impôt ; la direction des services locaux ; l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune.

Le choix par l'élection, ou le concours, avec la responsabilité, et le droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tous ordres.

La garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et la liberté du travail.

L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts : garanties données à ces manifestations par la Commune, seule chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité.

L'organisation de la défense urbaine et de la garde na-

tionale, qui élit ses chefs et veille seule au maintien de l'ordre dans la cité.

Paris ne veut rien de plus à titre de garanties locales, à condition, bien entendu, de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.

Mais, à la faveur de son autonomie et profitant de sa liberté d'action, Paris se réserve d'opérer comme il l'entendra, chez lui, les réformes administratives et économiques que réclame sa population ; de créer des institutions propres à développer et propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit ; à universaliser le pouvoir et la propriété, suivant les nécessités du moment, le vœu des intéressés et les données fournies par l'expérience.

Nos ennemis se trompent ou trompent le pays quand ils accusent Paris de vouloir imposer sa volonté ou sa suprématie au reste de la nation, et de prétendre à une dictature qui serait un véritable attentat contre l'indépendance et la souveraineté des autres communes.

Ils se trompent ou trompent le pays quand ils accusent Paris de poursuivre la destruction de l'unité française, constituée par la Révolution, aux acclamations de nos pères, accourus à la fête de la Fédération de tous les points de la vieille France.

L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'Empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique, inintelligente, arbitraire ou onéreuse.

L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales, le concours

spontané et libre de toutes les énergies individuelles en vue d'un bien commun, le bien-être, la liberté et la sécurité de tous.

La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique.

C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges, auxquels le prolétariat doit son servage, la patrie ses malheurs et ses désastres.

Que cette chère et grande patrie, trompée par les mensonges et les calomnies, se rassure donc !

La lutte engagée entre Paris et Versailles est de celles qui ne peuvent se terminer par des compromis illusoires : l'issue n'en saurait être douteuse. La victoire, poursuivie avec une indomptable énergie par la garde nationale, restera à l'idée et au droit.

Nous en appelons à la France !

Avertie que Paris en armes possède autant de calme que de bravoure, qu'il soutient l'ordre avec autant d'énergie que d'enthousiasme ; qu'il se sacrifie avec autant de raison que d'héroïsme ; qu'il ne s'est armé que par dévouement pour la liberté et la gloire de tous, que la France fasse cesser ce sanglant conflit !

C'est à la France à désarmer Versailles par la manifestation solennelle de son irrésistible volonté.

Appelée à bénéficier de nos conquêtes, qu'elle se déclare solidaire de nos efforts ; qu'elle soit notre alliée dans ce combat qui ne peut finir que par le triomphe de l'idée communale ou par la ruine de Paris.

Quant à nous, citoyens de Paris, nous avons la mission d'accomplir la Révolution moderne, la plus large et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire.

Nous avons le devoir de lutter et de vaincre !

Paris, le 19 avril 1871.

La Commune de Paris.



IV

LES HOSTILITÉS

Le peuple de Paris, heureux de sa victoire qu'il croyait consolidée, démolissait ses barricades et réclamait le travail.

« Il faut à tout prix, disaient les journaux populaires, que le commerce reprenne, que les boutiques se remplissent, que les commandes arrivent. Il faut que les ateliers rouvrent, que les forges s'allument, que le marteau résonne et que l'ouvrier coure à la besogne, car nous avons une grosse dette à payer, et des malheurs à réparer.

» Faisons savoir partout, à l'étranger, en province, que la grande Révolution est faite, que Paris est sauvé, et que ses cinq cent mille com-

battants sont prêts à redevenir cinq cent mille travailleurs ! »

Pendant ce temps le gouvernement de Versailles organisait rapidement une formidable attaque contre la capitale révolutionnée. *L'ordre sera rétabli à Paris comme ailleurs*, avait dit Thiers le jour même où 230,000 électeurs parisiens votaient dans leurs comices. En avant donc les canons, les chassepots, les mitrailleuses : les balles explosibles, les balles coniques à pointe d'acier, les boîtes à mitraille, les bombes à pétrole, tous ces engins terribles dont on n'a pas voulu se servir contre les Prussiens, serviront à l'écrasement de la grande capitale. Paris s'est insurgé contre les oppresseurs et les exploités du peuple travailleur, — que Paris périsse ! La destruction et le massacre ne sont-ils pas la raison suprême de cet étouffement de toute vitalité humaine que les repus, les dépravés et les égoïstes appellent *l'ordre*.

« Il faut reculer de bien des siècles et remonter jusqu'à l'antiquité pour trouver une histoire de place de guerre qui puisse rappeler l'étrange situation de Paris à la fin du mois de mars. Vers l'an 250 de notre ère, trois pouvoirs bien distincts, trois armées se partageaient la célèbre Syracuse :

Icétas de Léontium tenait la ville proprement dite ; Denys était maître de la citadelle, et la flotte carthaginoise était mouillée au port. Ainsi de Paris au printemps de l'an 1871. Les Prussiens tenaient les forts de l'Est et du Nord, le gouvernement légal en était réduit au Mont-Valérien, et les insurgés, maîtres de l'enceinte, s'établissaient fortement dans les forts du Sud. (1) »

Les choses étant ainsi, le dimanche 2 avril, par une matinée pluvieuse, Paris fut réveillé par le canon. Que se passait-il ? — C'est une fête prussienne, dirent les uns. — C'est peut-être une fête de la Fédération au Champ-de-Mars, dirent les autres. — C'était l'agression versaillaise, c'était le signal de la guerre sociale donné par les hommes de haine, d'aveuglement et d'égoïsme que l'ignorance des campagnes avait envoyés au pouvoir.

Paris fut attaqué sans sommation aucune, vers les 10 heures du matin. A cet effet, deux colonnes s'avancèrent, l'une par Montretout et Vaucresson, l'autre par Rueil et Nanterre, firent leur jonction au rond-point des Bergères, et partirent de là pour enlever les positions barricadées des fédérés

(1) *La guerre des communiaux de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles.

à Courbevoie. L'attaque fut aussi vive qu'inopinée ; elle était soutenue par le Mont-Valérien, qui tonnait par intervalles, couvrant de ses obus Courbevoie, Neuilly et la porte Maillot ; elle réussit. Les fédérés, surpris par cette brusque offensive, se replièrent en désordre et rentrèrent dans Paris par l'avenue de Neuilly et la Porte-Maillot ; les francs-tireurs garibaldiens couvraient bravement la retraite. Les Versaillais ne poussèrent pas plus loin leur attaque, et le soir même toutes les positions perdues étaient réoccupées.

Cependant les Versaillais, pour préluder dignement à leurs exploits futurs, fusillèrent quelques prisonniers. Les fédérés trouvèrent les cadavres étendus sur le quai de Puteaux, et cette atrocité, dont la nouvelle se répandit vite dans Paris, mit le comble à l'indignation.

La Commune prit immédiatement les premières mesures ; les portes furent fermées, solidement gardées, et la générale battit dans toute la ville, appelant les citoyens à la défense de la cité. La garde nationale se leva en masse avec un entrain admirable. Dans les faubourgs, les femmes encourageaient les hommes, les enfants suivaient les bataillons en chantant, et à six heures du soir cent mille hommes campaient dans le Champ-de-Mars et dans les quartiers me-

nacés, réclamant vivement une offensive immédiate. La Commune siégeait en permanence ; elle ne voulait pas d'un mouvement offensif. La première raison était que Paris devait se borner à se défendre, pour que, malgré les mensonges de Versailles, la France vît bien de quel côté étaient les fauteurs de guerre civile. La seconde était que la garde nationale fédérée, excellente pour la défense de Paris, était trop désorganisée pour mener à bien une expédition extérieure. Cluseret était de cet avis. Il eût peut-être été possible de prendre Versailles les 19 et 20 mars, quand l'armée en désordre fuyait de Paris. Maintenant il était trop tard. Le Comité central n'avait pas profité de ce moment unique ; son chef militaire avait même laissé, comme on l'a déjà vu, le Mont-Valérien à l'ennemi ; il fallait bon gré mal gré se résigner à la défensive. Mais les généraux populaires, Bergeret, Eudes, Duval, Flourens, poussés par l'opinion publique des faubourgs qui réclamait la descente torrentielle sur Versailles et ne doutait pas de la victoire, se prononcèrent pour l'offensive et préparèrent dès lors l'expédition du lendemain.

Pendant ce temps la Commission exécutive faisait afficher la proclamation suivante :

À LA GARDE NATIONALE DE PARIS.

Les conspirateurs royalistes ont *attaqué*.

Malgré la modération de notre attitude, ils ont *attaqué*.

Ne pouvant plus compter sur l'armée française, ils ont *attaqué* avec les zouaves pontificaux et la police impériale.

Non contents de couper les correspondances avec la province et de faire de vains efforts pour nous réduire par la famine, ces furieux ont voulu imiter jusqu'au bout les Prussiens et bombarder la capitale.

Ce matin, les chouans de Charette, les Vendéens de Cathelineau, les Bretons de Trochu, flanqués des gendarmes de Valentin, ont couvert de mitraille et d'obus le village inoffensif de Neuilly et engagé la guerre civile avec nos gardes nationaux.

Il y a eu des morts et des blessés.

Elus par la population de Paris, notre devoir est de défendre la grande cité contre ces coupables agresseurs. Avec votre aide, nous la défendrons.

Paris, 2 avril 1871.

La Commission exécutive :

Bergeret, Eudes, Duval, Lefrançais, Félix Pyat,
G. Tridon, E. Vaillant.

De son côté le Comité central, au grand étonnement de la population parisienne et de la Commune, qui avaient cru à sa solennelle déposition de pouvoir, annoncée tant de fois et en termes si pompeux, fit afficher cette proclamation qui

précisait bien, du reste, le caractère de la lutte commencée :

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE DE LA GARDE NATIONALE.

—
Comité central.
—

Citoyens de Paris,

Ce qui se passe en ce moment est l'éternelle histoire des criminels cherchant à se soustraire au châtement en commettant un dernier crime qui leur permette de régner, impunis, par l'épouvante !

Ils sont une poignée de parjures, de traîtres, de faussaires et d'assassins, qui veulent noyer la justice dans le sang.

La guerre civile est leur dernière chance de salut ; ils la déchainent : qu'ils soient mille fois maudits et qu'ils périssent !

Citoyens de Paris, nous voici revenus aux grands jours de sublime héroïsme et de vertu suprême ! Le bonheur du pays, l'avenir du monde entier sont dans vos mains. C'est la bénédiction ou la malédiction des générations futures qui vous attend.

Travailleurs, ne vous y trompez pas : c'est la grande lutte, c'est le parasitisme et le travail, l'exploitation et la production, qui sont aux prises. Si vous êtes las de végéter dans l'ignorance et de croupir dans la misère ; si vous voulez que vos enfants soient des hommes ayant le bénéfice de leur travail, et non des sortes d'animaux dressés pour l'atelier ou pour le combat, fécondant de leurs sueurs la fortune

d'un exploiteur ou répandant leur sang pour un despote ; si vous ne voulez plus que vos filles, que vous ne pouvez élever et surveiller à votre gré, soient des instruments de plaisir aux bras de l'aristocratie d'argent ; si vous ne voulez plus que la débauche et la misère poussent les hommes dans la police et les femmes à la prostitution ; si vous voulez, enfin, le règne de la justice, travailleurs, soyez intelligents, debout ! et que vos fortes mains jettent sous vos talons l'immonde réaction.

Citoyens de Paris, commerçants, industriels, boutiquiers, penseurs, vous tous, enfin, qui travaillez et qui cherchez de bonne foi la solution des problèmes sociaux, le Comité central vous adjure de marcher unis dans le progrès. Inspirez-vous des destinées de la patrie et de son génie universel.

Le Comité central a conscience que l'héroïque population parisienne va s'immortaliser et régénérer le monde.

Vive la République ! Vive la Commune !

Paris, le 5 avril 1871.

Le Comité central.

Le 3 avril, vers 4 heures du matin, Bergeret et Flourens sortirent par la Porte-Maillet avec 40,000 hommes environ. L'armée se sépara en deux corps au pont de Neuilly ; Flourens se dirigea vers St-Cloud et Montretout par le quai de Puteaux ; Bergeret se dirigea vers Nanterre, par l'avenue St-Germain. L'objectif de jonction des fédérés était Rueil. Ils partirent avec beaucoup

d'entrain ; mais bientôt le Mont-Valérien se mit à tonner formidablement ; ses obus tombèrent en plein dans les colonnes des fédérés qu'elles brisèrent. Une partie n'en marcha pas moins bravement en avant ; mais l'arrière-garde revint en désordre, semant la panique sur son passage. Ces deux corps d'armée opérèrent néanmoins leur jonction à Rueil et étendirent leurs ailes depuis Bezons jusqu'à Chatou, Croissy et Bougival. Là ils heurtèrent l'armée versaillaise, que soutenaient le feu du Mont-Valérien et deux batteries de réserve ; ils reçurent bravement le choc, mais bientôt leurs rangs ravagés par la mitraille se rompirent, et leur retraite devint une déroute ; la plaine était couverte de morts, l'artillerie fut abandonnée, et les Versaillais arrivèrent le soir même jusqu'au rond-point de Courbevoie, où ils établirent une forte batterie qui canonna le pont de Neuilly, mis en état de défense par les fédérés. De ce côté les pertes furent sérieuses ; beaucoup d'hommes étaient tombés, plusieurs centaines furent faits prisonniers, et Flourens n'était pas revenu. Cerné dans Rueil avec quelques braves Bellevillois, il eut la tête fendue d'un coup de sabre par un officier de gendarmerie du nom de Desmarest. Ainsi mourut, assassiné par un sicaire,

ce chevalier errant de la Révolution, dont le courage n'eut d'égal que sa bonté et son dévouement passionné pour les souffrants.

Les fédérés pris par les cavaliers de Galiffet furent fusillés sur le champ. Le noble marquis, les mains fumantes encore du sang des ouvriers parisiens massacrés, écrivit la proclamation suivante, que je reproduis pour l'histoire :

La guerre a été déclarée par les bandes de Paris.

Hier et aujourd'hui elles m'ont assassiné mes soldats.

C'est une guerre sans trêve ni pitié que je déclare à ces assassins.

J'ai dû faire un exemple ce matin ; qu'il soit salutaire ; je désire ne pas en être réduit de nouveau à une pareille extrémité.

N'oubliez pas que le pays, que la loi, que le droit par conséquent, sont à Versailles et à l'Assemblée nationale, et non pas avec la grotesque Assemblée qui s'intitule Commune.

Le général commandant la brigade,
GALIFFET.

3 avril 1871.

La deuxième armée de la Commune, commandée par Eudes, Ranvier et Avrial, couronnait les hauteurs de Meudon. Elle attaqua les Versaillais dès 6 heures du matin. L'armée ennemie, composée d'une brigade d'armée régulière et de ba-

tailions de gendarmes à pied et de sergents de ville, riposta furieusement. Le combat sanglant et acharné fut défavorable aux fédérés, qui conservèrent néanmoins leurs positions principales.

La troisième armée communale, commandée par Duval, Henry et Chardon, partit de la redoute de Châtillon pour aller rejoindre la route de Versailles par la route de Chevreuse. Ils rencontrèrent l'armée versaillaise au Petit-Bicêtre, et le combat s'engagea, funeste pour les fédérés, qui battirent en retraite vers le soir et revinrent à Châtillon, non sans avoir essuyé des pertes graves.

Telle fut la journée du 3 avril. Pendant que des bruits de victoire couraient dans Paris, les fédérés essayaient simultanément trois échecs.

Le 4 avril, les Versaillais attaquèrent en même temps Meudon et Châtillon, dès cinq heures du matin. La deuxième armée communale perdit les hauteurs de Meudon après un long combat, mais elle ne fut pas rompue ; elle passa la nuit au pied des positions perdues. La redoute de Châtillon fut enlevée à la baïonnette, le général Duval fut pris et fusillé, et 1500 fédérés faits prisonniers. « Dans le nombre des prisonniers,

dit un narrateur versaillais (1), se trouvaient bon nombre de *repris de justice* et de condamnés militaires. *Ceux-ci furent immédiatement passés par les armes.* »

Parmi les *repris de justice* dont parle l'officier versaillais, se trouva Elisée Reclus, le savant auteur de *La Terre*, le plus fort géographe de France, disent les gens compétents; l'un des hommes les plus sympathiques, les plus honnêtes et les plus remplis de dévouement et de bonté qu'il soit donné de voir, disent tous ceux qui sont assez heureux pour être ses amis et même tous ceux qui le connaissent. Sa généreuse nature souffrit tant des mauvais traitements des Versaillais, que la douleur le rendit fou pendant le trajet. Heureusement pour la science et pour les siens, la raison lui revint après huit heures d'égarément. Avez-vous de pareils *repris de justice* dans vos rangs, messieurs les *honnêtes gens*?

« Délivrée de ses appréhensions, continue l'auteur que je cite, l'Assemblée nationale s'empressa d'applaudir à cet heureux résultat et vota, séance tenante (4 avril) et à l'unanimité des remerci-

(1) *La guerre des communiaux de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles.

ments aux troupes de terre et de mer pour leur courage, leur bon esprit et leur patriotisme.

» Les journées des 3 et 4 avril nous avaient coûté une centaine de blessés, parmi lesquels le général Pellé, atteint d'un éclat d'obus à la cuisse. Dans ce nombre figuraient aussi une trentaine de gendarmes, soldats d'une solidité antique....

» Nos troupes firent en outre plus de 1500 prisonniers, et l'on put voir de près la figure de ces misérables, qui, pour assouvir leurs passions de bêtes fauves, mettaient, de gaieté de cœur, le pays à deux doigts de sa perte. « Jamais la basse
« démagogie n'avait offert aux regards affligés des
« honnêtes gens des visages plus ignobles. (1) »

» La plupart étaient âgés de quarante à soixante ans, mais il y avait des vieillards et des enfants dans ces longues files de *hideux personnages*; on y voyait aussi quelques femmes. Le peloton de cavalerie qui les escortait avait grand'peine à les soustraire aux mains d'une foule exaspérée; on parvint cependant à les conduire sains et saufs jusqu'aux Grandes-Ecuries..... Quant au nommé Duval, cet autre général de rencontre, *il avait été dès le matin fusillé au Petit-Bicêtre avec deux*

(1) Phrase tirée d'une circulaire officielle du gouvernement de Versailles.

officiers d'état-major de la Commune. Tous trois avaient subi en fanfarons le sort que la loi réserve à tout chef d'insurgés pris les armes à la main. (1) »

Duval et les deux officiers d'état-major de la Commune étaient morts en héros; Henry était prisonnier, Chardon put s'échapper.

La journée est très heureuse et l'effet moral est excellent, dit Thiers à l'Assemblée, pendant que ses collègues, sous son inspiration, calomniaient bassement les vaincus dans les circulaires officielles, et que ses exécuteurs assassinaient les chefs des fédérés et les soldats ralliés à la Commune qui tombaient entre leurs mains. Ce n'était pas assez : on traita les prisonniers avec une barbarie sans exemple.

Voici à ce sujet quelques documents qui édifieront les gens de bonne foi sur l'humanité des *honnêtes gens* :

(1) De la proclamation de Galiffet et de cette appréciation de l'officier supérieur de Versailles ressort nettement le plan arrêté par Thiers et consorts, de faire une guerre d'extermination. La loi sur les otages, en même temps qu'elle prévenait un nouveau massacre des prisons, vint heureusement calmer cette rage de tuer.

Paris, le 5 avril 1871.

Aux membres de la Commune de Paris.

J'arrive de Versailles encore tout ému, indigné des faits horribles que j'ai vus de mes propres yeux.

Les prisonniers sont reçus à Versailles d'une manière atroce. Ils sont frappés sans pitié. J'en ai vu sanglants, les oreilles arrachées, le visage et le cou déchirés comme par des griffes de bêtes féroces. J'ai vu le colonel Henry en cet état, et je dois ajouter à son honneur, à sa gloire, que méprisant cette bande de barbares, il est passé fier, calme, marchant stoïquement à la mort.

Une Cour prévôtale fonctionne sous les regards du gouvernement. C'est dire que la mort fauche nos concitoyens faits prisonniers. Les caves où on les jette sont d'affreux bouges, confiés aux bons soins des gendarmes.

J'ai cru de mon devoir de bon citoyen de vous faire part de ces cruautés, dont le souvenir seul provoquera encore longtemps mon indignation.

BARRÈRE.

Je certifie que la présente déclaration a été faite devant moi.

LEROUX,
*commandant du 84^e bataillon
de la garde nationale.*

—
Lettre d'un détenu de Brest au journal LA LIBERTÉ (de Bruxelles) :

..... On nous dispose en cercle sur le plateau (après la prise de Châtillon) et on fait sortir de nos rangs les soldats qui s'y trouvaient. On les fait mettre à genoux dans la

boue et, sur l'ordre du général Pellé, on fusille impitoyablement, sous nos yeux, ces malheureux jeunes gens, au milieu des lazzi de MM. les officiers qui insultaient à notre défaite par toutes sortes de propos atroces et stupides. Enfin, après une bonne heure employée à ce manège, on nous forme en lignes et nous prenons le chemin de Versailles entre deux haies de chasseurs à cheval ; sur la route, nous rencontrons le capitulard Vinoy escorté de son état-major. Sur son ordre, et malgré la promesse formelle que nous avait faite le général Pellé que nous aurions tous la vie sauve, nos officiers, qu'on avait placés en tête du cortège et à qui on avait violemment arraché les insignes de leur grade, allaient être fusillés, quand un colonel fit observer à M. Vinoy la promesse faite par son général.

Le complice du Deux-Décembre épargna nos officiers, mais ordonna qu'on passât immédiatement par les armes le général Duval, son colonel d'état-major et le commandant des volontaires de Montrouge. Ces trois braves moururent au cri de : Vive la République ! Vive la Commune ! Un cavalier arracha les bottes de notre infortuné général qu'il promena comme un trophée triomphal. Là-dessus, le féroce Vinoy s'éloigna et nous reprîmes notre marche douloureuse et humiliante, tantôt marchant, tantôt courant, au gré de nos conducteurs, littéralement abreuvés d'indignités jusqu'à notre arrivée à Versailles.

Ici la plume nous tombe des mains. Il est, en effet, impossible de décrire l'accueil que nous reçûmes dans la cité des ruraux. Cela dépasse en ignominie tout ce qu'il est possible d'imaginer. *Bousculés, foulés aux pieds, à coups de poings, à coups de bâtons, au milieu des huées et des vociférations, on nous fit faire deux fois le tour de la ville*

en calculant les haltes à dessein, pour nous exposer d'autant mieux aux atrocités d'une population de mouchards et de policiers qui bordaient des deux côtés les rues que nous traversions.... On nous mena d'abord devant le dépôt de cavalerie où nous fîmes une halte d'au moins vingt minutes. La foule nous arrachait nos couvertures, nos képis, nos bidons, enfin rien n'échappait à la rage de ces énergumènes ivres de haine et de vengeance. *On nous traitait de voleurs, de brigands, d'assassins, de canailles, etc., etc.* De là, nous allâmes à la caserne des gardes de Paris. On nous fit entrer dans la cour où nous trouvâmes ces Messieurs qui nous reçurent par une bordée d'injures infâmes et qui, sur l'ordre de leurs chefs, armèrent bruyamment leurs chassepots, *nous disant avec force rires qu'ils allaient nous fusiller tous comme des chiens.* C'est au milieu de l'escorte de cette vile soldatesque que nous prîmes le chemin de Satory, où on nous enferma au nombre de 1,685 dans un magasin à fourrages. Epuisés de fatigue et de besoin, dans l'impossibilité de nous coucher, tellement nous étions serrés les uns contre les autres, nous passâmes là deux nuits et deux jours, debout, nous relevant à tour de rôle pour nous coucher un peu chacun sur un brin de paille humide, n'ayant d'autre nourriture qu'une croûte de pain et de l'eau infecte à boire, que Messieurs nos gardiens allaient puiser à une mare dans laquelle ils ne se gênaient pas pour faire leurs ordures. C'est épouvantable, mais c'est ainsi.....

Après nous avoir dépouillés de tout, on nous dirigea sur le chemin de fer de l'Ouest. On nous entassa quarante dans des wagons à bestiaux hermétiquement fermés et privés de lumière, nous donnant pour tout potage un peu de biscuit

et quelques bidons d'eau. Nous restâmes ainsi jusqu'au samedi matin quatre heures où nous débarquâmes à Brest au nombre de 600. Les autres prisonniers avaient été dirigés sur différentes prisons. Vainement en route avions-nous supplié nos gardiens de nous donner de l'eau et de l'air. Ils restèrent sourds à nos supplications, nous menaçant de leurs revolvers à la moindre tentative de révolte. Plusieurs d'entre nous étaient devenus fous. Pensez donc ! trente-une heures de chemin de fer enfermés dans des conditions pareilles, quoi d'étonnant à ces cas de folie et n'est-il pas même surprenant qu'il n'en soit pas résulté, pour un nombre plus considérable d'entre nous, de plus grands malheurs.

A notre descente du train, on nous embarqua aussitôt pour le fort de Quéleru, où nous sommes toujours internés, privés de toute communication avec le dehors et presque sans nouvelles de nos familles dont les lettres ne nous parviennent que décachetées, exactement comme les nôtres qui ne partent qu'après avoir passé par la censure. Confinés dans des casemates humides et couchés sur une méchante paille, nous manquons, en outre, de nourriture et la plupart d'entre nous endurent les souffrances de la faim. Nous n'avons pas même deux gamelles pleines de soupe et à peine une livre et demie de pain par jour. En fait de boisson, rien que de l'eau.

..... Le citoyen Elisée Reclus, bien connu dans le monde de la science, qui se trouve parmi nous, contribue puissamment à nous rendre plus supportable notre triste séjour. Dans des conférences quotidiennes, aussi intéressantes qu'instructives et toujours empreintes au plus haut point de l'idée du droit et de la justice, il soutient notre foi ré-

publicaine et plusieurs d'entre nous lui devront de sortir de prison meilleurs qu'ils n'étaient en y entrant.

Qu'il reçoive ici l'expression de notre gratitude pour ses nobles efforts et de l'estime profonde que nous lui portons.....

Citoyens,

Le journal officiel de Versailles contient ce qui suit :

« Quelques hommes reconnus pour appartenir à l'armée, et saisis les armes à la main, ont été passés par les armes, suivant la rigueur de la loi militaire qui frappe les soldats combattant leur drapeau. »

Cet horrible aveu n'a pas besoin de commentaire. Chaque mot crie vengeance, justice ! elle ne sera pas attendue.

La violence de nos ennemis prouve leur faiblesse. Ils assassinent : les républicains combattent. La République vaincra !

La Commission exécutive :

COURNET, DELESCLUZE, Félix PYAT, TRIDON,
VAILLANT, VERMOREL.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

L'infanterie de ligne à la population de Paris.

Citoyens,

Un conseil de guerre, séant à Versailles, vient de condamner à la peine de mort les officiers et sous-officiers de l'armée qui ont refusé de tirer sur le peuple.

Aux habitants de Paris de nous juger, et, si nous sommes coupables, nos poitrines sont là pour répondre ; nous ne tomberons pas en lâches.

Paris, 6 avril 1871.

Le capitaine d'infanterie délégué,
A. PIERRE ; BONNAVENTURE, capitaine ;
PHILIPPOT, sergent.

Le journal le *Siècle* protestait en ces termes :
L'*Officiel* de Versailles contient ce qui suit :

« Quelques hommes reconnus pour appartenir à l'armée et saisis les armes à la main ont été passés par les armes, suivant la rigueur de la loi militaire, qui frappe les soldats combattant leur drapeau. »

De toute l'énergie de notre âme, nous en appelons à M. Thiers contre ces rigueurs.

L'Assemblée et le gouvernement ont quitté Paris. Paris s'est trouvé indépendant et belligérant. La qualité de belligérant a été reconnue au *Comité central* par le gouvernement de Versailles, en vertu de l'affiche qu'il a fait plaquer ici par l'amiral Saisset.

Nous sommes deux millions d'habitants qui nous trouvons sous le gouvernement de la Commune. Ou bien Versailles doit nous considérer tous comme des rebelles, ou bien il doit respecter tous les prisonniers qui tombent entre ses mains, même ceux qui ont appartenu à l'armée impériale.

D'abord, ce ne sont pas des déserteurs proprement dits. Ils n'ont pas quitté l'armée de Versailles pour s'enrôler à Paris ; ce sont des hommes habitant Paris depuis que Paris n'est plus gouverné par Versailles. Ils obéissent à un ministre de la guerre installé à Paris, qui les nourrit et qui

les solde. Etaient-ils libres de vous suivre à Versailles? Sont-ils libres de ne pas combattre dans les rangs des deux cents bataillons de la garde nationale qui obéissent à la Commune?

Le droit des gens vous défend de toucher à ces hommes; et la bonne politique et le sens patriotique vous le défendent aussi. Ne voyez-vous pas que vous excitez des représailles?

Il y a à Versailles des généraux qui, le 2 décembre, ont porté les armes contre la loi, contre le pays, contre l'honneur.

Ils devraient se contenter de se faire oublier, et ne pas se montrer si implacables envers des malheureux.

La Commune avait à peine eu le temps de se reconnaître pendant cette suite d'événements foudroyants. La situation militaire était déplorable et l'inquiétude succédait à la folle confiance du début. La garde nationale, si profondément agitée depuis la fin du siège, était complètement désorganisée.

Un état-major sans direction; des officiers improvisés, incapables pour la plupart; intendance nulle; administration nulle: tel était le côté militaire.

En outre, s'il y avait là une admirable foule armée qui savait héroïquement combattre et mourir pour une idée, il n'y avait pas les éléments

de discipline nécessaires à une force armée, chargée de l'œuvre patiente et difficile de la défense d'une ville comme Paris. Comment aurait-il pu en être autrement? Socialisme, fédéralisme, fraternité des peuples, amour de l'humanité, toutes ces grandes idées dont se glorifiait chaque fédéré, ne sont-elles pas éternellement contradictoires avec la guerre et avec ce côté aussi immoral que nécessaire de l'état militaire appelé discipline ou obéissance passive? La Commune se rendit bien compte de cette contradiction avec ses principes que lui imposait la nécessité de se défendre contre l'agression de Versailles; mais que faire? Déchaîner révolutionnairement une foule surexcitée et la jeter contre une armée organisée ne suffisait pas; on l'avait vu par le désastre du 3 avril. Il y avait eu un moment favorable pendant les huit jours du Comité central; mais peut-on bien faire un crime au Comité central de ne pas avoir jeté les bataillons des faubourgs sur Versailles, quand on observe que dans le tiers de Paris la bourgeoisie était en armes contre la révolution ouvrière?

Dans la situation où l'on se trouvait, avec les perfectionnements introduits dans l'art de tuer les hommes et de détruire les villes, il fallait ré-

pondre au canon par le canon, aux travaux savants de l'investissement, par une défensive bien ordonnée : coûte que coûte, il fallait tenter d'organiser la garde nationale.

En conséquence la Commune délégua Cluseret au ministère de la guerre, lui mit toute la garde nationale dans les mains, et ordonna aux chefs militaires, quels qu'ils fussent, de lui obéir. Elle créa une intendance de toutes pièces ; réorganisa l'état-major ; envoya des délégués, pris parmi ses membres, dans les forts, aux avant-postes, dans les ateliers de fabrication de projectiles et de réparation d'armes, partout enfin où il fallait prêcher d'exemple, encourager et organiser. Elle déclara, en blâmant l'offensive du 3 avril, qu'elle entendait tenir désormais les opérations militaires sous sa direction, et ordonna à Cluseret de rester sur la défensive.

Il fut en outre rendu divers décrets ordonnant entre autres mesures :

1° Le désarmement des gardes nationaux réfractaires, qui furent en outre privés de la solde ;

2° La dissolution des sous-comités d'arrondissement ;

3° L'installation à l'Hôtel-de-Ville d'un bureau

central de renseignements touchant les fédérés tués ou blessés ;

4^e La formation de compagnies d'ambulance ;

5^o La réquisition de tous les appartements vacants pour loger les habitants des quartiers bombardés ;

6^o L'ouverture dans chaque mairie d'un registre où seraient inscrits les noms et les actes des citoyens qui se seront distingués au service de la République ;

7^o L'envoi devant la Cour martiale des fournisseurs et fonctionnaires accusés de vol, concussion et déprédation, avec cette clause que les coupables seront condamnés à mort.

Cluseret, de son côté, se mit en devoir d'organiser les bataillons fédérés. Il fut puissamment aidé dans cette œuvre difficile par son chef d'état-major Rossel, qui avait mis au service du peuple de Paris son intelligence de premier ordre, ses capacités militaires incontestées et sa volonté de fer (1).

(1) Nathaniel Rossel, capitaine du génie dans l'armée régulière, s'était échappé de Metz après la capitulation de Bazaine, et avait rejoint l'armée de la Loire, où son intelligence, sa science, son courage et son dévouement le firent nommer colonel à titre auxiliaire. Il était à Nevers quand éclata le 18 mars ; il envoya immédiatement sa démission et arriva le 21 mars à Paris. Le Comité central, sur une recommandation pressante, le nomma chef de la 17^e légion à Batignolles, où Rossel fit la

Cluseret ordonna d'abord la formation de compagnies de marche, ce qui était très sage, et l'obligation du service dans la garde nationale, mesure malheureuse. D'abord, elle n'amena pas mille hommes de plus aux avant-postes, car il n'était pas possible de forcer une population à prendre les armes. Dans beaucoup d'arrondissements il n'y eut aucune violence à cet égard ; dans ceux où l'on fut le plus sévère, les sévices n'allèrent jamais au-delà, quoi qu'aient dit les journaux réactionnaires, du désarmement par voie de perquisitions générales à domicile et de menaces non suivies d'exécution. En second lieu, l'obligation du service changea la signification révolutionnaire de la Commune, en lui donnant l'attitude d'un gouvernement autoritaire, ce qui était contre ses principes et contre ses tendances. Enfin cette mesure servit de texte aux clameurs des réactionnaires, qui inventèrent à ce sujet les plus fantastiques récits de persécution. Ces *honnêtes*

connaissance des deux Dombrowski, de Wroblewski et d'Okolowicz, encore simples particuliers. Un nommé Alphonse Ducamp, reconnu plus tard pour avoir appartenu à la police impériale, l'arrêta le 3 avril au matin et le conduisit à la préfecture de police. Charles Gérardin et moi nous le fîmes relâcher et le présentâmes à Cluseret, qui l'accepta avec empressement pour son chef d'état-major et le nomma en outre président de la Cour martiale. Tels furent les débuts de Rossel à la Commune.

gens, qui savent si bien terroriser quand ils sont vainqueurs, savent encore mieux mentir et calomnier quand le peuple victorieux les épargne.

Cependant ce décret fut approuvé dans les quartiers populaires. Les fédérés ne pouvaient souffrir le spectacle de jeunes efféminés bien mis, entourés de filles et buvant tranquillement des bocks dans les cafés du boulevard, tandis que les combattants des faubourgs partaient pour les champs de bataille. Cette jeunesse bourgeoise avait les sourires les plus ironiques et force paroles provocantes pour se moquer de ces soldats de l'idée, pères de famille pour la plupart, qui allaient exposer leur vie pour la défense de Paris. L'obligation du service militaire força au moins les petits crevés à porter leur débauche à Versailles, où elle était plus de mise que dans Paris bombardé.

Cluseret réussit mieux dans sa formation d'un camp de réserve au Champ-de-Mars. Il apporta aussi un peu d'ordre dans la distribution des équipements, des vivres et des munitions ; il réussit à régulariser le service de la place et le roulement des bataillons ; il réforma l'état-major passablement fantaisiste qui s'était formé en même temps que le Comité central. Il multi-

plia les ordres, les circulaires et les rapports. Ces pièces furent remarquées pour leur ton paternel et pour les idées toutes spartiates qu'elles exprimaient généralement.

Le nombre des mesures prises ou tentées par la Commune, la Commission exécutive et la délégation à la guerre, indique assez à quel point tout était à faire au point de vue militaire, lorsque déjà l'armée communale était aux prises avec l'armée versaillaise.

Cependant les combats continuaient sous la direction d'un général véritable cette fois. Jaroslas Dombrowski venait d'être nommé commandant en chef de la place de Paris.

Les fédérés, furieux de leur premier échec, accomplissaient en détail des prodiges de courage, ils tenaient fièrement en respect l'armée versaillaise, qui de ses cent mille hommes attaquait simultanément Issy, Vanves, Bicêtre, Neuilly, Levallois, Asnières, Clichy, Passy, le bois de Boulogne, les Moulineaux, les Hautes-Bruyères, le Moulin-Saquet, etc., tandis que plus de deux cents bouches à feu bombardaient avec fureur les forts d'Issy, de Vanves, de Bicêtre, d'Ivry, les portes Maillot, d'Auteuil, de Passy, de St-Cloud, Bi-

neau, des Ternes, l'avenue de la Grande-Armée jusqu'aux Champs-Élysées, l'Arc-de-Triomphe, les Ternes, Auteuil, Vaugirard, Grenelle.

Pendant que les obus versaillais dévastaient ainsi Paris, Thiers déclarait cyniquement à la France qu'il n'y avait pas de bataille réelle, que seuls les *bandits*, les *lâches* de Paris tiraient force coups de canon pour faire croire qu'ils se battaient. A quoi Rochefort répondit que sans doute les nombreux blessés qui encombraient les ambulances de Versailles faisaient aussi semblant d'être blessés, que ceux des Versaillais qu'on enterrait après le combat faisaient semblant d'être tués, car ainsi le voulait l'esprit logique du *sanglant Tom-Pouce* qui couvrait Paris de feu et de mitraille et annonçait dans ses circulaires ou faisait dire par son *Journal officiel* que *Paris n'était pas bombardé*.

Les officiers fédérés étaient généralement prolétaires et peu aptes au commandement des corps d'armées. Cluseret et Rossel étaient les seuls militaires; après eux venaient Brunel, L'Enfant, Jaclard, Bourgoing, Mathieu, Montel, Durassier, Pujet, Berthaud, Cœurderoy, Eudes, Mégy, etc., qui furent mis à la tête des légions et

montrèrent généralement plus de bravoure individuelle que de capacité militaire.

Il fallait cependant des hommes spéciaux pour cette guerre. C'est pourquoi on accepta avec reconnaissance le service des deux Dombrowski, de Wroblewski, d'Okolowicz, de La Cécilia et autres champions de la révolution. Les réactionnaires ont pris acte de ce fait pour dire que la révolution de Paris a été l'œuvre d'un *ramassis* d'étrangers. A chacun sa responsabilité et sa gloire : la révolution communale est l'œuvre exclusive des ouvriers de Paris, ce qui ne les a pas empêchés, eux les précurseurs de la future République humaine, d'accepter le concours de tous les hommes de cœur qui leur sont venus, sans s'inquiéter de la nationalité de ces citoyens du monde.

La Cécilia fut envoyé à l'état-major, Wroblewski sous les forts du sud, J. Dombrowski commanda en chef l'armée du nord-ouest, se porta de sa personne à Neuilly et confia à son frère, à Okolowicz et à L'Enfant le périmètre de bataille qui partait de Levallois et allait par Asnières et Clichy jusqu'à la suifferie de Saint-Ouen, limite extrême de la zone neutralisée par le voisinage des lignes prussiennes.

Avant Jaroslas Dombrowski, la position de Neuilly avait été bien compromise. Les Versaillais avaient pris la barricade du pont de Neuilly, où le colonel fédéré Bourgoing avait été tué. Les batteries versaillaises du rond-point de Courbevoie, de l'avenue Saint-Germain, de Puteaux, battaient sans relâche la Porte-Maillet et Neuilly. Le Mont-Valérien les aidait dans cette terrible besogne. Dombrowski tint Neuilly dans une alternative de succès et de revers, jusqu'au dernier jour, n'ayant à opposer qu'un effectif de 1,500 à 3,000 fédérés à une armée de huit à douze mille Versaillais. Le 14 avril, la journée fut désastreuse : le général versaillais Wolf se jeta dans la Grande-Avenue, cerna un pâté de maisons occupé par les fédérés et « *passa par les armes tous les communeux qu'il y trouva* » dit l'officier supérieur de l'armée de Versailles, auteur de la *Guerre des Communeux de Paris*. Ainsi périrent massacrés près de deux cents pères de familles. Le 15 et le 16, le bombardement redoubla de violence, et le 17, le château de Bécon, dont Jaclard et Dombrowski jeune s'étaient emparés quelques jours auparavant, était repris par les Versaillais. Tous les jours on se battait dans ces parages, sans grands résultats d'un côté ni de l'autre, puisque

les Versaillais ne purent jamais passer la Seine au-dessous de Villiers.

Du côté du sud, l'agression versaillaise n'était pas moins furieuse. La redoute des Moulineaux fut prise et reprise ; le fort d'Issy essuya trois attaques nocturnes successives, qui furent repoussées victorieusement et dans lesquelles les Versaillais durent faire d'énormes pertes. On se battait continuellement dans Vanves et dans Issy et sur les coteaux de Bagneux.

Ainsi, depuis le 2 avril, ce n'était pas seulement un siège, mais une bataille continue que Paris avait à soutenir. Les détonations du canon ne cessaient pas, le roulement lugubre des mitrailleuses, le crépitement de la fusillade déchiraient constamment les échos. La nuit, principalement, cet éclair et ce grondement incessant de la bataille avait quelque chose de sinistre.

Des deux côtés on déployait une grande activité. Les Versaillais, à qui les Prussiens avaient appris la guerre, multipliaient les travaux de siège ; leur corps de génie hérissait leurs lignes de positions inabordables, et de retranchements ; entre autres travaux, il élevait à l'abri du Mont-Valérien cette formidable redoute de Montretout, bordée d'un triple rang de pièces de gros calibre, et dont les

quatre-vingts bouches de bronze allaient bientôt foudroyer Paris, Auteuil, La Muette et le Point-du-Jour, et rendre de ce côté la position intenable.

Déjà sous le feu convergent des batteries de Courbevoie, du Rond-Point, de Puteaux et du Mont-Valérien, la poterne de la Porte-Maillot était tombée fracassée par deux cents obus, et les quartiers environnants étaient effroyablement bombardés. Ce n'est pas tout : Paris assiégé ne pouvait augmenter ses ressources, et les Versaillais recevaient journellement des renforts en hommes, en canons et en pièces de siège de toute espèce. Des camps de formation étaient établis à Cherbourg, à Cambrai, à Auxerre, et l'on versait dans un corps de l'armée active, les soldats prisonniers arrivant d'Allemagne ; ces nouvelles troupes étaient immédiatement dirigées sur Versailles, qui disposa bientôt d'une armée de 150,000 hommes bien nourris, bien commandés, surexcités à la fois par les calomnies et par les promesses, et qui croyaient effacer la honte de leurs défaites en massacrant les ouvriers de Paris.

Il est bon de justifier cette assertion sur les sentiments de l'armée de Sedan vis-à-vis de Paris ;

elle pouvait déjà faire prévoir les massacres de Mai.

On lit dans un journal modéré de province, *l'Indépendant rémois*, l'article suivant, écrit sur la fin d'avril :

Toutefois il nous paraît que, dans certaines parties de l'armée, on se méprend sur la nature des services que le gouvernement et l'Assemblée attendent des derniers soldats de la France. Il s'agit d'entrer dans Paris et de vaincre la rébellion : rien de plus, rien de moins. Or, une œuvre semblable ne demande point d'enthousiasme guerrier ; elle exige du calme, une abnégation stoïque, un silencieux héroïsme. *Le malheur veut que trop souvent ce soient les sentiments contraires qui dominant. On nous a parlé d'excès de zèle qui tournent à la férocité et que l'on blâmerait avec raison dans une guerre étrangère. Nous avons lu, lu de nos yeux, dans des lettres de quelques jeunes sous-lieutenants de retour des prisons d'Allemagne, des phrases telles que celles-ci : « Nous nous promettons bien d'être sans quartier contre ces canailles, etc., etc. »* Cela nous inspire de profonds regrets.

Quelle que soit la part que l'on doive faire à l'indignation légitime que soulèvent tant de furieux excès de la Commune de Paris, nous pensons que le devoir du ministre de la guerre et des chefs militaires qui sont sous ses ordres, est de modérer avant tout de tels sentiments qui ne sont, à vrai dire, ni des sentiments de citoyens, ni des sentiments de soldats. La modération importe d'autant plus que l'on est plus près de la victoire.

Ces réflexions nous sont aujourd'hui surtout suggérées par un passage de la correspondance que nous envoie quotidiennement l'agence Havas. Voici ce que nous y lisons :

« Dans la nuit de jeudi à vendredi, nos troupes ont surpris les positions des fédérés entre Arcueil, Cachan et Montrouge. Deux bataillons ont enlevé à la baïonnette la Grange-Ory et la maison Plichon, située près du fort de Montrouge.

» *Les fédérés endormis ont été massacrés à la baïonnette et sabrés par la cavalerie dans leur fuite désordonnée sur Paris. Les pertes des insurgés s'élèvent à 4 ou 500 hommes tués ou blessés ; un colonel est parmi les morts. »*

Si les gardes nationaux fédérés ont été surpris pendant leur sommeil, il n'y avait, ce semble, aucune nécessité de les massacrer à la baïonnette, et mieux valait les faire prisonniers, ce qui était incontestablement facile. Nous voudrions, et pour beaucoup, que cette narration fût inexacte et que le *Journal officiel* la démentît. Il ne s'agit pas seulement ici d'humanité ; il s'agit de bonne politique.

Nous savons très bien qu'il se trouvera des âmes charitables pour insinuer, à l'occasion de ce que nous venons d'écrire, que notre tendresse pour les fédérés est bien grande et bien extraordinaire, que nous devons être pour le moins un agent secret du Comité de Salut public, et qu'il se pourrait même que nous eussions été jadis, à Brest ou à Toulon, le compagnon de chaîne d'un de ces forçats libérés qui forment, à l'heure présente, la population tout entière de Paris.

Peu nous importe. Ce qu'il faut, c'est que chacun fasse son devoir, et le devoir de la presse, en temps de guerre civile, est d'essayer de mettre un frein à la passion des

combattants. Vaudrait-il mieux l'exciter ? Si d'autres le croient, qu'ils prennent ce rôle.

Eug. LIÉBERT.

La Commune et la délégation à la guerre ne perdaient pas de temps devant l'activité des ennemis du peuple de Paris. En quelques jours, tous les remparts furent armés, des batteries de contre-battement établies en face des formidables travaux des Versaillais, les avant-postes hérissés de barricades, la fabrication des munitions et la réparation des armes reprises ; l'administration militaire fut organisée de toutes pièces, les canonnières furent équipées et lancées, et le service des ambulances réorganisé. On procédait d'autre part à la formation d'un corps de génie, de vingt corps d'artilleurs, et l'on recommençait dans Paris l'élévation des barricades intérieures regardées comme clef de position.

La situation militaire semblait se rétablir. Les bataillons fédérés s'habituèrent au feu et partaient crânement pour la bataille, musique en tête, drapeau rouge au vent, en chantant les airs patriotiques. Arrivés devant l'ennemi, ils faisaient fière contenance, d'autant plus que tout ce qui avait peur n'était pas venu. Dombrowski surtout, qui

poussait à l'incroyable le mépris du danger, avait leur confiance. Il était sévère du reste, il flétrissait publiquement un moment d'hésitation. Les bataillons restaient de huit à quinze jours aux avant-postes, après quoi, ils venaient prendre deux ou trois jours de repos pour repartir ensuite. Les expéditions étaient sanglantes et souvent les phalanges prolétaires revenaient décimées. Que de fois on les a vus défiler devant l'Hôtel-de-Ville ! Noirs de poudre, leurs drapeaux déchirés par la mitraille, quelquefois en lambeaux, les rangs éclaircis, mais le cœur haut, ils criaient dans le bruit des tambours battant la marche : « Vive la République universelle ! vive le travail ! vive la Commune ! » Ordinairement un membre de la Commune les haranguait et leur donnait un drapeau neuf en drap rouge frangé d'or. Ils recevaient avec des transports d'enthousiasme ce nouvel étendard de bataille ; le bataillon le saluait, le déployait et repartait tambours et musique en tête, toujours en chantant la *Marseillaise*, le *Chant du Départ* ou *Mourir pour la Patrie* !

Tels étaient les hommes que Versailles ne se contentait pas de massacrer ; qu'il insultait, calomniait et ravalait dans ses discours et circulaires officiels, comme dans les colonnes des

journaux de scandales que lui avait légués l'Empire.

Il est bien entendu que tous les fédérés n'étaient pas des héros sans peur et sans reproche ; il y avait certainement des non-valeurs. Les sept ou huit mois de siège et de privations avaient donné à un trop grand nombre des habitudes que leurs camarades leur reprochaient sévèrement ; mais il y avait parmi les combattants de la Commune 50,000 soldats de la révolution, à peu près tous ouvriers, héroïques de constance, de courage et d'abnégation. Par ce temps de lâcheté, d'égoïsme, de dépravation dans les classes dirigeantes, ce courage, ce dévouement, cette foi profonde dans l'avenir, de l'élite du prolétariat, indique assez à qui appartiendra la victoire finale.

Cependant, l'effectif de guerre de la Commune n'augmentait pas, au contraire. Les nouveaux volontaires comblaient à peine les vides que creusait la mort ; c'est pourquoi les hommes de dévouement étaient de plus en plus écrasés de service.

Versailles avait en ligne un effectif double au moins. Il a donc fallu aux fédérés, on doit le reconnaître, un courage admirable pour tenir si

longtemps contre une attaque si puissante et si bien menée. Il a fallu à la Commune une grande constance pour n'avoir jamais désespéré de la situation et n'être tombée que vaincue, écrasée, mais non soumise, et sans avoir jamais montré une heure de crainte, une minute de faiblesse. Elle se distingua de Versailles en ce qu'elle n'exécuta et ne maltraita pas un prisonnier; elle se contenta de prendre des otages pour donner à réfléchir à ceux qui fusillaient lâchement après le combat les ennemis vaincus, et qui s'en vantaient cyniquement par proclamation, comme le marquis de Galiffet.

Un journal partisan de la Commune, mais trop dans le ton des journaux versaillais pour la forme, ayant publié une dépêche annonçant que quelques paysans, qui tiraient des maisons sur les fédérés et en avaient tué plusieurs, avaient été fusillés par ordre de Dombrowski, reçut du *Journal officiel* le démenti suivant :

Plusieurs journaux reproduisent, d'après le journal *Paris libre*, une dépêche ainsi conçue :

« *Place à guerre.*

» Dombrowski m'apprend que des paysans cachés dans les maisons nous ont tué plusieurs hommes.

» Paysans pris et fusillés séance tenante.

» HENRY. »

Et ils accompagnent cette dépêche de commentaires malveillants.

La Commune s'était elle-même émue de cette dépêche, qu'elle n'avait connue que par la publication du *Paris libre*.

Le citoyen Henry, chef d'état-major de la place, a été immédiatement mandé, et il a déclaré que cette dépêche était apocryphe.

Quant à la presse versaillaise, elle dépassait les emportements de la haine. Tandis que le *Journal officiel* de Versailles accusait les Parisiens de lâcheté devant les Prussiens, et les comparait classiquement aux assassins de Marathon et aux voleurs des Abruzzes, les journaux officieux commençaient ces excitations au massacre qui devaient coûter la vie à tant de Parisiens. Voici un document significatif :

« Nous extrayons, dit le *Journal officiel* de Paris, du *Journal de Versailles* l'article suivant qui jette un jour sinistre sur des pensées secrètes couvertes jusque-là par les équivoques du style officiel. Le langage abominable du journaliste officieux n'est, après tout, que la traduction en bon français des discours de M. Jules Favre :

L'ignorance des gens instruits.

Les états-majors d'une nation, qu'ils soient militaires, civils ou politiques, auront toujours un défaut capital :

l'ignorance du véritable caractère de la populace, de ses haines, de ses convoitises et de son but.

Ainsi, voilà un pompeux état-major devant lequel on amène une bande d'assassins.

Nous, observateurs de la rue, *nous connaissons ces vauriens d'avance, nous implorons leur suppression radicale.*

Mais les juges les connaissent-ils bien ?

N'est-il pas à redouter que ces juges instruits, pleins d'érudition, salués à bon droit par tout le pays, n'aient, en faveur de ces assassins, les larges sentiments d'humanité que la distance leur permet ?

Vivant avec la meilleure société, ont-ils, sur la canaille, consulté d'autres types que les portraits spiritualisés de Gavarni ? Ont-ils pratiqué sur ces êtres, en voie de ruiner la France, les études entomologiques nécessaires à la justice ?

Par son humilité piteuse et repentante, au moyen de ces rengaines de *soutien de famille*, le criminel ne peut-il pas attendrir son juge ?

La commisération est facile à qui n'a pas été attaqué.

La vanité n'est pas morte.

..... Une tirade humanitaire à grand effet a fait jaillir les circonstances atténuantes, et notre accusé, au lieu d'avoir été foudroyé sur place, vient d'être conduit dans une prison.

Qu'arrivera-t-il alors ?

Un jour d'oubli, un jour de fête publique, une amnistie pleine et entière sera décrétée, et les portes des chiourmes s'ouvriront à deux battants ; notre accusé saisira de nouvelles victimes, fabriquera de nouvelles cartouches en se-

cret, etc., il l'a juré autrefois dans son faubourg, — et c'est toujours ainsi depuis longtemps.

Supposez maintenant que ce brillant état-major soit sorti de son cabinet de temps en temps, pour aller entendre, dans la rue, parler entre eux les renverseurs de gouvernements, les pillards et les assassins de soldats ; supposez qu'il lui ait été donné de pouvoir même causer librement et incognito avec eux ou avec *ce qui leur sert de femmes*, autre engeance terrible de dénonciatrices, de manufacturières diaboliques, qui s'acharnent après les honnêtes gens comme ces mille-pieds qui nous rongent dans nos cauchemars ? Croyez-vous que la sentence ne frappera pas plus juste ?

Moins d'érudition et de philanthropie, Messieurs, mais plus d'expérience et d'énergie ! Si cette expérience n'a pu monter jusqu'à vous, daignez emprunter celle des victimes.

Nous jouons la France en ce moment. Le temps est-il aux morceaux de littérature ? Non, mille fois non, nous savons le prix de ces morceaux-là.

Faites un peu ce que les grands peuples énergiques feraient en pareil cas.

PAS DE PRISONNIERS !

Si, dans le tas, il se trouve un honnête homme réellement entraîné de force, vous le verrez bien ; dans ce monde-là, un honnête homme se désigne par son auréole.

Accordez aux braves soldats la liberté de venger leurs camarades en faisant, sur le théâtre et dans la rage de l'action, ce que de sang-froid ils ne voudraient plus faire le lendemain :

FEU !

Cette bave enragée est au-dessous du mépris. Une classe qui en est arrivée là a beau tenir toutes les forces militaires d'une nation dans ses mains, et être avec ce secours assez forte pour écraser la minorité intelligente et progressiste ; elle est bien près de sa chute matérielle, et sa chute morale est déjà un fait accompli.





LA POPULATION PARISIENNE SOUS LA COMMUNE



Les électeurs du 26 mars voulaient la paix. La paix ! le travail ! tels étaient les mots qu'on entendait prononcer par la foule qui couvrait les environs de l'Hôtel-de-Ville, le jour de la proclamation de la Commune. L'attaque inopinée du 2 avril porta autant de trouble dans les consciences que d'indignation dans les cœurs. On maudissait Versailles d'avoir commencé la guerre sociale ; mais aussi on se demandait si la Commune avait bien tout fait pour éviter la lutte. La Commission exécutive se hâta de répondre aux préoccupations de l'opinion publique par cette proclamation des-

tinée aussi aux départements comme son titre l'indique :

Aux départements.

Vous avez soif de vérité, et, jusqu'à présent, le gouvernement de Versailles ne vous a nourris que de mensonges et de calomnies. Nous allons donc vous faire connaître la situation dans toute son exactitude.

C'est le gouvernement de Versailles qui a commencé la guerre civile en égorgeant nos avant-postes trompés par l'apparence pacifique de ses sicaires ; c'est aussi ce gouvernement de Versailles qui fait assassiner nos prisonniers, et qui menace Paris des horreurs de la famine et d'un siège, sans souci des intérêts et des souffrances d'une population déjà éprouvée par cinq mois d'investissement. Nous ne parlerons pas de l'interruption du service des postes, si préjudiciable au commerce, de l'accaparement des produits de l'octroi, etc., etc.

Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est la propagande infâme organisée dans les départements par le gouvernement de Versailles pour noircir le mouvement sublime de la population parisienne. On vous trompe, frères, en vous disant que Paris veut gouverner la France et exercer une dictature qui serait la négation de la souveraineté nationale. On vous trompe, lorsqu'on vous dit que le vol et l'assassinat s'étalent publiquement dans Paris. Jamais nos rues n'ont été plus tranquilles. Depuis trois semaines, pas un vol n'a été commis, pas une tentative d'assassinat ne s'est produite.

Paris n'aspire qu'à fonder la République et à conquérir

ses franchises communales, heureux de fournir un exemple aux autres communes de France.

Si la Commune de Paris est sortie du cercle de ses attributions normales, c'est à son grand regret, c'est pour répondre à l'état de guerre provoqué par le gouvernement de Versailles. Paris n'aspire qu'à se renfermer dans son autonomie, plein de respect pour les droits égaux des autres communes de France.

Quant aux membres de la Commune, ils n'ont d'autre ambition que de voir arriver le jour où Paris, délivré des royalistes qui le menacent, pourra procéder à de nouvelles élections.

Encore une fois, frères, ne vous laissez pas prendre aux monstrueuses inventions des royalistes de Versailles. Songez que c'est pour vous autant que pour lui que Paris lutte et combat en ce moment. Que vos efforts se joignent aux nôtres et nous vaincrons, car nous représentons le droit et la justice, c'est-à-dire le bonheur de tous par tous, la liberté pour tous et pour chacun sous les auspices d'une solidarité volontaire et féconde.

La Commission exécutive :

COURNET, DELESCLUZE, Félix PYAT, TRIDON,
VAILLANT, VERMOREL.

En même temps une solennité triste et grandiose, qui répondait parfaitement aux sentiments de la population ouvrière de Paris, vint démontrer d'une façon éclatante de quel côté était le peuple.

A la suite de la désastreuse journée du 3 avril,

un grand nombre de cadavres furent déposés à l'amphithéâtre de l'hospice Beaujon pour y être reconnus par les leurs, et photographiés, dans le cas où ils resteraient inconnus. Dans sa séance du 4 avril, la Commune déclara que des funérailles solennelles seraient faites aux premiers défenseurs tombés pour la révolution parisienne.

Le 6 avril eurent lieu ces funérailles, auxquelles furent délégués six membres de la Commune, Delescluze, Amouroux, A. Arnaud, Malon, Martellet et Ranvier. Trois immenses catafalques paavoisés de drapeaux rouges et précédés de plusieurs musiques militaires jouant des airs funèbres, s'ébranlèrent pour aller rejoindre les boulevards intérieurs, suivis par une foule de quarante mille personnes de tous âges et des deux sexes.

En ce moment, une épouvantable canonnade frappait sans relâche la Porte-Maillot, l'avenue de la Grande-Armée, Auteuil, le bas des Ternes, et portait l'horreur de la bataille au milieu de cette grande tristesse. La foule allait grossissant, les femmes, dont le nombre s'augmentait sans cesse, entraînées par le spectacle de la douleur populaire, pleuraient. Sur le passage du cortège, toutes les têtes se découvraient. Seuls les habitués du boulevard des Italiens voulurent faire exception

et tentèrent de rester tête couverte, le cigare aux lèvres, devant le deuil du peuple. A l'instant, par un de ces mouvements qui s'emparent des foules, mille voix s'écrièrent : *A bas les chapeaux*, et ceux qui refusèrent d'obéir à ces voix impérieuses, furent violemment décoiffés. Au Château-d'Eau la foule devenait innombrable ; elle était de plus en plus recueillie ; à la Bastille elle pouvait s'évaluer à deux cent mille personnes. Les membres de la Commune suivaient à pied, la tête découverte ; les familles venaient immédiatement après, puis la grande foule couvrant de ses flots onduleux et muets les deux tiers des boulevards. Delescluze, transporté, ne cessait de répéter : « Diront-ils encore que nous sommes une poignée de factieux ? Quelle victoire que cet assentiment solennel ! Quel magnifique peuple ! »

On arriva au Père Lachaise, des discours furent prononcés sur la fosse béante des martyrs de la cause populaire, et la foule se dispersa après avoir crié : Vive la République universelle ! Vive la Commune ! (1)

(1) Tandis que les Versaillais enterraient nuitamment leurs morts dans les tranchées, la Commune, d'accord en cela avec la population ouvrière de Paris, qui a toujours conservé un culte pieux pour les morts, honorait ses martyrs d'un solennel cortège funèbre. Tous les jours, les rues aboutissant aux cimetières étaient sillonnées de catafalques pavoisés de dra-

La population bourgeoise du centre de Paris vit cette manifestation ouvrière si belle, si spontanée, si religieuse oserai-je dire, avec un dépit marqué : elle tenta, place de la Bourse, une manifestation versaillaise, qui se dispersa devant quelques patrouilles de l'armée communale.

Ceux de la bourgeoisie qui, sans adhérer complètement au mouvement révolutionnaire, reconnaissent la légitimité du soulèvement de Paris, croyant encore la conciliation possible, formèrent des *Unions* et des *Ligues* qui jouèrent un certain rôle pendant la guerre.

La première en date et en importance est la *Ligue d'Union républicaine des droits de Paris*, fondée par le noyau républicain des anciennes municipalités élues. Elle débuta par cette *Déclaration* affichée dans Paris et où ses sympathies pour la Commune ne sont pas déguisées :

La guerre civile n'a pu être évitée ;

L'obstination de l'Assemblée de Versailles à ne pas reconnaître les droits légitimes de Paris a amené fatalement l'effusion du sang ;

Il faut maintenant aviser à ce que la lutte qui jette la

peaux rouges en deuil, précédés d'une fanfare jouant des airs lugubres, de tambours battant aux champs, et suivis de deux files de fédérés en armes et d'une foule nombreuse. Où étaient les barbares ?

consternation dans le cœur de tous les citoyens, n'ait point pour résultat la perte de la République et de nos libertés.

A cet effet, il importe qu'un programme nettement déterminé, ralliant dans une pensée commune l'immense majorité des citoyens de Paris, mette fin à la confusion des esprits et à la divergence des efforts.

Les citoyens soussignés, réunis sous la dénomination de la LIGUE D'UNION RÉPUBLICAINE DES DROITS DE PARIS, ont adopté le programme suivant, qui leur paraît exprimer les vœux de la population parisienne :

Reconnaissance de la République.

Reconnaissance des droits de Paris à se gouverner, à régler par un conseil librement élu, et souverain dans la limite de ses attributions, sa police, ses finances, son assistance publique, son enseignement et l'exercice de la liberté de conscience.

La garde de Paris exclusivement confiée à la garde nationale composée de tous les électeurs valides.

C'est à la défense de ce programme que les membres de la Ligue veulent consacrer tous leurs efforts, et ils engagent tous les citoyens à les aider dans cette tâche, en faisant connaître leur adhésion, afin que les membres de la Ligue, forts de cette adhésion, puissent exercer une énergique action médiatrice, capable d'amener le rétablissement de la paix et de maintenir la République.

Paris, le 6 avril 1871.

BONVALET, ex-maire du 3^e arrondissement ; ONIMUS, docteur-médecin ; Hippolyte STUPUY, homme de lettres ; JOBBÉ-DUVAL, peintre ; DESONNAZ, publiciste ; A. MURAT, ouvrier mécanicien ;

Edouard LOCKROY, représentant démissionnaire ; Emile BRELAY, négociant ; VILLENEUVE, docteur-médecin, ancien adjoint au 17^e arrondissement ; Maurice LACHATRE, éditeur ; CORBON, ex-maire, ancien représentant ; Laurent PICHAT, publiciste ; Henri GRANDCHAMP, négociant ; Paul DUBOIS, docteur-médecin ; CLÉMENCEAU, représentant démissionnaire ; Jules MOTTU, ancien maire du 11^e arrondissement ; ALLAIN-TARGÉ, publiciste, préfet démissionnaire ; AMNON, agent des mines de Saarbruck ; J.-A. LAFONT, ex-adjoint au maire du 18^e arrondissement ; CACHEUX, ex-adjoint au maire du 17^e arrondissement ; MAILLARD, chef du contentieux de la C^e *l'Union* ; SOUDÉE, négociant ; G. ISAMBERT, publiciste ; LOISEAU-PINSON, négociant ; G. MANET, avocat ; FLOQUET, représentant démissionnaire ; GILLET, fabricant ; Georges LECHEVALIER, avocat, préfet démissionnaire ; Armand LECHEVALIER, libraire-éditeur.

La *Ligue* ne se borna pas aux affiches, elle entreprit activement l'œuvre de conciliation. Dans une réunion tenue rue Thorigny et à laquelle assistaient plusieurs membres de la minorité de la Commune, le programme fut définitivement adopté et une délégation partit pour Versailles après avoir reçu de la Commune cette déclaration : *La Commune n'a pas provoqué la guerre, c'est à Versailles, c'est aux agresseurs qu'il faut s'adres-*

ser pour la faire cesser. Nous voulons conserver les droits dont le peuple de Paris nous a confié la garde, et nous n'avons jamais eu la prétention de régenter la France.

A Versailles, la délégation reçut un accueil plus que froid, accompagné d'une fin de non-recevoir. Thiers ne voulait d'abord pas reconnaître aux Parisiens le titre de belligérants ; il ne voulait pas entendre parler de traiter avec eux, et se contenta de répondre : *Que l'insurrection désarme, ceux qui auront déposé les armes auront la vie sauve. Nous ne punirons de mort que les assassins de Clément Thomas et de Lecomte. C'est-à-dire : que Paris se rende à discrétion, nous ne massacrerons pas en masse la population ; d'autres moyens nous restent, nous ne tuerons que les chefs.*

Cet échec ne découragea pas la *Ligue* ; elle finit le 25 avril par faire consentir ce gouvernement sans entrailles, à un armistice de quelques heures, dont profitèrent les malheureux bombardés de Neuilly pour sortir de leurs caves, où ils mouraient de privations et de frayeur. Versailles leur refusa naturellement l'hospitalité et même le passage à travers ses lignes ; ces malheureuses victimes

de la guerre vinrent dans Paris, où on leur fit le plus fraternel accueil.

Ce jour-là l'émotion fut bien grande. Pour la première fois, depuis vingt-trois jours, le canon se taisait au nord-ouest ; on espérait que l'armistice se prolongerait, les fédérés avaient déclaré qu'ils ne recommenceraient pas les premiers. Mais à la première minute qui suivit les neuf heures d'armistice convenues, le Mont-Valérien se mit tout à coup à tonner et à projeter la mitraille. Le canon communal répondit, et les cœurs se serrèrent : Versailles venait de recommencer l'éternelle bataille.

La Ligue tint un grand nombre de réunions, tenta d'autres démarches, toutes infructueuses, et agit dans le sens de la conciliation jusqu'au dernier jour.

Une réunion de penseurs et de littérateurs lança à son tour le manifeste suivant sans le faire suivre d'aucune démarche :

Equilibre républicain. — Manifeste du Comité.

Paris, 4 avril 1871.

La majorité républicaine a accepté et consacré par son vote la victoire du mouvement communal.

Elle veut garder les résultats acquis.

Plus que jamais donc elle doit affirmer sa résolution.

Il faut qu'on sache que les destinées de la République ne peuvent se confondre tout entières avec celles d'un pouvoir dirigeant quelconque, d'ailleurs fréquemment renouvelable.

Il faut qu'on sache que, derrière le parti qui a pris l'initiative, d'autres groupes existent, prêts à l'appuyer, prêts au besoin à alterner avec lui ; que, derrière la République révolutionnaire ou à côté, marche la République radicale, et qu'en aucun cas la lutte engagée ne doit tourner au profit des réactions monarchiques.

Considérant qu'il y a urgence à poser nettement le programme d'un ordre nouveau, social et politique, les sous-signés déclarent adhérer aux idées suivantes :

I. République indiscutable, démocratique et laïque.

Non-seulement la République est la nécessité logique. Elle est aussi l'utilité pratique.

Elle est la justice parce que, ne liant jamais la liberté du choix, elle réserve et laisse entier notre droit comme celui de nos successeurs.

Elle est le suprême intérêt, parce qu'elle fait succéder aux soubresauts des révolutions le développement indéfini de l'évolution pacifique ; c'est ce que sentent plus que jamais l'industrie, le commerce, l'agriculture, éprouvés tous les quinze ans par des cataclysmes.

Elle est enfin l'arme par excellence contre le césarisme allemand, le coin qui s'enfoncera peu à peu dans cette unité factice.

II. Commune autonome, librement élue, fréquemment renouvelable, expression municipale, sociale et politique de la cité.

III. Fédération des communes, garantie mutuelle de leur autonomie.

IV. Equilibre républicain, c'est-à-dire accord des deux courants républicains sur des principes communs, terrain permanent et solide où les divisions et variations doctrinales ou personnelles ne puissent plus compromettre au profit de la réaction la République que nous voulons fonder.

Ont signé :

A. COUDEREAU, André LEFÈVRE, Louis ASSELINE, Dr LETOURNEAU, Yves GUYOT, Dr ONIMUS, fondateurs et rédacteurs de la *Libre pensée* et de la *Pensée nouvelle* ; Dr MERCIER ; E. DETOT ; A. FOUCAULT, rédacteur en chef de la *République* de Lyon ; Dr BOURGOIN, pharmacien des hôpitaux et professeur agrégé à l'école de pharmacie ; A. DOREY, négociant ; A. ROYER ; L. LIOTTE, chimiste ; L. BOURRICHET, négociant ; E. RAY, négociant ; LECESNE, ex-commandant de la garde nationale ; RAMA (Abac), publiciste ; Carlos DERODE ; Dr DAXION ; H. GIRGOIS ; A. BESNARD, publiciste ; R. LINARD, négociant ; E. LIMOSIN, négociant ; VERT, architecte vérificateur ; Léon ANGEVIN, du *Journal officiel*.

Voici un autre manifeste du même genre adopté par une réunion analogue :

A M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République.
Monsieur.

Paris tout entier est dans une consternation profonde.

Après tant de souffrances et l'ennemi encore sous nos murs, pourquoi cette guerre fratricide qui nous épouvante et nous atterre ?

Un malentendu déplorable semble en être la cause. Vous croyez à une émeute : vous vous trouvez en face de convictions précises et généralisées.

L'immense majorité de la capitale considère la République, aujourd'hui gouvernement de fait et qu'on ne pourrait changer sans révolution, comme un droit supérieur, hors de décision. Aussi n'est-ce pas sans alarmes qu'elle a vu l'attitude prise par l'Assemblée à Bordeaux et continuée à Versailles. L'attaque de Montmartre lui a paru également suggérée par une méprise regrettable. Paris, à tort ou à raison, a vu dans toute la conduite de l'Assemblée le dessein prémédité de rétablir la monarchie, origine de nos affreux désastres. Beaucoup de citoyens ont différé d'avis sur l'opportunité d'une résistance matérielle ; mais conclure de là à un désaccord sur le mérite du régime républicain serait, de votre part, tomber dans une erreur grave.....

Les soussignés font appel à la loyauté de l'Assemblée. Si elle a la sagesse d'entrer dans cette voie juste et humaine, l'effusion du sang s'arrêtera ; les frères ennemis pourront de nouveau se tendre la main, entre eux se scellera le pacte d'union. Paris ce jour-là sera dans la joie, rentrera dans la paix et reprendra ses travaux en disant avec vous : Vive la République !

Charles Pajol, professeur à la faculté de médecine ;
docteur Delasiauve, médecin des hôpitaux ; Victor
Vandewynckel, avocat ; Henri Carle, rédacteur
de la *Libre Conscience* ; docteur Galtier-Boissière ;
Eugène Delattre, ancien préfet ; Noël Pascal,

publiciste : E. Albaric, pharmacien ; Jean Fonvielle, instituteur ; Sincholl, ingénieur civil ; Auguste Vaison, étudiant en droit ; A. Grégoire, professeur ; P. Budin, étudiant en médecine ; Housselin, artiste peintre ; Dehallas, horloger ; docteur Collineau.

A propos de la question des échéances , un grand nombre de commerçants étaient venus apporter leur avis à la Commission de travail et d'échange. La comparaison entre ces ouvriers qui voulaient entendre les intéressés avant de légiférer et rendaient ensuite un décret conforme aux avis qu'ils avaient recueillis, et les politiquants de Versailles qui votaient sans réflexion des décrets inapplicables et ruineux pour le petit commerce, montrait assez aux délégués des commerçants de quel côté était la bonne foi. Ils emportèrent de la Commune une idée plus favorable. Cette sympathie se traduisit en un essai de conciliation organisé par J. Amigues, et qui naturellement se brisa contre le parti pris et la froide cruauté des gens de Versailles. La démarche du commerce parisien avait été précédée de la publication suivante :

Le syndicat général de l'*Union nationale*,
Considérant qu'un conflit sanglant est engagé entre Français sous les yeux de l'étranger ;

Que ce conflit est à la fois un malheur et une honte, et qu'à ce double titre il faut qu'il ait un terme au plus vite ;

Que les résistances respectives élevées de la part de l'Assemblée nationale et de la Commune de Paris procèdent surtout de malentendus qu'une intervention éclairée et bien intentionnée pourrait trouver le moyen de résoudre ;

Que le commerce et le travail dans Paris souffrent cruellement de cet état de choses, et que c'est précisément aux intéressés les plus directs qu'il appartient de prendre l'initiative d'un rapprochement entre les deux forces en présence ;

Le syndicat général, représentant 56 chambres syndicales, formées et nommées par l'adhésion de plus de sept mille industriels et commerçants, et ayant conscience de représenter dans leurs variétés indéfinies le plus grand nombre des intérêts mis en péril,

Déclare qu'il croit indispensable et urgent d'agir en vue d'une solution pacifique et de rechercher les bases de cette solution, en se mettant en rapport avec l'Assemblée nationale et la Commune de Paris ;

Affirme, que dans ses convictions, les bases de cette solution résident dans la consolidation de la République, en dehors de laquelle il ne saurait y avoir qu'une succession inévitable de troubles et de périls ;

Exprime le vœu formel de voir se constituer et s'organiser les franchises municipales de la ville de Paris sur les bases les plus démocratiques, mais distinctes des pouvoirs politiques chargés des intérêts généraux de la France.

Le syndicat général délègue à cet effet avec pleins pouvoirs une Commission composée de MM.

(Suivent les noms.)

Des journaux républicains, tels que le *Rappel*, le *Temps*, le *Siècle*, la *Vérité* firent également une agitation qui demeura stérile en faveur de la conciliation. L'intervention de ces organes de la bourgeoisie avancée montrait bien à Thiers que tout ce qui n'était pas aveuglé de réaction voulait la paix entre Paris et la France, sur la base des franchises communales et du maintien de la République. Il n'en resta pas moins inébranlable. Le cruel vieillard, poussé d'ailleurs par l'Assemblée la plus incapable et la plus sanguinaire qui ait affligé notre malheureuse patrie, s'était juré de détruire le Paris révolutionnaire, et avec son obstination bien connue, il menait, à travers les ruines et la mort, son œuvre sanglante à bonne fin.

Pierre Denis dans le *Cri du peuple*, Rochefort et H. Maret dans le *Mot d'ordre*; G. Duchêne dans la *Commune*, Victor Considérant, dans une publication spéciale, intitulée *La Paix en vingt-quatre heures*, élaborèrent divers projets de programme ou de traité qui restèrent également sans résultats.

L'intervention de la franc-maçonnerie dans l'œuvre conciliatrice mérite un récit à part.

Le 11 avril, des délégués d'un grand nombre de loges de Paris tentèrent une démarche conciliatrice à Versailles. Thiers leur répondit de s'adresser à la Commune plutôt qu'à lui, parce que, leur dit-il, « ce qu'il faut, c'est la soumission des insurgés et non la démission du pouvoir légal. »

Le 21 avril, les maçons se réunirent et décidèrent l'envoi de nouveaux délégués, cette fois avec ce mandat impératif :

1^o Obtenir un armistice pour l'évacuation des villages bombardés ;

2^o Demander énergiquement la paix à Versailles, basée sur le programme de la Commune, le seul qui puisse assurer une paix définitive.

« Le 24 avril, dit le *Cri du Peuple*, près de dix mille maçons, bannières en têtes, revêtus de leurs insignes, se trouvèrent réunis au Châtelet pour entendre le rapport de leurs délégués envoyés la veille à Versailles. Ils avaient vu Thiers, qui lui-même se sentait *peiné*, disait-il, de sa propre rigueur ; mais les Parisiens ne pouvaient être considérés ni traités par lui comme belligérants....

— Mais que voulez-vous faire ? se serait écriée la députation indignée.

— Défendre l'Assemblée envers et contre tous,

et pour cela, nous trouverons des maisons et tue-rons des hommes, jusqu'à ce que le droit reste à la force....

En apportant à l'Assemblée le triste récit de cette entrevue et l'amer résultat de leur mission, les délégués maçonniques provoquèrent un mouvement unanime de réprobation pour nos bourreaux inexorables de Versailles, »

Le 26 avril une nouvelle réunion maçonnique prit la résolution suivante :

« Ayant épuisé tous les moyens de conciliation avec le gouvernement de Versailles, la franc-maçonnerie est résolue à planter ses bannières sur les remparts de Paris, et si une seule balle les touchait, les F. : M. : marcheraient d'un même élan contre l'ennemi commun. »

Cette décision prise, 2000 maçons viennent à l'Hôtel-de-Ville en députation; la Commune les reçoit dans la cour d'honneur, et là au nom de tous, le F. : Thirifocq déclare que, depuis que la Commune existe, la franc-maçonnerie a compris qu'elle serait la base de nos réformes sociales.

« C'est, dit-il, la plus grande révolution qu'il ait jamais été donné au monde de contempler.

» Si, au début du mouvement, les francs-maçons n'ont pas voulu agir, c'est qu'ils tenaient à

acquérir la preuve que Versailles ne voulait entendre aucune conciliation. Comment supposer en effet que des criminels puissent accepter une conciliation quelconque avec leurs juges? »

De nombreux cris de : « Vive la Commune ! Vive la franc-maçonnerie ! Vive la République universelle ! » répondent à l'orateur.

Jules Vallès, après avoir remercié la députation, donne son écharpe au F. :. Thirifocq, qui déclare que cet emblème restera dans les archives de la franc-maçonnerie, en souvenir de ce jour mémorable.

Après un discours de Lefrançais, le F. :. V. :. de la Rose écossaise, dans une chaleureuse improvisation, annonce que la Commune, nouveau temple de Salomon, est l'œuvre que les F. :. F. :. M. :. doivent avoir pour but, c'est-à-dire la justice et le travail comme bases de la société.

La députation se retira après avoir enguirlandé sa bannière avec l'écharpe de J. Vallès, et emporta un drapeau rouge après deux triples batteries aux rites français et écossais.

Une délégation de la Commune reconduisit la députation maçonnique jusqu'à la rue Cadet. Elle fut acclamée sur son passage par la population

enthousiasmée, et l'on se sépara après une vive et patriotique allocution de Ranvier.

Les francs-maçons devaient tenir parole et faire du 29 avril 1871 une des plus grandes journées de la Révolution.

Le 29 avril, dès neuf heures du matin, une foule compacte envahit la rue de Rivoli, la place de la Concorde et les abords de l'Hôtel-de-Ville.

Une demi-heure après, une députation des membres de la Commune sortit de l'Hôtel-de-Ville, musique en tête, se dirigeant vers le Louvre, à la rencontre de la manifestation franc-maçonnique. A onze heures, la députation était de retour, et les francs-maçons faisaient leur entrée dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, disposée à l'avance pour les recevoir. Les Vengeurs de la République et le 71^e bataillon de la garde nationale faisaient la haie.

La Commune tout entière s'était placée sur le balcon de l'escalier d'honneur, devant la statue de la République, ceinte d'une écharpe rouge et entourée de trophées des drapeaux de la Commune.

Les bannières maçonniques viennent se placer successivement sur les marches de l'escalier, étalant aux yeux de tous les maximes humanitaires

qui sont les bases de la franc-maçonnerie et que la Commune s'est donné à tâche de mettre en pratique.

Une bannière blanche entre toutes les autres frappe l'attention.

Elle était portée par un artilleur, et on y lisait en lettres rouges : « Aimons-nous les uns les autres. »

Dès que la cour est pleine, les cris de : « Vive la Commune ! vive la franc-maçonnerie ! vive la République universelle ! » se font entendre de tous les côtés.

Félix Pyat prononce d'une voix forte et émue les paroles suivantes :

Frères, citoyens de la grande patrie, de la patrie universelle, fidèles à nos principes communs : Liberté, Egalité, Fraternité, et plus logiques que la *Ligue des droits de Paris*, vous, francs-maçons, vous faites suivre vos paroles de vos actions.

Aujourd'hui les mots sont peu, les actes sont tout ; aussi, après avoir affiché votre manifeste — le manifeste du cœur — sur les murailles de Paris, vous allez maintenant planter votre drapeau d'humanité sur les remparts de notre ville assiégée et bombardée.

Vous allez protester ainsi contre les balles homicides et les boulets fratricides au nom du droit et de la paix universelle. (Bravos unanimes et cris de : Vive la République ! Vive la Commune !)

Aux hommes de Versailles vous allez tendre une main désarmée — désarmée, mais pour un moment, — et nous, mandataires du peuple et les défenseurs de ses droits, nous, les élus du vote, nous voulons nous joindre tous à vous, les élus de l'épreuve, dans cet acte fraternel. (Nouveaux applaudissements. — Vive la Commune ! Vive la République !)

La Commune avait décidé qu'elle choisirait cinq de ses membres pour avoir l'honneur de vous accompagner : il a été proposé, justement, que cet honneur fût tiré au sort ; le sort a désigné cinq noms favorisés pour vous suivre, pour vous accompagner dans cet acte glorieux, victorieux. (Marques d'approbation.)

Votre acte, citoyens, restera dans l'histoire de la France et de l'humanité.

Vive la République universelle ! (Applaudissements. — Vive la Commune ! Vive la République !)

Beslay, vieux républicain dont le père siégeait à la Convention, prend ensuite la parole. Voici le texte de son discours :

Citoyens, je me suis associé comme vous aux paroles que vous venez d'entendre, à ces paroles fraternelles qui rassemblent ici tous les francs-maçons.

Le sort ne m'a pas favorisé hier lorsqu'on a tiré les noms des membres de la Commune qui devaient aller recevoir les francs-maçons.

Nous avons voulu qu'il y ait un tirage au sort des noms, parce que toute la Commune de Paris voulait s'associer, dès le commencement, à cette grande manifestation ; je n'ai

pas eu le bonheur d'être désigné, mais j'ai demandé à aller au-devant de vous comme doyen de la Commune de Paris et aussi de la maçonnerie, dont l'ai l'honneur de faire partie depuis cinquante-six ans.

Que vous dirai-je, citoyens, après les paroles si éloquentes de Félix Pyat ! Vous allez faire un grand acte de fraternité en posant votre drapeau sur les remparts de notre ville et en vous mêlant dans nos rangs contre les ennemis de Versailles. (Oui ! oui ! — Bravos !)

Citoyens, frères, permettez-moi de donner à l'un de vous l'accolade fraternelle. (Le citoyen Beslay embrasse l'un des francs-maçons placés près de lui. — Applaudissements. — Vive la Commune ! Vive la République !)

Le citoyen F. : MONIÈRE lit un discours écrit.
Un FRANC-MAÇON, une bannière en main :

Je réclame l'honneur de planter la première bannière sur les remparts de Paris, la bannière de la *Persévérance* qui existe depuis 1790. (Bravos.)

La musique du bataillon joue la *Marseillaise*.
Léo Meillet prononce le discours suivant :

Vous venez d'entendre la seule musique que nous puissions écouter jusqu'à la paix définitive.

Voici le drapeau rouge, que la Commune de Paris offre aux députations maçonniques.

Ce drapeau doit accompagner vos bannières pacifiques, c'est le drapeau de la paix universelle, le drapeau de nos droits fédératifs, devant lequel nous devons tous nous grou-

per, afin d'éviter qu'à l'avenir une main, quelque puissante qu'elle soit, ne nous jette les uns sur les autres, autrement que pour nous embrasser. (Applaudissements prolongés.) C'est le drapeau de la Commune de Paris, que la Commune va confier aux francs-maçons. Il sera placé au-devant de vos bannières et devant les balles homicides de Versailles.

Quand vous les rapporterez, ces bannières de la franc-maçonnerie, qu'elles reviennent déchirées ou intactes, le drapeau de la Commune n'aura pas faibli. Il les aura accompagnées au milieu du feu. Ce sera la preuve de leur union inséparable. (Nouveaux applaudissements.)

Le F. : Thirifocq prend le drapeau rouge des mains du citoyen Léo Meillet et adresse ces paroles à l'assemblée maçonnique :

Citoyens, frères,

Je suis du nombre de ceux qui ont pris l'initiative d'aller planter l'étendard de la paix sur vos remparts, et j'ai le bonheur de voir à leur tête la bannière blanche de la Loge de Vincennes, sur laquelle sont inscrits les mots : *Aimons-nous les uns les autres.* (Bravos.)

Nous irons présenter cette bannière la première devant les rangs ennemis ; nous leur tendons la main, puisque Versailles n'a pas voulu nous entendre.

Oui, citoyens, frères, nous allons nous adresser à ces soldats et nous leur dirons : Soldats de la même patrie, venez fraterniser avec nous ; nous n'aurons pas de balles pour vous avant que vous nous ayez envoyé les vôtres ;

venez nous embrasser et que la paix soit faite. (Bravos prolongés. — Sensation !)

Et si cette paix s'accomplit, nous rentrerons dans Paris bien convaincus que nous aurons remporté la plus belle victoire, celle de l'humanité !

Si, au contraire, nous ne sommes pas entendus et si l'on tire sur nous, nous appellerons à notre aide toutes les vengeances. Nous sommes certains que nous serons écoutés et que la maçonnerie de toutes les provinces de France suivra notre exemple ; nous sommes sûrs que sur chaque point du pays où nos frères verront des troupes se diriger sur Paris, ils iront au-devant d'elles, pour les engager à fraterniser.

Si nous échouons dans notre tentative de paix et si Versailles donne l'ordre de ne pas tirer sur nous pour ne tuer que nos frères sur les remparts, alors nous nous mêlerons à eux, nous qui n'avions pris jusqu'ici le service de la garde nationale que comme un service d'ordre ; ceux aussi qui n'en faisaient pas partie, comme ceux qui étaient déjà dans les rangs de la garde nationale, et tous, ensemble, nous nous joindrons aux compagnies de guerre pour prendre part à la bataille et encourager de notre exemple les courageux et glorieux soldats défenseurs de notre ville. (Adhésion générale. — Applaudissements prolongés. — Vive la Commune ! Vive la Franc-Maçonnerie !)

Le F. : Thirifocq agite le drapeau de la Commune qu'il tient entre les mains, et il s'écrie : « Maintenant, citoyens, plus de paroles, à l'action ! »

Les députations de la franc-maçonnerie, accom-

pagnées des membres de la Commune, sortent de l'Hôtel-de-Ville.

Pendant le défilé, l'orchestre joue la *Marseillaise*.

Le cortège est composé de 10,000 francs-maçons, portant les insignes de leur grade, bleus, rouges et noirs ; les officiers rose-croix portant au cou le cordon rouge ; les chevaliers kasoques, l'écharpe en sautoir noire frangée d'argent ; et d'autres officiers, l'écharpe bleue avec passementerie d'or.

Les trois rites de France sont représentés : le Grand-Orient, le rite Ecossais et le rite Misraïm.

Toutes ces bannières aux couleurs variées donnent à cette manifestation un caractère imposant et solennel. Sur tout le parcours, une foule immense se presse dans les rues.

Jules Vallès continue en ces termes le récit de cette mémorable journée :

« Après avoir suivi sa marche triomphale, de la place de la Bastille, où fut la place de la prison-forteresse démolie par le peuple, il y a un siècle, jusqu'à la place Vendôme dont la colonne, monument de gloire odieuse, sera démolie demain, le cortège arrive dans le faubourg Saint-Honoré, dans le quartier des hôtels qu'habitaient

les fuyards millionnaires et les ambassadeurs que fait bombarder M. Thiers.

» A ce moment, un coup de canon, tiré par l'ennemi de Versailles, salue ce Paris pacifique en marche, et son écho retentit dans les cœurs pleins d'une émotion généreuse et indignée.

» La foule, devant le péril, à ce tapage insolent et brutal, répond par un immense cri de : vive la Commune ! Les porte-bannières délégués descendent la grande Avenue sous une pluie de mitraille. Une tempête d'artillerie gronde. Le boulevard est labouré par les obus, et les réverbères tombent, coupés, hachés, déracinés ; vingt ou trente projectiles atteignent dans sa majesté massive l'Arc-de-Triomphe, outragent et mutilent ses groupes immobiles et muets, écornant le front d'une mère, cassant le bras de pierre d'un enfant de ces bas-reliefs.

» Vingt obus éclatent encore, et à chacune de leurs détonations, les assistants répondent par le cri enthousiaste et presque joyeux de : Vive la Commune !

» Enfin le feu cesse.

» Alors les maçons, qui étaient restés massés impassibles sous le feu et derrière l'Arc-de-Triomphe, se portent vers les remparts et veulent

rejoindre ceux qui ont dû y planter leur bannière.

» On dit que trois des leurs ont été atteints ; ils promettent de les venger. On dit que deux obus ont troué leur bannière blanche ; ils jurent de la venger.

» Dans ces jours de combats et de deuils, par lesquels Paris achète ses franchises communales, cette journée, aussi belle d'enthousiasme que celle du 26 mars, sera l'une des plus glorieuses de cette Révolution, et l'une des plus décisives.

» En sortant de ses ateliers mystiques pour porter sur la place publique son étendard de paix, qui défie la force, en affirmant en plein soleil les idées dont elle gardait les symboles dans l'ombre depuis des siècles, la franc-maçonnerie a réuni, au nom de la fraternité, la bourgeoisie laborieuse et le prolétariat héroïque.

» Merci à elle.

» Elle a bien mérité de la République et de la Révolution. »

Cependant aux avant-postes, malgré les menaces des officiers versaillais, des signes s'échangent entre les fédérés et les soldats. Les fédérés ont encore déclaré qu'ils ne recommenceront pas les premiers. Paris jouit du silence des canons,

et un espoir de paix rentre dans les cœurs. Trois délégués maçons sont à Versailles : obtiendront-ils un armistice de quelques jours? telle est la préoccupation générale. La nuit arrive, le feu ne recommence pas : Serait-il vrai, dit-on dans les groupes, que cette affreuse guerre va enfin cesser? On remercie, on fête les maçons que l'on rencontre. Illusion cruelle! Les délégués n'ont rien obtenu des hommes de sang et de haine de Versailles, et après 28 heures de trêve, l'insolent canon versaillais reprend la parole, et Paris, d'autant plus désolé qu'il avait beaucoup espéré, revient à sa triste mais fière attitude de guerre.

Désormais la bataille grondera sans interruption, jusqu'au jour, trop proche, hélas! où les défenseurs de la Commune joncheront de leurs cadavres les rues ensanglantées de Paris.

Après cet échec, les F. : M. : se fédérèrent avec les *Compagnons de Paris* et, d'un commun accord, lancèrent l'appel suivant :

FÉDÉRATION DES FRANCS-MAÇONS ET COMPAGNONS
DE PARIS.

*Les Francs-Maçons et Compagnons de Paris à leurs Frères
de France et du monde entier.*

C'est à vous tous que nous nous adressons :

Francs-maçons de tous les rites et de tous les Orients,

Compagnons de toutes les corporations,

Vous le savez, les francs-maçons sont des hommes de paix, de concorde, de fraternité, d'étude et de travail ; ils ont toujours lutté contre la tyrannie, le despotisme, l'hypocrisie, l'ignorance.....

Ils défendent sans cesse les faibles courbés sous le joug de ceux qui les dominent, leurs adeptes couvrent le monde entier ; ce sont des philosophes qui ont pour préceptes : *La Morale, la Justice, le Droit.*

Les compagnons sont aussi des hommes qui pensent, réfléchissent et agissent pour le progrès et l'affranchissement de l'humanité.

A l'époque malheureuse que nous traversons, lorsque le fléau de la guerre a été déchaîné par les despotes pour anéantir plus particulièrement la *noble nation française,*

Quand cette belle France, qui pour tout le monde est l'espérance des opprimés, se voit réduite à merci, et que *Paris*, sa capitale, est le but d'attaques épouvantables et fratricides,

Les francs-maçons et les compagnons sortent les uns et les autres de leurs sanctuaires mystérieux, tenant de la main gauche la branche d'olivier, symbole de la paix ; et de la main droite le glaive de la revendication.

Attendu que les efforts des francs-maçons ont été trois fois repoussés par ceux-là mêmes qui ont la prétention de représenter l'Ordre, et que leur longue patience est épuisée, tous les francs-maçons et les compagnons doivent prendre l'arme vengeresse et crier :

Frères, debout ! que les traîtres et les hypocrites soient châtiés !

Frères de la maçonnerie universelle, frères, compagnons, écoutez !

Les francs-maçons ont, dans la journée du 22 avril, envoyé à Versailles porter au chef du pouvoir exécutif des paroles d'apaisement et de conciliation ; leurs délégués étaient accompagnés de deux citoyens désignés par les Chambres syndicales de Paris ; ils n'ont pu obtenir qu'une trêve de neuf heures pour faire sortir les malheureuses et innocentes victimes qui périssaient dans les caves des communes de Neuilly, des Ternes, de Levallois, de Clichy.

Les hostilités ayant été reprises avec une haine indescriptible par ceux qui osent bombarder Paris, les francs-maçons se réunirent le 26 avril au Châtelet, et décidèrent que le samedi 29 ils iraient solennellement faire adhésion à la Commune de Paris, et planter leurs bannières sur les remparts de la ville, aux endroits les plus menacés, espérant qu'elles amèneraient la fin de cette guerre impie et fratricide.

Le 29 avril, les francs-maçons, au nombre de 10 à 11,000, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, suivant les grandes artères de la capitale, au milieu des acclamations de toute la population parisienne ; arrivés à l'avenue de la Grande-Armée, malgré les bombes et la mitraille, ils arborèrent soixante-deux de leurs bannières en face des assaillants.

Leur bannière blanche : *Aimons-nous les uns les autres*, s'avancant sur les lignes versaillaises, fit cesser le feu de la porte Dauphine à la porte Bineau ; la tête de leurs profondes colonnes atteignit seule la première barricade des assaillants.

Trois francs-maçons furent admis comme délégués.

Ces délégués, n'ayant obtenu qu'une courte trêve des

généraux auxquels ils s'étaient adressés à Neuilly, à Courbevoie et à Rueil, où les populations les acclamaient aux cris de : Vive la Maçonnerie ! Vive la Commune ! deux d'entre eux, cédant à l'instance des généraux, qui déclarèrent d'ailleurs qu'ils ne pouvaient pas être leurs interprètes, allèrent à Versailles, sans mandat, et contrairement à la ligne de conduite qu'ils s'étaient tracée, mais pour démontrer une fois de plus que toute tentative nouvelle de conciliation était inutile.

Ils n'obtinrent rien, absolument rien, du chef du pouvoir exécutif.

Le feu, interrompu le 29 à quatre heures de relevée, recommença plus formidable, accompagné de bombes incendiaires, le 30, à sept heures quarante-cinq minutes du soir. La trêve n'avait donc duré que 27 heures 45 minutes.

Une délégation de francs-maçons, placée à la porte Maillot, a constaté la profanation des bannières.

C'est de Versailles que sont partis les premiers coups, et un franc-maçon en fut la première victime.

Les francs-maçons et les compagnons de Paris, fédérés à la date du 2 mai, s'adressent à tous ceux qui les connaissent.

Frères en maçonnerie et frères compagnons, nous n'avons plus à prendre d'autre résolution que celle de combattre et de couvrir de notre égide sacrée le côté du droit.

Armons-nous pour la défense !

Sauvons Paris !

Sauvons la France !

Sauvons l'humanité !

Paris, à la tête du progrès humain, dans une crise suprême, fait son appel à la *Maçonnerie universelle*, aux com-

pagnons de toutes les corporations, il crie : *A moi les enfants de la veuve !*

Cet appel sera entendu par tous les francs-maçons et compagnons, tous s'uniront pour l'action commune, en protestant contre la guerre civile que fomentent les souteneurs de monarchie.

Tous comprendront que ce que veulent leurs frères de Paris, c'est que la justice passe de la théorie à la pratique, que l'amour des uns pour les autres devienne la règle générale, et que l'épée n'est tirée du fourreau, à Paris, que pour la légitime défense de l'humanité.

Non ! frères maçons et compagnons, vous ne voudrez pas permettre que la force brutale l'emporte, vous ne supporterez pas que nous retournions au chaos, et c'est ce qui adviendrait si vous n'étiez pas avec vos frères de Paris qui vous appellent à la rescousse.

Agissez de concert, toutes les villes ensemble, en vous jetant au-devant des soldats qui combattent, bien malgré eux, pour la plus mauvaise cause, « celle qui ne représente que des intérêts égoïstes, » et entraînez-les à servir la « cause de la justice et du droit. »

Vous aurez bien mérité de la patrie universelle, vous aurez assuré le bonheur des peuples pour l'avenir.

Vive la République !

Vivent les Communes de France fédérées avec celle de Paris !

Paris, 5 mai 1871.

POUR LES FRANCS-MAÇONS ET LES DÉLÉGUÉS COMPAGNONS
DE PARIS.

Les délégués Francs-Maçons. . .

Thirifocq, anc. . . vénér. . . de la loge J. . . E. . ., orat. . . de la
L. . . E. . . L. . . E. . .

Massé, trésorier de la Fédération, président de la Réunion
des Originaires de l'Yonne.
Balduc, anc.·. vén.·. de la loge la Ligne droite.
Deschamps, loge de la Persévérance, Or.·. de la Californie.
J. Remy, de l'Or.·. de Paris.
J.-B. Parché, de l'Or.·. de Paris.
De Beaumont, de la Tolérance.
Grandelande, orat.·. de Bagneux.
Lacombe, de l'Or.·. de Paris.
Vincent, de l'Or.·. de Paris.
Grasset, orat.·. de la Paix, Union de Nantes.
A. Gambier, de la loge J.-J.-Rousseau, de Montmorency.
Martin, ex-secrét.·. de la loge l'Harmonie de Paris.
E. Louet, du Chapitre des vrais Amis de Paris.
A. Lemaitre, des Philadelf., Or.·. de Londres.
Coudurier, de la loge des Acacias.
Louis Lebeau, de la loge la Prévoyance.
Goutez, de la loge la Prévoyance.
Emm. Vaillant, de la loge de Senlis.
Jean-Bapt. Elin, des Amis triomphants.
Léon Klein, de l'Union parfaite de la Persévérance.
Boudaille, des Amis de la Paix.
Pierre Lachambeaudie, de la Rose du parfait Silence.
Durand, garant d'amitié de la loge le B.·. de Marseille.
Magdelenas, de la Clémentine amitié cosmopolite.
Mossarengy, du Gr.·. Or.·. du Brésil.
Fauchery, des Hospitaliers de Saint-Ouen.
Radigue, de l'Etoile polaire.
Audoyer, des Amis de la Paix d'Angoulême.
Rousselet, des Travailleurs de Levallois.

Les délégués compagnons :

Vincent, dit Poitevin, l'ami de l'intelligence.
Cartier, dit Draguignan, le bien-aimé.
Chabanne, dit Nivernais, noble cœur.
Thevenin, dit Nivernais, l'ami du tour de France.
Dumuis, dit Gatinais, le protecteur du Devoir.
Gillard, dit Angevin, l'ami des Arts.
Cabanié, dit Carcassonne, l'ami des Arts.
Thomal, dit Poitevin, sans-gêne.
Ruffin, dit Comtois, le fidèle courageux.
Lauriol, dit Carcassonne, C.·. M.·. D.·. D.·.
Francœur, de Marcilly.
La Liberté, le Nantais.
Larrat, la Vertu, l'Agenais, compagnon chapelier.
Lyonnais, le Flambeau du Devoir. — Etc.

A peu près en même temps, les citoyens originaires des départements s'assemblèrent dans le but de se grouper pour apporter un concours effectif à la Commune, mais surtout un concours moral efficace, en invitant leurs compatriotes des départements français à peser sur le gouvernement de Versailles et à faire cesser l'effusion de sang tout en soutenant le principe de la révolution communale. Les groupes se fédérèrent et formèrent une vaste association sous ce titre : *Fédération des Associations départementales,*

Sous l'énergique impulsion de Millière, les mee-

tings de la Fédération ne tardèrent pas à se transformer en clubs immenses de 10 à 20,000 personnes, où des paroles ardentes poussaient à la prise d'armes générale contre les impitoyables bombardeurs de Paris.

Voici le rapport officiel sur le meeting de la cour du Louvre :

ALLIANCE RÉPUBLICAINE DES DÉPARTEMENTS.

Assemblée générale des citoyens nés en province et résidant à Paris, réunis, au nombre de 100,000, dans la cour du Louvre, le dimanche 30 avril 1871.

RÉSOLUTION.

Considérant qu'après avoir sacrifié la France aux intérêts de leurs partis politiques et de leur ambition personnelle, ces hommes, qui s'étaient chargés de la défense nationale, ont voulu étouffer dans Paris l'esprit d'indépendance qui ne leur permettait pas de jouir du fruit de leur trahison ;

Qu'à cet effet, la majorité monarchiste de l'Assemblée nationale et son pouvoir exécutif ont *provoqué la population parisienne*, et l'ont fait attaquer par des chefs bonapartistes, complices du crime de décembre ;

Que le gouvernement de Versailles en faisant recommencer, avec plus de barbarie que les Prussiens, le bombardement de Paris par des généraux bonapartistes, qui font assassiner les prisonniers désarmés, renouvelle contre la France tout à la fois les horreurs de la guerre étrangère et du coup d'Etat ;

Que, tandis que le gouvernement lui fait une guerre atroce, Paris, parfaitement calme à l'intérieur, se défend avec l'héroïsme du courage et de la loyauté, pour maintenir, dans l'intérêt de la France entière sans aucune prééminence :

1° La République une et indivisible, seul gouvernement capable de mettre fin aux révolutions violentes ;

2° Et l'indépendance de la Commune, garantie des droits individuels,

Déclare :

Qu'elle renouvelle solennellement son adhésion à *l'œuvre patriotique de la Commune de Paris*, et qu'elle adjure les bons citoyens, dans chaque département, d'apporter à Paris l'appui moral, et, dans la mesure du possible, un *concours effectif* pour aider la capitale dans sa revendication de nos droits internationaux et municipaux.

Pour l'assemblée générale :

Les membres du bureau.

Le 6 mai, la Fédération vint solennellement et en masse adhérer à la Commune. 30,000 hommes remplissaient la place de Grève. La délégation fut reçue dans la cour d'honneur par la Commune. De chaleureuses protestations furent échangées et le flot humain s'écoula après un immense cri de Vive la République ! vive la Commune !

Dans une réunion postérieure, la Fédération adopta le programme suivant :

Considérant qu'il y a urgence de procéder à une prompte et sérieuse organisation, prière est faite à tous les citoyens de la province résidant à Paris de se former en associations fédérées, par groupes cantonaux et circonscriptions départementales.

Les associations de circonscriptions seront formées des citoyens nés dans le même département, ou y ayant des relations de famille et d'amitié.

Elles ont pour but immédiat : de rétablir l'union entre Paris et la province, en établissant, par toutes les voies et moyens, la véracité des faits et causes sur tous les événements, avant et pendant le siège, et après la capitulation de Paris ;

De veiller aux intérêts de leurs circonscriptions et cantons respectifs ; de protéger les citoyens ;

De propager et faire triompher les principes de l'indépendance communale, en adoptant pour base de l'unité politique le programme suivant, dont il devra être fait une étude approfondie par les soins de la Fédération, en plaçant la République au-dessus du suffrage universel :

- « 1^o Liberté absolue de réunion et d'association ;
- » 2^o Instruction laïque gratuite et obligatoire ;
- » 3^o Abolition de la peine de mort, justice gratuite, électivité de la magistrature et des fonctionnaires publics ;
- » 4^o Liberté de conscience, sans culte rétribué par l'Etat ;
- » 5^o Suppression des armées permanentes et l'éducation militaire obligatoire pour tous ;
- » 6^o Révision de l'assiette de l'impôt ;
- » 7^o Institutions de Crédit populaire, agricole et industriel.

Les associations de circonscriptions seront divisées en autant de groupes qu'il y aura de cantons ou de centres de populations ; chaque groupe nommera un délégué ; qui, réunis, formeront le Comité de circonscription.

Chaque Comité de circonscription nommera un délégué, qui, réunis, formeront le Comité central de toute la Fédération.

Aussitôt le Comité central sera constitué. Il aura pour mission immédiate et spéciale de voter tous les règlements complémentaires de l'organisation, tant pour Paris que pour l'organisation cantonale et de circonscription en province.

Les Comités de circonscription auront pour mission de provoquer la formation des groupes locaux cantonaux dans leurs circonscriptions respectives, d'après les principes généraux de la Fédération.

Le siège de la Fédération est à Paris ; sa durée est illimitée.

Pour en être reçu membre, l'on doit, condition essentielle :

N'avoir subi aucune condamnation infamante.

Guerre à l'ignorance ! Vive la Commune ! Vive la République ! par l'union sincère entre Paris et la province ! Sachons enfin connaître nos droits et comprendre nos devoirs.

(Suivent les signatures.)

A l'œuvre tous, apôtres de l'humanité, à l'œuvre !

A côté, mais complètement en dehors de ces *Unions*, fonctionnait le *Comité central des vingt*

arrondissements, dont avaient fait partie, à l'origine, la plupart des membres de la Commune. Son concours était acquis à la Révolution communale ; mais il réservait formellement son droit d'appréciation, comme le démontrent les pièces ci-dessous :

Le Comité central des vingt arrondissements de Paris déclare donner son adhésion pleine et entière aux trois décrets rendus le 29 mars courant par la Commune, relatifs :

- 1^o Aux loyers ;
- 2^o A la conscription ;
- 3^o Et aux objets engagés au mont-de-piété.

Paris, ce 30 mars 1871.

Bedouch, Napias-Piquet, A. Texier, Toussaint, Thélidon, Missol, Monestès, Constant Martin, Drosse, Cavignant, Vigneron, Maréchal, Landa, E. Turpin, Joseph Richard, Armand Lévy, Sicard, Trohel, Portalier, Pagnière, J. Baux, Parthenay, Chalvet, Rival, Piazza, Turpin, Richard, Benjamin Gastineau, Dupas, Fillon, Gaillard père, Briosne, Rastoult, Eug. Pottier.

Certifié conforme :

Le secrétaire,
NAPIAS-PIQUET.

Le président,
BEDOUCH.

(La résolution suivante fut prise au sujet d'une proposi-

tion qui avait été faite à la Commune, de ne pas tenir de séances publiques) :

Le Comité central des vingt arrondissements,

Considérant que la publicité est la condition première de la responsabilité, et que, sans elle, les électeurs ne pourraient juger leurs mandataires ni les révoquer au besoin,

Invite les membres de la Commune de Paris, dont elle connaît d'ailleurs le républicanisme et l'esprit révolutionnaire, à repousser le projet en question.

Pour la délégation :

Chalvet, Toussaint, Thélidon, Edouard Rouiller, E. Dupas, Bedouch, Sallée, Napias-Piquet, Portalier, J. Baud, Pagnerre, A. Hubert, Gaillard père, A. Lévy, Vigneron, Briosne, Thissot, Monestès, Turpin.

Le Conseil fédéral parisien de l'*Internationale* et la Chambre fédérale des sociétés ouvrières prirent une attitude exclusivement socialiste. Ils nommèrent une commission d'initiative composée des citoyens Hamet, Martin, Nostag, Goullé et Compas, et chargée de présenter à la Commune le résultat des travaux des sections parisiennes. Cette proposition se croisa avec l'appel de la Commission de travail et d'échange, qui eut pour résultat d'amener à la sous-commission des membres influents de l'*Internationale*, entre autres Rouiller, Teulière, Goullé, Lévy Lazare, Minet,

Bertin, etc., et de hâter la constitution définitive de groupes ouvriers, comme l'indique l'appel suivant :

Aux Chambres syndicales des sociétés ouvrières.

Par son décret du 16 avril, la Commune de Paris invite les sociétés ouvrières à constituer une Commission d'enquête ayant pour but de dresser la statistique des ateliers abandonnés, et de présenter, concurremment avec la Commission du travail et de l'échange, un rapport sur la prompte mise en exploitation de ces ateliers.

Pour nous, travailleurs, voici une des grandes occasions de nous constituer définitivement, et enfin de mettre en pratique nos études patientes et laborieuses de ces dernières années.

Un local a été mis à la disposition des corporations au ministère des travaux publics, afin d'être en rapports constants avec la Commission du travail et de l'échange. Le syndicat des mécaniciens invite toutes les corporations à se faire représenter dans le plus bref délai.

Pour la délégation de la Chambre syndicale,

DELAHAYE.

Le véritable rôle du Conseil fédéral de l'*Internationale* et de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières se dessina dans les derniers jours de la Commune. Après la *Déclaration* de la minorité de la Commune(1), le Conseil invita les déclarants à

(1) Il sera parlé de cette *Déclaration* dans un autre chapitre.

venir lui expliquer leur conduite. Ceux-ci se rendirent à cette injonction ; ils déclarèrent que, ne pouvant abdiquer leur mandat, ils n'avaient pas pu voter pour le *Comité de salut public*, véritable dictature dont on n'avait rien à attendre et qui n'était que le produit de cette imitation jacobine chère à la majorité, mais dont les résultats déjà évidents étaient funestes à la Commune, que ces plagiats intempestifs rejetaient hors de sa voie. Après avoir entendu toutes les explications qui furent données, le Conseil fédéral et la Chambre fédérale, réunis en séance solennelle à la Corderie le 18 mai, déclarèrent que la minorité avait bien agi, mais qu'elle était invitée à continuer de défendre les idées socialistes et internationales à la Commune et par conséquent à y reprendre ses sièges. La minorité accepta ce verdict.

Au milieu de ce mouvement incessant se dessinait encore l'agitation des Clubs.

Là s'était conservée avec sa passion puissante et son étroitesse théorique l'idée jacobine, à peu près bannie des sociétés ouvrières et des sections de l'Internationale.

Les Clubs se tenaient généralement dans les

églises, dont la foule s'était révolutionnairement emparée.

Cette chaire d'où les prêtres catholiques prêchaient naguère le respect pour les puissants et la résignation dans la misère, était enguirlandée de banderoles rouges, signe de sa destination nouvelle. C'était de là que les orateurs improvisés prêchaient, à la lueur des bougies profanes, la sainte révolte des pauvres, des exploités, des opprimés, contre les exploiters, contre les tyrans, et surexcitaient les énergies pour le combat décisif, d'où devait sortir l'affranchissement politique et social des peuples.

Là étaient broyés avec une irrésistible puissance les hommes et les faits; là étaient racontées et flétries les horreurs découvertes dans les maisons religieuses : on comptait les cadavres de jeunes femmes et d'enfants nouveau-nés trouvés dans l'église Saint-Laurent; on décrivait les instruments de torture trouvés dans le couvent de Picpus (1).

(1) « Dans une cellule de quelques pieds carrés, on a trouvé trois religieuses enfermées là depuis plus de neuf ans; les malheureuses étaient dans un état pitoyable; cette longue séquestration leur a ôté jusqu'au sentiment de l'existence.

» Des fouilles opérées dans le couvent auraient amené la découverte de plusieurs squelettes et ossements d'enfants enfouis sous le sol.

» On a trouvé aussi, dans la cellule d'une religieuse, un ouvrage sur la manière de faire avorter. » *(Mot d'ordre.)*

C'est là qu'étaient signalés à l'indignation publique les articles les plus violents des journaux réactionnaires, dont on demandait à grands cris la suppression; c'est encore là qu'étaient racontées et commentées les exécutions de prisonniers dont s'étaient rendus coupables les Versaillais, et les cris de vengeance de l'auditoire interrompaient l'orateur.

Dans ces ardents foyers de la passion populaire, la Commune était tenue pour modérée, la minorité pour réactionnaire. « Puisque le peuple est toujours trompé par ses élus, disaient d'ardents orateurs, qu'il déchire le mandat qu'il a donné, qu'il fasse révolutionnairement ses affaires! Que nous importent les personnalités! il faut que la réaction soit vaincue, il faut que les traîtres périssent, il faut que le peuple triomphe, et il triomphera si nous sommes dignes de lui. »

Ce flot de radicalisme outré montait, montait toujours, entraînant la partie militante de la masse.

Néanmoins, vers le milieu du moi de mai, la période aiguë étant atteinte, il n'y eut une réaction naturelle; on commença à revenir de l'exagération et, si la passion régnait toujours dans la chaude atmosphère du club, la raison pouvait s'y

faire entendre. Ainsi la liberté se corrige elle-même des excès inséparables des premiers jours de délivrance, — mais jamais le peuple n'a eu le temps de l'expérience. Les sanglantes réactions de l'ordre viennent toujours le replonger dans sa nuit au moment où il rentrait après quelques écarts dans la voie de la calme raison.

Un fait important entre tous, qu'a mis en lumière la révolution de Paris, c'est l'entrée des femmes dans la vie politique. Sous la pression des circonstances, par la diffusion des idées socialistes, par la propagande des clubs, elles ont senti que le concours de la femme est indispensable au triomphe de la révolution sociale arrivée à sa période de combat; que la femme et le prolétaire, ces derniers opprimés de l'ordre ancien, ne peuvent espérer leur affranchissement, qu'en s'unissant fortement contre toutes les forces du passé. Elles se rappelaient d'autre part que les femmes de Paris remplirent une des plus belles pages de la Révolution de 1789, les 5 et 6 octobre, et beaucoup d'entré elles se mirent avec passion au service de la révolution communale.

Le 9 avril, elles participèrent à la manifestation populaire qui brûla deux guillotines au pied

de la statue de Voltaire (11^e arrondissement). On les trouvait toujours en nombre imposant dans les actions collectives, et beaucoup se dévouèrent particulièrement à la cause révolutionnaire. Un certain nombre d'héroïnes faisaient crânement et modestement le coup de feu aux avant-postes, quelques-unes sous l'uniforme de garde national. On ne comptait plus les cantinières qui se signalaient ; une dizaine avaient été tuées, et les survivantes n'étaient pas moins braves.

La légendaire Louise Michel, maîtresse de pension, femme d'une bonté sans bornes, d'un dévouement infini, d'un héroïsme inconscient à force d'être absolu, fournit à ces jours terribles un de ces types qu'admire l'histoire et que les peuples chérissent.

Une femme dont le nom est celui d'un des plus grands écrivains de notre temps, et que Rossel, qui s'y connaît, appelait *le citoyen* André Léo, s'était également vouée à la cause populaire et la servait de sa plume, de sa parole et de son concours. Peu portée aux mesures violentes, elle blâma beaucoup d'actes de la Commune ; mais, sachant dégager d'une grande idée militante son cortège inévitable d'écarts et de passions, elle resta fidèle à la Révolution prolétarienne et s'y

attachâ plus fortement que jamais au moment de la catastrophe.

En compagnie des citoyennes Jaclard, Poirier, Buisard, etc. (de Montmartre), Jarry, Collet, Vanowerbeke, Fallon, Peuriant, Sassin, etc. (de Batignolles), elle fonda dans les 17^e et 18^e arrondissements un groupe d'ambulancières. Elle prêchait en outre la formation d'un bataillon de femmes pour défendre les barricades en cas de combats dans Paris.

De son côté une jeune Russe qui signait *Elise Dmitrieff*, se mit à l'œuvre. Séduite par la grande tradition révolutionnaire de Paris et aussi entraînée par un dévouement passionné à la cause du peuple, elle voulut réunir dans une *ligue* militante les ouvrières de Paris, à l'effet d'apporter à la cause de la Commune un concours précieux, et à l'émancipation des femmes un point d'appui. Elle commença par réunir quelques femmes de cœur, entre autres la citoyenne Lemel, l'une des fondatrices de la société des relieurs et relieuses de Paris, et un moment secrétaire de l'une des sociétés de consommation que Varlin avait fondées. Le petit Comité décida que l'on fonderait des *clubs de femmes*. Ces clubs réussirent. Le Comité prit le titre de *Comité central de l'Union des*

femmes; les propagandistes se multipliaient : le jour dans les réunions, puis le soir dans leurs clubs, et les adhésions leur venaient en foule. Elles ouvraient des clubs aussi bien dans les quartiers bombardés que dans les autres, et toujours la foule leur venait.

Bientôt vingt comités de 11 membres furent installés dans les vingt arrondissements de Paris, et groupés fédérativement autour du Comité central siégeant à la mairie de 10^e arrondissement.

Tandis qu'elles surexcitaient les dévouements à la révolution et qu'elles étaient en instance auprès de la Commune pour obtenir des armes et des postes de danger, elles propageaient les idées sociales de l'*Internationale*, formaient des noyaux d'associations ouvrières, de chambres syndicales des travailleuses, cherchaient les bases d'une fédération internationale des ouvrières de Paris. Elles ne négligeaient pas non plus le présent; elles formaient des compagnies de citoyennes qui ne demandaient que des armes pour partir aux avant-postes, et envoyaient sur tous les champs de bataille des sections d'ambulancières pour relever et panser les blessés. Bientôt toutes les ambulances furent tenues, à la grande satisfaction

des blessés, par les femmes révolutionnaires fédérées.

Voici l'appel véritablement international qu'elles adressèrent *aux citoyennes de Paris* :

Paris est bloqué, Paris est bombardé.....

Citoyennes, où sont nos enfants, et nos frères et nos maris?... Entendez-vous le canon qui gronde et le tocsin qui sonne l'appel sacré?

Aux armes! La patrie est en danger!...

Est-ce l'étranger qui revient envahir la France? Sont-ce les légions coalisées des tyrans de l'Europe qui massacrent nos frères, espérant détruire avec la grande cité, jusqu'au souvenir des conquêtes immortelles que depuis un siècle nous achetons de notre sang et que le monde nomme liberté, égalité, fraternité?...

Non, ces ennemis, ces assassins du peuple et de la liberté sont des Français!...

Ce vertige fratricide qui s'empare de la France, ce combat à mort, c'est l'acte final de l'éternel antagonisme du droit et de la force, du travail et de l'exploitation, du peuple et de ses bourreaux!...

Nos ennemis, ce sont les privilégiés de l'ordre social actuel, tous ceux qui toujours ont vécu de nos sueurs, qui toujours se sont engraisés de notre misère.....

Ils ont vu le peuple se relever en s'écriant : « Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs!... Nous voulons le travail, mais pour en garder le produit... Plus d'exploiteurs, plus de maîtres!... Le travail et le bien-être pour tous, — le gouvernement du peuple par lui-même,

la Commune, vivre libres en travaillant, ou mourir en combattant !!... »

Et la crainte de se voir appelés au tribunal du peuple a poussé nos ennemis à commettre le plus grand des forfaits, la guerre civile !

Citoyennes de Paris, descendantes des femmes de la grande Révolution, qui, au nom du peuple et de la justice, marchaient sur Versailles, ramenant captif Louis XVI, nous, mères, femmes et sœurs de ce peuple français, supporterons-nous plus longtemps que la misère et l'ignorance fassent des ennemis de nos enfants, que père contre fils, que frère contre frère, ils viennent s'entretuer sous nos yeux pour le caprice de nos oppresseurs, qui veulent l'anéantissement de Paris après l'avoir livré à l'étranger ?

Citoyennes, l'heure décisive est arrivée. Il faut que c'en soit fait du vieux monde ! Nous voulons être libres ! Et ce n'est pas seulement la France qui se lève, tous les peuples civilisés ont les yeux sur Paris, attendant notre triomphe pour à leur tour se délivrer. Cette même Allemagne, — dont les armées princières dévastaient notre patrie, jurant la mort à ses tendances démocratiques et sociales, — est elle-même ébranlée et travaillée par le souffle révolutionnaire ! Aussi, depuis six mois est-elle en état de siège, et ses représentants ouvriers sont au cachot ! La Russie même ne voit périr ses défenseurs de la liberté que pour saluer une génération nouvelle, à son tour prête à combattre et à mourir pour la République et la transformation sociale !

L'Irlande et la Pologne, qui ne meurent que pour renaître avec une énergie nouvelle, — l'Espagne et l'Italie qui retrouvent leur vigueur perdue pour se joindre à la lutte internationale des peuples, — l'Angleterre, dont la

masse entière, prolétaire et salariée, devient révolutionnaire par position sociale, — l'Autriche, dont le gouvernement doit réprimer les révoltes simultanées du pays même et des pouvoirs slaves, — cet entrechoc perpétuel entre les classes régnautes et le peuple n'indique-t-il pas que l'arbre de la liberté, fécondé par les flots de sang versés durant des siècles, a enfin porté ses fruits ?

Citoyennes, le gant est jeté, il faut vaincre ou mourir ! Que les mères, les femmes qui se disent : « Que n'importe le triomphe de notre cause, si je dois perdre ceux que j'aime ! » se persuadent enfin que le seul moyen de sauver ceux qui leur sont chers, — le mari qui la soutient, l'enfant en qui elle met son espoir, — c'est de prendre une part active à la lutte engagée, pour la faire cesser enfin et à tout jamais, cette lutte fratricide qui ne peut se terminer que par le triomphe du peuple, à moins d'être renouvelée dans un avenir prochain !

Malheur aux mères, si une fois encore le peuple succombait ! Ce sont leurs fils enfants qui paieront cette défaite, car pour nos frères et nos maris, leur tête est jouée, et la réaction aura beau jeu !... De la clémence, ni nous, ni nos ennemis nous n'en voulons !...

Citoyennes, toutes résolues, toutes unies, veillons à la sûreté de notre cause ! Préparons-nous à défendre et à venger nos frères ! Aux portes de Paris, sur les barricades, dans les faubourgs, n'importe ! soyons prêtes, au moment donné, à joindre nos efforts aux leurs ; si les infâmes qui fusillent les prisonniers, qui assassinent nos chefs, mitraillent une foule de femmes désarmées, tant mieux ! le cri d'horreur et d'indignation de la France et du monde achèvera ce que nous aurons tenté !... Et si les armes et les

baïonnettes sont toutes utilisées par nos frères, il nous restera encore des pavés pour écraser les traîtres!...

Un groupe de citoyennes.

—

Cette organisation révolutionnaire des femmes n'empêchait pas les groupes isolés de se former pour marcher au même but. C'est ainsi que tandis que le *Comité central de l'Union des femmes* publiait son appel, on lisait dans divers journaux l'avis suivant :

Au moment où nous sommes, celui qui ne s'affirme pas, comme celui qui fuit, est un lâche :

Les ambulancières de la Commune déclarent n'appartenir à aucune société quelle qu'elle soit. Leur vie est tout entière à la Révolution ; leur devoir est de panser, sur le lieu même du combat, les blessures faites par les balles empoisonnées de Versailles ; de prendre, quand l'heure l'exige, le fusil comme les autres.....

VIVE LA COMMUNE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE !

Les ambulancières volontaires de la Commune :

Louise Michel, Fernandez, Goullé, Poulain,
Quartier, Dauguet.

Le 12 mai, une compagnie de femmes volontaires organisée et armée marchait avec la douzième légion.

Cette action révolutionnaire des femmes , que l'on ne voit que dans les grands jours des peuples . surexcita la résolution des fédérés et exaspéra les réactionnaires qui, par ce fait même, virent qu'ils avaient à faire à une véritable révolution. Les ouvriers au pouvoir, les femmes devenues citoyennes dans le forum, n'était-ce pas pour eux l'abomination de la désolation ! Dès ce moment se forgèrent de hideuses calomnies ; aux jours des massacres, on inventera les *pétroleuses*, pour détourner les regards de ces *dix mille* femmes et de ces *cing mille* enfants que l'on verra aux barricades combattre et mourir au cri de : Vive la République universelle ! vive le travail ! vive la Commune !

Tel fut le peuple républicain de Paris, au sortir d'un long siège , au milieu d'un bombardement effroyable, d'une bataille continuelle et sous la menace cent fois répétée de destruction en cas de défaite.

Les ardents ne voyaient dans le danger incessant qu'un motif de surexcitation révolutionnaire et de prodiges de courage à accomplir ; ceux qui étaient plus calmes examinaient froidement la situation et pensaient aux moyens de faire cesser l'effusion du sang.

Ni les uns ni les autres ne sont troublés : les lâches sont allés à Versailles.

Tel a toujours été Paris. Depuis vingt siècles il n'a jamais manqué à la France le jour d'un désastre national ; il n'a jamais manqué à l'Europe, quand il s'est agi de faire pénétrer la révolution dans le vieil ordre occidental.

Au temps de Vercingétorix, quand sonna pour la Gaule républicaine et fédérative l'heure lugubre de l'invasion, les Parisiens, sur l'ordre de Camulogène, incendièrent leur cité plutôt que de la laisser après la défaite aux Romains de César.

Au X^e siècle, lorsque la France divisée, déchirée par ses nobles et par ses envahisseurs, abêtie par ses prêtres, se laissait dépouiller sans résistance, les Parisiens arrêtaient devant leur ville les Normands victorieux, les repoussaient après un long siège et de sanglants combats, ressuscitaient le vieux courage gaulois par de gigantesques exploits et faisaient de leur héroïque et glorieux Paris le berceau de la nationalité française.

Au XI^e, au XII^e, au XIII^e, au XIV^e siècle Paris devint l'asile de la philosophie, préparant l'esprit humain à la liberté.

Au XV^e siècle, pendant que les Anglais enva-

hissaient et ravageaient la France, trahie par une noblesse lâche et une royauté honteuse, Paris se leva, fier et menaçant, convoqua la France intelligente pour sauver l'indépendance nationale et fonder les libertés populaires.

Il fit sa Commune, tendit la main aux *communiens* de Flandre, parlementa avec les *Jacques*, et ne tomba qu'après avoir héroïquement combattu, qu'après avoir vu son Marcel traîtreusement assassiné, et après s'être de nouveau révolté sous les *Cabochiens* et les *Maillottins*.

Au XVI^e siècle, sentant qu'en fait de religion, l'on croit ou l'on nie, mais qu'on ne réforme pas, Paris refuse de se faire protestant, applaudit aux ligueurs qui lui disent que les rois sont *des bêtes fauves qu'il faut tuer*, s'organise encore une fois en Commune, et soutient contre les deux rois de droit divin un siège dans lequel, plutôt que de se rendre, les habitants mangeaient des ossements et les mères leurs enfants morts.

Au XVII^e siècle, méprisant ses rois, il s'amuse à les chasser et à se défendre d'eux à coup de canon, dans les guerres de la Fronde.

Au XVIII^e siècle, il reçoit avec enthousiasme la grande philosophie humaine qui annonce et justifie la chute prochaine du vieux monde ; il se

met à la tête de la révolution française, renverse Bastille et royauté, et devient la ville sainte des peuples.

Au XIX^e siècle, il reste le foyer ardent de la Révolution, le forum des libertés politiques, et devient la ville forte du prolétariat socialiste, levé pour l'affranchissement de tous et l'avènement de la justice. Jamais il n'avait été plus digne de lui-même.

Les hommes d'*ordre* de tous les temps ont pu et peuvent encore noyer ses pavés dans le sang de ses défenseurs; ils peuvent désoler, terroriser, dépeupler ses faubourgs; ils peuvent l'insulter, le conspuer, le maudire, le découronner, après l'avoir dévasté; ils ne feront que rendre plus brillante son auréole séculaire. Chacun de ses désastres est un titre de plus à la grande destinée que réserve l'avenir à cette cité martyre, à cette capitale militante de l'Europe en travail de transformation politique et sociale.



VI

LES REVERS



Depuis le commencement de l'histoire de l'humanité, la force n'a pas souvent été au service du droit. Paris avait beau représenter les idées d'avenir et de justice, ses phalanges révolutionnaires, inférieures en nombre, manquant de chefs capables et ne pouvant elles-mêmes se plier aux exigences de la discipline, avaient et devaient avoir le dessous contre une armée organisée, tacticienne et disciplinée.

Certes, s'il ne se fût agi que de bravoure individuelle, et d'ardeur dans ses convictions, les fédérés auraient pu vaincre; mais il s'agissait de résister constamment à des attaques incessantes

et ordonnées ; il fallait soutenir un siège sagement dirigé, aussi la victoire pencha vite du côté du nombre, de la science militaire, de la discipline et de la forte artillerie. Les fédérés le voyaient, et ceux qui étaient tièdes ne revenaient plus au combat ; ce qui est très compréhensible, car il n'est pas ordinaire à des ouvriers, à des socialistes qui jusque-là ont prêché les idées de liberté et de fraternité, de se faire à la vie passive et cruelle du soldat en campagne, et le dégoût autant que la lassitude leur faisait quitter la lutte.

Les convaincus n'en restaient que plus décidés ; chez eux la passion révolutionnaire l'emportait sur toute autre considération. De sorte que si les bataillons de la Commune, décimés par les projectiles versaillais et diminués par les désertions, étaient moins nombreux, ils étaient bien plus solides devant l'ennemi.

Autour d'eux se multipliaient les compagnies de volontaires sous les noms les plus divers : *Francs-tireurs de la Commune, Vengeurs de la République, Eclaireurs de Belleville, Turcos de la Commune, Vengeurs de Flourens, Volontaires de Montrouge, Volontaires blindés de la Villette, les Enfants du Père Duchêne, les Lascars des Bati-*

gnolles, les Eclaireurs de la Délivrance, etc., etc.

Ces compagnies spéciales étaient généralement composées de pauvres et héroïques enfants du peuple qui s'en allaient aux avant-postes en habits déchirés, mais avec la cartouchière garnie et la volonté de vaincre. Ils furent souvent décimés, notamment à Bagneux, à Vanves, à Issy, à Montrouge et à Bicêtre. Tels de ces corps, les *Volontaires de la Villette* par exemple, durent être plusieurs fois reformés.

Tandis que l'énergie révolutionnaire inspirait ces généreux efforts, Cluseret et Rossel poursuivaient l'œuvre impossible d'organisation militaire de la garde nationale. Parmi les obstacles insurmontables dont se plaignaient les délégués à la guerre, ils plaçaient en première ligne le Comité central. Le Comité, contrairement à ses protestations de désintéressement, était resté à la tête de la garde nationale dans les rangs de laquelle son agitation brouillonne augmentait la confusion et le désordre. La Commune fut bientôt prise à partie dans les conciliabules du Comité central et des Conseils de légion des vingt arrondissements. Les bataillons de marche avaient peu le temps de s'inquiéter de ces divisions qui n'auraient eu aucune importance dans un moment de paix. Il n'en était

pas de même des bataillons sédentaires. Ceux-ci ne manquaient pas de faire une comparaison entre le Comité central et la Commune. Les huit jours du Comité central, huit jours de triomphe et de fêtes, faisaient meilleure impression sur leur esprit que les longues semaines de combats de la Commune, où le triomphe remis en question rendait nécessaire un siège avec tous ses accessoires de dur service et de batailles sanglantes.

Les Versaillais qui au nord-ouest s'étaient emparés de toute la rive de la Seine jusqu'à Gennevilliers, portèrent, à partir du 20 avril, leurs plus grands efforts du côté du sud. Le 22, un corps d'éclaireurs de la Commune tomba dans une embuscade et fut totalement massacré. Le 24 commença contre le fort d'Issy un épouvantable bombardement.

« Tandis que nos troupes se concentraient, dit l'*officier supérieur de l'armée de Versailles*, que le génie poursuivait ses travaux, notre artillerie n'était pas, tant s'en faut, restée inactive.

» Mettant habilement à profit les tristes et singuliers hasards de la guerre, elle avait disposé ses moyens d'attaque derrière la plupart des épaulements, dernièrement construits par les Prussiens, et plus de 150 bouches à feu allaient

concourir (de ce côté) à l'attaque des défenses de l'insurrection parisienne..... Au moment où tout ce matériel (positions comprises entre le Moulin - de - Pierre, la Terrasse-de-Meudon, le Pont-de-Sèvres et la Terrasse-de-Saint-Cloud) se mettait en mouvement, on allait commencer à Montretout une batterie de 70 pièces de gros calibre et l'on formait le projet d'établir dans le parc d'Issy une batterie de 20 pièces de 24. Dès l'ouverture du feu, le 25 avril, nos batteries endommagèrent notablement le fort d'Issy et le réduisirent momentanément au silence..... Le lendemain, 26, le fort se vit littéralement écrasé par nos projectiles. Malgré tout, nos adversaires, faisaient rage. Montrouge et Vanves soutenaient vigoureusement Issy. Le Point-du-Jour ne cessait de nous inquiéter. Le bastion 65, la courtine 65-66, le bastion 68 et la batterie de l'Octroi disputaient au Trocadéro l'honneur de toucher le Mont-Valérien. Les pièces de l'Octroi contrebattaient en même temps Meudon et la Lanterne - de - Démosthènes. 4 locomotives blindées en panne sur le viaduc tiraient sans relâche sur notre batterie de Breteuil. Enfin la canonnière Farcy, flanquée de 4 autres canonnières et d'une batterie flottante, attaquait alter-

nativement Sèvres, Breteuil et Brimborion. La batterie flottante descendant jusqu'à Billancourt, eut même un jour l'audace de s'y établir pour canonner Meudon. Au nord-ouest, le feu n'était pas moins vif, Asnières se trouvait en butte aux projectiles d'une batterie établie imprimerie Paul Dupont et à ceux d'une locomotive blindée sans cesse en mouvement sur la voie. Bécon était canonné par Levallois et la gare Saint-Ouen, Courbevoie par le front de l'enceinte 50 - 53. Les insurgés procédaient de nouveau à l'armement de Montrouge pour couvrir de feu la presque île de Gennevilliers. Malgré cet acharnement et tant de dispositions comminatoires, nos artilleurs éteignaient Issy et le génie poussait activement ses cheminements vers le fort..... Dans la nuit du 26 au 27, nos tranchées étant assez avancées pour ne plus permettre à l'ennemi de retours offensifs, on résolut de brusquer une attaque sur les Moulineaux. »

Une partie du village des Moulineaux et le parc d'Issy furent enlevés par les Versaillais, et les 27, 28 et 29 avril le bombardement du fort d'Issy continuait incessant, effroyable. Dans la nuit du 29 au 30 les tranchées en avant du fort d'Issy furent perdues après un long et violent combat. Le fort

devint presque intenable sous une pluie d'obus, chaque jour un grand nombre de ses défenseurs étaient mis hors de combat. Lorsque le 30, ils virent qu'il ne restait plus des leurs dans les tranchées d'avancée, ils eurent une grande inquiétude. Les obus versaillais ne cessaient de tomber effondrant les casemates, démontant les pièces et couvrant la plate-forme de morts et de blessés. Ce fut alors que les officiers réunis en conseil de guerre, sous la présidence du gouverneur Mégy, décidèrent l'évacuation. En quelques instants les pièces furent enclouées et la garnison partit. Un jeune fédéré de 16 à 17 ans, Dufour, refusa de suivre. Il se refugia dans la poudrière déclarant qu'il la ferait sauter sous les pas de l'ennemi s'il approchait. Mais soit qu'ils craignissent une feinte ou l'explosion du fort, les Versaillais ne l'occupèrent pas. Cependant Cluseret, à la tête de quelques bataillons du 11^e arrondissement munis de pièces d'artillerie, se portait sur les lieux, repoussait une reconnaissance versaillaise et réoccupait le fort dont Eudes prenait le commandement.

Ce jour-là, il y eut à la Commune une séance orageuse. Delescluze attaqua vivement Cluseret qu'il accusait d'incapacité. Après une vive discus-

sion dans laquelle Cluseret eut peu de défenseurs, la Commune approuva à la majorité les résolutions suivantes, que venait de prendre la Commission exécutive, avant la réoccupation du fort d'Issy par Cluseret :

L'incurie et la négligence du délégué à la guerre ayant failli compromettre notre possession du fort d'Issy, la Commission exécutive a cru de son devoir de proposer l'arrestation du citoyen Cluseret à la Commune, qui l'a décrétée.

La Commune a pris d'ailleurs toutes les mesures nécessaires pour retenir en son pouvoir le fort d'Issy.

—
Paris, le 30 avril 1871.

La Commission exécutive

Arrête :

Le citoyen Rossel est chargé, à titre provisoire, des fonctions de délégué à la guerre.

Paris, le 30 avril 1871.

La Commission exécutive :

J. ANDRIEU, Paschal GROUSSET, E. VAILLANT,
F. COURNET, JOURDE.

L'acceptation de Rossel ne fut pas optimiste :

Aux citoyens membres de la Commission exécutive.

Citoyens,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'ordre par lequel vous me chargez, à titre provisoire, des fonctions de délégué à la guerre.

J'accepte ces difficiles fonctions, mais j'ai besoin de votre concours le plus entier, le plus absolu, pour ne pas succomber sous le poids des circonstances.

Salut et fraternité.

Paris, le 30 avril 1871.

Le colonel du génie,

ROSSEL.

Le même soir, le nouveau gouverneur du fort d'Issy, Dumont, caporal dans la garde nationale, choisi pour son énergie, reçut la sommation suivante :

SOMMATION.

Au nom et par ordre de M. le maréchal commandant en chef l'armée, nous, major de tranchée, sommons le commandant des insurgés, réunis en ce moment au fort d'Issy, d'avoir à se rendre, lui et tout le personnel enfermé dans ledit fort.

Un *délai d'un quart d'heure* est accordé pour répondre à la présente sommation.

Si le commandant des forces insurgées déclare, par écrit, en son nom et au nom de la garnison tout entière du fort d'Issy, qu'il se soumet, lui et les siens, à la présente sommation, sans autre condition que d'obtenir la vie sauve et la liberté, moins l'autorisation de résider dans Paris, cette faveur sera accordée.

Faute par lui de ne pas répondre dans le délai indiqué plus haut, toute la garnison sera passée par les armes.

Tranchées devant le fort d'Issy, 20 avril 1871.

Le colonel d'état-major, major de tranchée,

R. LEPERCHE.

Dumont n'en tint pas compte et Rossel répondit :

Paris, 1^{er} mai 1871.

Au citoyen Leperche, major des tranchées devant le fort d'Issy.

Mon cher camarade,

La prochaine fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire, conformément aux usages de la guerre.

Votre dévoué camarade,

ROSSEL,

délégué de la Commune de Paris.

Au ministère de la guerre, Rossel débuta par la promulgation de l'ordre suivant que nécessitait l'incertitude dans la délimitation des fonctions militaires :

ORDRE.

Le délégué à la guerre arrête ainsi qu'il suit la répartition des différents commandements militaires :

Le général Dombrowski se tiendra de sa personne à Neuilly, et dirigera directement les opérations sur la rive droite.

Le général La Cécilia dirigera les opérations entre la Seine et la rive gauche de la Bièvre. Il prendra le titre de général commandant le centre.

Le général Wroblewski conservera le commandement de l'aile gauche.

Le général Bergeret commandera la 1^{re} brigade de réserve.

Le général Eudes commandera la 2^e brigade active de réserve.

Chacun des généraux ci-dessus désignés conservera un quartier à l'intérieur de la ville, ainsi qu'il suit :

- 1^o Le général Dombrowski, à la place Vendôme ;
- 2^o Le général La Cécilia, à l'Ecole militaire ;
- 3^o Le général Wroblewski, à l'Elysée ;
- 4^o Le général Bergeret, au Corps législatif ;
- 5^o Le général Eudes, à la Légion-d'honneur.

Un ordre ultérieur déterminera les troupes que le ministère de la guerre mettra à leur disposition.

Paris, le 5 mai 1871.

Le délégué à la guerre,
ROSSEL.

Le nouveau délégué prit ensuite divers arrêtés disciplinaires contre le relâchement croissant du service aux avant-postes. Il se porta souvent de sa personne aux avancées, encourageant quelquefois, blâmant toujours. Mais sa sévérité ne devait pas produire plus de résultats, étant données les circonstances, que les pressantes proclamations de Cluseret. La garde nationale fédérée était moins organisable que jamais, énervée par une lutte si prolongée, par ses changements continuels d'officiers et par l'action anarchique

des conseils de légions qui représentaient le Comité central dans les arrondissements.

L'unité n'était pas mieux constituée dans la Commune. Les revers aigrissaient les hommes. Dans son ardeur d'imitation jacobine, la majorité croyait qu'un redoublement d'énergie à l'intérieur suffirait pour faire face à la terrible situation. Contre cet avis, la minorité objectait que 1793 ne pouvait se répéter, que les circonstances n'étaient plus les mêmes ; que les mots ni la compression ne sauvaient rien, qu'il fallait se rendre un compte exact de l'état des choses et chercher sans idées préconçues les mesures efficaces. Dans ces débats la scission entre la majorité et la minorité s'aggravait de plus en plus. Enfin Jules Miot au nom de la majorité proposa *sans phrases* la nomination d'un *Comité de salut public qu'il croyait nécessaire*. A cette proposition subite, la minorité répondit qu'elle voulait bien l'unité de direction, mais que pour l'obtenir, il fallait moins créer un pouvoir nouveau que simplifier les pouvoirs existants : elle proposait, par exemple, la dissolution définitive du Comité central qui brouillait l'organisation militaire, l'extension des attributions de la Commission exécutive

et des pouvoirs de Rossel. Quant au *Comité de salut public*, ajoutait-on, il doit être repoussé, car il ne ferait que constituer un rouage nouveau sans apporter aucune force réelle ; son résultat le plus net serait, par les souvenirs que ce nom éveille, d'effrayer la population et de rejeter dans le camp réactionnaire ceux qui déjà ne soutiennent la Commune qu'avec réserve. — « A un autre point de vue, disait Lefrançais, les membres de la Commune n'ont pas reçu un mandat pour le déposer entre les mains d'un comité quelconque sans l'aveu de leurs électeurs. »

La majorité répliquait que l'on était dans une situation révolutionnaire et qu'il fallait agir révolutionnairement.

Là était justement la difficulté. Issue d'une insurrection légalisée par le vote du peuple de Paris, mais repoussée par le gouvernement de Versailles, la Commune n'était en réalité ni un pouvoir révolutionnaire, ni une représentation légale. De cette origine vicieuse viennent la plupart de ses indécisions.

Cependant après deux jours de pénibles discussions, les membres de la majorité parlèrent *de réaction à dominer, de traîtres à punir*, et le

décret suivant fut voté à la majorité de 34 voix contre 28 :

La Commune

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. Un Comité de salut public sera immédiatement organisé.

Art. 2. Il sera composé de cinq membres, nommés par la Commune, au scrutin individuel.

Art. 3. Les pouvoirs les plus étendus sur toutes les délégations et Commissions sont donnés à ce Comité, qui ne sera responsable qu'à la Commune.

Sont nommés membres du Comité de salut public les citoyens : Antoine Arnaud, Léo Melliet, Ranvier, Félix Pyat et Charles Gérardin.

Pendant que ces choses se passaient à l'Hôtel-de-Ville, le gouvernement de Versailles, non content, par l'entremise de MM. Domalain, Charpentier et autres, de pousser la bourgeoisie à une sanglante diversion à l'intérieur, envoyait son agent Duthil au Comité central, dans le but de porter la trahison au cœur même de la Révolution. Lullier, Ganier, d'Abain, du Bisson et tous les généraux du 18 mars dont la Commune n'avait pas jugé à propos de se servir, avaient été gagnés. Néanmoins il paraissait impossible d'a-

mener le Comité central à une conspiration versaillaise. Les agents provocateurs de Versailles s'y prirent très adroitement ; ils ravivèrent la jalousie du Comité contre la Commune, accusèrent cette dernière de réaction et d'incapacité, et firent entendre au Comité qu'à moins de manquer à son devoir, il devait sauver Paris par un coup d'Etat. En même temps ils intriguaient auprès des chefs et des conseils de légion, faisaient élire officiers des hommes à eux, et ils se promettaient un prompt succès. L'un des conjurés, le comte de Montferrier, dit bien dans un livre récent qu'il s'agissait non de livrer Paris, mais d'arrêter les chefs de la Révolution et de traiter ensuite avec Versailles ; c'était toujours d'une reddition qu'il s'agissait. Déjà, se croyant assez forts, ils faisaient attaquer la mairie de Batignolles et la 17^e légion à main armée (1) ; ils échouaient sans se découra-

(1) Un nommé Muley, qui avait réussi à se faire nommer chef de légion par le conseil de la 17^e légion et que le Comité central avait pris sous sa protection, présida à cette attaque après s'être vu refuser à Batignolles par le délégué de la Commune au 17^e arrondissement et par Jaclard, le chef de légion, qui refusa de quitter son poste.

Après la chute de la Commune, Muley se vanta dans une lettre aux journaux d'avoir été agent versaillais et de n'avoir voulu s'emparer de la 17^e légion que pour livrer les portes Maillot et de Clichy.

Le Comité central ne fut pas plus heureux en installant les frères Brin à St-Thomas d'Aquin, comme directeurs de la pyrotechnie. Ces deux messieurs centralisèrent dans leurs mains

ger, et continuaient leurs instances auprès du Comité central, qui croyait naïvement qu'il s'agissait d'un supplément de révolution à faire, d'une sorte de 31 Mai. Les chefs de légion en très grande majorité suivaient les agitateurs versaillais qui les comblaient de promesses et de flatteries. Au lieu de se tenir à leur poste, ils se réunissaient pour discuter sur la Commune, sur Rossel et sur les opérations militaires, pendant que l'on manquait d'hommes et de chefs aux avant-postes ; c'était déjà un triomphe pour les agents de Thiers. Bientôt des pourparlers eurent lieu entre un grand nombre de chefs de légion et le Comité central. Le Comité central se refusa formellement, contre l'avis de quelques chefs militaires, à tenter un coup de force pour renverser violemment la Commune. Les agents durent se contenter de faire signer par le Comité central et les chefs de légions réunis, une impérieuse invitation au pouvoir communal.

tous les moyens chimiques de défense dont on avait effrayé les Versaillais, et le 22 mai, ils déclarèrent en plein Comité central, que les membres de la Commune étant trop indignes, on ne se servirait pas de ces moyens. J'ai dit et je répète que le Comité central ni les chefs de légion ne trempèrent jamais dans une conspiration versaillaise ; mais il est hors de doute que par la complaisance qu'ils mirent à écouter dans leurs déclamations contre la Commune des agents versaillais qui se couvraient devant eux d'un masque de révolutionnaires et accusaient le pouvoir communal de réaction, ils firent souvent sans s'en douter le jeu des ennemis de Paris.

Ceci se passait au café de la Garde nationale, place de l'Hôtel-de-Ville. Dès qu'il en eut connaissance, Rossel envoya un fort détachement de fédérés avec mandat d'arrêter les conjurés. Le détachement arriva trop tard, les conjurés étaient partis. Ils avaient fait présenter à la Commune cette fameuse invitation demandant :

1^o L'entrée solennelle des membres du Comité à la séance.

2^o La remise de la direction de la guerre entre les mains du Comité.

La minorité opina pour un refus net de recevoir le Comité, et pour le renvoi pur et simple de sa proposition à la Commission militaire.

Après une longue discussion, l'affaire fut renvoyée devant le Comité de salut public, qui crut résoudre la difficulté en rendant cet arrêté :

Le Comité de salut public

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. La délégation à la guerre comprend deux divisions :

Direction militaire,
Administration.

Art. 2. Le colonel Rossel est chargé de l'initiative et de la direction des opérations militaires.

Art. 3. Le Comité central de la garde nationale est chargé

des différents services de l'administration de la guerre, sous le contrôle direct de la Commission militaire communale.

15 floréal an 7.

Le Comité de salut public :

Ant. ARNAUD, GÉRARDIN, Félix PYAT,
LÉO MELLIET, RANVIER.

Cette décision fut déplorable : elle entravait Rossel et légalisait le désordre au ministère de la guerre. La Commission militaire s'en plaignit vivement : malgré tout, la conspiration versaillaise avait échoué dans son but principal.

Le propre des gens sans scrupule comme ceux qui siégeaient à Versailles étant de ne jamais croire à la sincérité, à la bonne foi des autres, ils ne s'en tinrent pas là. Ils voulurent essayer cette fois de la corruption. Un nommé Vaisset fut envoyé à Dombrowski avec 1,500,000 francs de traites sur la maison Rothschild. Dombrowski avertit le Comité de salut public et Vaisset fut arrêté le 18 mai, et fusillé le 22 au pied de la statue d'Henri IV, par ordre de Rigault. La légitimité de cette exécution est indiscutable devant les lois de la guerre. On pourra s'étonner du choix du lieu d'exécution. Rigault l'expliqua en ces termes à la foule :

« Citoyens, nous voulons agir au grand jour,

surtout quand il s'agit d'une résolution si grave. Vaisset a voulu au nom de Versailles acheter nos chefs militaires ; ce crime a mérité la mort, nous vous faisons les témoins de notre justice. »

Pendant ces luttes intérieures, les ennemis continuaient d'avancer.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, les fédérés perdaient après une vive résistance le château d'Issy et la gare de Clamart ; ces affaires leur coûtèrent 700 hommes, 300 morts et 400 prisonniers.

A cette date se place une nouvelle conspiration toujours organisée par les agents versaillais, de deux bataillons réactionnaires de Passy qui devaient livrer le Point-du-Jour. La vigilance des combattants fit échouer ce projet, ainsi que l'avoue *l'officier supérieur de l'armée de Versailles*, qui ajoute : « C'était la seconde fois depuis dix jours qu'on tentait une surprise de ce genre. »

A partir de ce moment, on mélangea les compagnies des différents bataillons et la trahison perdit par là toutes ses chances dans les bataillons bourgeois.

Les fédérés avaient repris la gare de Clamart, ils la perdirent définitivement dans la nuit du 5 au 6 mai. Il est à remarquer que les Versaillais attaquaient toujours la nuit par surprise, et ne

réussissaient que trop souvent ; ils tuèrent ainsi des milliers de fédérés ; leurs propres pertes n'en furent pas moins très grandes dans les premiers jours de mai. Pendant la nuit du 3 au 4, ils surprirent les défenseurs de la redoute du Moulin-Saquet, en massacrèrent deux ou trois cents, et en firent prisonniers au moins autant. Pour ce beau fait d'armes, il y eut fête à Versailles, l'Assemblée nationale félicita ses soldats qui lui amenaient triomphalement les trophées de cette nuit sanglante. Les troupes ne purent cependant conserver la redoute surprise ; dès le lendemain les fédérés la réoccupèrent en force.

Le 5 mai Rossel vint à la Commune. Il passa en revue les dernières affaires militaires avec une lucidité frappante, attaqua le *Comité de salut public* et presque nominalemeut F. Pyat, disant que des intrusions maladroites avaient été cause des derniers malheurs. « Quant à moi, ajouta-t-il, je ne veux pas être responsable d'une direction que vient troubler sans cesse l'intervention de gens inexpérimentés. Je demande formellement que la séance soit publique ; ce que j'ai dit, ce que j'ai à dire, les citoyens de Paris doivent le savoir. » Il ne fut pas accédé à ce vœu sous pré-

texte qu'il ne fallait pas trop instruire Versailles. Rossel s'en plaignit et néanmoins passa outre.

Dans le cours de la discussion, Miot ayant maladroitement demandé au jeune officier quels étaient ses antécédents démocratiques, celui-ci répondit :

« J'ai aimé, j'aime ardemment la France. Mais pendant la dernière guerre j'ai bien été forcé de voir que la vieille France se mourait. J'ai vu et j'ai maudit l'incapacité et la lâcheté des chefs militaires. J'ai vu aussi qu'un ordre social oppresseur et inique touchait à son agonie. En haine de ceux qui ont livré ma patrie, en haine du vieil ordre social, je suis venu me ranger sous le drapeau rénovateur des ouvriers de Paris. Je ne sais ce que sera l'ordre nouveau du socialisme ; je l'aime de confiance, il vaudra toujours mieux que l'ordre ancien. C'est pourquoi je me suis voué, c'est pourquoi je travaillerai de toutes mes forces à la destruction du passé, que je hais d'une haine raisonnée et réfléchie, et à la préparation de l'avenir que je vois dans la liberté et l'égalité pour tous : en un mot dans la justice. »

Le 8 mai, le malheureux fort d'Issy, littéralement accablé d'obus, ayant ses pièces presque

toutes démontées, ses parapets ébréchés, ses casemates percées à jour, sa plate-forme couverte de mitraille et de cadavres, dut cette fois être définitivement évacué. La retraite eut lieu sous le feu circulaire des Versaillais qui avaient entouré et isolé le fort; elle fut très prudemment conduite et très heureusement effectuée.

Rossel, que cette évacuation avait exaspéré, l'annonça en ces termes au peuple de Paris :

« Le drapeau tricolore flotte au fort d'Issy, abandonné hier soir par sa garnison. »

La sévérité de Rossel était ici allée jusqu'à l'injustice. Elle méritait mieux, cette héroïque garnison du fort d'Issy, qui revenait totalement décimée après avoir bravement supporté pendant plusieurs jours une véritable pluie de mitraille.

C'est sous l'impression de cette grave nouvelle que se réunit la Commune,

Rigault et Ferré ayant débuté par une récrimination contre Vermorel, qui leur faisait de l'opposition à la Sûreté générale, Delescluze prit la parole en ces termes :

« Vous récriminez quand on vient d'afficher que le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy. Citoyens, il faut aviser sans retard. J'ai vu ce ma-

tin Rossel, il a donné sa démission, il est bien décidé à ne pas la reprendre.

» Tous ses actes sont entravés par le Comité central; il est à bout de forces.

» Je fais un appel à vous tous.

» J'espérais, citoyens, que la France serait sauvée par Paris, et l'Europe par la France.

» Je suis allé aujourd'hui à la guerre, j'ai vu le désespoir de Rossel.

» Un arrêté, signé Melliet, nomme ce citoyen gouverneur du fort de Bicêtre. Il y avait là un homme, un soldat que l'on trouvait trop sévère. Il serait à désirer que tous eussent été aussi sévères que lui.

» Il se dégage de la Commune une puissance de sentiment révolutionnaire capable de sauver la patrie.

» Déposez aujourd'hui toutes vos haines.

» Il faut que nous sauvions le pays. Le Comité de salut public n'a pas répondu à ce que l'on attendait de lui. Il a été un obstacle au lieu d'être un stimulant. Je dis qu'il doit disparaître. Il faut prendre des mesures immédiates, décisives.

» La France nous tend les bras, nous avons des subsistances, faisons encore huit jours d'efforts pour chasser ces bandits de Versailles. La

France s'agite, elle nous apporte un concours moral qui se traduira par un concours actif. Il faut que nous trouvions dans les braves du 18 mars et dans le Comité central, qui a rendu de si grands services, des forces pour nous sauver. Il faut constituer l'unité du commandement. J'avais proposé de maintenir l'unité de direction politique : cela ne servira à rien. On en est arrivé au Comité de salut public : que fait-il ? Des nominations particulières au lieu d'actes d'ensemble.

» Il vient de nommer le citoyen Moreau comme délégué civil à la guerre. Alors qu'est-ce que font les membres de la commission de la guerre ? Nous ne sommes donc rien ? Je ne puis l'admettre. Nous avons été nommés sérieusement par la Commune, et nous ferons sérieusement notre devoir.

» L'administration pure et simple de la guerre a été confiée au Comité central. Qu'en a-t-il fait ? Je n'en sais rien. Mais, enfin, si le Comité central, acceptant la situation qu'on lui a faite, veut aider le travail qui doit se faire maintenant pour réunir les éléments épars de la défense de Paris, que le Comité central soit le bienvenu. Votre Comité de salut public est annihilé, écrasé sous

le poids des souvenirs dont on le charge, et il ne fait même pas ce que pourrait faire une simple Commission exécutive. »

Félix Pyat répondit par un violent réquisitoire contre Rossel, qu'il fit responsable de tous les malheurs, et la majorité, pour ne pas donner tort à son Comité de salut public, que Rossel avait si vivement attaqué le 5 mai, décréta d'accusation le délégué à la guerre et ordonna son arrestation immédiate. Pour obtenir ce résultat, Félix Pyat se surpassa en éloquence, en insinuations haineuses et en passion aveugle. Le discours qu'il fit à cette occasion est comparable au fameux réquisitoire de Saint-Just contre Danton. Il reçut l'épithète de mauvais génie de la révolution du 18 mars, mais son triomphe fut complet : la mise en accusation et l'arrestation de Rossel furent votées au milieu d'une animation impétueuse, à l'unanimité moins deux voix. Les deux voix récalcitrantes viennent de Ch. Gérardin et de celui qui écrit ces lignes.

De son côté Rossel, ignorant de ce qui se passait, envoya sa démission motivée à la Commune. Cette démission, qui était plutôt un exposé de ses griefs contre ceux qui l'entouraient et contre la Commune elle-même, écrit avec passion et sin-

cérité par un homme indigné et désespéré, fut publiée dans les journaux. Félix Pyat, aux applaudissements de la Commune, dénonça ce fait comme un acte de trahison. C'était mal juger. La Commune tombait ici dans les errements des pouvoirs autoritaires et ne comprenait pas que le premier devoir qu'on a envers le peuple, c'est la vérité. Rossel avait eu le tort incontestable d'envoyer sa lettre aux journaux au lieu de l'adresser à la Commune, et de mettre, sans préparation, l'opinion publique dans la confidence des embarras croissants du gouvernement communal, ce qui ne dut pas faire peu de plaisir aux réactionnaires. Cependant il n'avait fait après tout que dévoiler d'une façon violente, aigre peut-être, la situation intérieure, troublée par les intrigues des agents versaillais et *rendue absurde*, selon son expression, par les conflits de pouvoir. Voici cette pièce :

Paris, le 9 mai 1871.

Citoyens membres de la Commune,

Chargé par vous à titre provisoire de la délégation de la guerre, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit.

Lorsqu'il a fallu organiser l'artillerie, le Comité central

d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit. Après deux mois de révolution, tout le service de vos canons repose sur l'énergie de quelques volontaires dont le nombre est insuffisant.

A mon arrivée au ministère, lorsque j'ai voulu favoriser la concentration des armes, la réquisition des chevaux, la poursuite des réfractaires, j'ai demandé à la Commune de développer les municipalités d'arrondissement.

La Commune a délibéré et n'a rien résolu.

Plus tard, le Comité central de la Fédération est venu offrir presque impérieusement son concours à l'administration de la guerre. Consulté par le Comité de salut public, j'ai accepté ce concours de la manière la plus nette, et je me suis dessaisi, en faveur des membres de ce Comité, de tous les renseignements que j'avais sur l'organisation. Depuis ce temps-là, le Comité central délibère, et n'a pas encore su agir. Pendant ce délai, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques aventureuses et imprudentes dont je le punirais si j'avais la moindre force militaire disponible.

La garnison, mal commandée, prenait peur, et les officiers délibéraient, chassaient du fort le capitaine Dumont, homme énergique qui arrivait pour les commander, et tout en délibérant évacuaient leur fort, après avoir sottement parlé de le faire sauter, chose plus impossible pour eux que de le défendre.

Ce n'est pas assez. Hier, pendant que chacun devait être au travail ou au feu, les chefs de légions délibéraient pour substituer un nouveau système d'organisation à celui que j'avais adopté, afin de suppléer à l'imprévoyance de leur autorité toujours mobile et mal obéie. Il résulta de leur conciliabule un projet au moment où il fallait des hommes,

et une déclaration de principes au moment où il fallait des actes.

Mon indignation les ramena à d'autres pensées et ils ne me promirent pour aujourd'hui comme le dernier terme de leurs efforts qu'une force organisée de 12,000 hommes, avec lesquels je m'engage à marcher à l'ennemi. Ces hommes devaient être réunis à onze heures et demie : il est une heure, et ils ne sont pas prêts ; au lieu d'être 12,000, ils sont environ 7,000. Ce n'est pas du tout la même chose.

Ainsi, la nullité du Comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie ; les incertitudes du Comité central de la Fédération arrêtent l'administration ; les préoccupations mesquines des chefs de légions paralysent la mobilisation des troupes.

Je ne suis pas homme à reculer devant la répression, et hier, pendant que les chefs de légions discutaient, le peloton d'exécution les attendait dans la cour. Mais je ne veux pas prendre seul l'initiative d'une mesure énergique, endosser seul l'odieux des exécutions qu'il faudrait faire pour tirer de ce chaos l'organisation, l'obéissance et la victoire. Encore, si j'étais protégé par la publicité de mes actes et de mon impuissance, je pourrais conserver mon mandat. Mais la Commune n'a pas eu le courage d'affronter la publicité. Deux fois déjà je vous ai donné des éclaircissements nécessaires, et deux fois, malgré moi, vous avez voulu avoir le Comité secret.

Mon prédécesseur a eu le tort de se débattre au milieu de cette situation absurde.

Eclairé par son exemple, sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de la situation,

j'ai deux lignes à choisir : briser l'obstacle qui entrave mon action ou me retirer.

Je ne briserai pas l'obstacle, car l'obstacle c'est vous et votre faiblesse : je ne veux pas attenter à la souveraineté publique.

Je me retire, et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.

Signé : ROSSEL.

Rossel n'attendit pourtant pas sa cellule à Mazas ; il réussit à s'échapper grâce au concours de Charles Gérardin , dont la conduite en cette circonstance ne mérita pas les accusations emportées dont elle fut l'objet. Rossel méritait mieux qu'une cellule à Mazas, et sa destitution fut un malheur pour la cause de Paris. La réaction ne manqua pas de s'en réjouir dans ses journaux, et elle avait raison. Les journaux *la Sociale* et *le Mot d'ordre* défendirent chaleureusement le chef tombé. Il y eut un peu de fermentation à Montmartre, et les Batignolles furent militairement occupées par 4 bataillons de Belleville. Aucun trouble n'eut lieu néanmoins ; la situation était trop tendue pour que l'on pût faire sans crime une agitation à l'intérieur.

Le Comité de Salut public, qui avait donné la mesure de son inutilité , et se trouvait réduit du

reste à quatre membres par la fuite de Gérardin, perdit l'appui de la majorité.

Dans une séance secrète tenue pendant la nuit du 9 au 10 mai, la Commune décida :

De réclamer la démission des membres actuels du Comité de salut public ;

De les remplacer immédiatement ;

De nommer un délégué civil à la guerre, lequel sera assisté de la Commission militaire actuelle ;

De nommer une Commission de trois membres ;

De rédiger une proclamation au peuple de Paris ;

De ne se réunir que trois fois par semaine en assemblée délibérante, sauf les réunions d'urgence qui auront lieu sur la proposition de cinq membres ou sur celle du Comité de salut public ;

De s'installer en permanence dans les mairies des divers arrondissements ;

De pourvoir souverainement aux besoins de la situation ;

De créer une cour martiale qui sera nommée par la Commission militaire ;

D'instituer le Comité de salut public en permanence à l'Hôtel-de-Ville.

Du Comité sortant, il restait quelques arrêtés d'un ordre secondaire, l'installation du Comité central à la guerre, et la promulgation de l'arrêté ordonnant la démolition de la chapelle expiatoire de Louis XVI.

« Considérant, dit l'arrêté, que l'immeuble connu sous le nom de chapelle expiatoire de Louis XVI est une insulte permanente à la première Révolution et une protestation perpétuelle de la réaction contre la justice du peuple. »

La minorité profita de ce changement pour demander la suppression du Comité de Salut public. La majorité passa outre, elle tenait à ce mot.

Dans la séance suivante furent nommés : Délégué civil à la guerre, Delescluze ; membres du nouveau Comité de Salut public : Ranvier, A. Arnaud, Eudes, Gambon, Billioray.

Les premières mesures prises par le nouveau Comité furent ouvertement dirigées contre la minorité.

Celle-ci était parvenue à évincer Rigault de la Sûreté générale et à le faire remplacer par Cournet ; le Comité de Salut public destitua Cournet sous prétexte de mollesse, et le remplaça par Ferré. Vermorel, qui voulait absolument voir clair dans les agissements de l'ex-préfecture, en sa qualité de membre de la Commission de sûreté générale, fut également destitué, à la grande satisfaction de ses collègues, et remplacé par un membre de la majorité, Emile Clément. Longuet, de la minorité, était au *Journal officiel* depuis le

18 mars ; on lui devait les articles de fond interprétant la signification de la révolution prolétarienne ; il fut destitué de même et remplacé par Vésinier, de la majorité, qui cumula la direction du *Journal officiel* de Paris avec la direction d'un journal à lui intitulé *Paris libre*.

Le Comité de Salut public ne pouvait s'arrêter en si beau chemin.

Il y avait au ministère de la guerre une Commission militaire, dont faisaient partie Tridon, Varlin, Avrial, Arnold et Johannard ; les quatre premiers étaient de la minorité ; la capacité et le dévouement dont ils faisaient preuve ne pouvaient compenser ce crime d'origine. On les destitua donc et on les remplaça par sept membres de la majorité : Bergeret, Champy, Ledroit, Urbain, Lonclas, Géresme, Sicard.

Dans ces changements, les remplaçants furent, sans exception, inférieurs aux destitués ; c'était un procès de tendance intenté à la minorité socialiste.

Cette dernière s'émut de ces évictions systématiques, et résolut de s'en expliquer en séance. Mais la majorité qui gouvernait par son Comité de Salut public, prévenue de cette intention, dédaigna de se présenter. La minorité se déclara à

bout de patience, et prit une grave résolution, exprimée dans les documents suivants :

Les membres appartenant à la minorité de la Commune avaient résolu de lire à la séance qui devait avoir lieu régulièrement le lundi 15 mai, une déclaration qui aurait sans doute fait disparaître les malentendus politiques existant dans l'Assemblée.

L'absence de presque tous les membres de la majorité n'a pas permis l'ouverture de la séance.

Il est donc de notre devoir d'éclairer l'opinion publique sur notre attitude et de lui faire connaître les points qui nous séparent de la majorité.

Les membres présents :

Arthur Arnould, Ostyn, Longuet, Arnold, Lefrançais, Serrailleur, Jules Vallès, Courbet, Victor Clément, Jourde, Varlin.

DÉCLARATION.

Par un vote spécial et précis, la Commune de Paris a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de *Salut public*.

La majorité de la Commune s'est déclarée irresponsable par son vote et a abandonné à ce Comité toutes les responsabilités de notre situation.

La minorité à laquelle nous appartenons affirme au contraire cette idée, que la Commune doit au mouvement révolutionnaire, politique et social, d'accepter toutes les res-

ponsabilités et de n'en décliner aucune, quelque dignes que soient les mains à qui on voudrait les abandonner.

Quant à nous, nous voulons, comme la majorité, l'accomplissement des rénovations politiques et sociales ; mais contrairement à sa pensée, nous revendiquons, au nom des suffrages que nous représentons, le droit de répondre seuls de nos actes devant nos électeurs sans nous abriter derrière une suprême dictature que notre mandat ne nous permet d'accepter ni de reconnaître.

Nous ne nous présenterons donc plus à l'Assemblée que le jour où elle se constituerait en cour de justice pour juger un de ses membres.

Dévoués à notre grande cause communale, pour laquelle tant de citoyens meurent tous les jours, nous nous retirons dans nos arrondissements, trop négligés peut-être. Convaincus d'ailleurs que la question de la guerre prime en ce moment toutes les autres, le temps que nos fonctions municipales nous laisseront, nous irons le passer au milieu de nos frères de la garde nationale et nous prendrons notre part dans cette lutte décisive soutenue au nom des droits du peuple.

Là encore nous servirons utilement nos convictions et nous éviterons de créer dans la Commune des déchirements que nous réprouvons tous, persuadés que, majorité ou minorité, malgré nos divergences politiques, nous poursuivons tous un même but :

La liberté politique,
L'émancipation des travailleurs.
Vive la République sociale !
Vive la Commune !

Ch. Beslay, Jourde, Theisz, Lefrançais, Eugène Gérardin, Vermorel, Clémence, Andrieu, Serrailier, Longuet, Arthur Arnould, Victor Clément, Avrial, Ostyn, Frænkel, Pindy, Arnold, J. Vallès, Tridon, Varlin, Courbet.

En votant pour le *Comité de salut public*, je me suis réservé le droit de le juger. J'use de ce droit en me ralliant à la « Déclaration de la minorité. » Je veux avant tout le salut de la Commune.

LÉO FRÆNKEL.

Si j'avais pu assister à la séance du 15 mai, j'aurais signé la « Déclaration de la minorité de la Commune. » J'en accepte tous les termes. Après avoir vu fonctionner le Comité de salut public, contre l'établissement duquel j'ai voté ainsi que mes collègues, je reste convaincu que les réminiscences de 93 n'auraient jamais dû entrer dans la Révolution sociale et prolétarienne inaugurée le 18 mars.
Salut et fraternité.

*Le membre de la Commune, délégué
au 17^e arrondissement,
B. MALON.*

Cette Déclaration, qui eut le tort de venir trop tard et de n'être pas assez explicite, n'était nullement une démission collective ; elle fut plutôt un blâme public contre les agissements de la majorité qui, de l'avis des déclarants, menait la Com-

mune à sa perte. La minorité avait espéré en vain que cet appel à l'opinion publique ferait réfléchir la majorité. Dans la séance d'explications, Paschal Grousset qualifia de « nouveaux Girondins, » les signataires de la Déclaration. A cette accusation, Frænkel répondit justement :

« Si vous nous appelez Girondins, c'est que vous vous levez et que vous vous couchez avec le *Moniteur* de 93; autrement vous verriez quelle différence il y a entre les Girondins et nous socialistes-révolutionnaires. »

En manière de réplique, on discuta dans les conseils de la majorité l'arrestation de ceux qu'on appelait dissidents. Delescluze s'éleva vivement contre cette mesure, qu'il qualifia de folie. Il fallait tenir compte d'ailleurs de ce fait que presque tous les administrateurs de la Commune étaient des membres de la minorité. On aurait dû d'abord trouver dans la majorité des hommes capables et désireux de les remplacer. Il ne fut prise aucune décision à cet égard. Par contre, la majorité eut à faire arrêter deux de ses membres : Blanchet, dont le véritable nom était Pourille, ex-capucin, ex - secrétaire de commissaire de police sous l'Empire, et de plus condamné à six jours de prison pour banqueroute ; et Emile Clément qui,

étant à Mazas pour l'affaire de l'Opéra-Comique, avait envoyé une supplique à l'empereur en lui offrant ses services. Pour ceux qui connaissent E. Clément, c'était un acte de faiblesse commis par un homme fort peu doué de sens moral, mais non un acte d'infamie. L'impression fut pénible. Mais ce fait montra au moins que cette Commune tant calomniée ne voulait que des hommes irréprochables dans son sein. Elle était moins scrupuleuse, cette Assemblée qui avait mis à la tête du gouvernement de la France un ex-ministre agio-teur et un faussaire.(1)

Pendant que ceci se passait à la Commune, le fort de Vanves, qui avait été abandonné une première fois et repris à la baïonnette par Wroblewski à la tête de deux bataillons du 11^e arrondissement,

(1) Thiers entré pauvre au ministère en sortit millionnaire en 1840, et il fut publiquement, en pleine chambre des députés, accusé d'avoir spéculé sur les fonds publics à propos de cette question d'Orient si maladroitement abordée par lui-même. Le vainqueur de Transnonain s'en tira par des larmes. Les larmes des grands font bien dans ce sentimental pays de France ; mais elles coûtent cher au peuple qui les paie.

Jules Favre a dû reconnaître devant les tribunaux (audience du 6 septembre 1871) qu'il avait bien commis les faux dont l'avaient successivement accusé Millière et Laluyé. Millière a payé de sa vie sa sincérité indiscreète ; Laluyé a été condamné à un an de prison.

Quant à M. Jules Favre, il continuera, plus insolent que jamais, à jeter des torrents d'éloquence sur ses obscurs diffamateurs. Il a deux motifs de se réjouir : *la tourbe impure*, objet de sa haine, est exterminée, et ses ennemis personnels sont punis.

dût être évacué. De même que le fort d'Issy, il était tombé sous un épouvantable bombardement. Au moment de l'évacuation, c'était moins un fort qu'un amas de décombres, couvert de morts. Plusieurs centaines de fédérés étaient tombés là héroïquement sous les projectiles versaillais.

Jugeant le moment favorable venu, Versailles faisait publiquement aux Parisiens un appel à la trahison plein de mensonges et de honteuses calomnies. La conspiration des *Brassards* devait y répondre, en appelant à l'insurrection les milliers d'agents que Versailles avait déjà fait pénétrer dans Paris. L'activité du Comité de Salut public et du délégué à la guerre ne permit pas à cette conspiration d'aboutir.

Comme fait correspondant, il y eut sans plus de succès, une autre trahison d'officiers supérieurs de la Commune qui, séduits par l'or de Versailles, devaient ouvrir deux portes. Quel que fût le bon vouloir qu'on y mit, l'opération était devenue difficile depuis qu'avaient été découvertes les premières tentatives.

Ainsi la Commune, tout en ayant à combattre un ennemi implacable et victorieux, devait se mouvoir dans un cercle de trahisons, de conflits

et de déchirements. Quelle situation fut jamais plus terrible ?

La batterie de Montmartre, qui devait se rendre assez inutile à la défense pour que l'on pût se demander si les commandants des buttes étaient des Versaillais déguisés ou simplement des hommes d'une incapacité plus qu'étrange, était démasquée et tonnait par intermittence et sans grand succès sur Gennevilliers, Asnières et Bécon. En retour, le bombardement versaillais de toutes les forces de trois forts, de deux redoutes et de 80 batteries armées de 400 pièces de canon, ravageait tous les quartiers du sud, de l'ouest et du nord-ouest de Paris. Nos canonnières étaient réduites au silence par les batteries de Brimboration et de l'île-Saint-Germain. Enfin, en face de la Muette, l'ennemi qui avait passé la Seine et traversé à la sape le bois de Boulogne, démasquait la batterie de Montretout et de nouvelles batteries de brèche, à quelques centaines de mètres des remparts.

Les fédérés tentèrent vainement une sortie de ce côté ; il était trop tard, et les Parisiens ne purent que se heurter sous une pluie de balles à d'infranchissables retranchements.

Paris était définitivement enlacé par 40 kilo-

mètres de tranchées que dominaient de formidables travaux de campagne et qu'abritaient trois forts, Mont-Valérien, Issy et Vanves, et deux fortes redoutes, Montretout et Châtillon.

L'armée versaillaise, fanatisée par ses chefs, s'acharnait à la guerre contre les ouvriers de Paris. On a vu qu'elle agissait ordinairement la nuit par surprise, massacrant tout ce qu'elle trouvait d'hommes sous sa main. Elle avait agi de la sorte, à Neuilly, à la gare de Clamart, à la ferme d'Ory, au Moulin-Saquet, etc. Ces actes de férocité sans exemple dans les guerres modernes, si l'on excepte les agissements de la même armée en Algérie et au Mexique, impressionnaient péniblement l'opinion publique européenne.

Le *Times*, organe de l'aristocratie anglaise, ne put s'empêcher de les flétrir à l'instar des rares journaux révolutionnaires. Nous lisons en effet dans le journal anglais :

On ne peut lire les lettres de Versailles décrivant les boucheries accomplies de sang-froid à Clamart et au Moulin-Saquet sans frissonner d'horreur. Telle est la guerre civile en France à la fin du XIX^e siècle, et les ministres qui relatent de pareils exploits à l'assemblée de Versailles font soigneusement ressortir les actes de férocité par lesquels ils se sont signalés. Bien mieux, *M. Thiers est hi-*

deusement facétieux quand, dans sa circulaire relative à l'affaire du Moulin-Saquet, il nous dit que « les insurgés laissèrent 150 morts ou blessés sur le champ de bataille » (lorsque, pour dire la vérité, il n'y avait pas de blessés) « et les autres (c'est toujours M. Thiers qui parle) s'enfuyaient aussi vite que leurs jambes pouvaient les porter. »

Comme confirmation d'un autre genre, nous insérons ce document :

Nous signalons à l'indignation publique et à la mémoire des Parisiens le colonel commandant le 39^e de ligne. Lorsque les Versaillais s'emparèrent du parc de Neuilly, ce misérable fit passer par les armes 18 prisonniers fédérés, jurant qu'il en ferait autant à tous les Parisiens qui lui tomberaient sous la main.

Qu'il se garde de tomber sous la main des Parisiens !

Paris, le 11 mai 1871. (Ministère de la guerre.)

Le *Times* ne dit pas tout. Les bombes à pétrole, les boîtes à mitraille, les balles explosibles, les balles coniques armées d'une pointe d'acier, tout était employé par les sanglants champions de l'ordre(1). Il fallait vaincre la révolution coûte que coûte.

(1) Le fait est indéniable. Cent mille personnes ont pu voir comme moi quelques-uns de ces engins de la férocité versaillaise. Des incendies à Neuilly, à Auteuil, aux Ternes, aux Batignolles, à Grenelle, à Clichy, révélaient à tout moment l'emploi des bombes à pétrole. Les boîtes à mitraille sont tombées plus d'une fois jusque dans l'avenue de la Grande-Armée. Des balles explosibles et des balles coniques à pointes de fer ont été ramassées après divers combats. J'en ai vu de mes yeux provenant du combat de Meudon (4 avril).

Dans ces circonstances difficiles, Delescluze tenta tout ce qui pouvait être fait. Sa foi indomptable dans la bataille suprême des barricades lui faisait tout oser. La proclamation dans laquelle il annonça sa nomination au peuple de Paris, fait sentir sa forte volonté et son ferme espoir de vaincre :

Citoyens,

La Commune m'a délégué au ministère de la guerre; elle a pensé que son représentant dans l'administration militaire devait appartenir à l'élément civil. Si je ne consultais que mes forces, j'aurais décliné cette fonction périlleuse; mais j'ai compté sur votre patriotisme pour m'en rendre l'accomplissement plus facile.

La situation est grave, vous le savez; l'horrible guerre que vous font les féodaux conjurés avec les débris des régimes monarchiques, vous a déjà coûté bien du sang généreux, et cependant, tout en déplorant ces pertes douloureuses, quand j'envisage le sublime avenir qui s'ouvrira pour nos enfants, et lors même qu'il ne nous serait pas donné de récolter ce que nous avons semé, je saluerais encore avec enthousiasme la Révolution du 18 mars, qui a ouvert à la France et à l'Europe des perspectives que nul de nous n'osait espérer il y a trois mois. Donc, à vos rangs, citoyens, et tenez ferme devant l'ennemi.

Nos remparts sont solides comme vos bras, comme vos cœurs; vous n'ignorez pas d'ailleurs que vous combattez pour votre liberté et pour l'égalité sociale, cette promesse

qui vous a si longtemps échappé ; que si vos poitrines sont exposées aux balles et aux obus des Versaillais, le prix qui vous est assuré, c'est l'affranchissement de la France et du monde, la sécurité de votre foyer et la vie de vos femmes et de vos enfants.

Vous vaincrez donc ; le monde qui vous contemple, et applaudit à vos magnanimes efforts, s'apprête à célébrer votre triomphe, qui sera le salut pour tous les peuples.

Vive la République universelle !

Vive la Commune !

Paris, le 10 mai 1871.

Le délégué civil à la guerre,
DELESCLUZE.

Ce vieillard débile trouvait dans sa passion révolutionnaire une activité infatigable.

Il régla de nouveau le service de l'état-major, rendit divers arrêtés disciplinaires, s'efforça d'activer la formation d'un corps de génie et l'établissement des barricades dans Paris, et réforma entièrement l'artillerie de la Commune.

Le 16 mai tombait aux applaudissements d'une immense foule le monument de guerre élevé à la gloire du premier Bonaparte, la colonne Vendôme.

Voici à ce sujet le récit du *Journal officiel* de Paris :

RENVERSEMENT DE LA COLONNE VENDÔME.

Le décret de la Commune de Paris qui ordonnait la démolition de la colonne Vendôme, a été exécuté hier, aux acclamations d'une foule compacte, assistant sérieuse et réfléchie à la chute d'un monument odieux, élevé à la fausse gloire d'un monstre d'ambition.

La date du 26 floréal sera glorieuse dans l'histoire, car elle consacre notre rupture avec le militarisme, cette sanglante négation de tous les droits de l'homme.

Le premier Bonaparte a immolé des millions d'enfants du peuple à sa soif insatiable de domination ; il a égorgé la République après avoir juré de la défendre ; fils de la révolution, il s'est entouré des privilèges et des pompes grotesques de la royauté ; il a poursuivi de sa vengeance tous ceux qui voulaient penser encore ou qui aspiraient à être libres ; il a voulu river un collier de servitude au cou des peuples afin de trôner seul dans sa vanité, au milieu de la bassesse universelle : voilà son œuvre pendant quinze ans.

Elle a débuté, le 18 brumaire, par le parjure, s'est soutenue par le carnage, a été couronnée par deux invasions, il n'en est resté que des ruines, un long abaissement moral, l'amointrissement de la France, le legs du second empire commençant au 2 décembre pour aboutir à la honte de Sedan.

La Commune de Paris avait pour devoir d'abattre ce symbole du despotisme : elle l'a rempli. Elle prouve ainsi qu'elle place le droit au-dessus de la force, et qu'elle préfère la justice au meurtre, même quand il est triomphant.

Que le monde en soit bien convaincu : les colonnes qu'elle pourra ériger ne célébreront jamais quelque brigand de

l'histoire, mais elles perpétueront le souvenir de quelque conquête glorieuse dans le champ de la science, du travail et de la liberté.....

..... La place Vendôme s'appelle dès à présent : *Place Internationale*.

Le 17 une épouvantable catastrophe stupéfiait Paris : la cartouchière de l'avenue Rapp venait de sauter. Cette explosion fut attribuée aux agents de Versailles.

La Commune adopta les victimes de ce lamentable accident. Elle rendit le même jour le décret suivant :

La Commune de Paris,

Considérant que l'église Bréa, située à Paris, 76, avenue d'Italie (13^e arrondissement), est une insulte permanente aux vaincus de Juin et aux hommes qui sont tombés pour la cause du peuple,

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. L'église Bréa sera démolie.

Art. 2. L'emplacement de l'église s'appellera place de Juin.

Art. 3. La municipalité du 13^e arrondissement est chargée de l'exécution du présent décret.

La Commune déclare en outre qu'elle amnistie le citoyen Nourri, détenu depuis vingt-deux ans à Cayenne, à la suite de l'exécution du traître Bréa. La Commune le fera mettre en liberté le plus tôt possible.

Ce décret mit le comble à la haine de la bourgeoisie. Il fut mal libellé ; on aurait dû rappeler que Bréa avait fait fusiller quelques heures avant son arrestation, 80 prisonniers à qui il avait promis la vie sauve, et que quelque regrettable que fût sa mort, elle est expliquée par l'indignation qu'avait excitée sa cruauté récente. Cette mort, d'ailleurs, n'a été que trop vengée par les fusillades en masse et les transportations sans jugement dont se sont souillés les vainqueurs des ouvriers de Paris en 1848.

Enfin, on aurait pu choisir un autre épisode que celui de la barrière d'Italie ; mais il appartenait à la Commune de se déclarer la sœur de *l'insurrection de la faim*. Les héros de juin, ces calomniés qui se levèrent en criant *du pain ou du plomb* et qui surent si bien combattre et mourir, devaient être relevés par leurs frères de l'anathème dont les bourgeois, après les avoir massacrés, ont frappé leur souvenir.

Cependant le Comité de salut public, prévoyant l'heure du combat suprême, adressait à la population cette ardente proclamation :

AUX GARDES NATIONAUX DE PARIS.

Vos ennemis, ne pouvant vous vaincre, voudraient vous

déshonorer. Ils vous jettent les épithètes de brigands et de pillards, en ajoutant ainsi la calomnie à la série de leurs crimes. Répondre par la force à leurs attentats contre la République, voilà le brigandage ; lutter pour le triomphe des franchises communales, voilà le pillage.

Bonapartistes, orléanistes et chouans sont ligués contre vous et n'ont de lien commun que leur haine pour la Révolution. Ils rêvent de rétablir un trône qui servirait de rempart à leurs privilèges, et ils voudraient écraser la République, garantie de tous les progrès, sous l'ignorance des campagnes qu'ils égarent ou corrompent.

Vous déjouerez leurs projets liberticides par votre discipline et votre héroïsme. Leurs trahisons nous ont empêchés de sauver l'intégrité de notre patrie, mais elles n'auront pas la puissance de nous rejeter sous le joug, même passager, d'une restauration monarchique.

Il faut que ces insurgés contre les droits du peuple en prennent leur parti : nous réaliserons le sublime programme tracé par nos pères en 92. L'ordre dans la République, la liberté, l'égalité, la fraternité, ne demeureront pas lettre morte. La lutte soutenue en France depuis quatre-vingts ans contre le vieux monde va toucher à son dénoûment.

Si vous remplissez vos devoirs, il n'est pas douteux : c'est Paris triomphant, ce sont les villes qui brûlent de suivre votre exemple, ce sont les campagnes élevées à la notion de leurs droits, c'est la République devenue inébranlable et affranchissant le peuple de l'ignorance et de la misère, c'est une ère nouvelle ouverte à tous les progrès.

Si, au contraire, vous hésitez ou vous reculez, ce serait Paris livré aux vengeances féroces des sicaires de Versailles et noyé dans des flots de sang, ce serait la dévastation et

le carnage dans toutes les rues, l'égorgement et la déportation des républicains dans toute la France, le deuil de la République ajouté au deuil national, l'esclavage du citoyen greffé sur la patrie démembrée, une rétrogradation effroyable dans toutes les orgies du royalisme.

Gardes nationaux ! votre choix est fait : vous combattez pour la République, pour votre salut, pour la plus noble des causes, et vous vaincrez !

Vive la République !

Vive la Commune !

Paris, le 27 floréal an 79.

Le Comité de salut public.

La situation de plus en plus terrible nécessitait de la part des membres du Comité et du délégué à la guerre, une activité incessante ; diverses mesures générales furent prises :

Nomination de commissaires civils auprès des généraux :

Le Comité de salut public,

Considérant que, pour sauvegarder les intérêts de la Révolution, il est indispensable d'associer l'élément civil à l'élément militaire ;

Que nos pères avaient parfaitement compris que cette mesure pouvait seule préserver le pays de la dictature militaire, laquelle tôt ou tard aboutit invariablement à l'établissement d'une dynastie ;

Vu son arrêté instituant un délégué civil au Département de la guerre,

Arrête :

Art. 1^{er}. Des commissaires civils, représentants de la Commune, sont délégués auprès des généraux des trois armées de la Commune.

Art. 2. Sont nommés commissaires civils :

1^o Auprès du général Dombrowski, le citoyen Dercure ;

2^o Auprès du général La Cécilia, le citoyen Johannard ;

3^o Auprès du général Wroblewski, le citoyen Léo Melliet.

Hôtel-de-Ville, le 26 floréal an 79.

Le Comité de salut public :

Ant. ARNAUD, EUDES, BILLIORAY,

F. GAMBON, G. RANVIER.

Reconstitution de la Cour martiale qui fut ainsi composée :

Colonel E. Gois, président ;

Colonel J. Collet, juge ;

Colonel Ledrux, juge ;

Lieutenant-colonel Razoua, juge ;

Commandant Ed. Levraud, juge ;

Commandant Lefebvre-Roncier, juge suppléant ;

Commandant Michevont, juge suppléant ;

Commandant H. Arnold, juge suppléant ;

Commandant A. Goullé, juge rapporteur.

Arrêté ordonnant la démolition de la maison de Thiers :

Vu l'affiche de M. Thiers, se disant chef du pouvoir exécutif de la République française,

Considérant que cette affiche, imprimée à Versailles, a été apposée sur les murs de Paris par les ordres du dit sieur Thiers ;

Que, dans ce document, il déclare que son armée ne bombarde pas Paris, tandis que chaque jour des femmes et des enfants sont victimes des projectiles fratricides de Versailles ;

Qu'il y est fait un appel à la trahison pour pénétrer dans la place, sentant l'impossibilité absolue de vaincre par les armes l'héroïque population de Paris.

Cet arrêté fut maladroit, parce qu'il posait en martyr le sanglant fantoche. Beslay donna sa démission à la suite de cette mesure. Au point de vue du droit de la guerre, l'arrêté peut être défendu. Paris pouvait bien considérer Thiers comme ennemi public, et le traiter comme tel. Si porter la mort et la ruine dans une cité comme Paris, constitue un crime, Thiers était vis-à-vis du gouvernement communal le plus grand des criminels, et Paris avait le droit de le punir et de le frapper dans ses biens, ne pouvant l'atteindre dans sa personne.

Une mesure plus regrettable du Comité de Salut public, fut l'arrêté ordonnant à tout citoyen de se munir d'une carte d'identité. Une ville comme Paris ne peut pas être tenue toute entière en suspicion. Cet arrêté était impraticable et ne

fut jamais appliqué. Sa promulgation s'explique par le fait que depuis le milieu du mois de mai, chaque jour on voyait dans Paris de nouvelles figures, de ces figures aux regards fuyants et scrutateurs, qui annoncent le *mouchard*; c'étaient les espions que Versailles, sûr de sa victoire prochaine, envoyait à Paris pour marquer les victimes sans doute. Cinq ou six conspirations avaient déjà échoué, mais il y avait de redoutables trahisons dans l'air; les écrivains de Versailles ont avoué depuis que les craintes de la Commune à ce sujet étaient amplement justifiées. D'ailleurs, la *conspiration des Brassards* n'avait été qu'imparfaitement découverte, et l'on pouvait encore craindre un soulèvement prochain de la population bourgeoise à l'instigation de Versailles.

L'arrêté frappant les derniers journaux hostiles à la Commune, fut bien reçu par la population révolutionnaire. Si les suppressions de journaux furent des mesures aussi arbitraires qu'inutiles, et si surtout elles mentirent aux principes de liberté individuelle et aux idées socialistes de la Commune, elles sont justifiées à un certain point de vue par le ton des journaux hostiles qui, non contents d'afficher leurs sympathies pour Versailles, dénaturaient les faits, insultaient grossière-

ment les défenseurs de Paris et prêchaient la révolte contre le gouvernement populaire.

Aux avant-postes, les fédérés s'indignaient de cette mauvaise foi, de ces attaques, de ces insultes, et demandaient quelquefois par pétition la suppression des *feuilles versaillaises*. Dans les clubs, où les idées terroristes étaient, comme on l'a déjà vu, accueillies avec une faveur marquée, on insistait également pour la suppression.

Cette population militante tant éprouvée, tant surexcitée, tant déçue depuis 8 mois, était à bout de patience. Il lui fallait des coups d'éclat ; elle voyait venir l'heure terrible et cherchait d'instinct à conjurer les dangers par des actes de passion révolutionnaire, et tout ce qui était énergique était applaudi par elle sans examen. Elle était donc devenue hostile à la minorité qu'elle accusait de modérantisme. Cette hostilité prit un corps, lorsque le Comité central, devenu très influent, se rallia à la majorité en déclarant qu'il n'avait pas dégénéré et qu'il restait *la sentinelle avancée de la révolution communale*.

Dans cette occasion, le Comité central que l'on croyait généralement dépositaire de l'idée sociale de la Révolution, affirma nettement qu'entre les socialistes et les jacobins, son libre choix l'atti-

rait vers ces derniers. Il perdit, en prononçant cet anathème public contre les socialistes, sa première signification révolutionnaire.

En même temps se faisaient jour des menaces de coup d'Etat de la majorité contre la minorité, du Comité central contre la Commune, des chefs militaires contre la Commune et le Comité.

Au milieu de cette fermentation anarchique, de ces dangers intérieurs qui se traduisaient par des conflits de pouvoirs, on ne prévoyait pourtant pas que le jour de la défaite fût si proche. Les femmes continuaient d'entretenir une véritable agitation révolutionnaire, leurs clubs étaient nombreux, et leur action se faisait sentir dans tous les arrondissements. Des bandes d'enfants promenaient dans les rues de petits drapeaux rouges en chantant la *Marseillaise* et en criant Vive la Commune ! Dans les clubs on continuait la guerre de paroles contre les réactionnaires. En général, les chefs de la révolution se faisaient aussi illusion, tant il est vrai qu'il est difficile de bien apprécier une situation, quand on est soi-même un combattant intéressé et passionné.

Quant aux journaux, ils étaient remplis d'une parfaite sérénité, et annonçaient tranquillement

que, si les Versaillais rentraient, ils ne sortiraient pas.

De ce côté, le *Mot d'ordre* fit exception : il suspendit sa publication, en déclarant que devant les suppressions multipliées de journaux, il ne jugeait plus de sa dignité de continuer à paraître. Après quoi, Rochefort, accompagné de son secrétaire Mourot, quitta Paris. Arrêté à Meaux, il fut conduit à Versailles et faillit être écharpé par la population réactionnaire qui exècre le hardi pamphlétaire, dont la plume vaillante, il ne nous appartient pas de l'oublier, a tant fait pour le réveil révolutionnaire de la France.

Cependant, quand on allait aux avant-postes, on ne trouvait plus le même entrain parmi les fédérés, tous les bataillons étaient entamés, beaucoup avaient été décimés ; depuis le commencement de la guerre on avait perdu au moins 20,000 hommes, tués pour la plupart, car les Versaillais, acharnés au massacre, faisaient peu de prisonniers. De plus, les surprises nocturnes auxquelles l'armée s'était habituée, nécessitaient aux premières lignes une vigilance qui était peu dans le caractère des fédérés et qui les exténuait. Comme position stratégique, on se maintenait avec peine au Grand-Montrouge, au Petit-Vanves

et à Malakoff. Il suffisait d'un échec de ce côté, pour que les Versaillais vinssent camper au pied des murailles. Les remparts occidentaux, pris en enfilade par la batterie de Montretout, battus en outre par le Mont-Valérien et les batteries de brèche du bois de Boulogne, n'étaient pas tenables. Neuilly, Levallois et Clichy étaient péniblement défendus. Les forts d'Issy et de Vanves étaient pris, le fort de Montrouge, très endommagé et battu sans relâche, semblait devoir être évacué au premier jour. Du côté d'Ivry, de Bicêtre, des Hautes-Bruyères, la position était moins mauvaise.

Versailles annonçait ouvertement sa victoire prochaine ; à l'Assemblée on déposait force projets de loi contre les fauteurs de l'insurrection, et Thiers annonçait à ses sanguinaires collègues, effarés malgré les défaites successives des fédérés, que dans huit jours la situation *serait à la hauteur de leur courage.*

Sur une interpellation directe de ces implacables, l'Exécutif promettait en outre d'être inexorable pour les Parisiens. Singulière préoccupation de ces sanglants parlementaires. Craignaient-ils qu'il n'y eût pas assez de résistance, pas assez de haine dans Paris et qu'ils n'eussent pas assez

de prétextes pour exterminer ? L'histoire jugera cette soif de vengeance à la veille des massacres.

Il était difficile de se faire plus longtemps illusion ; il ne restait qu'à se préparer à la *guerre des rues*, à la guerre du désespoir.

On avait espéré un moment dans l'intervention efficace des villes ; cette intervention était devenue la dernière chance de la Commune avant le combat des barricades. Le délégué aux relations extérieures, espérant à tort des soulèvements immédiats qui feraient diversion, adressa aux grandes villes ce pressant appel :

AUX GRANDES VILLES.

Après deux mois d'une bataille de toutes les heures, Paris n'est ni las ni entamé.

Paris lutte toujours, sans trêve et sans repos, infatigable, héroïque, vaincu.

Paris a fait un pacte avec la mort. Derrière ses forts, il a ses murs ; derrière ses murs, ses barricades ; derrière ses barricades, ses maisons, qu'il faudrait lui arracher une à une, et qu'il ferait sauter, au besoin, plutôt que de se rendre à merci.

Grandes villes de France, assisterez-vous immobiles et impassibles à ce duel à mort de l'Avenir contre le Passé, de la République contre la Monarchie ?

Ou verrez-vous enfin que Paris est le champion de la France et du monde, et que ne pas l'aider, c'est le trahir !...

Vous voulez la République, ou vos votes n'ont aucun sens ; vous voulez la Commune, car la repousser, ce serait abdiquer votre part de souveraineté nationale ; vous voulez la liberté politique et l'égalité sociale, puisque vous l'écrivez sur vos programmes ; vous voyez clairement que l'armée de Versailles est l'armée du bonapartisme, du centralisme monarchique, du despotisme et du privilège, car vous connaissez ses chefs et vous vous rappelez leur passé.

Qu'attendez-vous donc pour vous lever ? Qu'attendez-vous pour chasser de votre sein les infâmes agents de ce gouvernement de capitulation et de honte qui mendie et achète, à cette heure même, de l'armée prussienne, les moyens de bombarder Paris par tous les côtés à la fois ?

Attendez-vous que les soldats du droit soient tombés jusqu'au dernier sous les balles empoisonnées de Versailles ?

Attendez-vous que Paris soit transformé en cimetière et chacune de ses maisons en tombeau ?

Grandes villes, vous lui avez envoyé votre adhésion fraternelle ; vous lui avez dit : « De cœur, je suis avec toi ! »

Grandes villes, le temps n'est plus aux manifestes : le temps est aux actes, quand la parole est au canon.

Assez de sympathies platoniques. Vous avez des fusils et des munitions : Aux armes ! debout, les villes de France !

Paris vous regarde, Paris attend que votre cercle se serre autour de ses lâches bombardeurs et les empêche d'échapper au châtement qu'il leur réserve.

Paris fera son devoir et le fera jusqu'au bout.

Mais ne l'oubliez pas, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Nantes, Bordeaux et les autres.....

Si Paris succombait pour la liberté du monde, l'histoire

vengeresse aurait le droit de dire que Paris a été égorgé parce que vous avez laissé s'accomplir l'assassinat.

*Le délégué de la Commune aux
relations extérieures,*
Paschal GROUSSET.

Avant que cet appel fût parvenu à son adresse, les 20 et 21 mai, les Versaillais dirigèrent une furieuse et victorieuse attaque sur nos positions du sud-ouest : Malakoff et le Petit-Vanves furent emportés et les soldats de *l'ordre* campaient le 21 au soir en face des portes d'Orléans, de Versailles et de Châtillon ! Après la défaite, les bataillons fédérés rentrèrent décimés et débandés dans Paris. Quelques centaines de ces infortunés, ayant voulu se sauver par les carrières situées dans le voisinage, s'y perdirent et durent y trouver une mort affreuse. Déjà au moment de l'évacuation du fort de Vanves, un grand nombre de fédérés avaient tenté de rentrer par les catacombes, s'y étaient perdus, et y auraient tous péri sans le dévouement du citoyen Chollet, qui pénétra dans les souterrains et ramena le plus grand nombre. Voilà de ces épisodes qui suffiraient à faire maudire les guerres. Pourquoi faut-il que la guerre soit si souvent une nécessité du progrès ?

Le même jour, à 4 heures, les Versaillais, avertis que les remparts d'Auteuil étaient évacués, faisaient pénétrer un détachement par la porte de Saint-Cloud et se précipitaient à la porte d'Auteuil que quelques-uns des leurs allaient ouvrir.

Pendant que ces tristes événements préludaient à la chute de Paris, la Commune se réunissait pour la dernière fois. La minorité était présente ; il s'agissait de prononcer sur le sort de Cluseret, qui comparaisait ce jour-là à la barre de la Commune. Des paroles très-vives furent d'abord échangées entre les deux partis de la Commune. On déclara néanmoins que dans des circonstances aussi graves il ne fallait pas de scission. D'autre part, comme on l'a vu plus haut, le Conseil fédéral parisien de l'*Internationale*, à laquelle appartenaient presque tous les membres de la minorité, et quelques réunions d'électeurs, ayant décidé que, tout en approuvant la *Déclaration* des vingt-deux, ils les priaient de continuer à assister aux séances, la minorité déclara qu'elle cesserait de s'abstenir.

Un entrefilet ainsi conçu avait paru la veille dans le *Journal officiel* de Paris :

Les habitants de Paris sont invités à se rendre à leur

domicile sous quarante-huit heures ; passé ce délai, leurs titres de rentes au Grand-Livre seront brûlés.

Pour le Comité central,
GRÉLIER.

La minorité demanda le désaveu et le blâme public de ces lignes au moins étranges et l'arrestation du signataire et de ses complices, s'il était démontré qu'il en eût. Après une courte discussion, la Commune vota à l'unanimité cette proposition et le délégué au *Journal officiel* déclara que la note y avait été glissée à son insu.

Vint l'affaire Cluseret.

J. Miot remplit le rôle d'accusateur, comme rapporteur de la Commission d'enquête ; il ne put articuler aucun grief sérieux, et Cluseret fut déclaré libre. Cluseret, demandant la parole, dit que mettant la cause du peuple au-dessus de ses ressentiments, il resterait dévoué jusqu'à sa mort à la Révolution, et qu'il était aux ordres de la Commune. Vermorel se leva, et dans un langage ému, demanda une bienveillance mutuelle et l'oubli des dissensions : « — Tous les jours, des braves meurent pour la Révolution, s'écria-t-il, et nous aussi, nous devons notre vie à l'idée que nous représentons, au peuple qui nous a choisis pour chefs. Je me fais quelquefois des reproches

de ne pas être tué encore, quand tant de héros obscurs tombent à chaque instant sous les projectiles des Versaillais. Citoyens, les grands dangers nous étreignent, mais ils peuvent encore être bravés, nous pouvons encore triompher, si nous avons de l'union et de la constance. Que toute l'énergie dont nous sommes pleins, se porte sur la défense, et Paris vaincra!... »

Il parlait encore, quand entra Billioray, plus pâle qu'à l'ordinaire. Il s'assit d'un air impatient, et pria Vermorel de se hâter. Vermorel lui céda la parole, et Billioray lut une dépêche de Dombrowski que je cite de mémoire :

Dombrowski à guerre et à Comité de Salut public.

Mes prévisions sont réalisées. La porte de St-Cloud a été franchie à quatre heures par l'armée versaillaise. Je rassemble mes forces pour les attaquer. J'espère les rejeter de l'enceinte, avec ce que j'ai d'hommes ; envoyez-moi cependant des renforts. Ce grave événement ne doit pas nous décourager ; conservons surtout notre sang-froid. Rien n'est perdu encore ; si par impossible les Versaillais restaient en possession de cette partie du rempart, nous ferions sauter ce qu'il y a de miné et nous les tiendrions en respect de notre seconde ligne de défense appuyée sur le viaduc d'Auteuil.

Restons calmes et tout sera sauvé ; nous ne devons pas être vaincus !

DOMBROWSKI.

Billioray annonça que les renforts étaient partis, que le *Comité de salut public veillait* et croyait toujours à la victoire.

Cette communication fut reçue avec recueillement, mais avec une trop grande confiance dans l'optimisme de Dombrowski. On convint de se rendre chacun dans son arrondissement respectif pour y organiser la défense, si besoin était.

Dans ce moment solennel, la résolution parut chose si naturelle que personne ne s'avisa de la recommander. J. Vallès, qui présidait cette dernière réunion, déclara la séance levée, et les membres de la Commune se séparèrent.

Beaucoup de ces hommes de combat ne devaient plus se revoir : le massacre impitoyable était déjà dans Paris ; et le prolétariat révolutionnaire, forcé dans son dernier asile, n'avait plus qu'à livrer contre ses implacables vainqueurs la bataille du désespoir.



VII

LA COMMUNE EN PROVINCE



Avant de suivre dans les rues ensanglantées de Paris les féroces massacreurs de l'*ordre*, il est bon de jeter un coup d'œil sur la province pendant la guerre sociale de 1871.

Il entrait dans les calculs de l'Assemblée monarchiste et du *sanglant Tom-Pouce* (comme l'a appelé Rochefort) qui tient entre ses mains les forces organisées de la France, de consommer la scission entre les départements et Paris. Tous ces hommes de réaction y avaient travaillé avec une activité et une adresse funestes. Pendant la guerre, pendant que le grand Paris, séparé du monde

entier, soutenait héroïquement un siège de cinq mois, ils commencèrent à répandre leurs calomnies contre la grande ville, sur les mauvais desseins des populations des faubourgs, et la prétention qu'a toujours eue Paris de régenter la province, etc., etc. Et lorsque l'incapacité et la lâcheté des chefs eut énérvé et gaspillé toutes les forces que lui avait offertes contre l'ennemi un peuple passionné pour la dignité et l'indépendance nationale, ils dirent jésuitiquement, ces chefs, que si Paris était tombé, c'était parce que la population avait refusé de se battre. Tous les intrigants monarchistes brodèrent sur ce thème. Ils ajoutèrent que, tandis que les républicains, amateurs de désordre, ne voulaient la guerre à outrance que pour livrer toute la France aux horreurs de l'invasion, l'intérêt des campagnes demandait la paix. Ces manœuvres avaient réussi dans les campagnes; celles-ci avaient envoyé à l'Assemblée ces mêmes calomniateurs de Paris, qui étaient venus avec l'idée bien arrêtée :

- 1° De faire la paix à tout prix avec les Prussiens;
- 2° De décapitaliser Paris, coupable de traditions et de sentiments révolutionnaires;
- 3° D'écraser les revendications ouvrières par un nouveau Juin;

4^o De rétablir une monarchie.

On est obligé de reconnaître qu'ils ont bien manœuvré et que leur réussite est complète ; elle coûte des torrents de larmes et de sang à la France, — mais que leur importe !

Les grandes villes de France du moins n'étaient pas tombées dans le piège.

Dès le 28 septembre, on voit Lyon tentant un mouvement révolutionnaire. Marseille fait son 31 octobre, et une grande agitation se répand dans différentes villes, comme Saint-Etienne, Toulouse, Lille, etc.

Enfin éclate le 18 mars, et le frisson révolutionnaire parcourt toutes nos cités ; Marseille, Lyon, Limoges, Vierzon, Nevers, Cosne, Saint-Etienne, Narbonne, Toulouse, Le Creuzot, Bordeaux, etc., acclament la révolution communale.

A Lyon, dès le 21 mars, les officiers de la garde nationale nommèrent une Commune provisoire de 11 membres, qui s'installa à l'Hôtel-de-Ville, chassa le Conseil municipal, emprisonna le préfet et déclara prendre parti pour Paris contre Versailles. Au premier moment, la bourgeoisie, croyant à la chute définitive de Thiers et consorts, avait accepté le mouvement et s'y était mêlée ;

mais quand elle apprit que l'exécutif organisait à Versailles une armée pour la lancer contre Paris, ses dispositions changèrent, elle se prononça hautement contre la Commune. Celle-ci n'ayant ni argent ni administration, grâce à l'abstention hostile de la bourgeoisie, demeura isolée, et se débattit dans le vide. Les membres de la Commune lyonnaise, n'étant pas assez énergiques pour prendre les mesures révolutionnaires qu'invoquait la situation, n'avaient plus qu'à disparaître ; c'est ce qu'ils firent les uns après les autres. Gaspard Blanc et Parraton , restés les derniers, durent enfin se retirer eux-mêmes en faisant mettre le préfet en liberté. Et tout rentra dans l'ordre à Lyon, sans que le mouvement communal et sa chute eussent déterminé le moindre conflit. La force d'inertie de la réaction avait suffi pour rendre impuissante la révolution ; la peur de l'occupation prussienne , habilement exploitée par les contre-révolutionnaires, avait fait le reste.

Marseille fit une véritable révolution. Le mercredi 22 une foule innombrable réunie à l'*Eldorado* se déclara sympathique à la révolution parisienne. Le lendemain, l'autorité fit battre le rappel de la garde nationale pour provoquer une manifestation en faveur du gouvernement de Versailles. Le ré-

sultat de cette tentative fut le soulèvement de Marseille, la prise de la préfecture, l'incarcération du préfet, de son personnel et du général Ollivier. A la suite de cette mesure, une Commission départementale provisoire, composée de trois délégués du Conseil municipal et d'un nombre égal de délégués des sociétés républicaines et de la garde nationale, s'installa à la préfecture. Cette commission se heurta à la force d'inertie des employés administratifs, qui refusèrent le travail et suivirent la partie réactionnaire du Conseil municipal à bord de la *Couronne* ; l'armée partit également. La Commission municipale, maîtresse de la ville, fit afficher les proclamations suivantes :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

COMMUNE DE MARSEILLE.

Nous voulons l'unité de direction politique, avec une Assemblée constituante et un gouvernement républicain, issu de cette Assemblée, tous les deux siégeant à Paris.

Nous voulons la décentralisation administrative avec l'autonomie de la Commune, en confiant au Conseil municipal élu de chaque grande cité les attributions administratives et municipales.

L'institution des préfectures est funeste à la liberté.

Nous voulons la consolidation de la République par la fédération de la garde nationale sur toute l'étendue de notre territoire.

Mais par dessus tout et avant tout, nous voulons ce que voudra Marseille.

Si le gouvernement qui siège à Versailles avait consenti à dissoudre l'Assemblée nationale, dont le mandat a expiré, et qu'il se fût transporté à Paris, nous n'aurions pas exigé des garanties aussi considérables, et nous aurions attendu avec moins d'impatience la réalisation de nos vœux. Mais, puisque le conflit continue à subsister, nous devons maintenir et faire prévaloir nos légitimes revendications.

En vertu de ces principes,

L'administration préfectorale, à Marseille, doit être supprimée.

Le Conseil municipal doit être dissous.

Un nouveau Conseil municipal doit être élu, investi de l'administration départementale et de la gestion des intérêts communaux.

Le maire de Marseille remplira les fonctions de préfet.

Les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement seront supprimés.

Le colonel chef d'état-major de la garde nationale, également élu, doit centraliser les pouvoirs militaires, quels qu'ils soient.

Par ainsi, nos convulsions intérieures cesseront, et la République ne sera plus menacée par un pouvoir rebelle.

Et nous, républicains, nous ne nous serons pas levés en vain pour la défendre.

Vive la République une et indivisible !

Marseille, 30 mars 1871.

La Commission départementale.

Le Commission départementale provisoire des Bouches-du-Rhône,

ARRÊTE :

Le Conseil municipal de la Commune de Marseille est et demeure dissous.

Les électeurs sont convoqués dans les comices pour élire la Commune marseillaise.

Les élections auront lieu mercredi prochain, 5 avril 1871.

Le scrutin sera ouvert de six heures du matin à six heures du soir, dans les bureaux ordinaires des 54 sections.

Il n'y aura qu'un seul tour de scrutin.

Une Commission sera nommée pour présider aux opérations électorales.

Marseille, le 2 avril 1871.

Les membres de la Commission départementale provisoire des Bouches-du-Rhône.

(Suivent les signatures.)

Quatre délégués de Paris, Landeck, Mégy, Amouroux et Gauley de Taillac, se mettaient en rapport avec la Commission et organisaient le mouvement. Mais le répit ne fut pas de longue durée.

Le 4 avril, sans sommation aucune, Marseille était attaqué, bombardé, pris d'assaut par un corps d'armée du général Espivent.

Le général, ayant transporté son quartier-général à Aubagne, avait réuni de nombreuses troupes dans le voisinage, et, dès le samedi, di-

vers corps étaient échelonnés dans toute la banlieue, formant un cordon militaire autour de Marseille. Elles arrivèrent dans la nuit du lundi au mardi.

La place Saint-Michel, la gare du chemin de fer, l'avenue du Prado, la place d'Aix furent occupées par des régiments de ligne, des bataillons de chasseurs à pied, des batteries d'artillerie, des escadrons de cavalerie. Presque en même temps, des compagnies de débarquement de la marine, tirées des équipages des deux frégates cuirassées, la *Couronne* et la *Magnanime*, descendaient à terre et s'établissaient dans le palais de la Bourse.

Au jour, toutes ces positions étaient fortement occupées.

Un bataillon de chasseurs à pied et une pièce d'artillerie furent dirigés vers la Préfecture par les rues de Rome et de Saint-Ferréol.

Vers six heures et demie, un coup de canon tiré à poudre retentit. La ville était déjà sur pied ; de nombreux citoyens se pressaient dans les rues.

A huit heures, une manifestation pacifique, précédée d'un drapeau noir, s'était formée aux abords de la place d'Aix ; elle s'avança par la rue Saint-Ferréol vers la Préfecture. La foule suivait et criait : Vive Paris ! Sur la place Saint-Ferréol,

vers laquelle les chasseurs à pied s'étaient concentrés, un deuxième coup de canon à poudre, puis un troisième se firent entendre. Il y eut un moment de panique. Quelques coups de fusil partirent ; un artilleur et un officier furent atteints. La foule entourait les artilleurs très peu nombreux autour de la pièce ; elle s'en empara et la traîna le long de la rue Saint-Ferréol. Quelques soldats entraînés au milieu de la manifestation suivirent, et le groupe principal se dirigea vers la rue de Rome et le boulevard du même nom.

Mais des barricades s'élevaient dans plusieurs rues et divers combats avaient lieu, tandis que du fort Saint-Nicolas et des batteries de Notre-Dame-de-la-Garde, Espivent faisait bombarder la Préfecture.

Un délégué de la Commune continue ainsi le récit de ces sanglants événements :

« Cédant aux sollicitations des citoyens, je me rendis avec le citoyen G. Crémieux auprès de l'ex-général Espivent pour tenter un dernier effort dans le but d'éviter l'effusion du sang.

» Cet homme, qui porte des épaulettes, croyant que le citoyen Crémieux était l'auteur de sa destitution, osa porter la main sur lui et le faire arrêter, au mépris des lois qui protègent, même

chez les sauvages, tout parlementaire. Je résistai et lui dis qu'une pareille lâcheté ne pouvait être commise que par un général de l'Empire, et qu'il me passerait sur le corps avant d'arrêter mon collègue, et que, du reste, c'était moi qui l'avais destitué en vertu des pouvoirs que je tenais du Comité central de Paris.

» Je dois rendre justice aux officiers, qui, protestant au nom de l'honneur français, obligèrent cet homme à respecter, malgré lui, le caractère sacré des parlementaires.

» Il me demanda ce que nous voulions, je lui répondis : « La commission départementale, composée des délégués de tous les citoyens de Marseille, a convoqué les électeurs pour élire la Commune. Nous voulons librement faire ces élections ; nous voulons que la ville soit gardée par la garde nationale, seule force publique désormais reconnue en France. Marseille veut, enfin, Paris capitale de la France. »

» Sa réponse fut : « Et moi je veux la préfecture dans dix minutes ou je la prends de force dans une heure. » Il n'y avait plus rien à faire qu'à pousser le cri de : « Vive la Commune ! » et c'est ce que je fis.

» Je rentrai à la préfecture pour rendre compte

du résultat de ma démarche, en traversant une foule immense de citoyens et de soldats fraternisant lorsque, tout à coup, par les fenêtres du club des Moutards, club légitimiste, partirent des coups de feu qui furent le signal d'une horrible bataille !

» J'abrège, citoyens, car le cœur saigne à d'aussi douloureux souvenirs.

» Pendant sept heures et demie, la fusillade et la mitraille partant des fenêtres derrière lesquelles étaient cachés les royalistes et les chasseurs, portèrent la terreur et la mort au milieu de cette population, qui croyait que les soldats ne tireraient pas. Mais elle avait compté sans les prêtres, et en disant 6^e chasseur, je dis les prêtres, car de la maison-mère des frères ignorantins, sont partis aussi des coups de fusil tirés, je l'affirme, par ces dignes émules de Léotade, de sinistre mémoire.

» Pendant sept heures, les canons braqués à Notre-Dame-de-la-Garde et au fort Saint-Nicolas n'ont cessé de vomir des projectiles sur la préfecture : 800 bombes, boulets ou obus ont été lancés, et on parle des Prussiens ! Il fallait avoir cette énergie-là contre eux et non contre les Français.

» On a tué des femmes, des enfants, des citoyens ; mais ce que je puis vous assurer, citoyens, c'est qu'ón n'a pas tué l'esprit républicain à Marseille, qui attend une victoire de Paris pour se soulever de nouveau, malgré les tentatives de désarmement de la garde nationale.

» Vive la Commune !

» B. LANDECK. »

(Rapport à la Commune de Paris.)

Voici quelques épisodes qui serviront à caractériser la tactique d'extermination dont les Versaillais ne se départirent jamais dans leur lutte désespérée contre la révolution :

« Il est certain que les otages ont été trouvés sains et saufs ainsi que les nombreux chasseurs prisonniers, *et cela au moment où l'on fusillait les prisonniers des dissidents !*

» Les détails de la fusillade de la gare sont déchirants. Il est certain d'abord que les Garibaldiens ont fait feu les premiers et qu'un officier a été blessé. Mais quand les soldats ont voulu fusiller un jeune garibaldien, désarmé qui, à genoux, pleurait demandant la vie avec larmes, chacun a été ému. Ç'a été inutile. Pauvre garçon, venu en France pour nous défendre, il ne s'attendait pas

à cette récompense. — Les garibaldiens n'étaient là qu'une quinzaine.

» Le citoyen Funel a été blessé comme il s'échappait pour éviter d'être fusillé par ordre d'un chef supérieur consulté par l'officier.

» Un employé, simple curieux, a été tué d'un coup de révolver comme il se sauvait devant les menaces.

» Mais le plus affreux a été la mort de M. Roy, père, chef de la gare, *accusé*, disent les feuilles réactionnaires, de complicité avec les garibaldiens ; *accusé* est un mot adorable. Si des républicains avaient agi ainsi, dans vingt ans on s'en ferait encore une arme terrible contre le principe.

» Le fils Roy se traînait aux pieds de l'officier : « *Fusillez-moi*, sanglotait-il, *fusillez-moi à la place de mon père !* » Pas de grâce, a-t-on répondu : et le malheureux jeune homme a vu massacrer sous ses yeux celui qui lui avait donné la vie.

» *En France, les mots sont tout, les actes rien. Les niais de la Commune avaient pris un arrêté ridicule de mise hors la loi, les autres mettent hors la vie. Mais c'est au nom de l'ordre : alors tout est bien. Un autre employé a été blessé en s'enfuyant.*

» ... On nous jure avoir entendu crier au cours

Bonaparte *par des zouaves pontificaux* : *Vive la ligne, mort aux Républicains !*

» Il était impossible de traverser le pont du Canal. A peine quelqu'un paraissait-il qu'une douzaine de balles le suivaient. Les hommes s'échappaient assez vite encore. Mais une malheureuse femme a voulu traverser, son enfant au bras : elle a été tuée raide. Quelle différence faites-vous entre ceux qui tirent sur des gens désarmés et des assassins ?

» Quatre soldats qui avaient quitté les rangs ont été pris et fusillés de bon matin près la Préfecture. Un sergent de la garde nationale, homme sérieux, affirme avoir *vu*, au boulevard du Muy, des gardes nationaux fusiller un homme désarmé, coupable d'avoir désapprouvé hautement la conduite de certains bataillons. Un autre citoyen ayant blâmé cet acte a été menacé ; il a découvert sa poitrine et a dit : Tirez si vous avez ce courage ! On ne l'a pas eu, mais on a appelé des marins qui étaient à la Préfecture et ceux-ci ont poursuivi à coups de fusil le citoyen qui se sauvait. »

(L'Égalité de Marseille.)

« ... Ce qui est certain, c'est que ces exécutions ne sont pas des faits isolés, dont un parti puisse repousser la responsabilité, mais le résultat d'un

mot d'ordre, l'application d'une règle de conduite, puisqu'à Marseille également, c'est l'Union nationale qui le raconte, tous les soldats qui sont tombés entre les mains de M. Espivent, ont subi le même sort.

» Mais personne ne s'émeut de ces meurtres qui se multiplient. Pour qu'un assassinat devienne un acte de justice, il suffit qu'au lieu d'être accompli sous le couvert de la République, il soit d'ordre monarchique et clérical.

» Hélas !

» Le sens moral subit actuellement en France, dans cette pauvre et grande France, une de ces éclipses qui font époque dans l'histoire du monde. Il semble que nous prenions à tâche de justifier l'arrêt de mort prononcé contre nous par un insolent vainqueur . »

(J. GUESDE, *Droits de l'homme*
de Montpellier.)

Ces faits se passent de commentaires. Le peuple se contentait de désarmer, les défenseurs de l'ordre massacraient.

Le nombre des morts fut considérable. L'armée de la contre-révolution fit en outre un grand nombre de prisonniers, et le général Espivent célébra ses exploits en ces termes :

Marseille, 5 avril.

Le général de division à M. le ministre de la guerre.

J'ai fait une *entrée triomphale* dans la ville de Marseille avec toutes mes troupes ; j'ai été beaucoup acclamé.

Mon quartier général est installé à la préfecture.

Les délégués du Comité révolutionnaire ont quitté individuellement la ville, dès hier matin.

Le procureur général près la Cour d'Aix, qui me donne le concours le plus dévoué, lance des mandats d'amener dans toute la France.

Nous avons cinq cents prisonniers que je fais conduire au château d'If.

Tout est parfaitement tranquille en ce moment à Marseille.

Signé : Général ESPIVENT.

Porter dans une ville l'incendie, la fureur et le massacre, décimer une fière population : voilà ce que les généraux de Thiers appellent une *entrée triomphale* !

Les condamnations à mort de plusieurs chefs du mouvement marseillais (1) furent ajoutées par le conseil de guerre aux pompes de l'*entrée triomphale* des troupes du général Espivent.

Dès qu'à Saint-Etienne on apprit les événements de Paris, la fraction républicaine de la ville protesta, au club de la Rotonde, de sa sympathie

(1) Gaston Crémieux, Roux, Etienne, Pélissier, Paquis, Brissy, etc.

pour la Commune. Le Comité central républicain dit de la rue de la Vierge, fondé depuis le 4 septembre et composé de vingt délégués de chacun des quatre comités républicains d'arrondissement, proposa immédiatement la proclamation de la Commune. La société de l'*Alliance républicaine* eut un moment d'hésitation, le Comité central républicain en profita pour faire nommer, séance tenante, dans une réunion d'officiers, un Comité central de la garde nationale, et avec lui précéda le peuple à l'Hôtel-de-Ville, qui fut pris sans coup férir.

M. de l'Espée, envoyé à Saint-Etienne pour rétablir l'ordre et qui disait bien haut : « La canaille ne me fait pas peur ; je sais ce que c'est qu'une émeute et comment on la dompte, » fut reconnu dans la bagarre par un ouvrier armurier, et mis en état d'arrestation. Sans perdre une heure, le Comité central convoqua les électeurs stéphanois en ces termes :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

COMMUNE DE ST-ETIENNE.

Citoyens,

La garde nationale vient d'établir la Commune.

La Commune, ce n'est ni l'incendie, ni le vol, ni le pil-

lage, comme on se plaît à le répéter, mais la conquête des franchises et de l'indépendance que vous avaient enlevées les législations impériales et monarchiques; elle est la vraie base de la République.

Une Commission provisoire composée de quatre membres de la garde nationale par compagnie a été installée.

Elle administrera, jusqu'à la nomination par voie du suffrage universel du conseil définitif.

Les élections, à cet effet, auront lieu le mercredi 29 courant par scrutin de liste contenant 36 noms.....

La Commission provisoire compte sur le patriotisme des bons citoyens pour le maintien de l'ordre et de la sécurité publique, qui seuls peuvent assurer le travail et tarir la source de nos misères.

Vive la République !

Fait à l'Hôtel-de-Ville de St-Etienne, le 26 mars 1871.

Par ordre du Comité de la garde nationale,

JOLIVALT.

On avait remarqué depuis quelques jours à Saint-Etienne l'exaltation d'un vieux républicain de 1851 nommé Fillon. Ce citoyen se promenait par la ville, portant le chassepot en bandoulière, un revolver à sa ceinture d'un rouge éclatant, et coiffé d'un immense chapeau montagnard entouré d'une énorme flote de laine rouge; il allait haranguant les groupes, et poussant au soulèvement. Arrivé l'un des premiers à l'Hôtel-de-Ville, il fut chargé avec un autre citoyen appelé

Victoire (et non Gidrol comme l'ont dit certains journaux), de garder le préfet prisonnier.

Dans l'état où était Fillon, les choses tournèrent vite au tragique. Victoire, ayant voulu intervenir en faveur du préfet, reçut une décharge de revolver qui l'étendit roide mort ; le meurtrier tira ensuite sur le préfet qui tomba également baigné dans son sang. En ce moment rentrèrent quelques gardes nationaux attirés par le bruit. Un coup de feu partit, et à son tour Fillon tomba mourant sur ses deux victimes. Voilà dans quelles circonstances fut tué M. de l'Espée. Mais les gens de Versailles, fidèles à leur politique de mensonge et de calomnie, accusèrent de sa mort le parti républicain stéphanois, tandis que ce meurtre était l'œuvre de l'un de ces cerveaux déséquilibrés que l'effervescence des foules achève de rendre fous.

En apprenant ces tristes événements, le Comité central sentit son courage faiblir ; au lieu d'expliquer au peuple de Saint-Etienne de quelle façon s'étaient passées les choses, il se tint dans une inaction complète. Pourtant tout l'élément populaire était soulevé : les mineurs étaient montés des puits et inondaient la place, les armuriers et les passementiers étaient dans le mou-

vement ; la révolution aurait pu être menée à bonne fin. Mais l'inaction du Comité lassa tout le monde. Le lendemain la foule était bien moins nombreuse, et ne comprenait rien à un mouvement dont ne se dégagait aucune action collective ; elle n'opposa aucune résistance aux dix mille hommes de troupes qui reprirent l'Hôtel-de-Ville.

Des menaces à toute la population, et des arrestations nombreuses, achevèrent le *rétablissement de l'ordre*. La majorité de la ville, sans avoir appuyé le mouvement d'une façon effective, s'effrayait de l'audace de la réaction, et l'*Eclair*eur de Saint-Etienne disait tristement :

« Si le gouvernement et l'Assemblée de Versailles l'avaient voulu, s'ils avaient réellement travaillé à consolider, à affermir la République, s'ils avaient ôté tout espoir aux prétendants, Paris ne se serait pas soulevé, et après Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Saint-Etienne, etc. Mais on a agi comme si l'on voulait provoquer à la guerre civile, et maintenant nous l'avons eue.

» Nous le demandons aux réactionnaires, sont-ils bien fiers de leur œuvre ? Le pays menacé par les Prussiens se déchire lui-même comme si la France allait réellement s'anéantir. Est-ce

là ce qu'ils voulaient, et pensaient-ils que la nation n'est pas encore assez épuisée pour être remplacée sous le joug d'une monarchie quelconque ? »

De même que le peuple de Saint-Etienne, le peuple de Narbonne se leva dans les derniers jours de mars, s'empara de l'Hôtel-de-Ville et proclama sa Commune. Bientôt la ville entière apprit par la proclamation suivante la signification du mouvement révolutionnaire qui venait d'arborer le drapeau rouge :

PEUPLE DE NARBONNE !

Cédant enfin à vos patriotiques et légitimes désirs, souvent exprimés dans les réunions publiques, nous avons demandé au Conseil municipal de proclamer la Commune centrale de l'arrondissement, à l'exemple de l'héroïque Paris.

C'est en vain que nous avons prié pour obtenir même la convocation du Conseil municipal.

Dans cette situation, nous avons dû suivre votre irrésistible impulsion et rentrer résolument dans l'Hôtel-de-Ville pour y arborer le drapeau de la revendication de vos droits trop longtemps méconnus.

A peine y étions-nous installés, que nous avons été attaqués par la force armée envoyée par ceux qui n'ont de courage que lorsqu'ils sont abrités par les soldats ; cette attaque a tourné à la confusion de nos ennemis : les soldats se sont

souvenus qu'ils ne sont que les enfants du peuple dont on cherche à faire les bourreaux de leurs frères.

Depuis lors, l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner dans Narbonne; malgré l'effervescence publique, les propriétés et les personnes ont été respectées: si des mesures exceptionnelles ont été prises à l'égard de M. Raynal aîné, c'est parce que des renseignements certains nous l'ont représenté comme l'instigateur réel de l'attaque à main armée dont nous avons été l'objet; c'est comme mesure de sûreté publique qu'il a été arrêté.

M. Raynal aîné a été entre nos mains une garantie du maintien de l'ordre et un otage pour la sûreté de ceux qui se sont levés pour la défense de vos droits.

On cherche à nous décourager en nous disant que les villes qui nous environnent n'ont pas encore imité notre exemple, mais est-ce une raison pour abaisser devant la force brutale ce drapeau rongé teint avec le sang de nos martyrs et que nous sommes prêts à tremper dans le nôtre?

Que d'autres consentent à vivre éternellement opprimés, qu'ils continuent à être le vil troupeau dont nos oppresseurs tondent la laine et mangent la chair.

Quant à nous, nous ne désarmerons que lorsque l'on aura fait droit à nos justes revendications, et si on a recours encore à la force pour les repousser, nous le disons à la face du ciel, nous saurons les défendre jusqu'à la mort.

Nous voulons que la Commune centrale soit reconnue telle qu'elle a été acclamée par le Peuple réuni sous ce balcon, avec union à la Commune nationale de Paris.

Nous voulons que la garde nationale soit organisée par de nouvelles élections de cadre, et que de plus on lui donne enfin des armes et des munitions.

Ceux qui trouveraient nos prétentions exagérées ne pourraient être que les sicaires des tyrans dont on cherche à restaurer les trônes trois fois brisés par la colère du peuple.

Ne seront-ils pas ceux-là les véritables auteurs des malheurs qui se préparent !

Oui, c'est sur eux que vous devrez en faire retomber la terrible responsabilité !

Oui, c'est sur eux que retomberont les malédictions de la postérité.

S'ils osent vous faire égorger, ô Femmes héroïques, Femmes dignes des Femmes de Sparte, ils seront maudits dans leurs enfants, dans toute leur descendance.

Vive la République démocratique !

Vive la Commune de Paris !

*Le chef provisoire de la Commune centrale
de l'arrondissement de Narbonne,*

E. DIGEON.

Là encore la victoire ne dura pas longtemps. Selon la tactique des Versaillais, l'armée, qui d'abord s'était retirée, revint à la charge avec des renforts, et vainquit.

La *Fraternité* de Carcassonne fit en ces termes le récit de cette nouvelle défaite du peuple :

« Elle vient de succomber, au milieu de l'isolement où l'avaient laissée les autres villes, notamment Toulouse, et devant des forces envoyées de plusieurs points pour la vaincre par le canon et le chassepot des turcos. Montpellier a fourni

deux compagnies du génie, Toulouse une demi-batterie d'artillerie, Foix 120 hommes d'infanterie, Carcassonne un escadron de cavalerie, Perpignan des compagnies d'Africains, ces soldats nés dans le pays des hyènes et des chacals. (1) Ces troupes, réunies au 42^e en garnison à Narbonne, formaient une petite armée. Rien n'y manquait, toutes les armes étaient représentées.

» Le général Zentz avait été expédié de Toulouse pour prendre le commandement de ces forces, en remplacement de M. Robinet qu'on n'a pas trouvé sans doute assez impitoyable pour exécuter les ordres envoyés.

» Dans la nuit du jeudi au vendredi, des barricades avaient été formées dans les rues qui débouchent aux abords de l'Archevêché. Vers les trois heures du matin, une barricade reçut le feu des turcos sans aucune sommation préalable et sans avoir été attaqués. Un des hommes de la barricade tomba raide mort et trois autres furent grièvement blessés.

(1) Si les Africains sont nés dans le pays des hyènes et des chacals, ils peuvent néanmoins s'incliner en fait de férocité devant les soldats français, qui leur ont appris de quelle façon on désolé un pays par le pillage, l'incendie et le massacre, sous prétexte de conquête civilisatrice.

» A deux heures du soir, dans la journée du vendredi, arriva à Carcassonne une dépêche annonçant que les insurgés avaient capitulé. Ils sortirent de l'Hôtel-de-Ville et, seul, M. Digeon y resta, ne voulant pas abandonner son poste. Un groupe de citoyens et de femmes du peuple montèrent dans la salle où il se trouvait et l'enlevèrent de vive force, malgré sa résistance. On le porta plutôt qu'on ne le conduisit dans une maison de la ville, où il est resté depuis ce moment jusqu'au lendemain à huit heures du matin, refusant de pourvoir à sa sûreté personnelle. Il n'ignorait pas qu'un mandat d'amener avait été lancé contre lui.

» A huit heures, il a été arrêté par la gendarmerie dans le domicile qu'il occupait depuis la veille. »

Au gré du gouvernement de Versailles, il n'y avait pas assez de sang populaire de versé, et des officiers condamnèrent à la peine de mort dix-neuf soldats coupables de ne pas avoir fait feu sur leurs frères de Narbonne. Voici les noms de ces infortunés qui ont été condamnés à la peine de mort :

Meunier, Varache, Renou, Bossard, caporaux : Meyer, Parreneinc, Malaret, Lestage, Royer, Ar-

naud, Legal, Monavent, Adam, Delibessart, Ducos, René, du 52^e de ligne, Garnier, Charuet, appartenant à d'autres régiments (1)....

« Ils ont refusé de tirer sur les *Communiers* de Narbonne. Ils ont passé dans leurs rangs et sont restés quelques jours avec eux dans l'Hôtel-de-Ville de Narbonne.

» Savaient-ils bien ce qu'ils faisaient? Ils avaient entendu parler de la révolution de Paris, du soulèvement de Lyon, de Marseille ; ils croyaient que le gouvernement qui était en fuite aurait le même sort final que celui de 1830, 1848 et du 4 septembre. Ils savaient qu'aux journées de juillet et du 24 février, des régiments avaient levé la crose en l'air et qu'ils avaient été ensuite, avec leurs colonels, l'objet d'ovations populaires....

» L'effet de cette terrible condamnation ne sera pas moins grand dans toute la France que dans notre département, où cette douloureuse nouvelle a été accueillie comme un deuil public et a porté la tristesse dans les âmes les moins compatissantes. Elle rappelle, en effet, les plus tristes époques de notre histoire, celles où les lois martia-

(1) Ces dix-neuf citoyens dont les peines ont été commuées, sont actuellement au bagne ! Le peuple ne les oubliera pas.

les, appliquées dans leur inexorable rigueur, faisaient des victimes d'une idée, le germe de représailles terribles qui couvaient dans les cœurs et se propageaient avec la contagion de la rage vengeresse qu'engendre l'admiration d'une cause populaire. » (*Les droits de l'Homme de Montpellier.*)

La population ouvrière du Creuzot ne resta pas indifférente à ce mouvement communal. Depuis le 5 septembre elle avait l'administration de la ville. Un ouvrier mécanicien, Dumay, était maire, un ouvrier horloger, Supplissy, était commissaire central ; dans le Conseil municipal siégeaient Gaffiot, Nigault, les frères Lemoine, Bontemps, Alemanus fils et autres socialistes.

A la nouvelle du 18 mars, une foule nombreuse se réunit à la salle du théâtre, et déclara au milieu d'un enthousiasme indescriptible qu'elle voulait suivre l'exemple de Paris. Gaffiot annonça que le lendemain une grande revue aurait lieu, et il invita la garde nationale à rester fidèle à son origine populaire. C'était assez explicite ; aussi le préfet de Saône-et-Loire se hâta-t-il d'envoyer de nouvelles troupes au Creuzot. La revue venait d'avoir lieu, la garde nationale suivie d'une immense foule où les femmes en groupes nom-

breux se faisaient remarquer par leurs cris enthousiastes de vive la Commune, se portait sur la place de la Mairie. En avant de la place étaient massés un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie. Le colonel somma le peuple de se retirer, le peuple répondit par un immense cri de vive la Commune ; en même temps une dizaine de citoyens s'élançèrent au devant des soldats, les adjurant de ne pas faire feu sur leurs frères. Le colonel commande le feu : pas un fusil ne s'abaisse. Vive la ligne ! vive la République ! s'écrie la foule. Les gens de l'ordre voulaient absolument une effusion de sang ; la cavalerie s'avance pour charger. Les gardes nationaux croisent résolument la baïonnette, les chevaux s'arrêtent, toutes les poitrines sont oppressées.

— Mais que voulez-vous donc, s'écrie alors le chef militaire ?

— La Commune, lui fut-il répondu. !

— Eh bien, faites-la, votre Commune, répliqua-t-il. Et il fit retirer ses troupes.

Bientôt la place de la Mairie est pleine, et le maire Dumay annonce au nom du peuple que la Commune est proclamée au Creuzot. Et le drapeau rouge fut arboré au milieu des

cris enthousiastes de vive la Commune ! vive la République ! vive Paris !

Cette belle journée eut un bien triste lendemain. Dès le jour suivant, l'armée, qui avait reçu des renforts considérables, revint à la charge, dispersa un meeting qui se tenait sur la grande place, et s'empara de la Mairie. C'était le soir. Pendant la nuit les arrestations sévèrent : l'ordre était rétabli au Creuzot.

Il est incontestable que le Creuzot s'était soulevé à l'exemple de Paris ; mais, comme Paris lui-même, il avait été provoqué par le gouvernement Thiers. C'est ainsi que le 1^{er} mars au soir (immédiatement après la signature des préliminaires de paix), la ville s'étonna d'être sans gaz ; les révolutionnaires flairèrent quelque chose d'insolite, et ils ne s'étaient pas trompés. Quelques agents provocateurs, mêlés à des créatures de Schneider, coururent les rues en criant : *Vive 93 ! Vive la guillotine !* Ils sonnèrent le tocsin, mais furent repoussés de la mairie par Dumay et Supplissy, qui arrêtèrent sept des principaux meneurs (lesquels furent relâchés le lendemain par ordre du parquet d'Autun). — Cette affaire fut accompagnée d'une circonstance étrange. Il est de tradition au Creuzot, que chaque fois qu'il y a de

l'agitation, la population se porte en masse à Montchanin, autre centre ouvrier ; le cri à *Montchanin !* est l'accompagnement obligé de tous les mouvements. Or, par une singulière coïncidence, dans cette nuit du 1^{er} au 2 mars, où les agents provocateurs firent leur tentative avortée, des personnages mystérieux plaçaient sur la route de Montchanin des engins chargés de fulminate ; mais ils s'y prirent maladroitement, et, dans l'opération, une explosion eut lieu et tua quinze d'entre eux. A qui étaient destinées ces meurtrières torpilles ? La réponse est facile : on avait voulu attirer dans un piège infernal la population révolutionnaire du Creuzot. Tels sont les moyens de la réaction.

Bordeaux, Toulouse, Aix, Limoges, Nevers, Cosne, Nantes, Vierzon, Grenoble s'agitèrent plus ou moins profondément en faveur de la Révolution communale ; mais partout, à grand renfort de répression sanglante et d'arrestations, force resta à Versailles.

La seconde ville de France, Lyon, ne pouvait pas s'en tenir à son essai stérile du 22 mars, et vers la fin d'avril un mouvement insurrectionnel plus sérieux s'organisa. Dans la nuit du samedi au dimanche fut placardé cet appel :

Citoyens,

L'heure est venue : La cité lyonnaise, la première qui, le 4 septembre, ait revendiqué ses droits à la Commune, ne peut pas plus longtemps laisser égorger sa sœur, l'héroïque cité de Paris.

Les traîtres de Versailles ont dépassé leur mandat ; après avoir accepté pour la France, sans discussion, toutes les conditions faites par l'ennemi, ils veulent encore s'imposer à nous comme gouvernement constituant, servant d'échelon là une royauté.

La population lyonnaise a voulu voir jusqu'où irait leur audace, mais sa patience est à bout, et elle ne peut souffrir plus longtemps qu'une Assemblée factieuse agite en France le drapeau de la guerre civile.

Les élections municipales étaient le dernier coup porté à la République, ce sera le signal de la chute de nos oppresseurs.

En conséquence :

Les révolutionnaires lyonnais, tous d'accord, se sont rassemblés, et ont nommé une Commission provisoire ayant les pouvoirs les plus étendus.

Cette Commune, sans se faire connaître, a préparé la Révolution qui s'accomplit aujourd'hui, et restera dépositaire de tous les pouvoirs, jusqu'à ce que, dans un bref délai, des élections logiques et opportunes soient faites.

La situation actuelle est difficile, citoyens, et nous comptons sur votre concours énergique ; mais les membres qui composent la Commune provisoire sont résolus à employer tous les éléments de succès qui sont en leur pouvoir, et ils sont surtout résolus, plutôt que de se voir ravir la victoire,

à ne faire qu'un monceau de ruines d'une ville assez lâche pour laisser assassiner Paris et la République.

Vive la République démocratique, sociale et universelle !

Immédiatement la Guillotière se couvrit de barricades, et la Mairie de cet arrondissement, occupée par les gardes nationaux favorables à la révolution, devint le quartier général du mouvement.

Mais aux premiers bruits d'insurrection le préfet Valentin et le général Crouzat, à la tête des gardes nationaux bourgeois et de l'armée régulière, attaquèrent la Guillotière qu'ils prirent après cinq heures de combat. Le peuple laissait une cinquantaine des siens sur le champ de bataille.

Toutes ces tentatives échouèrent pour être restées indépendantes les unes des autres. Cet échec avait été prévu par quelques organisateurs, parmi lesquels Albert Leblanc, délégué de l'Internationale, qui tentèrent vainement de solidariser les efforts isolés. C'est dans le même sens qu'agissaient les communistes du Creuzot, lorsqu'ils envoyèrent après le 18 mars l'un des leurs, Gaffiot, à Lyon, pour s'entendre avec la Commune lyonnaise, sur la possibilité de faire de Lyon, où se seraient rendus en armes les révolutionnaires des départements voisins, une troisième citadelle de

la révolution (Marseille était encore debout). Mais on avait fait craindre aux Lyonnais une intervention prussienne, et il ne fut pas donné suite à ce projet de Fédération révolutionnaire des provinces du Rhône, que quelques-uns avaient rêvé et qui aurait été le salut peut-être.

A côté de ces mouvements insurrectionnels qui furent tous comprimés en détail, une autre agitation, moins essentiellement populaire, se produisait dans toute la France. Malgré les manœuvres des monarchistes et les calomnies gouvernementales de Versailles contre Paris, presque toutes les communes nommèrent, à l'élection du 30 avril, des municipalités républicaines. Une idée générale se dégagait des proclamations des nouveaux élus : cessation du conflit entre Paris et Versailles, sur le terrain de la reconnaissance des franchises municipales réclamées par les Parisiens et acceptées par la France.

Un groupe de républicains bordelais avait ouvert la marche en publiant la résolution suivante :

Art. 1^{er}. Un Congrès de délégués des villes de France est convoqué à Bordeaux dans le but de délibérer sur les mesures les plus propres à *terminer la guerre civile, assurer les franchises municipales et consolider la République.*

Art. 2. Chaque ville enverra un délégué par 20,000

habitants. Toutefois, une fraction supplémentaire excédant 5,000 donnera droit à un délégué de plus. Les chefs-lieux de département ou d'arrondissement de moins de 20,000 habitants enverront chacun un délégué.

Art. 3. Les délégués devant être naturellement indiqués par le suffrage des citoyens, les invitations nominatives seront adressées aux conseillers municipaux nommés aux élections du 30 avril 1871, en suivant l'ordre du tableau, jusqu'à concurrence du nombre des représentants auquel la ville aura droit et jusqu'à épuisement de la liste, en cas de refus, décès, démission ou empêchement des premiers inscrits.

Art. 4. Afin de prévenir toute objection à la légalité de ses assemblées, le Congrès conservera le caractère de réunion privée. Nul n'y sera admis que ses membres, les représentants de la presse et autres personnes invitées par son bureau.

Art. 5. Le Congrès se réunira à Bordeaux, dans les dix jours qui suivront les élections du 30 avril.

Art. 6. Une souscription sera ouverte dans chaque ville pour subvenir aux dépenses du Congrès, proportionnellement au nombre de délégués de chacune.

Art. 7. Les électeurs, les Comités, les journaux, sont invités à répandre cette convocation et à assurer la réunion du Congrès.

Bordeaux, le 25 avril 1871.

Le Comité provisoire d'organisation :

Léon Billot, journaliste ; J. Chevalier, négociant ;
D. Cousteau, armateur ; P.-A. Delboy, conseiller
municipal sortant ; E. Deligny, ingénieur civil ;

Delpuget, négociant ; O. Lureau, capitaine de la garde nationale ; P.-P. Martin, négociant ; Millour, chef de bataillon de la garde nationale ; Parabère, idem ; docteur Paulet, conseiller municipal sortant ; Peychez, journaliste ; J. Roussel, négociant ; O. Sarraut, journaliste ; Saugéon, ancien conseiller général de la Gironde ; Tresse, propriétaire.

Voici maintenant l'appel de la municipalité lyonnaise :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

—
COMMUNE DE LYON.

Lyon, le 5 mai 1871.

Citoyens,

La France n'a pu assister impassible à la guerre fratricide qui se poursuit entre Paris et Versailles.

De tous côtés des adresses ont été envoyées à l'Assemblée et à la Commune pour leur porter des paroles d'apaisement ; après les adresses, des délégations. Ces voix isolées se sont perdues dans les bruits du combat. Il faut parler plus haut, il faut que la grande voix de la France s'élève et fasse taire enfin celle du canon.

Assez de sang répandu, assez de ruines, assez de deuils ! Faudra-t-il donc que des Français consomment l'œuvre de destruction que la haine de l'étranger avait rêvée et qu'elle semble n'avoir laissée inachevée que pour nous réserver l'éternel remords de l'avoir accomplie ?

Paris, assiégé par une armée française après l'avoir été par des hordes prussiennes, tend, une fois encore, ses mains vers la province. Il ne sollicite pas son concours armé, mais son appui moral. Il demande que son autorité pacifique s'interpose pour désarmer les combattants. La province pourrait-elle rester sourde à ce suprême appel ?

Paris n'est pas la Commune, mais, tout en désapprouvant ses excès, Paris veut les libertés municipales comme base de la République. *La cause qu'il défend est celle de toutes les villes de France.*

Comment pourraient-elles ne pas intervenir dans un conflit où leurs intérêts les plus précieux sont engagés ? Quel esprit impartial pourrait soutenir que leurs tendances, leurs aspirations sont réellement représentées dans l'Assemblée : Comment dès lors n'auraient-elles pas le droit et le devoir de faire entendre leurs vœux ?

Ces vœux, d'ailleurs, ne sont-ils pas ceux du pays tout entier ? Les élections municipales qui viennent de s'accomplir peuvent-elles avoir un autre sens ? En dépit des terreurs que la guerre civile pouvait projeter sur le scrutin, ne crient-elles pas à l'Assemblée : Paix et Liberté ?

C'est sous l'inspiration de ces pensées que Lyon a résolu de former dans son sein un Congrès où il invite toutes les municipalités à envoyer des délégués. *Ces délégués auront à se concerter sur les meilleures mesures à prendre pour faire cesser la guerre civile, assurer les franchises municipales et affermir la République.*

Le Congrès s'ouvrira dimanche, 14 mai, à midi, au Grand-Théâtre, où devront se présenter les délégués, munis de leurs pouvoirs.

Nous comptons sur votre empressement à répondre à

notre appel. D'une prompt intervention peut dépendre le salut de la France et de la République.

Recevez, chers citoyens, nos salutations fraternelles.

Les membres de l'ancien Conseil municipal :

Barodet, Barbecot, Baudy, Bouchu, Bouvatier, Briarou, Chepié, Colon, Condamin, Chaverot, Cottin, Chrestin, Dégoulet, Despeignes, Durand, Ferrouillat, Fertoret, Hénon (membres du Conseil sortants); Hivert, Michaud, Outhier, Pascot, Ruffin, Vaille, Vallier, Chapuis, Verrières (élus du 30 avril, démissionnaires).

A Montpellier, les délégués des conseils municipaux de Cette, Béziers, Lunel, Clermont l'Hérault, Marseillan, Montbazin, Gigean, Marsillargues, Maraussan, Abeilhan, Villeneuve-lès-Béziers, Saint-Thibéry, etc., réunis jeudi soir, 4 mai, en congrès initiateur, prirent les résolutions suivantes :

Art. 1^{er}. Les Conseils municipaux républicains du département enverront chacun un de leurs membres à Versailles pour faire cesser immédiatement l'effusion du sang.

Art. 2. Les Communes qui se trouveraient dans la regrettable impossibilité d'envoyer un délégué, sont autorisées à confier leurs pouvoirs au délégué d'une des Communes de leur canton respectif.

Art. 3. Le mandat des délégués est défini par la motion suivante adoptée en assemblée générale et qu'ils doivent soumettre à l'Assemblée de Versailles :

Les délégués des Conseils municipaux du département de l'Hérault dont les noms suivent :

Considérant que le suffrage universel est un, toujours égal à lui-même, et que son dernier verdict fait loi ;

Considérant que les élus du 8 février dont le mandat était limité à la question de paix ou de guerre ne sauraient en droit contester ou restreindre la souveraineté des élus du 30 avril ;

Considérant que dans les dernières élections municipales, à une grande majorité, le pays a affirmé sa volonté de voir mettre un terme immédiat à une lutte fratricide qui n'a déjà que trop duré ;

Considérant que la guerre civile succédant à la guerre étrangère achève d'épuiser nos ressources et consommerait notre ruine si elle n'était pas arrêtée à temps ;

Considérant que l'Assemblée nationale doit être la première à désirer le rétablissement de la paix intérieure et ne saurait se refuser aux sacrifices nécessaires ;

Considérant qu'une Assemblée nouvelle, élue dans un esprit de concorde et de fraternité, aura seule la force d'effacer le passé et d'assurer l'avenir,

Ont l'honneur de soumettre à l'Assemblée nationale le projet de transaction suivant :

I. Dissolution de l'Assemblée et de la Commune de Paris, et convocation à bref délai de la France dans ses comices ;

II. En attendant qu'ait pu se réunir à Paris la nouvelle assemblée, délégation à M. Thiers, qui a toute sa confiance, des pouvoirs nécessaires pour faire respecter les préliminaires de paix et assurer la marche des services publics ;

III Remise d'autre part des intérêts de Paris à M. Louis

Blanc, sorti le premier de l'urne parisienne, en attendant que la capitale ait pu procéder à l'élection de son Conseil municipal.

Ils ne veulent pas douter un instant de l'acceptation par l'Assemblée et par la Commune d'une transaction aussi honorable, et par laquelle la France départementale et la France parisienne se trouveront en mesure de faire elles-mêmes leurs destinées.

En cas de refus, soit de l'Assemblée soit de la Commune, ils ne pourraient que rejeter sur celle des deux parties non acceptante la responsabilité des événements qui suivraient.

Nevers envoya à la Commune ce chaleureux salut d'adhésion :

A LA VILLE DE PARIS.

A toi, Paris, capitale de la France ! qui, après avoir lutté héroïquement contre l'invasion étrangère, viens de relever le défi porté à la République par l'Assemblée de Versailles !

A toi, Paris ! qui as si noblement répondu aux nombreuses provocations des *ruraux*, en affirmant ton autonomie et ton amour ardent de la République !

A toi, Paris ! qui, *ayant épuisé vis-à-vis du gouvernement tous les moyens de conciliation rejetés avec mépris ou coupable indifférence, as su prendre une virile résolution !*

A toi, Paris ! qui, usant de ton initiative souveraine, afin d'éviter la guerre civile qui aurait succédé à la guerre étrangère, as fait appel au scrutin !

Le scrutin s'est prononcé, dimanche 26 mars, pour la

politique radicale, basée sur la réorganisation de la Commune, fondement de la République et du véritable progrès par l'affranchissement de la pensée et du travail.

Les soussignés sont heureux de se trouver aujourd'hui, comme au 8 février dernier, en complète communion d'idées et de sentiments avec la capitale, à laquelle ils envoient leurs cordiales félicitations, en même temps que leur énergique adhésion et l'assurance de leur concours absolu pour la défense de la République et des fonctions municipales.

Ils joignent leurs voix à celle de Paris pour demander la prompte dissolution et au besoin la déchéance de l'Assemblée de Versailles dont le mandat est expiré.

Union indissoluble entre la capitale et la province!!!

Vive Paris ! Vive la République !

De leur côté, Grenoble, Valence, Mâcon, Nyons, Troyes, Perpignan, Avignon, Chalon, Tarare, Roanne, Lodève, Montélimar, Vienne, Beaune, Agen, Charolles, Draguignan, Nîmes, Pamiers, Limoux, Béziers — des centaines d'autres villes et des milliers de communes envoyaient à Versailles l'expression de leur horreur pour la guerre civile et de leur désir de voir la guerre cesser, par la reconnaissance de la République et des franchises municipales de Paris. Les journaux républicains entrèrent dans ce mouvement universel. Dès le 14 avril, la *Liberté de l'Hérault* avait publié l'appel suivant :

A LA PRESSE DÉPARTEMENTALE.

Si le cœur de tout Français ne débordait pas d'angoisses, commandant aux mains de se tendre pour un suprême effort de conciliation, l'intérêt de chacun crierait assez haut les mots qui se pressent sur nos lèvres : *Paix ! oublié !*

Levons-nous tous, non pour combattre et pour proscrire des républicains, mais pour faire entendre les paroles du pardon réciproque et de l'union républicaine.

Manifestons avec énergie les sentiments éprouvés par tous les hommes de cœur, au spectacle des malheurs qui accablent et menacent encore la population de Paris. Il faut que le pouvoir légal connaisse ces sentiments et s'en inspire pour mettre fin à l'horrible conflit.

Des Conseils municipaux, des corporations, des associations de toute sorte interviennent déjà. Leur voix acclame la paix intérieure et la République, ces deux termes synonymes du pacte qui seul peut terminer de déplorables dissensions.

La presse départementale, qui est une des manifestations les plus complètes de l'opinion publique, ne pourrait-elle faire plus et mieux que des articles où la crainte de paraître céder aux passions de parti peut, dans un sens ou dans l'autre, étouffer les conseils de l'esprit de conciliation ?

Qu'un Congrès de représentants de la presse départementale se réunisse dans une ville centrale du pays.

Le temps presse. Chaque moment perdu représente la perte de milliers de vies humaines.

Il est facile, dans une telle réunion, d'arrêter au plus vite les termes d'une résolution commune, qui serait portée à Versailles, au chef du pouvoir exécutif, par le Congrès tout entier ou par ses délégués.

Montpellier, le 14 avril 1871.

La RÉDACTION.

Quarante-huit journaux reproduisirent cet appel. En voici la liste :

Les *Droits de l'Homme*, de Montpellier ; Le *Progrès*, de Lyon ; L'*Emancipation*, de Toulouse ; L'*Egalité*, de Marseille ; Le *Havre*, du Havre ; Le *Franc-Parleur*, de Caen ; Le *Républicain de l'Indre-et-Loire*, de Tours ; Le *Progrès de Saône-et-Loire*, de Chalon-sur-Saône ; L'*Alliance républicaine*, de Mâcon ; La *Liberté de l'Yonne*, d'Auxerre ; Le *Réveil du Dauphiné*, de Grenoble ; Le *Contribuable*, de Rochefort ; Le *Républicain de la France centrale*, de Clermont-Ferrand ; Le *Républicain de l'Allier*, de Moulins ; La *Dépêche*, de Toulouse ; Le *Moniteur de la Manche*, de Valognes ; Le *Républicain de l'Aveyron*, de Rodez ; Le *Progrès du Var*, de Toulon ; Le *Phare du Morbihan*, de Lorient ; Les *Pyrénées*, de Tarbes ; L'*Alliance républicaine*, d'Alger ; L'*Indépendant*, de Constantine ; L'*Eclaireur*, de Saint-Affrique ; Le *Républicain du Jura*, de Lons-le-Saulnier ; La *Démocratie du midi*, d'Avignon ; Le *Patriote albigeois*, d'Albi ; La *Tribune nivernaise*, de Nevers ; Le *Gard républicain*, de Nîmes ; Le *Réveil de Lot-et-Garonne*, d'Agen ; L'*Est*, de Besançon ; Le *Journal de Lunel*, de Lunel ; L'*Indépendant*, de Lodève ; L'*Indépendant des Pyrénées*,

nées-Orientales, de Perpignan ; *L'Eclaireur*, de Saint-Etienne ; *Le Phare de la Loire*, de Nantes ; *L'Union démocratique*, de Nantes ; *La Feuille du village*, du Mans ; *Le Vrai Républicain*, de Marseille ; *Le Réveil de la Saintonge*, de Saint-Jean-d'Angély ; *L'Avenir*, de Rennes ; *Le Républicain Landais*, de Mont-de-Marsan ; *La Tribune*, de Bordeaux ; *La Défense républicaine*, de Limoges ; *L'Indépendance de la Savoie*, de Chambéry ; *Le Courrier de Roanne*, de Roanne ; *Le Réveil de l'Ardèche*, de Privas ; *L'Ardèche*, d'Annonay ; *Le Chablais républicain*, de Bonneville ; *Le Patriote*, d'Angers ; *La Liberté de l'Hérault et du Gard*, de Montpellier.

Les Alliances, les Liges républicaines s'agitèrent dans le même sens ; rien n'ébranla le féroce petit homme qui s'était juré d'anéantir le Paris révolutionnaire. Il continua d'inonder la province de ces odieux et ridicules bulletins, où l'on décernait les éloges les plus hyperboliques aux gendarmes, sergents de ville, soldats et autres sicaires de l'ordre ; le bonapartiste Mac-Mahon était transformé en *nouveau Bayard*, les soldats avaient toujours *bien mérité* ; quant aux Parisiens, c'était un *ramassis de bandits cosmopolites, de lâches scélérats, de brigands, etc.*

Cette absence de sens moral, de simple bon sens, cette burlesque haine était sévèrement jugée en province par ceux qui n'en étaient pas dupes. Malheureusement ceux-là étaient en minorité. La foule, peu instruite et peu réfléchie, croit facilement ce qu'on lui dit. Thiers le savait aussi bien que Bazile.

Néanmoins il y eut de fortes protestations. Dans toutes les gardes nationales de France se trouvait un fort élément républicain qui resta constamment avec Paris. Il y eut même certaines villes, comme Saint-Etienne, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Narbonne, Limoges, Cosnes, etc., où la majorité de la garde nationale fut franchement communaliste et le montra. A Lyon et à Marseille l'élément bourgeois aida à la répression avec la vigueur que montrent toujours ces messieurs quand on leur a fait croire qu'il s'agit non pas d'honneur, de patrie ou de progrès, mais bien de leurs privilèges et de leur coffre-fort ; mais ce fut tout. Les plus forcenés souteneurs de *l'ordre* refusèrent de venir, comme en juin 1848, mettre les Parisiens à la raison. Ainsi Cathelineau et Charette couvrirent sans succès les murs des villes et communes départementales d'affiches convoquant les Chouans de France et de Navarre

à la chasse sanglante des révolutionnaires. Il y eut des volontaires, mais ils vinrent se ranger sous le drapeau rouge de la Commune, déployé par Paris au nom de la République universelle, de l'affranchissement communal et de l'égalité sociale.

Tant de faits démontrant à l'Assemblée de Versailles qu'elle était en hostilité flagrante avec la France intelligente, que les grandes villes ont improprement appelée rurale, ne lui firent rien rabattre de ses prétentions surannées. Bien plus, la majorité monarchique, jugeant venu le moment favorable, déploya le drapeau royaliste ; on parlementa entre *légitime* et *bâtard*, et l'on s'entendit au moins pour combattre la République d'un commun accord.

En même temps Dufaure rédigeait des lois d'écrasement contre les révolutionnaires qu'on espérait bientôt tenir entre ses mains ; l'Assemblée votait ces lois avec l'enthousiasme de la vengeance bientôt satisfaite, et la conciliation devenait un *crime*, ainsi que la chose fut révélée à la France par circulaire gouvernementale.

Le digne chef de ces hommes de haine, Thiers, voulut aussi donner au monde un gage de son inflexibilité contre le malheureux Paris. Après

avoir hautainement repoussé tous les délégués de conciliation que lui avaient envoyés la France et Paris lui-même, il interdit les Congrès municipaux, cette planche de salut que la République tendait à la patrie au bord de l'abîme.

Dès lors les départements n'avaient plus qu'à se soulever contre Versailles ou à assister à la destruction de la grande capitale.

Les républicains ardents ne se découragèrent pas entièrement et continuèrent sans succès contre l'Assemblée la guerre d'idée entreprise en faveur de l'homme. Si leur petit nombre rendait inefficaces toutes leurs tentatives, ils eurent au moins l'honneur de protester jusqu'au dernier jour contre les massacres que Versailles allait ordonner.

Le Congrès de Bordeaux, le plus important, ne put donc avoir lieu. Mais pour tourner la difficulté, les organisateurs du Congrès de Lyon, au lieu de tenir haut le drapeau de la conciliation républicaine, qu'ils avaient arboré, déclarèrent qu'ils étaient moins un Congrès municipal qu'une assemblée de *notables*. Grâce à ce changement de nom, ils purent se réunir, mais leurs résolutions étaient frappées d'avance de stérilité pour cette faiblesse. Elles ne pouvaient plus être la voix de la France, enjoignant aux deux parties de déposer les armes, car en devenant une simple

réunion de citoyens, fussent-ils *notables*, le prétendu Congrès n'avait et ne pouvait avoir que des supplications à adresser à Versailles.

L'insuccès final le démontra bien. Voici les résolutions qui furent prises dans cette assemblée :

*Au chef du pouvoir exécutif de la République française
et à la Commune de Paris.*

Les délégués, membres de Conseils municipaux de seize départements, réunis à Lyon,

Au nom des populations qu'ils représentent, affirment la République comme le seul gouvernement légitime et possible du pays, l'autonomie communale comme la seule base du gouvernement républicain, et demandent :

La cessation des hostilités,

La dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat est terminé, la paix étant signée,

La dissolution de la Commune,

Des élections municipales dans Paris,

Les élections pour une Constituante dans la France entière.

Dans le cas où ces résolutions seraient repoussées par l'Assemblée ou par la Commune, ils rendraient responsables devant la nation souveraine celui des deux combattants qui refuserait et menacerait ainsi de donner à la guerre civile de nouveaux aliments.

Ont signé les délégués des départements suivants :

Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cher, Drôme, Gard,
Hérault, Isère, Loire, Haute-Loire, Nièvre,
Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire,
Savoie, Var, Vaucluse.

Les délégués partirent immédiatement. Ils n'obtinrent qu'un accueil ironique à Versailles, qui touchait à son but de vengeance, et ils n'arrivèrent dans Paris que peu d'heures avant l'entrée des troupes.

Le Congrès des journaux républicains qui se tint le 17 et 18 mai, à Moulins, prit une résolution analogue qui ne put pas être transmise.

Quoi qu'il en soit, les adhésions les plus ardentes à l'idée communale se trouvaient toujours dans le prolétariat socialiste. Dans les grandes villes, les débris des insurrections vaincues étaient loin d'être découragés et n'attendaient que le moment propice pour reprendre les armes.

Les délégués de la Commune en province trouvaient des groupes révolutionnaires parfaitement décidés à de nouvelles tentatives. Certainement une diversion imposante aurait pu avoir lieu si les sectionnaires de l'*Internationale* et les Comités insurrectionnels des villes avaient eu plus de temps pour achever leurs préparatifs et pour s'entendre. Devant l'inflexibilité des gens de Versailles et leur désir bien arrêté d'écraser Paris, le seul moyen d'intervenir était, en effet, de faire dans les départements une nouvelle levée révolutionnaire de boucliers.

Que pouvait-on attendre des démarches de conciliation ?

N'avait-on pas en face de soi des hommes qui appelaient *crime* une tentative de conciliation entre eux et ce Paris qu'ils voulaient détruire ?

N'était-ce pas les mêmes hommes qui avaient signé avec la Prusse la paix la plus désastreuse et la plus honteuse qu'ait subi la France, en spécifiant que le premier dixième des cinq milliards *serait payé trente jours après la pacification de Paris* ? C'était dire hautement que si la Commune, par impossible, devenait victorieuse, les Prussiens seraient chargés par un gouvernement, qui se dit Français, de faire régner à Paris, dans le sang et dans les flammes, l'ordre de Bazailles (1).

N'était-ce pas enfin ces mêmes hommes qui, pouvant rétablir la paix eux-mêmes, déchaînaient le massacre, et comme pour se jouer de cette malheureuse nation, qu'ils menaient à l'abîme, si ce n'est pas par crétinisme pur, votaient en plein pays de libre pensée, en pleine évolution scientifique, des *prières publiques* ? En vain Rochefort

(1) Devant les désastres accumulés devant Paris par les Versaillais, devant les torrents de sang qu'ils ont versés, on peut demander si l'entrée des Prussiens n'eût pas été un malheur moindre.

évoqua-t-il Molière, en vain l'opinion éclairée de la France se demanda-t-elle de quel Charenton étaient sortis ces ridicules et sinistres bigots, égarés dans notre XIX^e siècle pour la honte et le malheur des peuples. Les prières publiques eurent lieu le jour même où commençait à Paris l'extermination des socialistes.

Les ouvriers européens ne se trompèrent pas sur le caractère de la lutte parisienne, ils en virent nettement le côté social, et leurs adhésions formelles à la Commune ne firent pas défaut. De toutes parts des meetings furent tenus, des adresses de sympathie fraternelle pour les ouvriers parisiens furent votées. L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, jusqu'à l'Amérique eurent leurs assemblées ouvrières, dans lesquelles on déclara que le prolétariat parisien avait bien mérité de la grande cause du travail.

Mais avant que ces manifestations sympathiques eussent pu aboutir à un concours effectif, la date sombre du 21 mai était arrivée. Dans les rues de Paris commençait déjà le gigantesque engagement des sept jours. Le Caligula à 700 têtes qui digère à Versailles voyait poindre la réalisation de son rêve tant caressé : l'extermination du so-

cialisme dans un seul massacre. En avant donc au nom de *l'ordre!* que la mort couvre le grand Paris de ses ailes funèbres, — cent cinquante mille meurtriers lui préparent un triomphe digne d'elle!

Failly, massacreur à Transnonain, vainqueur à Mentana; Cavaignac, toi qu'on appela le boucher de Paris après tes massacres de Juin; Bonaparte, qui avec une demi-douzaine de gens tarés, étranglas par une nuit sombre la République française et tuas ou déportas ses plus braves défenseurs; duc d'Orléans, vainqueur des ouvriers de Lyon en 1832; Mourawieff, *pacificateur* de la Pologne; Radetzki, devastateur de Milan; roi Bomba, destructeur de Palerme; Haynau le *pendeur*, vainqueur de la Hongrie; Prussiens de Bazeilles, réjouissez-vous, vous ne serez plus l'exécration de l'histoire, les forfaits qui vont se commettre effaceront les vôtres!



VIII

LA SEMAINE SANGLANTE



Avant de commencer ce lamentable récit, je me recueille, et sentant grandir mon indignation, je me promets, et je promets à ceux qui me liront, de rechercher scrupuleusement la vérité ; si quelque erreur de détail m'échappe, elle sera involontaire. Il est vrai qu'il est difficile de calomnier les Versaillais.

Pour écrire l'histoire de cette horrible semaine, il faudrait des volumes ; c'est là une œuvre impossible en ce moment. Que chacun dise ce qu'il sait, l'histoire se fera plus tard. L'histoire burnera l'héroïsme, le sacrifice des obscurs combat-

tants tombés pour la République égalitaire. Mais elle n'aura pas assez de malédictions et de flétrissures pour les organisateurs et les instruments de cette Saint-Barthélemy du socialisme.

Depuis deux ou trois jours, la porte de Saint-Cloud, qu'un bombardement effroyable rendait intenable, avait été abandonnée par les fédérés. Ils s'étaient repliés à quelques centaines de mètres en arrière, vers le viaduc d'Auteuil. Le pont-levis, fracassé par les obus, était retombé sur le fossé et formait pont de ses deux ais, faits de deux fortes poutres de chêne, que n'avaient pu briser ni les obus ni les boulets des batteries de brèche.

Un membre de la Commune, Lefrançais, fit une excursion de ce côté, le 21 au matin ; il franchit même le fossé des remparts sur les débris du pont-levis abattu. Il put voir à quelques mètres des palissades les gabions des Versaillais.

Revenu sain et sauf, Lefrançais envoya immédiatement à Delescluze communication de ce qu'il avait vu. Cette communication ne parvint pas à son adresse.

Quelques heures plus tard, un partisan de Versailles fit la même excursion. Il avertit les Versaillais de l'abandon des remparts. Une compagnie de marins s'introduisit immédiatement par la porte



de Saint-Cloud pour explorer les lieux. Des fau-
tassins les suivent ; on suspend le bombardement,
et tous ces soldats, longeant le rempart du côté
du nord, baissent le pont-levis de la porte d'Au-
teuil, également abandonnée par les fédérés. Il
en était de même aux portes de Châtillon et d'Issy.
Les Versaillais se hâtèrent d'en profiter. Le soir
même, la moitié de l'armée était dans Paris.

Dombrowski, établi à la Muette, avait immé-
diatement envoyé à la Commune la dépêche citée
plus haut et avait tenté vainement de se porter
contre l'avant-garde versaillaise. En voyant l'ar-
mée dans les murs, les fédérés n'avaient plus
pensé qu'aux barricades de leurs quartiers et s'é-
taient refusés à marcher en avant. Ce chauvinisme
du quartier, qui avait été la principale cause de
défaite des insurgés de juin, s'empara des fédérés
dès qu'ils furent appelés aux barricades. C'est ce
qui explique le peu de résistance sur les premiers
points envahis. Quelques instants après, Dom-
browski était arrêté avec tout son état-major pour
être conduit devant le Comité de salut public. Un
membre de la Commune, Ostyn, ayant rencontré
le cortège, demanda au chef du détachement qui
lui avait donné l'ordre d'arrêter Dombrowski ?
Celui-ci répondit que c'était un commandant dont

il ignorait le nom. A l'Hôtel-de-Ville Dombrowski fut remis en liberté, sans qu'on pût s'expliquer le mystère de cette singulière arrestation dans un moment si terrible.

Pendant la nuit, les Versaillais, opérant avec une célérité remarquable, s'emparaient de Grenelle, du Trocadéro, où ils prenaient Assi et 1500 fédérés, et de l'Arc-de-Triomphe. A l'Arc-de-Triomphe, les fédérés montaient une batterie ; ils n'eurent que le temps de descendre les pièces au grand trot par les Champs-Élysées, sous une pluie de balles. Les Versaillais tournèrent la redoute contre la terrasse des Tuileries, solidement armée par les fédérés. Tout Vaugirard était également envahi, et à 6 heures du matin, le Champ-de-Mars était occupé et la droite de l'armée versaillaise touchait à la gare Montparnasse.

Depuis 2 heures du matin, la générale et le tocsin retentissaient dans Paris ; les rues se remplissaient. *Aux barricades ! Aux barricades !* crie-on de toutes parts. Hommes, femmes, enfants, tous ceux qui aiment la révolution communale s'y mettent, et quelques heures après, la ville surprise avait réussi à mettre plusieurs centaines de barricades entre elle et ses ennemis. Déjà la bataille grondait des Batignolles à Montparnasse.

« Les barricades poussent de terre, dit un de nos adversaires (1), au bout de chaque rue, à l'angle de chaque carrefour, même dans les quartiers hostiles à la Commune, comme celui de l'Opéra, de la Bourse, du faubourg Saint-Germain ; c'est que le gros des fédérés ont envahi le centre de Paris, choisissant les emplacements ; un premier cordon est tiré le long de la chaussée, puis toute la bande se met à l'ouvrage, chaque passant doit apporter son pavé..... Dans les quartiers hauts, l'agitation est grande, les bataillons descendent par les boulevards au centre de la ville, musique en tête et canons en queue..... Dans les rangs se trouvent un bon nombre de femmes, fusil au dos et court vêtues comme les camarades ; même il passe sur les boulevards un bataillon exclusivement féminin. Les *fédérés* gesticulent et crient la *Marseillaise*.

» La journée du lundi est donc employée par les fédérés à descendre dans les quartiers du centre, à les barricader. Les boulevards intérieurs, les deux quais de la rue du Bac, les abords de l'Opéra, de Notre-Dame-de-Lorette, ainsi que les alentours de Saint-Sulpice et du Panthéon, tels sont les points spécialement travaillés, afin de

(1) L. Jezierski, *La bataille des sept jours*.

protéger par une ligne continue, de Montrouge à Montmartre, le quartier général de l'Hôtel-de-Ville. »

« Dans la matinée du lundi, dit de son côté le *Daily News*, il n'y avait pas plus de quatre barricades à l'intérieur de Paris ; mais, à dix heures, les rues étaient déjà impraticables. Les hommes en blouse, les messieurs en habit, les femmes en guenilles et les femmes en robe de soie étaient également mis en réquisition, et travaillaient comme des enrégés à empiler des pierres, des sacs de sable et de boue.

» La tour Saint-Jacques était encombrée d'hommes creusant la terre pour faire des barricades. De jeunes enfants se faisaient surtout remarquer, maniant des bêches et des pioches aussi grandes qu'eux et chantant sans cesse le *Chant du départ* et la *Marseillaise*.

» Les Tuileries présentaient un aspect des plus curieux. Les magnifiques jardins étaient encombrés de canons, et je fus obligé de marcher au milieu de la rue ; car on jetait à profusion par les fenêtres des matelas, des chaises et des objets mobiliers de toute sorte qui étaient immédiatement transformés en barricades.

» Des canons étaient semés par toute la place,

et chaque figure que je rencontrais semblait briller d'espoir et de résolution. Le pétilllement de la mousqueterie et le grondement du canon, les cris des hommes, les rires et les chants des gamins, le cliquetis des pioches et les supplications des femmes exhortant les hommes au travail, formaient un concert qui avait une sorte de terrible fascination. »

Le plus souvent les barricades s'élevaient au milieu d'un sombre silence ; on n'entendait que le bruit lourd des pavés tombant les uns sur les autres et les voix graves des fédérés qui disaient aux passants : « Un coup de main, citoyens, c'est pour votre liberté que nous allons mourir. »

Tel était Paris se préparant à la grande bataille.

L'armée versaillaise s'était divisée en cinq colonnes ayant respectivement pour objectif la barrière d'Italie et le Panthéon, les positions du centre, et les hauteurs de la rive droite : Montmartre et la Chapelle ; il s'agissait évidemment d'acculer la révolution à Belleville.

Le canon ne tarda pas à gronder. Le Trocadéro et l'Arc-de-Triomphe versaillais, visés par la forte batterie des fédérés sur la terrasse des

Tuileries et par celle de Montmartre, tiraient sans relâche sur ces positions, pendant que les avant-postes fédérés de Neuilly, de Levallois et de Clichy, menacés d'être enveloppés, rentraient précipitamment par la porte de Clichy et venaient se mêler aux combattants de Paris. Ceux-ci, abrités par leurs barricades improvisées, recevaient le premier choc et maintenaient l'armée envahissante, forte déjà de plus de 100,000 hommes. Les membres de la Commune dont les arrondissements n'étaient pas encore attaqués, siégeaient à l'Hôtel-de-Ville, à côté de Delescluze et du Comité de salut public, activant et organisant la défense.

Pendant que la bataille grandissait sur toute la ligne, le Comité central en séance vota des conditions de paix entre Versailles et la Commune. Un délégué fut envoyé à l'Union républicaine. L'Union objecta qu'il n'y avait aucune chance de faire accepter par Versailles ces conditions dont voici d'ailleurs le texte :

- 1^o L'Assemblée nationale dont le rôle est terminé doit se dissoudre ;
- 2^o La Commune se dissoudra également ;
- 3^o L'armée dite *régulière* quittera Paris, et devra s'en éloigner d'au moins 25 kilomètres ;

4° Il sera nommé un pouvoir intérimaire composé des délégués des villes de 50,000 habitants. Ce pouvoir choisira parmi ses membres un gouvernement provisoire, qui aura la mission de faire procéder aux élections d'une Constituante et de la Commune de Paris ;

5° Il ne sera exercé de représailles ni contre les membres de l'Assemblée, ni contre les membres de la Commune pour tous les faits postérieurs au 18 mars.

Voilà les seules conditions acceptables.

Que tout le sang versé dans une lutte fratricide retombe sur la tête de ceux qui les repousseraient.

Cette proposition de conciliation n'eut d'autre résultat que de jeter l'indécision et le découragement dans les quartiers où elle fut affichée. Il serait intéressant de connaître l'individu qui fit commettre au Comité central cette regrettable erreur.

Malheureusement le temps n'était plus à la conciliation ; la mort des socialistes était résolue ; il ne s'agissait plus pour eux que de bien combattre et, au besoin, de bien savoir mourir.

Dans l'après-midi, tandis que roulaient sur une longueur de 10 kilomètres la fusillade et la canonnade, on vit des langues de flamme projetant une noire et épaisse fumée s'élever du Ministère des finances ; c'étaient les obus à pétrole des Ver-

saillais, qui préludaient aux incendies ; les bourgeois crurent que cet incendie avait été allumé par les fédérés et se hâtèrent d'en répandre le bruit.

Dans cette première journée, les succès de l'armée ne furent pourtant pas décisifs. Sur la rive droite, Batignolles avait soutenu un combat incessant, sans perdre une barricade. Mais au centre, le Palais de l'industrie avait été occupé sans coup férir ; de même l'Ecole militaire, que son commandant Razoua évacuait. La caserne de la Pépinière, l'église Saint-Augustin et la gare Saint-Lazare étaient également, après une vive résistance, tombés au pouvoir des Versaillais. Sur la rive gauche, la gare Montparnasse, la grande barricade de la route d'Orléans étaient prises.

Là, commencèrent vers le soir ces fusillades en bloc, horrible abattage humain, dont les plus âpres ennemis des Versaillais ne les auraient pas crus capables.

Dans la nuit on afficha sur les murs des quartiers non occupés encore, la proclamation suivante :

COMMUNE DE PARIS.

Que tous les bons citoyens se lèvent !
Aux barricades ! l'ennemi est dans nos murs.

Pas d'hésitation !

En avant pour la République, pour la Commune et pour la liberté !

Aux armes !

Le Comité du salut public.

Comme pour répondre à cet ardent appel, les hauts quartiers continuent à élever silencieusement de formidables barricades et à envoyer dans le centre leurs colonnes d'attaques qui descendaient de plus en plus nombreuses, tambours et musique en avant, drapeau rouge déployé, leurs canons à la suite. De ces rangs, où les femmes, le chassepot sur l'épaule, étaient nombreuses, s'élevaient des cris enthousiastes de : Vive la République ! Vive la Commune ! Vive la République universelle ! et les mâles accents de la *Marseillaise*, du *Chant du départ* ou *Mourir pour la patrie*.

Sous cette énergique impulsion, les travaux de défense de la première ligne, ayant pour centre l'Hôtel-de-Ville, se terminaient ; l'on activait les travaux de la seconde ligne, ayant pour front le Château-d'Eau et la Bastille, et pour centre la mairie du 11^e arrondissement.

Pendant ce temps les Versaillais, avançant sur la rive gauche jusqu'aux limites du faubourg Saint-

Germain, attaquaient à la fois Montrouge et Saint-Marceau. Sur la rive droite, ils avaient fortifié le collège Chaptal, et tournant Batignolles, venaient attaquer Montmartre par la zone neutre que les Prussiens leur avaient fraternellement livrée.

Toute la nuit, le canon gronda, et le mardi au matin la situation s'était singulièrement empirée.

Pendant toute la matinée du mardi, Montmartre subit un bombardement violent sans faire de riposte efficace. A neuf heures du matin, après cinq heures d'une nouvelle et sanglante lutte, les combattants de Batignolles, sur le point d'être cernés, se retirèrent en toute hâte sur Montmartre, où ils comptaient trouver une forte résistance et qui se rendit presque sans combat. A dix heures, la barricade centrale de la place de Clichy était perdue, et le drapeau tricolore remplaçait le drapeau rouge à la mairie du 17^e arrondissement au bruit des décharges des pelotons d'exécution, assassinant les fédérés tombés entre les mains des Versaillais.

On avait déjà vu la tactique de ces derniers. Elle consistait à tourner toutes les positions secondaires et à n'attaquer que les clefs de positions; encore les attaquaient-ils de la façon sui-

vante : Des pièces de canon ou des mitrailleuses étaient braquées aux angles de la rue dont ils voulaient s'emparer ; ils les avançaient vivement pour tirer et les reculaient non moins vite pour les recharger à l'abri. Pendant ce temps des soldats envahissaient les maisons, et tandis que les uns dirigeaient des croisées un feu meurtrier sur les fédérés, les autres perçaient les murs, et de maison en maison, s'avançaient par des cheminements intérieurs, sans être aperçus, jusqu'au pied de la barricade. Alors de toutes les croisées des maisons attenantes, ils dirigeaient à coup sûr un feu plongeant sur les fédérés qui tombaient foudroyés. Profitant de la panique, ils cernaient ensuite la barricade et fusillaient à bout portant les fédérés qui n'étaient pas tombés sous les premières décharges.

Il se passait là des choses horribles, le sang coulait à flots au milieu de cris déchirants ; puis l'officier criait : Bravo ! (1) et les soldats quittaient la place ayant fait un monceau de morts ou de mourants de ce qui était auparavant des pères,

(1) J'ai entendu ce mot de la bouche de l'officier qui venait de prendre la deuxième barricade de la rue des Dames à Batignolles, le 23 mai, au moment où les Batignollais se repliaient sur Montmartre.

des frères, des sœurs ou des fils, — des êtres humains pleins de vie, de passion, d'espoir.

D'autres fois les Versaillais se mettaient bien à l'abri, ouvraient contre les fédérés un feu intermittent jusqu'à ce que ceux-ci, tirant sans cesse, n'eussent plus de munitions; à ce moment les soldats s'avançaient au pas de course en nombre décuple, et prenaient tous les défenseurs de la barricade, qu'ils fusillaient ordinairement séance tenante.

C'est pour parer à cette singulière tactique que l'ordre fut donné aux chefs de barricades de faire sauter ou d'incendier les maisons attenantes aux barricades centrales, afin de forcer les soldats à venir à découvert.

Les chefs de barricades furent en outre autorisés à requérir l'ouverture des portes des maisons là où ils le jugeraient nécessaire;

A réquisitionner pour leurs hommes tous les vivres et objets utiles à la défense, dont ils devaient donner récépissé et dont la Commune devait faire état à qui de droit.

Dans cette guerre de classe, les auxiliaires ne manquaient pas, dans Paris même, aux soldats de l'ordre. Pendant le siège, plus d'un fédéré avait

été atteint par la balle d'un fusil à vent, braqué derrière les jalousies d'un appartement bourgeois. Maintenant que l'armée était là, à quelques centaines de mètres, les réactionnaires plus hardis se servaient de véritables chassepots, tout au moins de fusils de chasse. Ils tiraient surtout sur les officiers supérieurs et sur les membres de la Commune, reconnaissables à leur écharpe rouge. Quelquefois ils tiraient aussi en plein dans les colonnes de fédérés qui passaient.

Pour répondre à cette façon de combattre, le Comité de salut public prit un arrêté ordonnant ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les persiennes ou volets des fenêtres demeureront ouverts.

ART. 2. Toute maison de laquelle partira un seul coup de fusil ou une agression quelconque contre la garde nationale, sera immédiatement brûlée.

Art. 3. La garde nationale est chargée de veiller à l'exécution stricte du présent décret.

Cet arrêté était réclamé d'urgence, mais il ne fut pas exécuté, il ne pouvait l'être ; c'est par milliers qu'il aurait fallu brûler les maisons, dans lesquelles soit des réactionnaires, heureux de se venger des socialistes, soit des agents apostés par Versailles, tiraient des croisées sur les fédérés.

Nous voici arrivés au moment où la nature de la guerre que les Versaillais apportent dans Paris se caractérise. Les détonations lugubres des pelotons d'exécution fusillant les prisonniers se mêlent au bruit terrible de l'immense bataille ; déjà le parc Monceaux est jonché de cadavres ; rue des Carrières, 12 fédérés sont pris derrière une barricade et fusillés. Tous les isolés sont sûrs de leur affaire aussitôt qu'ils sont pris. Dans le quartier des Epinettes, tous les fédérés que l'on peut prendre sont conduits à la porte Clichy et fusillés. De ce nombre, trois femmes, soupçonnées d'avoir travaillé à une barricade.

« Un soldat, à Batignolles, las de tuer, refuse de fusiller des femmes et des enfants inoffensifs ; il est mis à mort immédiatement sur l'ordre de l'officier. Dans le même arrondissement, on a vu un homme qui n'a pris aucune part à la lutte, entraîné aux yeux de sa femme (comme il sortait pour se procurer un peu de nourriture dans sa famille) par une soldatesque ivre de sang, sa femme accourt, un enfant dans les bras, pour protester de son innocence ; on n'écoute rien, et comme elle tenait son mari étroitement embrassé et qu'il aurait été trop long de les détacher, on fusille homme, femme et enfant. M. Iz-

quierdo, docteur médecin, se précipite pour donner des soins à l'enfant qui respire encore — il est saisi et fusillé à son tour. (1) »

Les perquisitions générales et les arrestations en masse achèvent la *pacification* de Batignolles.

Montmartre est attaqué par trois points à la fois. Au nord par Saint-Ouen, au centre par le cimetière, au sud par les boulevards. Rue Houdon, un détachement de femmes soutient bravement la première attaque. Au moulin de la Gallette, les débris des défenseurs de Batignolles livrent un court combat ; à la rue Lepic on résiste plus longtemps.

Mais les Versaillais ne tardent pas à s'emparer de la mairie et ils gravissent les Buttes où brillaient au soleil deux rangées de canons muets par manque de munitions. La plupart des fédérés de Montmartre combattaient dans l'intérieur de Paris, et le désordre le plus complet régnait dans cet arrondissement, sur la résistance duquel on avait le droit de compter.

Les derniers défenseurs se replièrent sur la Chapelle pendant que, boulevard Ornano, une

(1) V. d'Esbœufs, *La vérité sur la Commune et les Versaillais, par un témoin oculaire.*

formidable barricade, énergiquement défendue, arrêta net la marche en avant des Versaillais.

Mais ils tenaient Montmartre, l'Aventin démagogique, l'acropole de l'émeute, comme disaient les journaux de la réaction.

Les perquisitions servirent de prétexte à un véritable pillage ; non contents d'emporter, les soldats brisaient tout. Grâce à la retraite sur la Chapelle, ils firent peu de prisonniers. On fusilla ce qu'on avait pu prendre sur les marches de l'Élysée-Montmartre, rue des Rosiers, devant la mairie et dans divers carrefours ; et de rage, sans doute, de ne pas avoir plus de victimes à exécuter, on fit une razzia dans les maisons. C'étaient généralement des réfractaires à la Commune et quelquefois des adversaires déclarés du 18 mars, n'importe ; on ne pouvait pas avoir pris Montmartre pour si peu. Ces amis de Versailles réfléchissent en ce moment sur les pontons à l'honnêteté du gouvernement qu'ils ont défendu.

La prise de Montmartre portait un coup décisif à la résistance ; le centre se trouvait débordé et Belleville allait être foudroyé par les canons des Buttes.

La nouvelle de ce désastre se répandit lente-

ment dans Paris ; les fédérés ne pouvaient y croire, tant on était habitué à regarder Montmartre comme le fort principal de la défense. On se battait avec fureur dans le haut du 9^e arrondissement, et notamment avenue Trudaine. Des renforts leur arrivant sans cesse, les Versaillais emportèrent toutes ces positions en faisant un grand nombre de prisonniers, et les sinistres pelotons d'exécution fonctionnèrent avenue Trudaine à l'angle de la rue Vintimille.

A la même heure, le fort de Montrouge capitulait, et une division de l'armée s'emparait définitivement de Neuilly, de Levallois, de Clichy et de Saint-Ouen. 105 bouches à feu et un grand nombre de prisonniers y furent pris par les Versaillais.

Au centre, la grande barricade, élevée de longue main place de la Concorde et à l'angle de la rue Royale, résistait avec succès, lorsqu'un corps d'armée, entrant par les boulevards, la tourna. Les défenseurs se replièrent rapidement, au nombre de plus de 300, dans l'église de la Madeleine. L'armée les y suivit, enfonça les portes à coups de canon et consumma dans l'église le massacre de tous les fédérés. Pas un n'échappa ; le sabre-baïonnette fit bien les choses. Le même soir

étaient prises l'église de la Trinité et la place Vendôme, qui n'avaient pas été mieux défendues que l'Ecole militaire.

Sur la rive gauche, une autre division de l'armée de Versailles attaquait Montrouge avec une nouvelle fureur. Deux barricades, l'une place Saint-Pierre, l'autre ancienne barrière d'Enfer, la tinrent longtemps en échec ; elles furent prises dans la soirée, et le drapeau tricolore flotta sur la mairie du 14^e arrondissement.

Néanmoins, tout n'était pas fait de ce côté ; les fédérés, solidement retranchés au coin des rues du Vieux-Colombier, de Vaugirard et de Rennes, d'où ils couronnent toute la rue de Rennes et la gare de l'Ouest, résistent plusieurs heures encore et réussissent à prendre un instant l'offensive. La perte de ces boulevards du sud-ouest livra tout le faubourg Saint-Germain.

L'armée de la rive gauche se heurta ensuite à une véritable forteresse faite de trois barricades, qui barraient la rue Gay-Lussac, la rue Saint-Michel et la rue Royer-Collard. Cette forteresse avait été instantanément élevée et était audacieusement défendue par une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants. En même temps avait lieu, au carrefour de la Croix-rouge, un long et sanglant

combat ; là, les fédérés, retranchés derrière un demi-cercle de barricades, résistèrent victorieusement aux attaques réitérées d'une armée dix fois plus nombreuse. Ils tinrent jusqu'à la nuit suivante, et ce ne fut que lorsqu'ils se virent tournés qu'ils abandonnèrent ce champ de bataille, couvert de leurs morts.

« Mercredi matin la Bourse est prise. Le 9^e et le 2^e arrondissement sont délivrés (?), les fenêtres se pavoisent de drapeaux tricolores ; déjà des gardes nationaux anti-communeux ont exhumé leur uniforme : képis et manches sont embellis de bandes tricolores, en signe de ralliement et de reconnaissance. On forme les faisceaux sur la place de la Bourse, *et gare aux communeux du quartier qui s'aventurent en costume civil au milieu de ce réveil joyeux : ils sont reconnus, dénoncés, entourés, enlevés haut la main.* Bientôt l'ordre de désarmement intervient, calmant ce zèle exubérant. Sur le boulevard, quelques cafés ouvrent : *ils se remplissent de consommateurs belliqueux, qui mitraillent les insurgés en paroles ; on y voit quelques retours de Versailles : l'absinthe de mercredi, 24 mai, au café du Helder, sera, pour aucuns, un exploit consigné sur les*

tablettes de l'établissement. On raconte une douloureuse nouvelle : le commandant Poulizac a été tué mardi sur une barricade de la rue de Grammont.

» Mais la nouvelle la plus lugubre, la plus funèbre, est celle de l'incendie des Tuileries. On ne sait encore si le Louvre est épargné. Malgré les obus, la foule se porte sur la place du Théâtre-Français : une épaisse fumée monte au-dessus des Tuileries ; le dôme est déjà écroulé ; dans l'aile de l'ex-ministère d'Etat, on voit, à travers les fenêtres, la flamme ruisseler, lourde et huileuse : c'est bien le feu du pétrole. Tout près, la fusillade et la canonnade roulent ; c'est l'orchestre infernal qui accompagne ce spectacle de désolation.

» *Alors la fureur s'empare de la foule ; jusque-là elle était plutôt au sentiment heureux de la délivrance ; mais la joie s'exaspère, tourne aux passions impitoyables de la vengeance et des représailles.* On se raconte, en frémissant, que le feu du pétrole consume également une moitié de la rue Royale, le Ministère des finances et tous les monuments du quai d'Orsay, ainsi que la rue du Bac. Ces incendies projettent des nuages de fumée noire : ils allument, dans les cœurs, un autre in-

condie non moins féroce. « *Fusillez les prisonniers ! Pas de quartier ! A mort les pétroliers !* » crient les groupes affolés aux soldats, qui avaient conservé, dans leur rude besogne, un remarquable esprit d'humanité (en fusillant en masse ?). *Alors s'organise la chasse aux suspects, hommes et femmes ; on arrête et on fusille sur place ; la foule applaudit.* Dans les maisons, concierges et boutiquiers bouchent avec soin toutes les ouvertures, telles que les soupiraux des caves, les embrasures des sous-sols.

» Les nouveaux incendies, qui éclatent sans relâche jusqu'à samedi, joints à l'égorgement des otages dans les prisons, nourrissent et exaspèrent cet emportement de justice dérégulée et sauvage. De plus, des obus à pétrole pleuvaient en grand nombre, surtout la nuit, des Buttes-Chaumont et du Père-Lachaise, sur les quartiers du centre. *Aussi, les exécutions sommaires, réclamées par la voix publique, se multiplient dans les carrefours et sur les quais (1).* »

L'auteur versaillais oublie de dire que dès le lundi et tout le mardi, alors qu'aucun incendie ne s'était manifesté (si ce n'est au Ministère des

(1) Jezierski, *La bataille des sept jours.*

finances, où les obus à pétrole de Versailles avaient mis le feu), la foule bourgeoise du centre était non moins cruelle et non moins lâche. Les incendies servirent de prétexte. Ils servirent surtout à inventer des *pétroleuses*, sortes de femmes qui, d'après l'imagination des réactionnaires, auraient consenti, moyennant salaire, à porter l'incendie dans Paris, la torche d'une main et le bidon de pétrole de l'autre. On avait bien inventé *les mobiles sciés entre deux planches* en 1848, on ne pouvait rester en arrière en 1871. Mais combien cet impudent mensonge a-t-il fait commettre d'assassinats? Le Paris de la réaction s'en est donné à cœur joie. On était revenu aux temps flétris par Tacite, aux temps où, dans Rome en décadence, les repus du monde païen se vautraient dans l'orgie, tandis qu'en leur nom et par leurs ordres le massacre, l'impitoyable massacre, s'abattait sur les quartiers plébéiens, marquant son passage par des monceaux de cadavres et des ruisseaux de sang. Ainsi firent les repus du monde chrétien. Pour leur conserver le produit du travail des autres, une armée de forcenés portait dans Paris le fer et le feu. Ils tuaient, ils tuaient sans cesse. Comme le faucheur fauche les épis jusqu'au bout du sillon, ils portaient la mort dans tous les re-

coins de l'immense ville. Ils n'épargnaient ni l'âge ni le sexe, car comme aux jours de l'Empire romain, tous ceux qui avaient blasphémé les dieux du vieux monde, tous ceux qui espéraient la fin des souffrances humaines, tous ceux qui caressaient un avenir resplendissant de science et de bonheur pour tous, étaient voués à la mort, et de ceux-là le nombre dans Paris était incalculable.

Pendant que le carnage avait lieu, les beaux fils arrivant de Versailles fourmillaient de nouveau sur les boulevards délivrés. Les belles de nuit qui les avaient suivis revenaient avec eux, et la débauche impudique et sans frein annonçait le retour des *honnêtes gens*. On se serait cru en plein Empire. La Commune avait aboli l'insolente prostitution des trottoirs ; tous ces Versaillais s'en vengeaient, en criant entre deux absinthes et entre deux prostituées : « A mort ! Fusillez les brigands ! »

Aussi, sur la place de la Bourse, les exécutions sommaires furent-elles de beaucoup les plus nombreuses ; on attachait aux grilles les récalcitrants et ils étaient fusillés à bout portant. Là fut assassiné, en compagnie d'un citoyen qu'on prit pour Lefrançais, Pottier, l'un des membres les plus sympathiques de la Commune, et de même un

jeune homme qu'on prit pour Serrailleur.

Si tous ceux qui étaient pris les armes à la main, qui étaient dénoncés ou qui paraissaient suspects, étaient fusillés sur-le-champ, les razzias que l'on faisait à domicile et les groupes que l'on enlevait par tas n'en donnaient pas moins aux Versaillais un grand nombre de prisonniers.

On se rappelle les fusillades bourgeoises dans les caves des Tuileries et les exécutions du Champ-de-Mars, ordonnées par Cavaignac, lors de la défaite des ouvriers de Paris, en juin 1848; mais jamais dans ces tristes jours on ne vit une rage contre les vaincus approchant de celle que nous aurons sous les yeux.

Depuis le lundi soir, on voit passer de longues files de plusieurs centaines de prisonniers ramassés un peu partout; on les lie quatre par quatre, quelquefois on leur attache les mains derrière le dos; d'un soufflet on les décoiffe, et on les conduit entre deux doubles haies de soldats, les officiers ayant le revolver au poing, les soldats le fusil chargé et la baïonnette au bout du canon. A la moindre tentative de fuite, une décharge à bout portant fait du prisonnier un cadavre. Ils n'arrivent pas toujours à Versailles. Lorsque

pendant le trajet, il plaît à l'officier qui commande le détachement de faire quelques exécutions, il choisit dans le tas, et les pelotons d'exécution commencent leur lugubre besogne.

Par exemple, le marquis de Galiffet, conduisant un convoi, fait crier halte devant le bastion 56, choisit les plus âgés parmi les prisonniers et les fait fusiller sur-le-champ, au nombre de 80 ; après quoi il ordonne à la colonne de se remettre en marche. Mais le plus horrible, c'est encore l'attitude incroyablement lâche et féroce de la population réactionnaire devant les prisonniers. Elle les accable d'insultes grossières, de calomnies, d'injures ignobles et de cris : « A mort ! A mort les brigands, les incendiaires, les assassins !... » A Versailles, cette haine pour les vaincus dépasse les limites de la rage. Là, on va jusqu'à frapper les malheureux vaincus, on les déchirerait si les gendarmes et les soldats, déjà si féroces eux-mêmes, ne les protégeaient un peu contre cette incroyable fureur qui s'applique à tous les habitants de Paris.

Voici ce qu'en dit un témoin oculaire, correspondant d'un journal modéré, l'*Indépendant rémois* :

« L'exaspération contre Paris et les Parisiens

est grande ici. Ainsi que je vous le disais hier, quand un détachement de prisonniers arrive, la foule se porte sur son passage, et sans la prudence et la fermeté des troupes, il est certain *qu'on n'attendrait pas, pour en faire justice, que la loi puisse leur être appliquée.* La colère des Versaillais se manifeste non-seulement contre les fédérés, mais contre tous les habitants de Paris. *C'est un repaire de bandits, dit-on autour de moi, et il faut qu'on nous débarrasse de tous ceux qui y sont restés. Qu'on détruise partout le loup, la louve et les louveteaux* (c'est ainsi que j'ai entendu désigner les familles parisiennes), et la tranquillité renaîtra pour longtemps. »

Arrivés au lieu de destination, les prisonniers sont parqués en plein air sous un soleil brûlant, ou sous la pluie et dans la boue, selon la température.

D'autres fois, ils sont entassés sur la terre nue, dans les caves et dans les écuries du Château, empilés les uns sur les autres, dans la plus effrayante promiscuité, hommes, femmes, enfants. Ils sont dévorés par la vermine ; ils ne reçoivent pour nourriture que du pain et de l'eau qu'on leur jette comme à des chiens en quantité insuffisante et en les injuriant ignominieusement. Un

grand nombre, parmi les femmes surtout, sont atteints de folie. Le manque d'air, l'entassement, la fraîcheur du sol leur causent d'horribles souffrances, Il y a, au milieu d'eux, des enfants de huit ans et des vieillards de soixante-dix ans. De temps en temps un des plus faibles râle dans un coin ; quand l'agonie est bien constatée, un gardien le traîne dehors pour y mourir. Au moindre bruit, au moindre cri séditieux qui s'échappe de ce tas humain, les fusils s'abaissent, de sourdes détonations se font entendre ; les balles sifflent au hasard. Heureux ceux qui, mortellement atteints, tombent foudroyés, une horrible agonie leur est épargnée !

« On m'a raconté des choses effroyables sur les traitements qui ont été infligés aux premiers convois de prisonniers. Tout le jour sans air et sans nourriture, entassés debout dans des wagons de marchandises fermés, à moitié étouffés, à moitié morts de faim ; beaucoup en ont été retirés morts. Il faut espérer que ceci a été quelque peu exagéré, *mais ce que j'ai appris par un employé du gouvernement, qui n'avait pas précisément le cœur tendre, c'est la conduite d'une compagnie de soldats au camp de Satory qui, lorsque quelque symptôme d'agitation se manifestait parmi les*

prisonniers, sans tarder déchargeait ses chasse-pots durant dix minutes dans le tas (1). »

Dès le premier jour, les Versaillais avaient trouvé que la fusillade ordinaire n'allait pas assez vite. On avait d'abord inventé la fusillade à bout portant, où chaque fusil abattait son homme ; puis la fusillade par rangées de 6, de 10, de 12 ou de 20, mais tout cela ne suffisait pas ; ils inventèrent la *mitraille*. — Voici à ce sujet l'affirmation catégorique d'un témoin oculaire, le correspondant du journal *les Droits de l'Homme*, de Montpellier :

« Je n'avais pas osé le croire ; mais un officier de l'armée me l'a confirmé hier soir : *c'était à l'aide de mitrailleuses que l'on exécutait à l'Ecole militaire. Voici comment on procédait. On amenait quarante prisonniers, on les rangeait sur deux rangs, liés les uns aux autres, puis on démasquait deux mitrailleuses. Après la décharge, les soldats s'approchaient des victimes et les achevaient à coups de baïonnette ! »*

On procédait de la même façon aux casernes Lobau et de la Pépinière ; on allait faire de même

(1) *Gazette de Francfort.*

aux Gobelins, au Luxembourg, aux Buttes-Chaumont, au Père-Lachaise, etc. Les principaux centres de fusillades étaient, en dehors des casernes Lobau, de la Pépinière et de l'École militaire, — la gare du Nord, le parc Monceaux, le Châtelet et les coins de tous les carrefours occupés. Là, on fusillait au chassepot par rangées de six. Après avoir laissé les cadavres des journées entières étendus sur les dalles et forcé les victimes à passer sur le corps de ceux qu'on venait de tuer pour s'adosser au mur ensanglanté, on transporta les cadavres par charretées un peu partout, ceux de l'École militaire au Champ-de-Mars, ceux du parc Monceaux dans les terrains vagues des Terres; ceux de la caserne Lobau étaient transportés au square Saint-Jacques, ceux des carrefours dans différents autres squares. Les fédérés fusillés au bord de la Seine sont laissés sur place. Il y a d'horribles agonies qui durent de longues heures, surtout parmi les *mitraillés*. Pêle-mêle on les jette sur une charrette; pêle-mêle on les verse dans de grandes tranchées transformées en fosse commune. Combien de blessés jetés avec les morts ?

Près du boulevard du Prince-Jérôme, les habitants entendirent un jour, pendant huit mor-

telles heures, les lugubres gémissements d'agonie de malheureux fédérés recouverts de terre et que la mitrailleuse n'avait pas achevés. Des factionnaires empêchaient que l'on portât secours. Au square Saint-Jacques, un des enterrés vivants parvint à sortir les bras de terre ; les habitants de cet aristocratique quartier fuyaient d'épouvante.

Dans cette ardeur de carnage la cupidité n'était pas oubliée ; les fusillés étaient presque toujours dépouillés de tout ce qu'ils avaient sur eux, argent, bijoux, et ces dépouilles des morts étaient distribuées aux soldats. Très souvent on prenait jusqu'aux chaussures. Quant aux femmes fusillées, on les traitait à peu près comme les malheureuses Arabes des tribus insurgées : après les avoir tuées, on les dépouillait, agonisantes encore, d'une partie de leurs vêtements, et quelquefois l'insulte allait plus loin, comme au bas du faubourg Montmartre et sur la place Vendôme, où des femmes furent laissées nues et souillées sur les trottoirs.

On pense bien que les blessés n'avaient pas de quartier à attendre de ces *mitrailleurs* en bloc. Voici un fait : Un capitaine se présente à l'ambulance du séminaire Saint-Sulpice et dit : « On a tiré de cette maison. » (Le fait était faux, mais cette façon de dire était le signal convenu pour

porter le massacre dans un établissement.) Le chef de l'ambulance, un jeune docteur espagnol, nommé Fano, protesta du contraire. L'officier, qui n'avait que 20 hommes, sortit. Il revint quelques instants après, avec une compagnie toute entière, en disant : « J'affirme qu'on a tiré de cette maison. » Aussitôt, les soldats se précipitent ; des blessés, ceux qui étaient debout, sont adossés au mur et fusillés, au nombre de trente ; ceux qui étaient couchés, environ une trentaine aussi, sont massacrés dans les lits à coups de baïonnette ou assommés à coups de crosse. Pendant que les soldats exécutaient ponctuellement leur consigne, le digne officier brûlait la cervelle au jeune docteur.

Obéissant à des *ordres directs*, l'armée recherchait surtout, pour les exécuter sur le champ, les membres et les personnalités de la Commune ; elle réussit quelquefois ; c'est ainsi que dans les premiers jours furent fusillés Pottier, J. Durand et Pillot. Mais ils se trompèrent souvent. Malheur aux infortunés qui avaient quelque ressemblance avec l'un des élus de Paris ; une mort horrible les attendait.

Un mercier du nom de Constant fut pris parce qu'on avait dit : « C'est Billioray. » Il eut beau

prouver son identité, il fut fusillé séance tenante; les soldats disaient qu'il était mort en lâche, et les feuilles à scandale en tirèrent parti pendant plusieurs jours contre les révolutionnaires, jusqu'au moment où l'on apprit que ce n'était pas Billioray. On n'avait pas manqué d'ajouter que le prétendu Billioray avait été trouvé porteur de plusieurs centaines de mille francs.

Un citoyen inconnu eut le malheur de rencontrer un individu qui s'écria : « C'est Vallès ! » Il fut immédiatement entouré par un peloton; un officier lui fendit la figure d'un coup de sabre. Ce malheureux eut la force de riposter par un coup de poing, les soldats le lardèrent aussitôt de coups de baïonnette. Il n'était pas mort cependant; un assistant moins féroce s'écria : « Oh! achevez-le, ce malheureux ! » Cet homme prononça son propre arrêt de mort, il fut immédiatement livré au peloton d'exécution. On assassina de la même façon tous ceux qui furent pris pour des membres de la Commune. Plus tard, on fusilla encore d'autres Vallès, un Longuet, un Ostyn, un Protot, un Amouroux, un Ferré, un Gambon, un Courbet, un Vaillant, plusieurs Lefrançais; on conduisit à Versailles, les mains liées derrière le dos, en l'accablant d'insultes, en le frappant

même, un jeune homme de Batignolles, parce qu'un individu avait dit : « C'est Malon. » Jamais on n'avait vu une telle orgie de férocité, et ce n'était rien encore en comparaison de ce qui allait se passer.

Vingt-cinq membres de la Commune environ siégeaient encore à l'Hôtel-de-Ville, où se tenait aussi Delescluze. Un certain nombre étaient aux barricades, d'autres organisaient la défense dans leurs arrondissements. Un très petit nombre, heureusement pour l'honneur de la révolution, hésitèrent devant le danger. La Commune en masse paya de sa personne, comme c'était son devoir strict.

De plus en plus, c'est-à-dire à mesure que grandissait le massacre organisé par Versailles, la haine montait au cœur des fédérés qui tombaient par centaines, en criant vengeance.

Va-t-on demander à ceux que l'on traque comme des bêtes fauves, qu'on extermine par tas, partout où on les rencontre, avec une joie sauvage, qu'on massacre blessés, qu'on fait déchirer par la mitraille, qu'on enterre vivants quelquefois, — va-t-on leur demander de livrer sans vengeance leur poi-

trine aux balles ? Va-t-on enfin leur demander d'être calmes, quand tout est passion et fureur autour d'eux, et quand leurs ennemis leur donnent le spectacle de la férocité en délire ?

Dans la nuit du 23 au 24, l'incendie se déclare aux Tuileries, sans qu'on sache d'une manière certaine quels en sont les auteurs. Le palais des rois se souleva comme un volcan avec un bruit épouvantable, roulant comme cent tonnerres. L'explosion couvrit au loin tout le fracas de l'immense bataille ; un nuage noir voila le ciel, obscurcissant l'air, et le vieux monument s'affaissa en grondant toujours et en lançant des flammes.

Quoi qu'il en soit, il était permis au peuple de Paris, à ce peuple magnanime, qui, depuis un siècle, sacrifie l'élite de chacune de ses générations pour le progrès du monde ; à ce peuple qu'on massacrait en ce moment même pour sa foi républicaine et socialiste, et à qui on voulait imposer une monarchie et le maintien du régime d'exploitation ; il était permis à ce peuple, avant-garde du monde nouveau, qui sait si bien combattre et si bien mourir, de brûler le palais des rois. Pour réussir, les premiers chrétiens s'attaquèrent aux temples du paganisme, et les dieux

déconsidérés tombèrent avec les temples. Paris ne veut plus de rois (1).

Dans cette journée commencèrent les fusillades d'otages.

Chaudey et trois gendarmes furent fusillés à Sainte-Pélagie par ordre de Rigault. Le lendemain, un autre membre de la Sûreté générale se porta à la Roquette et dit :

« Six membres de la Commune viennent d'être fusillés (c'était l'opinion générale); œil pour œil, dent pour dent : six otages seront exécutés. »

Et, en effet, on exécuta six otages, parmi lesquels l'archevêque de Paris.

Il y avait dans ces exécutions autant de fureur que dans l'ordre donné par Versailles de fusiller tout ce qui appartenait à la Commune, — seulement ce n'étaient que des représailles.

Les otages expièrent l'horrible guerre de tigres que Versailles avait déchaînée sur Paris.

Si les Versaillais n'avaient pas, dès les premiers jours d'avril, assassiné les prisonniers, la Com-

(1) Les journaux réactionnaires ont parlé de 400 blessés brûlés dans les Tuileries. C'est un de leurs nombreux mensonges, les blessés étaient évacués depuis longtemps. Des blessés ont trouvé une mort affreuse dans ces tristes jours, mais ce sont ceux que les Versaillais ont assassinés dans leur lit à coup de crosse et de baïonnettes.

mune n'aurait pas pris d'otages. Si Thiers avait voulu rendre Blanqui, on aurait relâché l'archevêque et presque tous les prêtres arrêtés. Mais il entra dans les calculs de Thiers que les fédérés commissent des représailles qu'on changerait en crimes et qu'on exploiterait contre la révolution. En les réduisant au désespoir par une guerre d'extermination après avoir refusé d'échanger les otages, le chef de la bourgeoisie française savait ce qu'il faisait. Il savait jusqu'où vont les désespérés et combien l'assassinat de l'archevêque de Paris et de ses compagnons pouvait servir la cause de l'ordre!

Thiers n'était pas moins intéressé aux incendies. Ses obus à pétrole ont mis le feu au Ministère des finances : il dit que ce sont les fédérés. La sauvage tactique de ses soldats qui s'avancent sur les barricades par des cheminements intérieurs, en dévastant les maisons, force les fédérés, à moins d'abandonner la lutte et de se livrer sans défense aux massacreurs, de faire sauter ou d'incendier les maisons attenantes aux principales barricades ; il répand le bruit que les fédérés incendient systématiquement Paris.

Oui, il y eut des incendies regrettables, mais en connaît-on les auteurs ? Qui a mis le feu au

Palais-Royal et à la Cour des Comptes, par exemple ? Je dirai tout de suite, parce que c'est la vérité, que le massacre des otages et que certains incendies regrettables, comme celui de l'Hôtel-de-Ville (1), sont l'œuvre, non de la Commune en tant que corps délibérant, mais celle de quelques individualités, agissant d'après les mobiles que j'ai indiqués plus haut et qui sont, on le reconnaîtra, singulièrement atténuants. Mais les plus intéressés à brûler certains monuments n'étaient pas les fédérés, et quand on a affaire à des Thiers, à des Favre, à des Simon et à des Picard, toutes les suppositions sont permises. Le 9 novembre 1870, on a voulu incendier la Préfecture de police : étaient-ce les fédérés ? Que les hommes du 4 septembre répondent !

Quant aux otages, le lecteur se rappellera que pendant toute la durée du gouvernement communal, malgré les assassinats commis par Versailles, pas un otage n'a été exécuté (2). La Com-

(1) Voir plus loin.

(2) Des exécutions d'espions ont eu lieu au fort de Bicêtre, après condamnation d'un Conseil de guerre présidé par Léo Melliet, alors gouverneur du fort. Un espion a été également exécuté après jugement d'un Conseil de guerre présidé par Johannard au quartier général de La Cécilia. Les lois de la guerre relatives aux espions sont formelles. Mais que ces exécutions soient blâmables ou non, c'est à Melliet et à Johannard seuls, qui ont agi sans l'assentiment de leurs collègues, à en répondre devant l'histoire.

mune a-t-elle donc tant mérité cette épithète de sanglante que lui donnèrent ses bourreaux ?

Les nouveaux incendies et le massacre de dix otages mirent le comble à la sauvage fureur de l'armée et de la population bourgeoise.

Le massacre déjà épouvantable redoubla de furie et le cercle de la bataille alla s'élargissant. De part et d'autre les moyens de destruction étaient terribles. Une pluie de bombes à pétrole, d'obus, de boîtes à mitraille tombaient sur la Villette, Belleville, le Panthéon, la barrière d'Italie, la Bastille, le faubourg du Temple, le quartier Popincourt, etc. Rien ne décourageait les indomptables fédérés, ils se battaient en héros, et les Buttes-Chaumont se vengeaient du bombardement de Belleville en bombardant l'intérieur de Paris.

Mais les Versaillais avancent toujours, ils attaquent les barricades du Pont-Neuf, de la pointe Saint-Eustache et de la rue Rivoli ; ces positions sont emportées après une longue et meurtrière résistance. Bientôt l'aile droite de l'ennemi touche à Notre-Dame, sur la rive gauche. Sur la rive droite, il est maître des gares de l'Est et du Nord et vient attaquer les barricades du faubourg Saint-Denis qui résistent vaillamment et où leurs obus

à pétrole mettent le feu au théâtre de la porte Saint-Martin.

Mais le grand combat de ce jour a lieu aux environs de l'Hôtel-de-Ville, où des travaux formidables ont été élevés : de part et d'autre l'artillerie fait rage et couvre de ses détonations lugubres le crépitement d'une fusillade effroyable. Après plusieurs heures de lutte, les lignes de bataille des Versaillais se resserrèrent ; la position des fédérés n'était plus tenable, leurs pertes étaient graves ; ils durent songer à la retraite. Ils font alors sauter les maisons attenantes aux barricades, mettent le feu aux poudrières de l'Hôtel-de-Ville et se retirent sur le Château-d'Eau, en défendant encore le terrain pied à pied. Une épouvantable détonation qui dure plusieurs minutes et qui est à la canonnade ce que la canonnade est à la fusillade, annonce à Paris l'explosion du vieux Palais municipal qui se consume lentement dans un nuage de fumée et de flammes.

L'incendie de l'Hôtel-de-Ville fut l'œuvre de quelques personnages qui n'étaient nullement autorisés à agir ainsi. Les membres de la Commune, réunis au 11^e arrondissement, blâmèrent généralement, Delescluze entre autres, cet acte regrettable. Au point de vue politique, ce fut une

lourde faute. La Commune devait faire et voulait faire, en effet, de l'Hôtel-de-Ville son dernier centre de résistance; et à cet effet, par les soins de Lefrançais, de E. Gérardin et du chef de légion Noro, le 4^e arrondissement s'était hérissé de barricades bien fournies de défenseurs. Tout le monde sentait bien que hors de leur Hôtel-de-Ville les élus de Paris ne seraient plus que des vaincus fugitifs. C'est ce qui arriva. Quelques représentants de la Commune eurent beau siéger à la Mairie du 11^e arrondissement, la révolution n'avait plus de direction.

Les Versaillais poursuivent leur marche victorieuse; ils vont attaquer la Bastille à droite. L'Opéra est pris, après une sanglante résistance; sont également emportées, après de violents combats, les barricades des rues de Châteaudun et des Martyrs. Enfin, tous les quartiers des 16^e, 15^e, 14^e, 6^e, 2^e, 8^e, 9^e, 17^e, 18^e et 1^{er} arrondissements sont au pouvoir des Versaillais. Ils fusillent en cent endroits, et pour ne pas avoir à enterrer les fédérés qu'on vient de fusiller, ils creusent une tranchée au pied de la barricade prise, les y jettent morts ou mourants, les recouvrent de quelques pouces de terre et volent à d'autres exploits.

Des combats acharnés, effrayants, se livrent

dans les 4^e, 5^e et 10^e arrondissements. A chacune des petites rues du quartier des Halles, est une barricade héroïquement défendue.

Des actes d'héroïsme de la part des fédérés ont lieu sur tous les points de la lutte. Tantôt c'est un seul homme manœuvrant cinq ou six fusils et tenant tête à toute une compagnie, tantôt quelques braves tiennent avec une audace inouïe contre une colonne entière et se font tuer jusqu'au dernier en disputant le terrain pied à pied ; tantôt ce sont des enfants perdus de la lutte révolutionnaire qui follement tentent une offensive impossible, et vont la tête haute à une mort certaine. C'est par centaines qu'ils faudrait rappeler les actes d'héroïsme ; en voici quelques-uns.

« Certes, les fédérés sont morts fièrement.

» Quel que soit l'injuste anathème dont on enveloppe leur mémoire, nul ne leur refusera le courage, j'en appelle au témoignage de leurs ennemis politiques. Tous les récits ont été unanimes. Les uns ont été tués derrière la barricade, d'autres, fusillés, sont tombés au cri de *Vive la Commune !* « Rends-toi ! » crient plusieurs soldats à un enfant de seize ans. « Non ! non ! » Et il se fait tuer sur les marches de la rue Hautefeuille.

» Un convoi de prisonniers descend le boulevard Saint-Michel. « Hurlez donc : Vive la Commune ! C'est le moment, » disent des bourgeois ironiques.—« Vive la Commune ! » répondent les gardes nationaux, qui savent prononcer leur arrêt de mort.

» Plus loin, on amène cinq prisonniers. On en fusille quatre ; le cinquième paraît trop jeune ; le capitaine veut le sauver, mais lui réclame. N'a-t-il pas droit à la mort ? Il montre son livret, son uniforme..... On l'exécute.

» Un enfant de quinze ans demande si c'est dans l'oreille droite ou dans la gauche que l'on va placer le canon du fusil. Il se plante gaiement devant le peloton et tombe foudroyé.

» Un garde isolé passe dans une rue : « N'allez pas par-là ! les Versaillais y sont ! » — « Raison de plus ! » répond-il ; il arme son fusil et court se faire tuer (1). »

A la porte Saint-Martin, un fédéré, debout sur un tas de pavés, tenait un drapeau rouge à la main. Les balles pleuvaient, il semblait ne pas y prendre garde et s'appuyait indolemment contre un tonneau. — Tu es donc fatigué, lui crie un

(1) *Les Droits de l'homme.*

camarade. — Jamais, répondit-il, je m'appuie pour rester debout quand je serai tué.

Dans le 10^e arrondissement, une barricade est prise ; tous les défenseurs sont naturellement fusillés ; reste le dernier, un enfant. On l'adosse au mur ; mais l'enfant s'adressant à l'officier, lui remet une montre en argent, en le priant de la faire parvenir à sa mère, concierge d'une des maisons voisines. L'officier, en veine de générosité, répondit : « Je vois ce que tu veux, vas y toi-même, gamin. » L'enfant partit comme un trait et revint tout essoufflé, quelques minutes après. Il courut, enjambant les cadavres, s'adosser au mur et dit à l'officier qui n'en pouvait croire ses yeux : « Me voilà, capitaine. » Tant d'héroïsme toucha cet homme, l'enfant ne fut pas fusillé (1).

Dans une conférence donnée à la Chaux-de-Fonds, M^{me} André Léo raconte le fait suivant en ces termes :

« Une femme connue dans les lettres, qui n'est point démocrate et qui habitait le quartier du Panthéon, a raconté ce qui suit : « Ma maison se trouvait entourée de quatre barricades dont une sous mes fenêtres. Les soldats entraient dans les

(1) Les Conseils de guerre l'ont envoyé dans une maison de correction.

maisons, y traçaient des cheminements et venaient tirer à feu plongeant sur les défenseurs de la barricade qui devenaient incapables dès lors de s'y maintenir. On n'est pas entré chez moi, je me serais plutôt fait tuer. Je n'étais pas pour l'insurrection, mais cela était lâche, et je ne comprends que la guerre loyale. Les fédérés n'entraient pas dans les maisons, les Versaillais auraient dû en faire autant.

» Ces fédérés se battaient en lions ; ils étaient magnifiques, éclatants d'héroïsme, et à la fin, quand ils virent qu'ils ne pouvaient tenir plus longtemps, qu'ils étaient vaincus, oh ! alors ce fut sublime ! L'un d'eux, debout au milieu des balles, fit un discours :

« Encore une fois la cause du peuple succombe.
« Encore une fois la justice nous est refusée, et
« nous retombons dans l'esclavage. Eh bien, non,
« dans la mort plutôt ! Dans la mort ! Dans la
« mort ! »

» Alors tous, poussant ce cri, se précipitèrent sur la barricade, découvrant leur poitrine avec l'enthousiasme du désespoir ; — et ils tombèrent. Ces héros qui ne voulaient de la vie que noble et libre, se réfugièrent dans la mort, et la bande soldée de ces pauvres, armés contre la liberté du pauvre, passa sur leurs corps. »

C'était de tels hommes dont un bourgeois disait : « Je voudrais leur faire subir trois morts à chacun ; les écarteler, les étrangler et les fusiller. » — Ah, la peur, la peur est féroce, — et ils avaient eu si peur !

Un perruquier de Montrouge ne marchait pas avec les fédérés, mais une fois les Versaillais entrés, indigné de leur conduite, il prend son fusil, un fusil à piston, et sort dans la rue. Il voit passer un capitaine et un sergent. Il ajuste le capitaine et tue le sergent. Il recharge son fusil. Des soldats arrivent :

— Que faites-vous là ?

— J'ai manqué le capitaine ; je recharge mon fusil pour le tuer.

Il jette sa montre à sa femme, se retourne vers son fils, un moutard de dix ans.

— Jure-moi de me venger !

— Je le jure ! dit l'enfant, que les soldats veulent tuer, mais que sauvent des voisins.

Puis ce perruquier s'adosse au mur de sa maison :

— Je suis prêt.

Les soldats le fusillent.

Le canon tonnait sans relâche des deux côtés.

« La nuit, pour ainsi dire, ne parut pas sur le théâtre de la lutte ; car elle fut éclairée par l'éclat de l'incendie qui remplit le ciel de son effrayante clarté. L'Hôtel-de-Ville flamboyait par les quatre coins.

» Avant d'aborder la troisième position du centre, le Château - d'Eau, relevons, au même instant, le dernier combat important de la rive gauche.

» D'une part l'armée régulière, dépassant la barricade de la barrière d'Enfer et le Luxembourg, s'est, mercredi 24 mai, emparée du Panthéon ; d'autre part la colonne qui suit les fortifications, arrive à la Bièvre. Ce n'est qu'un ruisseau, mais il creuse une vallée assez profonde, — notamment en avant du boulevard d'Italie.

» Dans ce canton le terrain forme la hauteur dite Butte-aux-Cailles, élevée de 65 mètres. C'est sur cette pente que les fédérés ont pris position en force considérable, 7 à 8 mille environ. Avec leur artillerie, ils battent le quartier de Montrouge ; les tirailleurs descendent dans la vallée et font une démonstration offensive contre les troupes régulières.

» Celles-ci se trouvaient arrêtées dans leur mouvement. Elles tinrent bon la soirée et toute la

nuit. Jeudi matin on était encore à la même place ; il fallait absolument en finir. Des renforts arrivèrent, une batterie fut installée derrière le chemin de fer de Sceaux qui couvrit de feux la Butte-aux-Cailles. Cependant les soldats partirent de l'avant ; après une lutte meurtrière, ils avaient dans l'après-midi emporté la position.

» Ce fut certainement un des épisodes les plus meurtriers et les plus chauds. Il se termina par l'incendie des Gobelins. Mais toute la rive gauche appartenait à l'armée. En même temps tombaient les forts de Bicêtre et d'Ivry. Cette rapide victoire, enlevée par la cavalerie du général Du Barrail, s'explique par ce fait que, après le combat de la Butte-aux-Cailles, la garnison des forts se trouvait coupée, isolée et réduite à l'impuissance (1). »

Maîtres de toute la rive gauche, de la rive droite jusqu'à la Villette, pendant que le canon de Montmartre couvre Belleville de feu et de mitraille, les Versaillais s'avancent au centre par le 10^e et le 3^e arrondissement, couverts de barricades, bravement défendues, et qu'il faut emporter ou tourner. Cette marche en avant contre la Bastille et le Château-d'Eau est un combat continuel, meur-

(1) Jezierski.

trier pour les envahisseurs, bien qu'ils soient incomparablement plus nombreux.

Ici se place un épisode.

Un détachement versaillais se présente à l'hospice Saint-Antoine, enlève tous les blessés qu'il y trouve et les fusille dans la cour. La sinistre besogne faite, quatre fédérés arrivèrent, portant deux des leurs sur un brancard ; en l'espace de dix minutes, les six sont fusillés. Ce n'est pas là un fait isolé. Dans chaque hospice, dans chaque ambulance, les vainqueurs de Paris demandaient les blessés et les enlevaient.

Ces derniers n'étaient pourtant pas toujours fusillés sur le champ. A Batignolles, par exemple, les soldats pénètrent dans l'ambulance établie rue Brochant, fusillent l'infirmier en chef, père de cinq enfants, enlèvent d'un côté les blessés, et de l'autre toutes les femmes qu'ils trouvent donnant des soins aux blessés ou en visite auprès des leurs, les lient deux par deux et les expédient d'abord à la caserne de la Nouvelle-France, puis à Versailles, au milieu des cris, des injures, des menaces de la population des boulevards, qui les force souvent de se mettre à genoux au milieu de la chaussée, leur jette des pierres et crie : à mort les *pétroleuses* !

Généralement, les femmes que l'on conduisait à Versailles, au milieu des vociférations de la foule, étaient aussi coupables d'incendie que les citoyennes de Batignolles.

Que dira l'histoire de ce parti, qui, non content de massacrer une population en masse, invente contre elle les plus incroyables calomnies ? Que dira-t-elle de ces sept cents effarés de l'Assemblée qui n'ont pas un regret, pas un remords, pas une tristesse, pas un sentiment de pitié, devant l'innarrable horreur qui s'appelle le sac et le massacre de Paris ; et qui ne savent que voter des lois de vengeance, couronnées par ce décret qui suffirait seul à les vouer à l'exécration de l'avenir :

« Les armées de terre et de mer et le chef du pouvoir exécutif ont bien mérité de la patrie. »
(22 mai.)

Tolain et un autre député dont j'ignore le nom, votèrent seuls contre.

L'armée, cependant, continuait à se rendre digne du vote de l'Assemblée.

« C'était à ce point : Un homme passe. Voilà un « communeux ! » dit quelqu'un ; on le fusille. Une femme traverse la rue, « elle était sans doute infirmière dans un bataillon, » prétend un survenant ; on la fusille.

» Combien, en dehors de haines particulières ou de basses vengeances, combien, pour faire du zèle, ont dénoncé des inconnus !

» — Avez-vous des blessés insurgés ? » dit un commandant au directeur d'un de nos grands hôpitaux. « Il nous faut en fusiller 300 (trois cents) des plus légèrement atteints. » Et sur la réponse : « Nous n'avons pas ici d'insurgés, nous n'avons que des malades. » — « Prenez garde à vous ! » reprend le commandant. « Seriez-vous par hasard un des leurs ? »

» Un coup de feu part d'une fenêtre de la rue des Ecoles ; de quelle main ? de quel étage ? On l'ignore. Les soldats se précipitent à l'aventure, trouvent un jeune homme, un Suisse, et le clouent par terre d'un coup de baïonnette. « Vous tuez un honnête homme ! » dit le malheureux en tombant.

» Sur les toits un infirmier regarde le combat, un piquet entre, enlève au hasard un malade et l'entraîne sous les arbres voisins.....

» Au poste de la Charité, les officiers et les soldats étaient honteux de leur infâme rôle. L'horreur le disputait au dégoût. Mais, paraît-il, les ordres parlaient de plus haut.

» Un fédéré fut transporté blessé à l'ambulance

du Luxembourg, on allait lui faire subir l'opération de la désarticulation de l'épaule. Des officiers et des soldats entrent à l'ambulance.

» — Remettez-nous cet homme !

» Les médecins protestent.

» — Il ne s'agit pas de tout cela ! Soldats, enlevez-le !

» On le porte dans la cour, on l'y jette et on le fusille.

» *Tout garde pris isolément était fusillé.* A deux pas de notre porte, avenue de Clichy, un marchand de tabac a été exécuté à genoux, devant sa boutique, en présence de sa femme. C'est là un fait entre mille (1). »

« Un détachement du 51^e régiment de ligne avait fait prisonniers un certain nombre de bourgeois, qu'il emmena avec lui. On campa en plein air et l'on mit les fusils en pyramide, quand tout à coup une bombe tomba dans le voisinage et blessa plusieurs personnes. Immédiatement l'officier qui commandait le détachement fit placer quinze des prisonniers contre un mur et les fit fusiller, *pour se venger de la bombe* (2). »

« Dans un hôtel meublé de la rue du Cloître-

(1) *Les Droits de l'homme.*

(2) *La Gazette de Francfort.*

Notre-Dame, tous les locataires, au nombre de quatorze, ont été fusillés, ainsi que l'hôtelier qui se permit des observations. Pourquoi cette tuerie ? On l'ignore ; ce n'étaient pas des gardes nationaux. Les soldats étaient *lancés*, voilà tout. Un M. D***, demeurant rue Richelieu, qui connaissait parmi les officiers un colonel et un capitaine, leur demanda pourquoi ils n'avaient pas arrêté leurs soldats. Ils répondirent : « Nous n'aurions pas été obéis ; *les soldats avaient reçu des ordres directs.* »

» Une institutrice a vu fusiller une femme et ses quatre enfants, parce que cette mère de famille venait d'acheter un peu de pétrole pour son éclairage (1). »

Les *Débats*, à propos des exécutions qui ont eu lieu dans la caserne de la Garde républicaine, place Lobau, après jugement de la cour martiale, siégeant au Châtelet, disent qu'ils ont vu sortir de ce bâtiment et conduire à la caserne pour être fusillés, *de jeunes garçons âgés de quinze à seize ans.*

Un autre journal, la *Petite Presse*, dit :

« Rue de Bretagne, une femme passait près d'un groupe de soldats ; elle se mit à les apostropher violemment. L'officier qui commandait le poste,

(1) André Léo, *les Défenseurs de l'ordre.*

tire son sabre et *laboure* la figure de la mégère ; elle a été achevée à coups de baïonnettes. »

Et les horreurs du genre de celles qu'on vient de lire peuvent se nombrer par centaines ! C'est pourtant par de tels exploits qu'aux yeux des parlementaires de Versailles et des fauteurs de toutes les réactions, les soldats *méritaient bien* de la patrie.

Pauvre France ! Pauvre peuple !

Si pendant tout le second siège, le gouvernement Thiers avait habilement empêché les nouvelles de Paris d'arriver en province et en Europe, à plus forte raison, pendant que se consommait la Saint-Barthélemy des prolétaires, fallait-il resserrer le cercle de fer autour de la cité martyre. Toutes les portes furent fermées ; ni personnes, ni lettres, ni journaux ne pouvaient sortir. Paris était devenu un immense champ de carnage, clos de toutes parts, et au milieu duquel une population désespérée et vaincue se débattait sous les coups d'une soldatesque effrénée, ivre de carnage, et surexcitée aux massacres contre une classe maudite. Pendant ce temps, à Versailles, dans le *Journal officiel*, dans les feuilles scandaleuses, dans les circulaires gouvernemen-

tales, les mensonges les plus odieux, les plus ignominieuses calomnies, les plus incroyables exagérations, les plus sanguinaires malédictions, vouaient les vaincus de Paris à l'exécration de la France, de l'Europe et du monde : il fallait bien faire accepter la destruction systématique, voulue, organisée de toute une population. Thiers ne disait-il pas pendant les massacres : *Le sol est jonché de leurs cadavres. — Les événements suivent le cours que nous avons le droit de prévoir.*

C'est horrible ! Paris transformé en abattoir humain, voilà un des événements qu'*avait le droit de prévoir* cet histrion féroce !

Ce n'est pas assez ; il faut persuader l'Europe et le monde que les communiens écrasés ne sont qu'une horde de scélérats, souillés des plus exécrables forfaits. Il faut que pas un n'échappe et que même le droit d'asile leur soit refusé. Jules Favre envoie donc à tous les gouvernements la circulaire suivante :

Monsieur, l'œuvre abominable des scélérats qui succombent sous l'héroïque effort de notre armée ne peut être confondue avec un acte politique. Elle constitue une série de forfaits prévus et punis par les lois de tous les peuples civilisés. L'assassinat, le vol, l'incendie systématiquement ordonnés, préparés avec une infernale habileté, ne

doivent permettre à leurs auteurs ou à leurs complices d'autre refuge que celui de l'expiation légale. Aucune nation ne peut les couvrir d'immunité, et sur le sol de toutes leur présence serait une honte et un péril. Si donc vous apprenez qu'un individu compromis dans l'attentat de Paris a franchi la frontière de la nation près de laquelle vous êtes accrédité, je vous invite à solliciter des autorités locales son arrestation immédiate et à m'en donner de suite avis pour que je régularise cette situation par une demande d'extradition.

Recevez, monsieur, les assurances de ma haute considération.

(signé) : Jules FAVRE.

Ainsi agissaient les vainqueurs de la Commune. Mais la lutte n'est pas encore finie : ils ont réduit toute une classe au désespoir, ils auront jusqu'au bout la bataille désespérée.

Une nouvelle explosion annonça l'incendie de la Préfecture de police. Ce palais était assurément l'un des instruments les plus odieux du despotisme en France ; il y a cependant de grands doutes sur le point de savoir quels sont les auteurs de cet incendie.

Les débris de la Commune sont réunis à la Mairie du 11^e arrondissement. Devant tant de sang qui coule, quelques membres présents se demandent

s'il n'y a pas un moyen d'arrêter cette horrible guerre. Rastoul se lève et dit à peu près ces paroles :

« Nous sommes l'objet de la haine particulière des gens de Versailles ; dévouons-nous donc pour le salut de cet héroïque peuple. Allons, ceints de nos écharpes, au quartier général de l'armée, et disons à nos ennemis : Nous voici, fusillez-nous ; mais arrêtez les massacres ! »

Cette proposition généreuse est applaudie, mais en y réfléchissant on est bien forcé de s'avouer qu'elle est impraticable. D'abord, les membres de la Commune ne pourraient pas arriver au quartier général ; l'écharpe rouge suffirait pour les faire fusiller dès les premiers pas par les soldats versaillais ; ensuite, arriveraient-ils, qu'on les traiterait en simples malfaiteurs, et ce qu'on appelle à Versailles la répression de l'émeute n'en continuerait pas moins, tandis que, de leur côté, les fédérés, déjà exaspérés par la défaite, croiraient à une trahison. Cette proposition fut donc abandonnée.

« Le même jour, le secrétaire de M. Washburne vint offrir à la Commune une proposition émanée des Prussiens pour un arrangement entre les Versaillais et les fédérés sur les bases suivantes :

- » Suspension des hostilités ;
- » Réélection de la Commune d'un côté, et de l'Assemblée nationale de l'autre ;
- » Les troupes de Versailles quittent Paris et s'installent autour des fortifications ;
- » La garde de Paris continue à être confiée à la garde nationale ;
- » Personne ne pourra être poursuivi comme servant ou ayant servi dans l'armée des fédérés.
- » La Commune, dans une séance extraordinaire, accepta ces propositions, en stipulant que la France aurait deux mois pour se préparer aux élections générales pour une Assemblée constituante.
- » Une seconde entrevue eut lieu avec le secrétaire de l'ambassade américaine. Dans sa séance du matin, 25 mai, la Commune résolut d'envoyer cinq citoyens, — parmi lesquels Vermorel, Delescluze et Arnold, — comme plénipotentiaires à Vincennes, où, d'après l'information donnée par M. Washburne, un délégué prussien devait se trouver. Mais la députation fut empêchée par les gardes nationaux à la porte de Vincennes.
- » A la suite de cela, une dernière entrevue eut lieu entre le même secrétaire américain et le citoyen Arnold, le 26 mai : celui-ci, muni d'un

sauf-conduit américain, se présenta le même jour à Saint-Denis, mais il ne fut pas reçu par les Prussiens.

» Le résultat de cette intervention américaine (qui fit croire à un armistice et à une intervention des Prussiens entre les belligérants) fut, dans le moment le plus critique, de paralyser la défense pour deux jours. En dépit des précautions prises pour tenir secrètes les négociations, elles vinrent à la connaissance des gardes nationaux, qui, pleins de confiance dans la neutralité prussienne, se rendirent dans les lignes prussiennes, pour se constituer prisonniers. On sait comment leur confiance fut trompée par les Prussiens, qui les reçurent à coups de fusil et livrèrent les survivants au gouvernement de Versailles (1). »

La Commune avait cru médiocrement à ces tentatives suprêmes de conciliation, et n'avait cessé d'activer et de diriger la défense, autant que peut être dirigée la résistance d'un peuple réduit au désespoir et qui se bat pour vendre chèrement sa vie à d'implacables ennemis.

De leur côté, le Comité central et l'Union ré-

(1) Adresse du Conseil général de l'Association Internationale des Travailleurs au Conseil central de New-York pour les Etats-Unis.

publicaine cherchaient, et sans plus de succès, à arrêter l'effusion de sang.

Après avoir déchainé le carnage, le gouvernement Thiers et les députés de Versailles regardaient s'accomplir l'œuvre de sang, n'élevant la voix que pour jeter les dernières insultes aux vaincus, féliciter les vainqueurs ou inventer tantôt des calomnies atroces et tantôt des lois de vengeance.

En juin 1848, on avait vu quelques représentants porter des paroles de paix jusque sur les barricades ; cette fois pas un ne quitte Versailles, et de Versailles même pas une parole d'apaisement, pas un mot de pitié ne se fait entendre. Les dieux irresponsables du parlementarisme contemplent du haut de leur souveraineté collective des hommes qui s'égorgent pour la plus grande gloire de quelques ambitions surannées, et pour l'assouvissement de la haine des hommes du passé contre tout ce qui est liberté, avenir, justice.

Quelques-uns, nouveaux Nérons, vinrent contempler avec joie du haut du Mont-Valérien le grand Paris, écrasé sous une pluie de fer et de feu ; ravagé, dépeuplé, souillé, ensanglanté, sac-cagé, abattu par leurs 150,000 sicaires.

Non, gens de Versailles, s'il est vrai que les

hommes de sang et de haine sont déchirés par le remords, vous ne mourrez pas en paix !

Nous voici au 25 mai.

Le tonnerre de la bataille gronde sans cesse. Une vapeur rougeâtre plane sur Paris, qui semble flamboyer dans toute son étendue ; des nuages de papiers brûlés, projetés par les flammes du Ministère des finances, de la Cour des Comptes, de l'Hôtel-de-Ville, des Tuileries et de la Préfecture, en petites feuilles noires de deux ou trois centimètres, couvrent le ciel sur un espace de plusieurs lieues.

Après avoir pris toutes les barricades des rues Montorgueil, des Deux-Portes-Saint-Sauveur, des Gravilliers, Turbigo, Réaumur, Meslay, Nazareth, du Vertbois ; l'église Notre-Dame-des-Champs, les Arts et Métiers, le marché Saint-Martin, l'école Turgot, le marché et le square du Temple, et plusieurs barricades des rues voisines, l'armée attaque le Château-d'Eau et la Bastille. Le Château-d'Eau, protégé par les Buttes-Chaumont et le Père-Lachaise, est de beaucoup la position la plus importante des fédérés. Sept avenues, des boulevards, débouchent sur cette place : rue Turbigo, boulevard Saint-Martin, rue du Faubourg-du-Temple,

boulevard Magenta, boulevard des Amandiers, boulevard Voltaire. Reste encore le boulevard du Temple, couvert par la Bastille. A l'entrée de chacune de ces voies, une formidable barricade est construite, et les combattants, parmi lesquels se trouvent aussi un grand nombre de femmes, sont décidés à combattre jusqu'à la mort. Les Versaillais s'avancèrent simultanément par les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin, par le Conservatoire des Arts et Métiers, par les rues Turbigo et du Temple, par la Chapelle et la Villette et par la Bastille. Leurs canons, braqués à l'angle des petites rues, tonnent avec fureur contre les barricades du Château-d'Eau, et couvrent de feu et de mitraille l'intérieur de la place. Cependant les Buttes-Chaumont, canonnées par Montmartre, ne cessent de tirer à toute volée contre les quartiers occupés par l'armée. La bataille, une bataille sanglante, s'abat sur ces quartiers, à leur tour.

« Ce fut de mercredi à vendredi un combat incessant ; bien des maisons du quartier en portent la trace. Le théâtre Saint-Martin incendié, ainsi que les maisons à l'entrée de la rue Turbigo et du boulevard Voltaire ; les devantures éventrées, les plaques de tôle tordues, d'énormes

blocs de pierres détachés et gisant à terre, du sang aux pavés, tout cela dépasse en sombre horreur ce que l'on a pu voir sur les champs de bataille prussiens. Les habitants ont vécu, pendant ces mortelles heures, dans les caves, affamés, tenus en angoisse par les détonations qui se rapprochaient jusque dans les allées, car les fédérés avaient exigé qu'on les laissât ouvertes. Là, on se fusillait, on s'égorgeait à bout portant avec des cris horribles, des gémissements poignants, des silences de mort (1). »

Vers midi, les Versaillais s'emparaient de l'église Saint-Laurent, et dans l'après-midi, des barricades de la rue Turbigo et du boulevard Voltaire. Dans la nuit, les fédérés évacuèrent la caserne du Prince-Eugène et se retranchèrent fortement dans les Magasins-Réunis. Un étudiant en médecine anglais, témoin oculaire, fait de ces combats le récit suivant :

« Après une nuit passée dans la crainte incessante de ne pas revoir le jour, nous fûmes réveillés (car la fatigue nous avait forcés à nous coucher) par l'entrée des troupes qui s'avancèrent en tirant. Lorsque nous eûmes été faits prisonniers, l'ordre de nous fusiller fut donné par

(1) Jezierski.

un lieutenant du 85^e bataillon de réguliers, — mais par bonheur un médecin que je connaissais bien, intercéda pour nous, et un répit nous fut accordé pour que le grand prévôt procédât à notre interrogatoire. Il va sans dire que nous n'attendîmes pas cette formalité et que nous nous enfûmes de la station au risque de nos jours.

» Nous réussîmes, en prenant des rues détournées, à arriver jusqu'à la place du Château-d'Eau, près la barricade Voltaire ; et après avoir parlementé quelque peu avec les gardes nationaux, nous nous installâmes dans une maison voisine, et nous nous mîmes en quête de matériel pour établir une ambulance.

» Puis commença le plus terrible peut-être de tous les combats de rues que j'eusse encore vus. Juste au moment où les gardes nationaux se mettaient en retraite, survint un bataillon de femmes qui s'avancait au pas de course et commença à tirer aux cris de : « Vive la Commune ! » Elles étaient armées de la carabine Snider et tiraient admirablement. Il y avait là beaucoup de jeunes filles, qui étaient sans doute destinées à de meilleures actions qu'à tuer des hommes. Elles se battaient comme des démons, et *j'eus la douleur d'en voir fusiller cinquante-deux après qu'elles eurent été cernées et désarmées par les troupes.*

» *Je vis fusiller environ soixante hommes à la même place et en même temps que ces femmes.* Un petit incident touchant, qui m'accabla complètement, frappa mes regards. Tandis que Paris brûlait au milieu de la nuit, que le canon grondait et que la mousqueterie pétillait, une pauvre femme se débattait dans une charrette et sanglotait amèrement. Je lui offris un verre de vin et un morceau de pain. Elle refusa en disant : « Pour le peu de temps que j'ai à vivre, cela n'en vaut pas la peine. »

» Une grande rumeur suivit de notre côté de la barricade ; et je vis la pauvre femme saisie par quatre troupiers, qui la dépouillaient rapidement de ses vêtements. J'entendis la voix impérieuse de l'officier commandant qui interrogeait la femme, disant : « Vous avez tué deux de mes hommes. » La femme se mit à rire ironiquement et répondit d'un ton rude : « Puisse Dieu me punir pour n'en avoir pas tué plus ! J'avais deux fils à Issy, ils ont été tués tous deux, et deux à Neuilly, qui ont subi le même sort. Mon mari est mort à cette barricade, et maintenant faites de moi ce que vous voudrez. » Je n'en entendis pas davantage ; je m'éloignai en rampant, mais pas assez tôt pour ne pas entendre le commandement de : « Feu ! » qui m'apprit que tout était fini. »

Pendant que ceci se passait, la bataille grondait également à la place de la Bastille, puissamment entourée d'un cercle de hautes barricades, aux entrées du boulevard Beaumarchais, des rues Saint-Antoine, Charenton et la Roquette. Là, comme à l'Hôtel-de-Ville, comme au Château-d'Eau, comme à la Croix-Rouge, comme aux Buttes-aux-Cailles, comme à Montrouge, comme à la place Clichy, se livre un long et sanglant combat ; les fédérés défendent le terrain pied à pied : ils s'obstinent aux barricades trouées et ravagées par l'artillerie ; les barricades emportées, ils tirent des fenêtres, aussi le champ de bataille est jonché de cadavres. Derrière la seule barricade de la rue Charenton, les fédérés laissent plus de 100 morts. Enfin, les soldats victorieux poursuivent leur marche en avant contre la place du Trône et Belleville, cernant le faubourg du Temple, qu'ils n'ont pu emporter.

La prolongation de la lutte augmentait la rage des Versaillais, et leurs victoires ne faisaient qu'agrandir le cercle de l'extermination ; ils prélevaient à l'occupation des nouveaux quartiers, en fusillant par tas les vaincus, en opérant dans chaque maison des perquisitions qui dégénéraient

parfois en pillage, en faisant des razzias au hasard.

Dans cette journée du 26 furent exécutés de nouveaux otages à la Roquette.

En ce moment était incendié le Grenier d'abondance. Selon la méthode adoptée, on accusa de ce crime la Commune. Deux faits contredisent cette opinion. D'abord, le Comité central qui avait la prépondérance dans ces quartiers, avait envoyé un ordre exprès, signé Grélier, d'épargner cet établissement ; ensuite, des officiers versaillais se vantèrent de cet incendie, qui, selon eux, avait dû causer la mort de beaucoup de fédérés. Quant aux fédérés, n'ayant aucune barricade tenable dans les environs, ils avaient dû se replier en toute hâte vers le pont d'Austerlitz et la Bastille.

Les Buttes-Chaumont continuaient de bombarder l'intérieur de Paris, et la population bourgeoise de ces quartiers en poussait de plus belle à l'extermination des fédérés. Un de leurs journaux l'avoue dans ces lignes qui suintent la rage cynique :

« Depuis trois fois vingt-quatre heures, à chaque lever du soleil chacun se dit :

» — C'est pour aujourd'hui.

» Et, pendant ces trois jours, la lutte a continué,

sanglante, horrible. Nos soldats avancent, les progrès de nos troupes se suivent d'heure en heure, et cependant le dernier centre de l'insurrection, attaqué de toutes parts, cerné de tous les côtés, servait encore de refuge ce matin aux bandes insurgées.

» Tout nous dit cependant que ces affreuses scènes vont finir aujourd'hui même. Toutes les dispositions sont prises pour l'attaque décisive. Par exemple, il n'y a plus de quartier à espérer pour les fédérés : *simples gardes ou officiers à galons, tout ce qui sera pris portant des armes sera passé par les armes. Les soldats, exaspérés, ne veulent plus faire de prisonniers.*

» *La population civile, d'ailleurs, est plus furieuse encore peut-être. Ecrasée sous le joug de la Commune et de ses sicaires, elle montre aujourd'hui contre eux un acharnement que l'on qualifierait de féroce, si l'on pouvait parler de férocité vis-à-vis des scélérats contre lesquels s'exerce cette haine. Chaque obus venu des Buttes-Chaumont, chaque victime nouvelle de la sauvagerie des derniers bataillons de la Commune, vient donner comme un nouveau coup de fouet à ce sentiment d'exaspération (1).* »

(1) *Petite Presse.*

Pendant toute la journée du vendredi, la place du Trône, défendue par un réseau de barricades, à l'entrée des boulevards Voltaire, Philippe-Auguste et de Charonne, résiste à une attaque furieuse. Elle succomba dans la nuit. Une nouvelle et épouvantable explosion annonça l'incendie des docks de la Villette, dû, on ne saurait en douter, aux obus à pétrole des Versaillais. Je m'en tiens à ce sujet à la courageuse et publique affirmation de Passedouet, l'intelligent administrateur du 19^e arrondissement pendant la Commune.

En ce moment, Paris offre un de ces spectacles de splendide horreur qui font époque dans l'histoire. Le tonnerre continuel de la bataille, le sifflement, l'éclatement des obus, des boîtes à mitraille, qui s'entrecroisent dans l'espace enflammé, portant dans tout Paris l'incendie et la mort ; le grincement sinistre des mitrailleuses, le roulement strident de la fusillade, entrecoupé seulement par le cliquetis des baïonnettes, par les cris lugubres de l'agonie, et les sourds gémissements des mourants ; tout cela dans une atmosphère de feu, sous un ciel rouge, coupé par d'immenses nuages enflammés, s'élevant au-dessus des palais incendiés, frappait les plus forts d'une stupeur inconnue.

Paris entier semblait s'affaisser dans une destruction totale

Un Versaillais, fou de terreur, écrivait du haut du Mont-Valérien : « Nous assistons épouvantés à la fin d'une ville, presque à l'écroulement d'un monde. » Un autre ajoutait, avec un éclat de rire sinistre : « Paris, la ville des villes et l'admiration des peuples, Paris, pour inaugurer la réalisation des rêves du prolétariat, s'est dressé terrible contre la civilisation. La civilisation s'est levée dans sa force et l'a foudroyé, après des combats titanesques. La citadelle de la révolution n'est plus. »

Dans ce langage ignominieux dont les feuilles de l'ordre ont le secret, le journal *le Français* fait le tableau suivant du champ de bataille de la Villette ; par celui-là on jugera des autres :

« Sur le boulevard de la Villette, à partir du haut de la rue Château-Landon, commence le champ de bataille de la lutte suprême qui a rendu Paris à lui-même et à l'ordre. . .

» Le combat a été rude sur ce point. Les maisons du boulevard sont criblées de balles et d'atteintes d'obus, depuis le sol jusqu'à la toiture. On voit que les insurgés ne se contentaient pas de

faire feu derrière leurs barricades, mais qu'il fallut encore les déloger des fenêtres.

» Les bancs sont arrachés des deux côtés de la chaussée ; les arbres tordus, broyés, déchiquetés, jonchent littéralement le sol de leurs débris. On marche sur des tapis de branches, de brindilles et de feuilles. Les candélabres brisés gisent à terre et les baraquements construits pendant le siège pour abriter les mobiles sont défoncés, brûlés, percés à jour, mis en pièces.

» Dans la plupart de ces abris sont entassés, les uns contre les autres, des insurgés tués dans la bataille. Les visages barbouillés de sang et de boue, défoncés par les balles, sont horribles et répugnants à voir. Nous les couvrons de feuillages ramassés sur les avenues ; *mais la curiosité, cet instinct atroce qui demande à se repaître quand même d'émotions violentes, ne respecte pas longtemps ce suaire ; les femmes (du parti de l'ordre, bien entendu) surtout viennent successivement dépouiller les morts de ce dernier linceul (1).*

» Derrière la barricade, faite de pavés maçonnés et de tonneaux remplis de terre, les morts

(1) Sommes-nous assez en pleine St-Barthélemy ? Ne se croirait-on pas à ce matin du 25 août 1572 où les femmes de la Médicis venaient contempler les secrets du corps sur les cadavres des Huguenots massacrés ?

ont été relevés ; mais ils devaient être nombreux ; le sang coule dans les ruisseaux. Des canons, des affûts brisés, des fusils en tas, maculés de sang, des chevaux étendus raides, des mares noirâtres, des bouteilles cassées, des boîtes de conserve vides et des pains entiers, voilà ce que l'on retrouve derrière chaque barricade du quartier de la Villette.

» Sur l'injonction de la troupe qui monte la garde autour des positions qu'elle a conquises, les habitants renversent les travaux de l'émeute. Nous avons pu passer en voiture jusqu'aux Buttes-Chaumont et dans toutes les rues qui aboutissent au canal Saint-Martin. Seule, la rue Grange-aux-Belles n'était pas encore déblayée à cinq heures du soir.

» La bataille a duré là trois jours et trois nuits. A la seule barricade de la rue Puebla, soixante insurgés se sont fait tuer. Ils sentaient, les infâmes (?), qu'ils n'avaient plus qu'à vendre leur vie, que leur cause était perdue sans aucune ressource. C'est ce qui explique l'énergie de leur dernière résistance. *Ce n'étaient plus des combattants, mais des bêtes féroces acculées se débattant dans les convulsions de l'agonie.* »

Le vendredi soir, 26, les Versaillais tiennent

une partie de la Villette d'un côté, campent dans les abords de Charonne de l'autre, tandis qu'ils poursuivent l'attaque du faubourg du Temple; les fédérés sont cernés dans Belleville, Ménilmontant et Charonne. La place du Trône vient d'être emportée et l'on y fusille 700 fédérés. L'éternelle fusillade ne s'interrompt pas dans les hauts quartiers, et dit l'acharnement du combat. Le ciel est gris, l'air lourd, chaud et sec, malgré la pluie qui tombe; une tempête d'artillerie s'abat sur Belleville; les obus tombent drus et serrés sur les Buttes-Chaumont, qui ne cessent de tirer à toute volée. La droite des fédérés s'étend encore rue de la Roquette et boulevard Richard Lenoir; on combat avec fureur au faubourg du Temple, la caserne du Château-d'Eau sert de cible à la barricade de la rue Fontaine-au-Roy, mais les troupes ont pris la barricade de la rue Grange-aux-Belles et atteignent l'hôpital Saint-Louis. Elles attaquent les barricades, proches du canal, par la rue d'Angoulême, le boulevard du Prince-Eugène et l'extrémité du boulevard Richard Lenoir. Auprès de celle de la rue des Trois-Bornes, des meurtrières sont disposées aux fenêtres, fermées par des moëllons ou des matelas. La barricade de la rue Saint-Sébastien a soixante mètres de

long, avec fossés, redoutes et embrasures; des sacs de papiers amoncelés la revêtent à l'extérieur. Les ailes sont soutenues par des amas de pavés dans les rues qui débouchent sur le canal couvert. L'armée tourne vers la Bastille et réussit à prendre la barricade entre deux feux. Les fédérés sont forcés de se retirer; le sol est jonché de morts et de mourants. Partout, les maisons effondrées, les caissons renversés, les chevaux éventrés, des armes brisées, sur la terre humide de sang.

A mesure que la lutte avançait, le désastre devenait plus grand pour les fédérés; ils étaient cernés par milliers. Il n'y avait plus moyen de les tuer tous sur place; on imagina de couvrir Paris de cours prévôtales. Il en eut une au Château-d'Eau, une au Luxembourg, une aux Gobelins, une à la caserne de la Pépinière, une à la caserne Lobau, d'autres dans diverses mairies, une à l'École militaire, une au Châtelet, une au parc Monceaux, etc., etc. Là, on interrogeait les prisonniers, mais on n'acquittait jamais, ou du moins pas une fois sur 500. L'interrogatoire et le jugement duraient en tout moins de dix minutes. Le président disait : *Transférez à la brigade*. Cela voulait dire : *Emmenez dans la cour*

et fusillez. Et c'était fait. — De nombreuses files d'hommes, de femmes et d'enfants, ramassés un peu partout, étaient continuellement dirigées sur Versailles.

Belleville tenait toujours sous la direction de Ranvier. Mais dans la nuit du 27 au 28, les Buttes-Chaumont furent prises d'assaut par les Versaillais, débouchant par le chemin de fer de Ceinture. Belleville, incendié par le bombardement versaillais, n'était plus qu'un brasier immense, « du fond duquel se dressaient çà et là de gigantesques langues de feu, et sur lequel planait la voix assourdissante de l'artillerie et de la mousqueterie mêlées (1). » Le cimetière du Père-Lachaise venait également d'être pris. Alors commencèrent au parc des Buttes-Chaumont et au Père-Lachaise les *mitraillades* en grand des fédérés, pris au nombre de huit ou dix mille sur ces deux points. On ne pouvait pas tout fusiller ; on choisissait les figures les plus ingrates, et l'on fonctionnait comme à l'Ecole militaire : deux décharges de mitrailleuses pour 40 hommes : seulement, on avait eu le soin de faire creuser à l'avance de profondes tranchées, au bord desquelles on alignait les fédérés. Quand ils

(1) *Histoire de la Commune de Paris*, auteur anonyme.

étaient atteints, ils tombaient dans cette fosse improvisée, et l'on n'avait pas la peine d'enlever les cadavres par charretées, comme cela se pratiquait aux abords des Cours prévôtales. Pendant qu'on *mitraillait* ainsi officiellement, les soldats s'en donnaient à cœur joie dans les rues de Belleville et un peu dans tous les quartiers. Rue des Trois-Couronnes, un membre de la Commune vit fusiller des enfants de huit à dix ans, qui avaient, il est vrai, travaillé aux barricades, et dont l'un n'avait commis d'autre crime que de refuser de dire où demeurait son père.

Nous voici au 29, le dernier combat se livre au faubourg du Temple. Le vainqueur et massacreur en chef des ouvriers de Paris, Mac-Mahon, annonce par proclamation « que l'armée de la France est venue délivrer Paris, que Paris est délivré; que *l'ordre est rétabli*, que le travail et la sécurité vont renaître. »

Cependant, les Cours prévôtales continuent leur lugubre besogne, et, selon l'expression d'un publiciste, l'armée n'est plus *qu'un vaste peloton d'exécution*. Le désastre est complet et les pertes de la révolution sont immenses.

Il est bon de dire ici que les combats de bar-

ricades furent moins meurtriers qu'on ne l'aurait cru ; on a tellement pris de précautions contre les nouveaux engins de guerre, que les combats sont moins sanglants qu'ils n'étaient auparavant. On peut estimer que moins de 3,000 défenseurs des barricades ont été frappés dans le feu de la lutte ; mais où les pertes ont été incalculables, c'est dans le massacre à froid de tous ceux qui étaient pris les armes à la main. Comme toujours, les exécuteurs ont agi aveuglément et ont fusillé à tort et à travers amis et ennemis. Le nombre des partisans de Versailles ou des indifférents ainsi sacrifiés, atteint plusieurs centaines. Des milliers de personnes de la même catégorie attendent dans les caves de Versailles, dans le parquemet de Satory, dans l'Orangerie, ou sur les pontons le bon vouloir des hommes de leur choix. Mac-Mahon avoue, dit-on, 15,000 fusillés ou mitraillés, sans compter les fusillades isolées des coins des rues, consommées par des soldats zélés. Ce nombre est très approximatif. Tous les renseignements concordent pour affirmer qu'au moins 20,000 personnes, sur lesquelles 4,000 femmes et enfants, ont été *fusillées* ou *mitraillées*, ce qui, avec les pertes des barricades, porterait le chiffre des morts à près de 25,000. Les Versaillais éva-

luaient dès le mois de juin le nombre des prisonniers à 31,000. De nombreuses razzias ont été faites depuis; on peut donc, sans exagération, parler maintenant de près de 50,000 prisonniers. Ainsi, 50,000 prisonniers, 25,000 tués, voilà le bilan de nos pertes pendant la semaine sanglante. Avant, les fédérés avaient perdu près de 20,000 hommes dont au moins 12,000 tués dans le combat. Nous aurions donc perdu 37,000 tués, et près de 60,000 prisonniers, soit 97,000 des nôtres, sans compter les fugitifs. Que reste-t-il du Paris de la révolution, dans Paris?

Parmi les chefs, Dombrowski et Delescluze n'étaient plus.

Dès le 23, Dombrowski vint à cheval, ramenant des fuyards, à la barricade de la rue Myrrha. C'était se donner pour cible aux Versaillais; aussi tomba-t-il mortellement blessé. Transporté à l'hospice Lariboisière, il mourut le lendemain, après avoir horriblement souffert et en disant: « Croiront-ils encore que je les ai trahis? »

Les funérailles de l'héroïque martyr furent faites, au milieu de la bataille, avec une certaine solennité par ce qui restait de la Commune. C'é-

tait pourtant le 26, et les Versaillais tenaient les trois quarts de Paris.

Quand le cadavre fut déposé dans la fosse, au Père-Lachaise, pendant que les obus versaillais sifflaient dans l'air et éclataient parmi les tombes, Vermorel, au nom de la Commune, prononça une oraison funèbre, qui peut se résumer ainsi :

« Citoyens, nous voilà au milieu des désastres, la cause du peuple est perdue, chaque minute qui s'écoule est remplie par des agonies terribles. Car c'est une guerre sans pitié que nous font nos ennemis; ils ne voient leur triomphe que dans l'extermination de tous les combattants de la révolution, et ils exterminent. Pauvre peuple! après tant d'héroïsme, te voilà donc à la discrétion de tes implacables bourreaux. C'est avec des larmes de sang qu'il faudra écrire l'histoire de ces jours terribles. Et nous, mandataires de ce peuple malheureux, avons-nous bien été dignes de lui? Non, hélas! Nous avons commis bien des fautes, mais il n'est plus temps de récriminer, il faut combattre et mourir! — Mais toi, noble champion de la république universelle, héroïque Dombrowski, voilà donc la récompense accordée à ton admirable dévouement, à ton courage légendaire; tu es mort, en désespérant de la cause pour laquelle tu t'es

sacrifié. Au moins, tu ne vois pas, tu ne verras pas les dernières horreurs de la défaite. Nous t'admirons ; mais nous sommes trop malheureux pour te plaindre. Dombrowski ! devant ton cadavre, malgré la nuit sanglante qui nous enveloppe, je ne puis me défendre d'un rayon d'espoir. Oui, la justice triomphera un jour ! Et malgré tout : Vive la République universelle ! vive la Commune ! Maintenant, citoyens, allons faire notre devoir ! »

Quelques heures plus tard, Vermorel tombait blessé derrière une barricade du Château-d'Eau ; il avait voulu mourir lui aussi. Vermorel fut frappé d'une balle au moment où, avec Theisz et Jaclard, il relevait Lisbonne blessé (1). Presque tous les défenseurs de la barricade étaient tombés ; un enfant de douze ans saisit un drapeau rouge, s'élança sur la barricade, et s'adressant aux Versaillais : « Assassins, leur dit-il, vous avez tué mon père. » Il n'avait pas fini qu'il tombait transpercé de plusieurs balles.

Pendant que Theisz, Jaclard et quelques fédérés rapportaient Vermorel et Lisbonne blessés,

(1) Vermorel fait prisonnier mourut de sa blessure à Versailles, vers le milieu de juin, après avoir forcé ses bourreaux à l'admiration de son courage.

Delescluze disait aux collègues qui l'entouraient : « Vous qui êtes encore jeunes, combattez sans désespoir, échappez si possible à l'extermination qui suivra notre défaite ; vous serez utiles plus tard. Moi qui ai vu Cayenne et le coup d'Etat, je suis las de proscriptions, de combats et de désastres, je ne veux pas survivre à notre malheur. » Après quoi, le vieux lutteur allait chercher et trouvait la mort. Il tomba en avant de la barricade Bataclan, et son corps fut enlevé par les Versaillais. Ainsi mourut cet homme de tête et de cœur. Quoique jacobin, son profond dévouement pour le peuple l'avait attaché à la révolution communale, dont il fut le chef le plus influent.

Rigault, arrêté rue Gay-Lussac, fut immédiatement massacré. Il mourut bravement. A l'injonction d'un officier qui lui ordonnait de crier : Vive Versailles ! à bas la Commune ! — il répondit en criant : Vive la Commune ! à bas les assassins ! — L'officier lui brûla la cervelle avec son propre revolver.

Brunel fut assassiné dans son domicile, où il s'était réfugié après les combats. Trouvant qu'assassiner un homme désarmé dans son domicile n'était pas assez odieux, les Versaillais lardèrent

de coups de baïonnettes M^{me} Brunel ; ils crurent l'avoir tuée ; cette malheureuse femme n'était que blessée. Pendant trois jours, au milieu d'horribles souffrances, elle agonisa près de son mari. Des voisins la relevèrent après ce long temps, et elle est revenue à la vie.

Varlin, à peine échappé de l'une des dernières barricades (rue Fontaine-au-Roy, 30 mai), où il avait combattu en compagnie de Gambon, Ferré, J.-B. Clément, Géresme, de la Commune, Lacord, et un autre membre du Comité central, fut arrêté rue Lafayette, angle du faubourg Saint-Denis, et conduit au supplice à Montmartre. Un journal royaliste (1) fait de sa mort le récit suivant, qui paraît authentique :

« Varlin, arrêté rue de Lafayette, avait été conduit à Montmartre.

» La foule grossissait de plus en plus, et l'on arriva avec beaucoup de peine au bas des Buttes-Montmartre, où le prisonnier fut conduit devant un général dont nous n'avons pu retenir le nom ; alors l'officier de service chargé de cette triste mission s'avança et causa quelques instants avec le général, qui lui répondit d'une voix basse et grave : « Là, derrière ce mur. »

(1) *Le Tricolore*, cité par la *Liberté* de Bruxelles.

» Nous n'avions entendu que ces quatre mots, et quoique nous doutant de leur signification, nous avons voulu voir jusqu'au bout la fin d'un des acteurs de cet affreux drame que nous avons vu se dérouler devant nos yeux depuis plus de deux mois; mais la vindicte publique en avait décidé autrement. Arrivé à l'endroit désigné, une voix dont nous n'avons pu reconnaître l'auteur et qui fut immédiatement suivie de beaucoup d'autres, se mit à crier : *Il faut le promener encore, il est trop tôt* ; une voix seule alors ajoute : *Il faut que justice soit faite rue des Rosiers, où ces misérables ont assassiné les généraux Clément Thomas et Lecomte.*

» Le triste cortège alors se remit en marche, suivi par près de deux mille personnes, dont la moitié appartenant à la population de Montmartre.

» Arrivé rue des Rosiers, l'état-major ayant son quartier-général dans cette rue, s'opposa à l'exécution.

» Il fallut donc, toujours suivi de cette foule augmentant à chaque pas, reprendre le chemin des Buttes-Montmartre. C'était de plus en plus funèbre, car, malgré tous les crimes que cet homme avait pu commettre, *il marchait avec tant de fermeté, sachant le sort qui l'attendait depuis*

plus d'une heure, que l'on arrivait à souffrir d'une aussi longue agonie.

» Enfin, le voilà arrivé ; on l'adosse au mur et, pendant que l'officier faisait ranger ses hommes, se préparant à commander le feu, le fusil d'un soldat, qui était sans doute mal épaulé, partit, mais le coup rata ; immédiatement les autres soldats firent feu, et Varlin n'existait plus.

» Aussitôt après, les soldats, craignant sans doute qu'il ne fût pas mort, se jetèrent sur lui pour l'achever à coups de crosse ; mais l'officier leur dit : « Vous voyez bien qu'il est mort, laissez-le. »

Ainsi mourut, avec un admirable courage, après avoir été insulté, conspué par d'autres pharisiens en gravissant un autre calvaire, un magnanime enfant du peuple.

L'*Internationale* française a perdu en lui son propagateur le plus intelligent et le plus constant ; les ouvriers ont perdu un ami, un conseiller de toutes les heures.

Varlin avait 31 ans ; venu jeune à Paris, il s'était instruit aux cours philotechniques du soir. L'un des fondateurs de l'*Internationale*, il a lutté et souffert pour elle, à partir de 1865. Depuis la

fin de 1868, il en était à Paris la personnalité prépondérante. Doué d'une activité prodigieuse, d'une fermeté qui ne se démentit jamais, et jouissant d'une grande influence, fruit de son dévouement et de son intégrité universellement reconnus, il se trouva mêlé à presque tous les mouvements ouvriers de l'Europe. Le vide creusé par sa mort sera difficilement comblé, et les travailleurs conserveront le souvenir de cet homme du peuple qui a tant fait pour les siens, et qui est mort pour eux.

L'*Internationale* a encore fait une grande perte dans la personne de Pindy. Le 28 mai, il fut blessé et pris à Vincennes. Déchiré à coups de sabre, assommé à coups de pierres, percé de coups de baïonnette, il tomba en lambeaux et fut foulé aux pieds par les féroces exécuteurs de Versailles.

Le colonel Parent qui se défendait à quelques pas de là, put tout voir, et, pour éviter un sort semblable, se fit sauter la cervelle d'une décharge de revolver. Il se tua sur le coup, et les Versaillais ne purent insulter que son cadavre.

Mais que penser de ces bêtes féroces qui trouvaient la mort trop douce et l'accompagnaient de pareilles tortures !

Pindy, ouvrier menuisier, n'était âgé que de trente ans; c'était l'un des propagateurs les plus sympathiques et les plus actifs de l'*Internationale*. Le peuple l'avait délégué à la Commune. Nommé par celle-ci gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, il avait très-convenablement rempli ce poste jusqu'au jour où il tomba victime de son dévouement pour ses frères.

Parmi les victimes se trouvent encore Perrin et Nègre, de l'*Internationale*, que les électeurs socialistes du 14^e arrondissement avaient nommés adjoints aux élections de novembre 1870; Tony Moilin, qui n'avait pas pris part à la dernière lutte, mais qu'on fusilla *parce qu'il était l'un des chefs du socialisme*, lui dit cyniquement certain officier président de l'une des cours sanguinaires qui régularisaient l'assassinat dans Paris; Treillard, directeur de l'Assistance publique, et une foule d'autres défenseurs de la cause ouvrière connus dans les quartiers populaires.

On se rappelle que Millière avait publié plusieurs pièces démontrant d'une façon péremptoire que Jules Favre était un faussaire. Cette publication devait lui coûter la vie. Millière n'avait jamais suivi complètement la Commune, n'avait reçu d'elle aucun commandement, aucune

fonction, et pendant la guerre des rues se trouvait chez son beau-père, rue d'Ulm. Une bande de soldats vint l'y chercher; il n'y était pas en ce moment. Les soldats emmenaient déjà comme otages, en menaçant de les fusiller, le beau-père de Millière, deux de ses belles-sœurs, et deux nièces de dix à douze ans. Dans l'escalier ils rencontrèrent Millière. Les soldats, avec ce culte bête pour l'homme bien habillé, qui a permis à tant de membres de la Commune d'échapper aux fusillades, le prirent pour le propriétaire et levèrent servilement leurs képis. Mais Millière leur dit: « Laissez ma famille, me voici, je suis Millière. » On l'emmena au Panthéon pour le fusiller. Trois fois l'officier qui commandait le feu fit abaisser les armes et le fit mettre en joue. Ce ne fut qu'à la troisième fois qu'il se décida à faire cesser son supplice. A chaque fois, Millière cria: Vive la Commune! vive la République! Pendant cette agonie, pas une faiblesse. Il tomba en criant: Vive l'Humanité! vive

Pendant ce temps, un commissaire de police se présentait rue d'Ulm; il cherchait aussi Millière, quand deux soldats revinrent, apportant quelques papiers et une montre que le mourant avait prié de remettre aux siens. Ils apprirent la

mort de Millière au commissaire, qui parut contrarié et dit : « Il ne fallait pas le fusiller tout de suite. » Sans doute les émissaires de Jules Favre auraient voulu d'abord obtenir une rétractation.

Les journaux réactionnaires accusèrent ensuite Millière d'avoir fait fusiller 32 réfractaires au Panthéon. On n'avait pas fusillé de réfractaires au Panthéon, et comment Millière aurait-il commandé l'exécution, puisqu'il était simple particulier. Pour avoir un prétexte de le fusiller, on feignit aussi de le prendre pour le chef de la 18^e légion, jeune homme du même nom, plein de courage, qui fut tué au Château-d'Eau, et qui n'était même pas connu de Millière. Enfin Jules Favre s'était vengé.

Quand on retrace à son souvenir les horreurs de cette semaine terrible, on se demande comment il a pu se trouver des soldats pour consommer tant de massacres et se jeter comme des bêtes fauves contre des hommes, des femmes, des enfants, et l'on se sent pris de vertige en voyant à quelle férocité peuvent descendre des êtres humains.

Il faut se rappeler que les gouvernants français ont depuis quarante ans développé chez les

soldats de la France, cette férocité nécessaire pour accomplir ce que les bourreaux des peuples appellent *le rétablissement de l'ordre*, en vouant la belle et malheureuse race arabe à la plus révoltante spoliation et à la plus odieuse extermination. En effet, quand ils ont porté pendant quelques années l'incendie dans les villages algériens, le massacre dans les tribus, les soldats sont aptes à ensanglanter les rues de nos villes.

Tous les généraux versaillais sont de cette école. On sait aussi que Bonaparte a développé en maître la qualité requise pour *pacifier* une ville, par les criminelles expéditions du Mexique et de l'extrême Orient, où le vol et l'assassinat ont été les moindres peccadilles des soldats, qui portent le nom de Français.

On sait enfin que la classe dirigeante française, tout comme les maîtres d'esclaves de l'antiquité, les barons du moyen-âge et les propriétaires de noirs, affecte de croire que tous les moyens sont permis pour remettre sous le joug les exploités en révolte, que par conséquent lorsque les soldats ont en face d'eux des prolétaires qui demandent leur place au soleil, l'extermination est de règle. Toutes ces raisons ne suffisent pas encore.

Rien n'a coûté aux hommes qui avaient l'audace de mentir à la face du monde pour exciter la fureur de l'armée. Ils ont parlé aux officiers de privilèges à maintenir, de grades à conquérir ; pour les soldats ignorants, ils ont peint les Parisiens comme un *ramassis de brigands* ; ils ont inventé *les pétroleuses, les louves de ces loups* ; ils ont parlé de *Peaux-Rouges, de bandes infernales, de forfaits abominables, de criminels en rupture de ban....*

Tout ce que la langue a d'injures, ils l'ont employé contre les malheureux fédérés.

Et les soldats transformés en bourreaux ont consommé au nom de l'ordre cet immense massacre, qui sera l'effroi de l'histoire et l'une des hontes de l'humanité.



IX

LA TERREUR TRICOLEURE

Voilà donc ; les rues sont rouges de sang, les carrefours sont noirs de cadavres, les squares, les places, les parcs sont changés en cimetières, les faubourgs sont écrasés et dépeuplés, la terreur, le désespoir et la mort couvrent Paris de leurs voiles funèbres. Le peuple révolutionnaire est anéanti : l'ordre règne à Paris. Que vont faire les Versaillais ? Quand tant de sang et tant de larmes ont été versés, il est fréquent de voir passer sur les vainqueurs ces courants de tristesse et d'attendrissement qui les portent à ménager les vaincus survivants, et à se dire : Oh, la guerre

est affreuse ! nous ne fêterons pas notre victoire ; nous n'exercerons plus de vengeances ! — Ainsi firent les républicains d'Amérique après avoir vaincu les esclavagistes. Dans la bourgeoisie française, rien de pareil ; la rage survit au triomphe ; pendant huit jours et huit nuits ils fusillèrent, ils mitraillèrent. Pendant un mois leurs sanguinaires cours prévôtales fonctionnèrent ; quarante jours durant on entendra, dans la nuit, le bruit sinistre des exécutions sommaires. Les arrestations en masses dépassent ce qu'avait pu rêver l'imagination. Et quel sort que celui des gens arrêtés !

« Certes, elle fut horrible et amère, la mort de ces créatures humaines que l'on conduisait par centaines, les mains liées derrière le dos, soit dans un cimetière au milieu des tombes, eux tout pleins de vie, soit dans les parcs au milieu des arbres d'où s'envolaient les oiseaux effarouchés, et que l'on faisait aligner pour la mort, hommes, femmes, enfants, sans respect pour l'héroïsme de ceux qui mouraient la tête haute, sans pitié pour ces pâles et ces tremblants chez qui la nature frémit et pleure. Oui, ce fut horrible ! et pour les victimes et pour les bourreaux, au sein desquels vit ce souvenir, et pour nous tous qui sommes de l'humanité où ces choses se passent.

» Mais, après tout, ils sont morts. L'épouvante, l'horreur, l'amertume se sont éteintes dans ce cœur qui ne bat plus; ils ont cessé de souffrir. Mais les prisonniers, quelles longues tortures! et souvent, à la fin, quelle mort! Tous, les femmes (et les enfants) comme les hommes, sont emmenés à pied à Versailles; ils traversent Paris au milieu d'une foule hurlante qui les suit, les accable d'invectives, de coups, de huées, et de temps en temps crie : A genoux! ordre que les soldats font exécuter en couchant en joue les prisonniers. Dans ces derniers jours de mai, au soleil ardent, on les obligeait de marcher tête nue pendant des lieues. Pourquoi? *Parce que les bandits doivent être découverts devant les honnêtes gens!* C'est le *Figaro* qui parle ainsi. En de telles crises, la bouffonnerie se mêle souvent à l'horrible (1). »

Nous avons vu dans le chapitre précédent de quelle façon étaient traités les prisonniers à Versailles, il importe d'y revenir. La fin de la lutte ne changea rien à la férocité froide des vainqueurs; la foule versaillaise continua de dépasser les bornes de la lâcheté.

« Les groupes de prisonniers, à leur arrivée à

(1) André Léo, *Les Défenseurs de l'Ordre à Paris, en mai 1871*.

Versailles, sont affreusement maltraités, sans que les surveillants fassent rien pour les protéger ; au contraire, quand ils voyaient quantité de gens, surtout des femmes de sergents de ville et de gendarmes, s'acharner après ces malheureux, les maltraiter, *les égratigner, les mordre, les frapper de leurs ombrelles*, ils excitaient ces fureurs en criant de plus belle : *Place à cette canaille ! à ces brigands, à ces bandits*, etc. Parmi cette canaille se trouvaient des femmes portant un enfant à la mamelle ; elles n'étaient pas épargnées.

» Là où ils sont parqués, les prisonniers manquent de tout ; ils ont à supporter le froid, l'humidité, le manque d'air, n'ayant que du pain et de l'eau en quantité insuffisante. Les gardiens ont poussé la rigueur jusqu'à les empêcher de se mouvoir. Au moindre mouvement, ils les frappent de coups de bâton, sans crainte de les meurtrir. Il y en a qui sont à peine vêtus ; on refuse néanmoins de recevoir les vêtements qu'on leur apporte. Ce qu'il y a de déchirant, c'est le désespoir des malheureuses femmes à qui on refuse de laisser voir les prisonniers de leur famille. On en voit passant des jours, des nuits aux portes de l'Orangerie, de la Prévôté, autour de Satory, attendant, questionnant, suppliant et ne recevant

pour réponse que de grossières injures ou des menaces.

» Quand une de ces malheureuses passe à côté des lignards, on entend ceux-ci murmurer, comme s'ils parlaient d'animaux repoussants et dangereux : *Une communeuse ! Une femme d'insurgé !* et les pauvres femmes doivent se hâter de se garer (1). »

Un organe de la bourgeoisie belge, l'*Echo du Parlement*, extrait d'une correspondance particulière, datée de Corbeil, le 27 mai, les détails suivants :

« Ce matin, j'ai visité le camp de Satory, où il y a 2,500 prisonniers, hommes et femmes pélemêle. Ces prisonniers sont dans la cour du parc d'artillerie, *en plein air, tête découverte, et couchent dans la boue ; les murs de la cour sont crénelés et les canons sont braqués sur les prisonniers. Hier, il y a eu une émeute et 300 ont été passés par les armes ; 57 se sont sauvés, mais 38 ont été repris.* Il n'y a rien de plus dégoûtant que de voir ces gens. Ils ont des figures impossibles et un cynisme révoltant ; il y en a de toutes les nations et ce qui m'a fait assez de peine, c'est d'y trouver également un bon nombre de Belges. »

« Le correspondant de l'*Echo*, remarque à ce

(1) Lettre de Versailles datée du mois de juin.

sujet la *Liberté* de Bruxelles, trouve tout étonnant que des gens qu'on couche dans la boue et en plein air, en en fusillant de temps en temps quelques centaines, n'aient pas la mine rose et fraîche d'un rédacteur de l'*Echo* reposé dans l'édredon. Et flétrir la mauvaise et triste mine de ces pauvres gens, voilà tout ce que cet odieux spectacle a inspiré au correspondant de l'*Echo*.

» On a beaucoup écrit, ajoute la *Liberté*, sur les prisons révolutionnaires. Il faut avouer que ces affreux conventionnels qui donnaient à chaque prévenu une cellule, qui permettaient à tous la pistole, et lorsque cette façon de procéder eut créé des « injustices » en introduisant une trop grande inégalité entre les traitements des prisonniers, qui organisaient de grandes tables communes dont de bons traiteurs fournissaient les aliments et le vin, il faut avouer que ces affreux conventionnels savaient bien peu ce que méritent des prisonniers politiques. Nous avons lu également pendant la Commune ce qu'avaient à souffrir les otages, et nous nous rappelons les visites faites à l'archevêque de Paris et à ses compagnons d'infortune, et dans lesquelles tous déclaraient qu'ils étaient parfaitement bien. Mais la Commune, comme la Convention, étaient pleines de tigres populaires,

de gens mal élevés et dont les sentiments devaient être impitoyables. Il a fallu l'aimable, douce et spirituelle bourgeoisie française pour faire connaître enfin aux prisonniers les bienfaits de la civilisation.

» Notez que notre siècle est tel que rien ne paraît plus naturel qu'une pareille conduite. Il n'est point là d'exception résultant d'une colère exagérée ou d'une terreur mortelle. C'est le système bourgeois tel que notre siècle l'a toujours vu pratiquer. A Lyon, en 1832, suivant le témoignage d'Alexandre Herzen, après avoir fusillé les ouvriers par tas, on les groupait pêle-mêle au pied des murailles, on frappait les prisonniers et on « tirait dessus » en manière de plaisanterie sinistre. Après juin 1848, on sait comment grouillaient les masses humaines dans les caves des Tuileries, et comment, lorsqu'une main suppliante ou qu'une figure douloureuse se montraient aux grilles, les gardes nationaux en débarrassaient ces grilles à coups de baïonnette. Aujourd'hui M. Thiers, dont la petite figure sèche, sarcastique et fine, de la finesse du singe ou du chat, paraît faite pour se délecter voluptueusement aux raffinements de la cruauté, M. Thiers, l'incarnation

parfaite de l'ordre des bourgeois, ne procède pas autrement.

» Nous sommes parfaitement convaincus qu'il ne leur vient pas même à l'esprit que l'on pourrait procéder autrement. Le *fait* de cet entassement bestial de milliers d'hommes est horrible, mais soyez convaincu que tout ce qui entoure ce fait monstrueux est convenable, poli, et présente le caractère de l'ordre bourgeois et français. Les personnes grouillent là-bas dans les ordures et la vieille phrase, « la paille humide des cachots » est un euphémisme, il n'y a plus de paille et il n'y a plus même de cachots, il y a une étable ; mais ici, « où s'élabore l'œuvre de la justice, » comme dit le *Français* qui a pénétré jusque-là, tout est régulier et « conforme. »

Le travail est fait par des officiers d'état-major, sous la direction du colonel Gaillard. Ils apportent tous, dans l'exercice de leurs fonctions délicates, la plus grande activité, et leurs rapports avec le public sont pleins de déférence pour les personnes, quelles qu'elles soient, qui sont introduites auprès d'eux.

» Ah ! que la politesse française avec son sourire faux, ses délicatesses, son hypocrisie est plus odieuse cent fois que ne le serait la violence la

plus farouche dont l'attitude au moins serait d'accord avec les actes.

» En 1793, l'homme du peuple, sombre, violent d'aspect, qui gardait les prisons et qui veillait pour sauver la République et l'humanité, pouvait rudoyer peut-être un visiteur, mais le bourru avait un cœur et, au moins, jusqu'au jour du supplice, le prisonnier était traité comme un homme et comme un citoyen. Qu'on se rappelle le banquet des Girondins dans leur prison et leurs épanchements, leurs longs discours que rien ne troubla ! Le peuple frappait, et d'une main terrible, les ennemis et les traîtres, mais le châtiement restait toujours digne du juge, et s'il jugeait la mort nécessaire, au moins il ne s'abaissait pas lui-même en ravalant l'humanité dans la personne de son ennemi.

» Aujourd'hui le seuil des prisons est propre, l'agent de police est poli, les portes bien graissées tournent silencieusement sur leurs gonds, c'est le calme, c'est la paix et l'ordre du cloître, mais le fond des âmes est un cloaque, et ce n'est pas assez de frapper les ennemis, il faut les avilir.

» On reproche à la Commune vaincue et désespérée d'avoir voulu faire disparaître le Paris des monuments. Ceux-ci veulent anéantir le Paris des

hommes. Il faut que la classe ouvrière de Paris, la première du monde, soit entièrement détruite, et ceux qui ont échappé aux fusillades, pourriront dans les casemates. Ce n'est plus seulement la guilhotine sèche de Cayenne, c'est encore la guilhotine humide de pourriture et d'infection. »

Voici dans quel style un journal républicain, *le Bonhomme Normand*, raconte le transfert des prisonniers dans les ports de mer :

De nombreux convois d'insurgés continuent à être dirigés sur nos ports de mer.

5,000 environ de ces *misérables* sont arrivés à Cherbourg par les voies ferrées ; presque tous ont été placés sur les pontons ; à Brest, on en compte 10,000. Dix Conseils de guerre vont être installés à Cherbourg pour les juger.

Chaque train en contient 800, conduits par une centaine de gardiens de la paix (anciens sergents de ville), armés de chassepots et de révolvers.

Rien de plus hideux à voir que ces dignes descendants des égorgeurs de 93, entassés pêle-mêle au nombre de 40, dans des wagons à bestiaux, sans sièges et sans autres jours que quelques trous larges comme des pièces de 2 francs.

Les prisonniers sont presque tous tête nue et en bras de chemises ; quand, aux grandes stations, on ouvre la porte des wagons pour leur donner de l'air, ils regardent devant eux d'un œil terne et étonné ; quelques enfants, des vieillards et beaucoup d'étrangers sont mêlés à ce troupeau humain ; par-ci par-là, on remarque quelques individus assez

bien vêtus ; leurs gilets ouverts laissent voir un linge fin qui n'a rien de commun avec les guenilles dont sont couverts la plupart des autres prisonniers ; ce sont évidemment des meneurs.

Le chef du convoi a pleine autorité sur les prisonniers ; *à destination, il les doit morts ou vivants ; au moindre mouvement, au plus petit signe de rébellion, les mutins sont fusillés.*

Les insurgés vont être dirigés vers la Nouvelle-Calédonie, par 20 transports contenant 1,000 hommes chacun. Les femmes seront embarquées à part, et quatre de ces transports leur seront affectés.

Voici ce qui s'est passé sur la ligne de Paris à Brest, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Un train d'insurgés avait dépassé à peine de 200 mètres la gare de La Ferté Bernard (Sarthe), quand des cris, des vociférations partirent de plusieurs wagons dans lesquels étaient entassés un certain nombre de ces misérables.

Le chef de l'escorte de police fit arrêter le convoi ; à l'ordre de faire silence les prisonniers répondent par des invectives, des insultes, et l'on s'aperçoit que des tentatives sont faites pour briser les planches de leurs prisons.

Les agents descendent, se rangent sur la voie... cinquante coups de revolvers retentissent, tirés à travers les trous à air... Le signal est donné, et le train repart à toute vapeur, — laissant sur la voie une longue traînée de sang.

C'est trop horrible de fond et de forme pour qu'on ose commenter. Mais cela fait penser à un fait antérieur.

Lorsqu'après Juin les bourgeois transportaient leurs vaincus sur les pontons, ceux de ces infortunés qui passèrent dans la libérale Normandie furent accueillis par des injures et des menaces de mort de la part des bourgeois de Rouen qui avaient consommé leur massacre d'ouvriers en avril, et qui devaient livrer la ville aux Prussiens en 1870.

Un autre accueil fut réservé à ceux des insurgés qui passèrent par la Bretagne. De pauvres paysans venaient les consoler et leur apportaient du pain noir et du lait. Ces fils des Vendéens se rappelaient que leurs pères aussi avaient combattu pour un idéal rêvé, et ils surent respecter des vaincus.

Les libéraux, qui n'ont ni passé ni avenir, ni un vieux culte, ni l'amour de l'humanité, cette religion moderne, ont toujours été incapables de sentiments généreux.

Sur les pontons, les mauvais traitements, les privations continuent, et la mort éclaircit les rangs en attendant la déportation. Aucun parti ne s'est jamais montré si cruel que la bourgeoisie française quand elle se venge. Herzen a raison de dire :

« La civilisation n'oblige à rien les conservateurs français ; avec leur semblant de moralité,

avec leurs phrases de rhétorique, d'une politesse stéréotypée, ils sont féroces et impitoyables ; ils ne connaissent pas le repentir. »

Si on ne relâche pas les prisonniers même après constatation de méprises insensées, en revanche, on arrête sans cesse. Tous les quartiers ont subi alternativement d'interminables perquisitions. De nuit comme de jour, on envahit les maisons et on enlève, sans explication, ceux qui déplaisent à un mouchard ou à un épicier quelconque. Du reste, les dénonciations n'ont pas manqué. La corruption a été à l'ordre du jour ; les haines particulières s'en sont donné à cœur joie. Déjà au 13 juin, après vingt jours de terreur tricolore, on comptait, chiffre officiel, *389,823 dénonciations anonymes !* Il faut remonter à la décadence de Rome pour trouver un symptôme si écrasant de l'aplatissement des caractères. Beaucoup de ces dénonciateurs demandèrent plus tard des distinctions honorifiques. C'est à ne pas y croire.

Loin de s'épouvanter de tant d'infamie, le gouvernement versaillais obéit à ces indignes stimulants et continue de terroriser, de dépeupler Paris.

De rares ouvriers avaient pu échapper aux fureurs de la première heure, ils se croyaient sauvés, cherchaient du travail, en trouvaient quelquefois,

et espéraient au moins, après tant de désastres, pouvoir donner un peu de pain à leur famille, mais les razzias ou les dénonciations leur enlevaient bientôt cette illusion. Au moment où ils s'y attendaient le moins, ils étaient arrêtés la nuit, au milieu des leurs qui se tordaient de désespoir, et emmenés sur les pontons homicides, dont peu reviendront.

Et les ateliers sont vides; et le Paris industriel se meurt pour faire place au Paris des petits crevés et des cocottes. C'est qu'on ne peut pas impunément, n'en déplaise à la loi de l'offre et de la demande, supprimer par le massacre des milliers de travailleurs. Les bourgeois dédaigneux sont incapables de vivre par eux-mêmes, ils doivent rester parasites, ou disparaître : nous ne voulons plus de parasites.

Aujourd'hui encore, après cinq mois de terreur, quand cent mille ouvriers des deux sexes ont été supprimés par les combats, les massacres, les arrestations et la proscription; quand tout ce qui a du cœur et qui peut partir, s'enfuit de Paris, en maudissant ses bourreaux, ne voulant plus voir tant d'horreurs, la terreur tricolore sévit de plus belle de toute sa violence, achevant la ruine de Paris, et la situation horrible empire sans cesse.

Vingt mille sergents de ville ou gendarmes, les premiers affublés par une amère dérision du costume des héroïques fédérés, veillent sur la société à chaque coin de rue, le sabre au côté, le revolver à la ceinture, le regard dur et menaçant.

Que sont devenus ces faubourgs où s'agitait, si puissante, la vie du travail? Certaines maisons sont presque entièrement vides : on a fusillé par là ; d'autres fois, il reste des femmes, des enfants qui souffrent, et se meurent dans la plus lamentable misère. L'un des premiers actes du gouvernement versaillais ayant été de supprimer les fourneaux et les distributions municipales, il ne leur reste rien, car le mari, le père ni le fils ne sont plus là pour apporter le salaire de la semaine. Des voisins, moins éprouvés, ont d'abord aidé un peu, mais ils ne le peuvent plus ; alors on traîne des haillons ; on meurt lentement d'inanition, et en attendant on n'offre *aux regards affligés des honnêtes gens que des visages terreux et repoussants.*

Dans une lettre datée de Paris, 20 août, écrite par une de ces femmes admirables qui se jettent courageusement au secours de tant de misères, se trouvent ces lignes :

« Que de souffrances ! Le nombre des victimes est effrayant. Il faut que *l'Internationale*, sous peine de déchoir, se fasse la providence agissante et visible de tant de malheureux qu'il s'agit d'arracher à la plus épouvantable mort. Dans les faubourgs, on ne voit que les femmes pâles et maigres, malades de misère, que suivent des enfants en haillons, pieds nus le plus souvent : ils mendient, les pauvres petits, et c'est bien certainement le seul argent qui rentre dans la maison maintenant que l'homme est fusillé ou sur les pontons, attendant la justice de M. Thiers, chef de la république tricolore. »

Je ne parle pas de ceux qui n'ont pas de logement, qui, chassés par les propriétaires comme des animaux dangereux, attendent au coin de la borne, dans une cour obscure, qu'un voisin compatissant et presque aussi malheureux les reçoive dans son misérable réduit, où tous languissent de privations et de manque d'air.

Quant à ceux qui sont poursuivis, où se cacher ? dans quelque souterrain dont la faim les fera sortir ; au grand jour leur visage, que les souffrances auront rendu *ignoble*, les désignera aux *honnêtes gens*, et bientôt ils verront Versailles et les pontons.

Toujours les obscurs portent le plus grand poids et reçoivent le moins d'aide. Il a été plus facile aux personnalités de la Commune d'échapper aux fureurs versaillaises : c'est surtout à leur profit, à eux les plus connus, que fonctionnait le dévouement admirable qui a soustrait tant de victimes aux argousins de Versailles. Au milieu de l'aplatissement universel, on apprenait à aimer encore l'humanité en voyant avec quel courage de modestes sauveteurs arrachaient des hommes à la mort en les cachant chez eux, à leur grand péril ; car la peine encourue était l'arrestation, c'est-à-dire l'envoi sur les pontons, et quelquefois, dans les premiers jours, l'exécution sommaire. Que de trances il fallait braver, que de précautions il fallait prendre, que de subterfuges il fallait inventer !

Ces admirables dévouements qui ont soustrait tant de victimes aux bourreaux, consolent de la défaillance générale des tièdes, de la lâcheté cruelle des neutres et de la férocité des vainqueurs.

On se rappelle que les Versaillais ont fusillé les femmes avec autant et peut-être plus de rage que les hommes ; il y a de ce fait dans Paris des milliers d'enfants orphelins. Il semblerait que la vengeance versaillaise devrait au moins s'arrêter

là. Nullement ; si des parents ne réclament pas l'enfant, il est envoyé aux maisons de correction. Voici un fait qui paraîtrait incroyable, s'il ne s'agissait pas des Versaillais ; lorsque quelque voisin compatissant, ou quelque personne généreuse, veulent adopter un de ces petits malheureux, on leur oppose toute sorte d'obstacles : « *Non, non, il faut que ce fils de bandit soit traité en bandit, il n'a mérité que les maisons correctionnelles,* » disent-ils dans leur biblique férocité.

Aussi, combien est lourd le lugubre silence qui pèse sur les faubourgs dévastés et désolés, et qui n'est interrompu que par les soupirs et les gémissements étouffés des survivants en deuil. Pas un chant, pas un éclat de rire, sinon ceux de quelques soldats avinés, de quelque *petit crevé*, de quelque dame de salon ou de boulevard, qui viennent en calèche découverte contempler ces ruines irréparables, cette désolation muette (1).

(1) Il y néanmoins quelques jeux de circonstance. Voici ce que j'ai vu à Montmartre. Une vingtaine d'enfants jouaient à la guerre : cinq se firent *fédérés*, quinze *Versaillais*, sous prétexte que les Versaillais devaient être plus nombreux. Bientôt les Versaillais attaquent la barricade, les fédérés la défendent victorieusement ; mais une partie des Versaillais fait un détour et surprend les fédérés par derrière. Les fédérés sont pris, l'officier versaillais, bambin de huit ans, dit : *Nous avons le droit de les fusiller, puisque nous sommes l'armée et qu'ils sont des insurgés. Feu sur cette canaille!* Les petits bâtons qui servaient de fusils s'abaissent, quatre fédérés tombent, le cinquième s'en-

Cette oppression sans exemple, ces malheurs inouïs de la classe ouvrière et du peuple révolutionnaire ne suffisaient pas aux hommes de Versailles. Dans une longue circulaire aux agents diplomatiques, Jules Favre annonçait encore qu'il fallait : *Introduire dans les lois les sévérités que réclament les nécessités sociales, et appliquer ces lois sans faiblesse; c'est une nouveauté à laquelle il faut que la France se résigne, et les gouvernements seraient coupables s'ils ne suivaient l'exemple de la France.*

L'Assemblée ne manqua pas de suivre l'avocat du 4 septembre dans cette voie.

Elle commença par une loi qui mettait tous les Français en suspicion.

En effet, la nomination d'une commission de trente membres, à l'effet de rechercher par voie

fuit; on le rattrape, on le maltraite et on lui dit : Ah! coquin d'insurgé, tu voulais t'échapper quand il faut te laisser fusiller! — Quoi, dit le fédéré, enfant de sept ans, vous me fusillerez ici, près de ma maison, au milieu des cris de ma femme et de mes enfants! — Oui, nous te fusillerons, insurgé, parce que nous sommes Versaillais, répliquèrent les quinze bambins, et le simulacre fut fait. Après cela, deux gamins, dont l'un de huit ans et l'autre de six environ, discutèrent sur cette façon de faire la guerre. Le grand soutenait que dans la guerre on ne fusillait pas, et disait au petit : Je te dis que tu ne sais pas, toi. — Je te dis que je sais, moi, répondit le petit, puisque mon père, *il a été tué comme ça.*

C'est sans doute en voyant de tels jeux que les folliculaires de l'ordre demandaient que, de même que les *femelles*, on n'épargnât pas les *petits*.

d'enquête et par tous autres moyens qui lui paraîtront utiles et nécessaires, les causes de l'insurrection ; les pleins-pouvoirs confiés dans ce double objet à la commission, qui devra faire à l'Assemblée un rapport sur les résultats de son information, — que signifie cela, sinon que la liberté de 34 millions de Français est livrée sans garantie à la discrétion d'une poignée de réactionnaires portant au front la tache de sang du massacre de Paris.

Les gens de Versailles ne pouvaient pas s'arrêter en si beau chemin ; quelques jours plus tard ils votaient l'urgence du projet de loi suivant :

Art. 1^{er}. Tout Français qui, après la promulgation de la présente loi, s'affiliera ou restera affilié à l'Association internationale des travailleurs ou à toute autre association internationale, soit publique, soit secrète, professant les mêmes doctrines et ayant le même but, sera puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 50 fr. à 1,000 fr. ; il sera, en outre, privé de tous les droits civils, civiques et de famille énumérés en l'article 12 du Code pénal.

Il pourra être soumis à la surveillance de la haute police pour cinq ans, sans préjudice des peines plus graves applicables, conformément au Code pénal, aux crimes ou délits dont les membres de ces associations auront pu se rendre coupables, soit comme auteurs principaux, soit comme complices.

Art. 2. Sera puni des mêmes peines d'amendes et de prison et déchu de plein droit de la qualité de Français, quiconque, par l'un des moyens énoncés en l'article 1^{er} de la loi du 17 mai 1819, aura excité les habitants d'une partie du territoire français à se soustraire à la souveraineté nationale, soit en s'annexant à un Etat voisin, soit en se constituant en Etat indépendant, sans préjudice des peines plus fortes qui auraient été encourues aux termes des articles 88 et suivants du Code pénal.

Art. 3. L'article 463 du Code pénal pourra être appliqué quant aux peines de la prison et de l'amende prononcées par les articles précédents.

Je n'insiste pas sur la maladresse de ce projet de loi en ce qui concerne le parti séparatiste, auquel il donne un corps. En ce qui touche l'*Internationale*, il faut que la terreur qu'elle inspire à la bourgeoisie soit bien grande pour que celle-ci ne craigne pas de rétrograder jusqu'au moyen-âge, et de rétablir en plein XIX^e siècle une véritable inquisition.

Ce fait monstrueux est d'ailleurs très-compréhensible pour celui qui va au fond des choses. Aux guerres religieuses de la fin du moyen-âge, aux guerres nationales de l'époque moderne, ont succédé dans le XIX^e siècle les guerres sociales; et dans ce grand conflit, la bourgeoisie représentant le parti de la conservation, comme les do-

minicains le représentaient aux temps des guerres religieuses, agit comme ses prédécesseurs, sans scrupules et sans pitié, selon la maxime si chère à tous les suppôts de l'ordre : La fin justifie les moyens. Avec cette différence que les inquisiteurs massacraient au nom d'une croyance, et que les bourgeois massacrent simplement pour prolonger à leur profit l'existence du parasitisme social.

Eh quoi ? Parce que, ne gagnant que deux ou trois francs pour un travail de douze à quinze heures, et devant, avec ce faible salaire, entretenir une famille, je rêverai, épuisé de fatigues et de privations, une amélioration à la position des travailleurs, je serai hors la société ? la prison, l'amende (qui n'est qu'une prolongation de prison pour l'ouvrier) ne seront pas suffisantes ? Il faudra encore la perte de mes droits civiques, civils et de famille ; je serai tué socialement, je serai un esclave du XIX^e siècle, sans droits aucuns ; je ne pourrai même pas avoir une famille, ma femme ne sera qu'une concubine, mes enfants pourront toujours m'être enlevés par les *honnêtes gens* pour être mis dans les maisons de correction, où d'abord on leur apprendra à me maudire, après quoi, on les abêтира, si on ne les déprave. Si la réaction devait durer, avec de pareilles lois,

l'idéal du *Figaro* (1) serait bientôt réalisé : l'humanité rétrograderait jusqu'à l'esclavage antique.

Les réactionnaires français vont bien. Qu'ils aillent donc semant la haine, ils récolteront la vengeance. Ils nous ont vaincus par nos fautes ; nous les vaincrons par leurs crimes.

Ce qu'il y a de plus écœurant dans ces sombres jours, c'est l'attitude de la presse bourgeoise en général.

Pendant les deux premiers mois de massacre et de terreur dans Paris, elle n'a pas prononcé une fois le mot d'*humanité*. Et cette fois, le *Siècle* et le *Figaro* font bon ménage, quand il s'agit de l'écrasement du socialisme.

Les rôles étaient partagés : les journaux officiels surexcitaient au massacre, pratiquaient en grand la délation et déversaient à pleins bords la calomnie ; et les journaux libéraux se faisaient les échos complaisants des infamies de leurs confrères. Que leur importait que Paris se dépeuplât, que les faubourgs fussent écrasés, que deux cent mille familles fussent plongées dans la misère, le deuil et le désespoir !

Il n'y a rien de commun entre le libéralisme bourgeois et le socialisme ouvrier.

(1) Voir plus loin.

Un seul journal, la *Vérité*, fit quelques observations, au point de vue de l'idée communale, tout en vilipendant les hommes de la Commune.

Cette presse toute entière enregistra froidement les massacres, et tandis que 25,000 socialistes étaient exterminés, elle insérait des lignes dans le genre de celles-ci :

Enfin!!! Enfin, Paris est débarrassé de cette tourbe de bandits, de pillards, d'incendiaires, de voleurs, qui l'infestaient depuis deux mois, sous prétexte de Commune, de Comité central, de délégation, de Salut public et de fédération.

Au moment où le souffle nous revient, où l'air rentre dans nos poumons flétris par l'impur courant de ces monstres odieux, un seul cri peut sortir de nos lèvres, et ce cri sera celui de tout Français :

PAS DE PITIÉ POUR CES INFAMES!...

Un seul châtiment peut expier de pareils crimes :

LA MORT!... (1).

Après la défaite, les uns demandent la déportation des *petits* avec les parents, d'autres la proscription en masse du prolétariat parisien, d'autres saluent dans cette extermination enragée le premier pas vers un retour logique à l'esclavage : celle-là est du *Figaro*, et il ajoute, parlant des ouvriers de Paris : *Tous ont peur, parce que tous*

(1) *L'Indépendance française.*

sont coupables. D'autres fois il s'adresse en ces termes aux gens de l'ordre, qui n'ont pas assez arrêté ni assez tué selon lui :

Si vous disiez : mettons-nous à l'œuvre, élevons des barrières, défendons-nous, oublions toutes nos querelles de parti. Mais non ! les uns ne parlent que de décentralisation, les autres déplorent l'état de siège. Tous recommencent des coquetteries envers la multitude !...

L'expérience ne sert à rien. Les journées de juin ne nous ont rien appris en 1848. Les journées de mai seront oubliées dans quelques jours.

Oui ! vous serez mangés ! Car, pendant que vous pérorerez, il y a là cent mille bêtes féroces qui attendent le moment de se précipiter sur vous !...

Créez une industrie ; soyez paternels pour les ouvriers, élevez leurs enfants, donnez-leur des écoles, des hôpitaux, des églises... et ils vous haïront davantage, parce que *votre capital les aura dévorés.*

Mais tout le monde est fou ! On dispute, on crie, on fait de la politique, au lieu de voir la situation dans sa terrible réalité ! *En fait de réformes, commencez par avoir la force : maintenez l'état de siège ; ayez des gendarmes, des sergents de ville, une armée disciplinée...* Occupez-vous de cela d'abord ; autrement, au beau milieu de vos magnifiques discours, vous serez mangés.....

..... Les députés se plaignent aussi des retards affectés à la mise en jugement des personnalités de la Commune. La plupart pensent qu'on aurait dû les châtier exemplairement dès le premier jour, alors que l'horreur de leurs for-

faits étant encore présente à tous les esprits eût justifié la sévérité du châtement.

Mais tout s'oublie si vite dans ce malheureux pays, objecte-t-on, qu'il se trouvera encore des gens pour prendre les coquins en pitié et s'apitoyer sur leur sort, à ce point que les Conseils de guerre, subissant ces influences, se montreront faibles (1).

C'est au-dessous de l'indignation. Le *Paris-Journal* avait pour spécialité d'inventer chaque jour des réunions de l'*Internationale*, où l'on avait rédigé force manifestes *authentiques et irréfutables*. Nous pouvons remercier ces faussaires ; au moment où pas une voix de protestation ne pouvait se faire entendre à Paris, ces inventions, toutes maladroites et perfides qu'elles fussent, firent croire à quelques opprimés que l'*Internationale* n'était pas écrasée, que même à Paris elle tenait haut son drapeau en faisant œuvre de providence et de réparation, et les *maudits* ne désespéraient pas.

Le *Journal officiel* de Versailles donnait le ton à tous ces souteneurs de la société, à ces pourfendeurs des ouvriers massacrés. Il annonça, par exemple, que c'était *par oubli* que la Commune n'avait pas incendié le Mont-de-Piété et les Archives.

(1) Qu'ont à répondre Messieurs les députés de Versailles ?

Cette rage des folliculaires de l'ordre n'est pas encore calmée. Ont-ils pourtant assez conspué, assez menti !

La Commune a tout fait, jusqu'à de la fausse monnaie ; tous ses membres, tous ses délégués, tous ses adhérents, c'est-à-dire tout le Paris révolutionnaire, sont un ramassis de bandits internationaux, de repris de justice, condamnés pour vol, de forçats libérés, etc. Vient le tour des combattants. Ceux-ci n'ont cessé de s'enivrer ; ils repoussaient les femmes et les enfants dans les flammes des maisons qu'ils incendiaient ; puis cette invention des *pétroleuses* qu'on avait vues la torche d'une main et le pot de pétrole de l'autre. — Il faudrait des volumes pour enregistrer cette accumulation d'atroces mensonges qu'on a jetés sur la Commune pour la déshonorer, et faire accepter par l'opinion publique l'extermination de Paris. Viennent ensuite une pluie de brochures, de livres qui renchérissent les uns sur les autres en infamies. C'est une officine de mensonge et de lâcheté. J'ai remué cet amas de boue sanglante, et j'ai vu là à quel degré d'ignominie peuvent descendre des êtres humains.

Toute l'Europe s'est nourrie de ces calomnies ; les gouvernementaux faisant semblant d'y croire

pour pouvoir prêter la main à l'écrasement du prolétariat, et les naïfs, ne pouvant croire à tant de fourbe, y ajoutant foi réellement. C'est ainsi que les gouvernements belge, italien, espagnol s'empressèrent, à la demande de Jules Favre, de partager avec la Prusse l'office de valets des bourreaux versaillais, en promettant de livrer tous les réfugiés. « *L'Internationale*, écrivait triomphalement le *Constitutionnel*, a supprimé le droit d'asile. » Seuls, le gouvernement anglais et la Suisse refusèrent de s'associer à ce débordement de férocité contre les vaincus (1).

A l'exception des journaux de l'*Internationale*, de quelques journaux républicains des départements, d'une partie des journaux anglais, toute la presse européenne et américaine enregistra les calomnies, les injures des vainqueurs, et voua sans examen les vaincus à l'exécration universelle. Les vétérans de la démocratie française firent chorus, depuis Langlois qui s'est fait le sigisbé de Thiers, jusqu'à Louis Blanc qui, sur l'in-

(1) Déjà pendant la grande lutte dans Paris, lorsque, dès le 25 mai, M. Washburn, ambassadeur américain, disait à M. Reed, honorable citoyen anglais (sans doute d'après une confidence de Thiers) : *Tous ceux qui appartiennent à la Commune ou qui lui sont sympathiques seront fusillés*, le secrétaire de l'ambassade anglaise, M. Mallet, fit beaucoup d'efforts, malheureusement sans succès, pour arrêter le massacre.

jonction du *Figaro*, lança, lui aussi, son insulte à Paris vaincu, jusqu'à M^{me} Georges Sand qui vint, quatre mois après, jeter sa pierre aux prolétaires massacrés. Mazzini lança, à son tour, une malédiction bien sentie. Jamais tant d'exécration n'avait couvert un parti, si l'on en excepte les premiers chrétiens.

Une seule personnalité française, du camp neutre, se leva au nom de la justice et de la vérité, ce fut Victor Hugo. Combien fut digne aussi ce magnanime Garibaldi, qui choisit ce moment pour envoyer son adhésion aux principes de l'*Internationale* ! Mais de l'*Internationale* vint la grande protestation. Le prolétariat des deux mondes comprit que c'était sa cause que la bourgeoisie française venait de noyer dans une mer de sang. Il fut unanime à prendre sous sa protection la Commune, vaincue, déchirée et souillée par ses implacables adversaires. Des adresses vinrent de toutes les nations européennes, et de l'Amérique du Nord. Dans toutes, les prolétaires qui les avaient signées protestaient de leur attachement aux principes que défendit la Commune de Paris, de leur sympathie pour les vaincus, de leur haine pour les Versaillais et de leur indignation contre les officiels de diverses nations qui refusaient la

terre et l'eau aux débris de cette colossale insurrection. Le premier en date et en importance de ces manifestes est l'adresse du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs à tous les membres de l'Association en Europe et aux Etats-Unis.

Après avoir, d'une façon péremptoire et avec une grande autorité, démontré l'indignité des hommes du 4 septembre et leurs manœuvres constantes pour créer le conflit; après avoir, dans un langage élevé, défini nettement la *Commune*, et fait ressortir sa haute signification socialiste et fédéraliste; après avoir fait justice des calomnies dont la réaction accable le peuple de Paris, les signataires s'écrient :

« Depuis ce dimanche de la Pentecôte (22 mai) il ne peut y avoir ni paix ni trêve entre les travailleurs français et leurs massacreurs..... Et les prolétaires français ne sont que l'avant-garde du prolétariat moderne.

» Le Paris des travailleurs et sa Commune vivront dans la mémoire du peuple qui reprendra leur œuvre, tandis que leurs impitoyables bourreaux sont déjà cloués au pilori de l'histoire, d'où toutes les prières de leurs prêtres ne sauraient les arracher. »

Viennent ensuite la protestation des ouvriers belges contre l'extradition des réfugiés parisiens ; la protestation identique des 30 sections de Genève ; la protestation de diverses sections italiennes, du *Volksstaat* de Leipzig, de l'*Eguaglianza* de Girgenti, du *Proletario italiano* de Turin, de la *Federacion* de Barcelone, de la *Tagwacht* de Zurich, de la *Liberté* de Bruxelles, de l'*Egalité* de Genève, de l'*Internationale* de Bruxelles, du *Mirabeau* de Verviers et de plusieurs autres organes de l'Association internationale des travailleurs.

De si nombreuses sympathies consolent de l'inconcevable férocité des journalistes de la bourgeoisie, qui n'ont eu que des excitations meurtrières, des calomnies révoltantes ou de lâches complicités, et qui n'ont pas trouvé une ligne, un mot où perce au moins le regret d'un homme de cœur qui voit le massacre de ses semblables. Elles indiquent aussi que le temps est passé où les bourreaux pouvaient, à force de calomnies, donner le change à l'histoire.

Il est juste de reconnaître que les bourreaux n'ont reculé devant aucun mensonge pour souiller leurs victimes.

Qui, par exemple, n'a pas cru aux *pétroleuses* ?

Et voilà pourtant que le 4^{me} Conseil de guerre, tout en condamnant à mort les citoyennes Marchais, Suétens, Rétoffe; à la déportation deux de leurs compagnes, — a dû reconnaître (implicitement bien entendu) que ces *pétroleuses* qu'on avait peintes, le bidon d'une main, la torche de l'autre, incendiant Paris moyennant salaire, *n'ont jamais existé*. Voici comme preuve le passage le plus violent de l'acte d'accusation :

Le mardi, les horribles scènes de la veille recommencèrent. Le combat s'engagea à toutes les barricades. Cinq femmes, et parmi elles les nommées *Rétiffe, Suétens, Marchais* et *Papavoine*, se distinguaient particulièrement au plus fort de la lutte. « Elles allaient et venaient, disent les témoins, servaient à boire et à manger aux insurgés, ou aidaient ceux-ci à piller. Elles étaient armées, pour la plupart, et portaient des écharpes rouges. *L'une, très grande, fit le coup de feu* à la barricade de la rue Bellechasse; *une autre roula un tonneau de pétrole contre la porte de l'hôtel n° 6* de cette même rue. Tantôt elles avaient l'uniforme de garde national, tantôt elles étaient vêtues d'effets sordides. Elles tenaient des propos épouvantables et forçaient les fédérés à rester aux barricades. »

Je vois là des femmes qui se sont battues aux barricades, et certes elles étaient nombreuses; mais où sont vos fameuses *pétroleuses*? Qui les

a vues? Vous en avez donc menti, Messieurs les réacteurs; elles n'ont jamais existé. Mais rendrez-vous la vie aux centaines de mères de famille que vous avez fait fusiller par cette calomnie?

Et les Conseils de guerre fonctionnent toujours à Versailles, à Lyon, à Marseille, à Chalon, etc., condamnant sans cesse à mort, à la déportation dans une enceinte fortifiée, aux travaux forcés, aux longues détentions; c'est comme un délire de vengeance qui sévit depuis six mois.

Ainsi ils ont condamné à mort Ferré, Rossel, Marigot et un jeune homme de 22 ans, Maroteau, pour un article de journal! (1) Ils ont condamné en outre à la déportation ou aux travaux forcés, avec les membres de la Commune qui leur sont tombés entre les mains (2), le maire de Puteaux, Roques de Fillol, coupable d'avoir été sympathique à la Commune dans les premiers jours d'avril: Dumay, coupable d'avoir à la fin de mars adhéré à la Commune comme maire du Creuzot (3);

(1) Lullier aussi a été condamné à mort. Est-il possible que les Versaillais exécutent cet homme, qui fut leur agent, comme lui même l'a reconnu au Conseil de guerre? Il est vrai qu'ils sont capables de toutes les scélératesses.

(2) Assi, Grousset, Jourde, Billioray, Amouroux, Arnold, Courbet, Verdure, Trinquet, Régère, Urbain, V. Clément, Rastoul et Champy.

(3) Heureusement pour Dumay qu'il a pu échapper aux argousins de Versailles et en être quitte pour l'exil.

Rochefort, coupable d'avoir autrefois attaqué l'empire; G. Cavalier, coupable d'avoir accepté de la Commune la direction d'un service d'édilité; la citoyenne Bonnard, coupable d'avoir fait arrêter pour quelques jours un Versaillais,—et ils ne font que commencer. L'Assemblée, pour ne pas rester au-dessous des militaires, a refusé de prendre en considération une demande d'amnistie que les municipalités de plusieurs villes avaient d'abord formulée et qu'une fraction de la gauche avait signée. Ils veulent être impitoyables jusqu'au bout. De toutes parts on leur crie que Paris terrorisé se dépeuple de plus en plus, que son industrie se perd, que bientôt la ruine sera générale; rien n'émeut les vainqueurs du peuple. Ils s'installent à Versailles, ruinant de ce coup le travail et le commerce parisien; que leur importe? On leur parle de 100,000 familles désolées, de femmes, d'enfants et de vieillards mourant de faim et de douleur dans l'abandon; de plus de 40,000 malheureux qui languissent sur les pontons, de la paix sociale à faire renaître pour éviter la décomposition de la France et les luttes nouvelles; que leur importe encore? Qu'y a-t-il de commun entre eux et l'humanité? Il est plus digne d'eux de préparer une restauration monarchique et de jeter

la France épuisée, ensanglantée, humiliée et mourante, sous l'odieux despotisme. Jamais dans les annales du monde, des gouvernants ne furent si funestes à leur patrie. Mais il fallait que l'ordre régnât en France et à Paris : il y règne.

« Dans cette tyrannie sans tyrans, il y a quelque chose d'encore plus révoltant qu'un pouvoir monarchique. Là on sait qui haïr ; mais ici c'est une société anonyme d'escrocs politiques ou de joueurs de bourse, s'appuyant sur la corruption sociale, sur la sympathie des bourgeois, forte des poignets de la police et des condottières de l'armée ; elle étouffe sans entraînement, opprime sans foi, par amour de l'argent, par peur, et reste insaisissable (1). »

France du passé qui peux subir de tels régimes, tu es bien morte ! Que la France de l'avenir, la France initiatrice de révolutions, la France qui poursuit la réalisation de la République sociale dans le monde entier, se hâte de grandir ! les peuples attendent.

(1) Alex. Herzen, *Lettres de France et d'Italie*.





CONCLUSION



Telles sont nos guerres sociales, et nous ne faisons que commencer. Aussi, dans ces tristes heures, quand l'herbe n'a pas encore poussé sur les tombes de nos 37,000 morts, quand 50,000 êtres humains se meurent lentement de privations, de mauvais traitements et de douleur dans les parquements et sur les pontons; quand des milliers d'exilés souffrent loin de la patrie, dans la misère, dans l'isolement et dans l'absence de ceux qu'ils aiment; quand tant d'hommes de cœur attendent dans les cachots de Versailles l'exécution de la peine de mort dont on les a frappés, tandis

que d'autres attendent leur transfert dans les Bastilles tropicales ; quand d'autres encore sont au baigne ; quand, dans les faubourgs désolés et dépeuplés, les 100,000 familles des martyrs s'étiolent dans la faim et s'abîment dans le désespoir ; dans ces tristes heures, le penseur souffre autant des maux qu'il prévoit dans l'avenir que des maux présents, si grands, si inouïs cependant.

Il est bien entendu que la bourgeoisie ne veut pas faire la part du feu. Bien moins grande que la noblesse française, qui faisait une nuit du 4 août, tandis qu'on incendiait ses châteaux, qu'on brûlait ses chartriers, elle massacre ceux qui lui demandent justice ; au lieu d'attirer à elle le prolétariat, elle veut devenir propriétaire d'esclaves. Elle répond à l'évolution scientifique et économique qui multiplie les machines, fait de la solidarité des forces et de la suppression de la misère une nécessité du travail moderne, en interdisant aux pauvres de faire des enfants, en parlant d'une charité ou philanthropie, hypocrite quelquefois, et impuissante toujours ; en ayant recours, de temps à autre, aux mortalités exceptionnelles (guerre, épidémies, massacres de prolétaires).

Voilà ce qu'elle a trouvé.

Humanité! voilà ce qu'elle t'offre au moment solennel de l'une de tes plus grandes transformations : la dépopulation par le fer et par la misère. Pourquoi ce moyen extrême? Pour conserver leurs privilèges à quelques parasites. Ainsi agit l'émancipée de 1789. Au lieu de reconnaître que le produit du travail, les charges sociales étant prélevées, appartient au producteur, elle s'obstine à faire des richesses humaines la chose exclusive de quelques-uns.

Les douloureuses fatigues, les dures privations, le servage de fait, l'ignorance pèsent sur les travailleurs comme conséquences de cette monstrueuse organisation économique. Ce mal engendre un mal plus grand; le chômage appelle le chômage en empêchant les ouvriers de consommer; la misère d'aujourd'hui prépare une plus profonde misère pour demain, en engageant par des dettes l'avenir de l'ouvrier et le livrant pieds et poings liés aux fournisseurs qui sophistiqueront leurs produits, les renchériront outre mesure pour se garantir de l'abus du crédit, et le malheureux débiteur devra tout subir, tout, jusqu'aux insultes, et attendre le jour où le commerçant refusant net, il devra voir, dans son désespoir impuissant, les siens se mourir de faim. Et cependant les déve-

loppements de la grande industrie sur des bases iniques tendent à développer un véritable servage industriel. Ce n'est pas là un vain mot. Les prolétaires savent quelle différence il y a entre l'homme de métier, travaillant dans un atelier, qu'il est libre de quitter pour un autre, et l'ouvrier de fabrique, l'homme de peine de l'usine, l'employé des grandes compagnies d'autre part.

Ces derniers, pour un salaire, illusoire souvent, très-insuffisant toujours, sont courbés, sans revendications possibles, sous les écrasantes fatigues, sous les mauvais traitements des chefs ; ils sont serfs d'esprit et de corps. S'ils tentent de s'unir pour de meilleures conditions de travail, le soldat est là pour les coucher sous les balles.

Ils ne peuvent pas davantage refuser le travail individuellement, parce qu'on en a fait des spécialistes ou des bêtes de somme, et qu'il n'y a ordinairement dans le pays qu'une seule usine de la *partie*.

Ils ne peuvent pas non plus faire acte de citoyen, toujours sous peine de mort de faim. Voici à ce sujet un fait tout récent pour les élections aux Conseils généraux (8 octobre 1871) : les contre-mâtres de l'usine du Creuzot ont fait appeler leurs ouvriers et leur ont dit : « M. Schneider père se

porte conseiller général, M. Schneider fils conseiller d'arrondissement; voulez-vous, oui ou non, voter pour eux? Vous êtes libres, mais souvenez-vous que nous avons répondu aux 2,600 voix données à Dumay (maire républicain du Creuzot) par 2,600 renvois. » — Or, le renvoi du Creuzot, avec les livrets signés d'une certaine façon, équivaut pour celui qui ne peut pas quitter la France à une surveillance de la haute police, c'est-à-dire une condamnation à mourir de faim faute de travail, le livret dénonçant son porteur et lui rendant l'embauchage impossible. Que faire donc? Souffrir toutes les peines, boire toutes les hontes, jusques et y compris le droit de *jambage* que s'arrogent messieurs les fils de patrons, messieurs les hauts employés et messieurs les contre-maîtres!

Si quelqu'un crie à l'énormité, qu'il aille un peu voir à Mulhouse, à Roubaix, à Lille, à Tourcoing, à Rouen, à Amiens, au Creuzot, à Lyon, à Fourchambault, dans certaines banlieues de Paris, à Saint-Etienne, etc., et si dans ces diverses localités le droit du seigneur n'est pas exercé sur une vaste échelle, qu'il m'accuse de mensonge à la face du monde.

Une autre conséquence de l'état économique actuel, c'est l'abêtissement du travailleur par la

division du travail. Et nous aussi, nous voulons la division du travail, qui accélère et perfectionne la main-d'œuvre, mais à condition que l'ouvrier aura, à côté du métier, les moyens et le loisir de développer son intelligence par l'étude, et qu'il pourra, en outre, aborder les métiers vers lesquels il se sent attiré.

Si l'on pouvait supposer la non-existence de l'*Internationale* et de l'esprit socialiste qui anime les masses, et que l'ordre bourgeois pût régner sans rencontrer d'obstacles, les plus forts auraient motif de s'épouvanter.

La machine appartenant toujours au maître et ne se perfectionnant qu'au bénéfice de celui-ci, irait diminuant la somme de travail à effectuer, c'est-à-dire les ressources du travailleur. Au nom de la loi de l'*offre* et de la *demande*, un nombre croissant d'ouvriers se trouverait sans ouvrage, et par conséquent ne pourrait plus consommer; la somme de produits à fournir serait d'autant diminuée : nouveaux ouvriers sans travail. Sur cette pente le nombre des proscrits sociaux s'augmentant sans cesse, il y aurait dans les centres industriels des misères sans nom.....

Maintenant, suppose-t-on que cette masse se laisserait tranquillement mourir de faim ?

On voit à quelles impossibilités, à quelles catastrophes aboutit forcément ce système.

C'est à les éviter que tend l'action du prolétariat, à ce point de vue éminemment humaine et progressive. Le fatalisme économique, au point où nous en sommes arrivés par l'égoïsme des classes possédantes, c'est la guerre au lieu des transactions; c'est la révolution sociale au lieu des réformes pacifiques. La bourgeoisie, héritière du vieux monde, nous a appelés dans le chemin du sang; que les destinées s'accomplissent donc!

—Mais, vont s'écrier les progressistes, que faites-vous, avec votre intervention violente, des lois sociologiques, en vertu desquelles s'accomplissent les évolutions successives de l'Humanité?

Ce que nous en faisons? D'abord jusqu'à quel point ces *lois* ont-elles un caractère d'invariabilité?

N'est-il pas vrai que, reposant sur la collectivité humaine, elles sont indéfiniment modifiables comme l'humanité elle-même? Ces lois d'ailleurs sont loin d'être fixées.

Le père de la sociologie, Auguste Comte, annonçait, avant 1848, que Bonaparte avait été le dernier des perturbateurs, que désormais, grâce

à l'industrialisme, la période militaire était passée et que l'activité humaine ne s'exercerait plus que sur la production. Cette opinion du grand philosophe fut acceptée par tout ce qui pensait en Europe. En est-il moins vrai que la bourgeoisie, en développant de plus en plus par sa convoitise l'antagonisme social, a déterminé les guerres indienne, extrême-orientale, américaine, algérienne et ouvert la période des guerres sociales en France?

L'alliance récente de la bourgeoisie avec le vieux féodalisme, le christianisme expirant, le militarisme et avec tout ce qui est ennemi de la pensée nouvelle, ne change-t-elle pas d'une façon complète les conditions du progrès et ne substitue-t-elle pas les révolutions périodiques à l'évolution successive?

Peut-être est-il encore temps pour la bourgeoisie de revenir au progrès.

Qu'elle reconnaisse que, dans l'état actuel des choses humaines, l'émancipation du prolétariat est un fait social prochain et inévitable ;

Qu'elle se sépare immédiatement de la féodalité financière, dont elle souffre autant que nous ;

Qu'elle ne reconnaisse comme légitime d'autre propriété que celle du travail, qu'elle dise comme

nous : la terre aux paysans, la mine aux mineurs, l'usine aux ouvriers ;

Qu'elle travaille à l'abolition du salariat en rendant possible pour les ouvriers l'association agricole et l'association industrielle ;

Que, reconnaissant le droit de tout être humain au développement complet de ses facultés physiques et intellectuelles, elle fasse que tous reçoivent l'instruction intégrale et professionnelle.

Qu'elle fasse cela, et nous lui pardonnerons ses trois massacres de prolétaires en vingt-neuf ans, ses palinodies, ses duperies, et nous ne refuserons pas de traiter avec elle. Nous nous réjouissons de ne pas léguer à nos enfants une guerre de vengeance et de revendication à poursuivre. Car, comme tous les souffrants, nous avons le cœur plein de mansuétude, et nous sommes altérés de paix sociale.

Mais ce n'est là qu'un rêve irréalisable. La bourgeoisie, de plus en plus cruelle, n'aura jamais d'autre réponse à nos revendications que le massacre, et d'autres procédés envers nous que des tortures renouvelées du moyen-âge et un système de calomnie à désespérer tous les Baziles.

Puisqu'elle ne veut pas nous recevoir fraternellement dans la cité humaine, nous y rentrerons par la brèche, suivis de tous les opprimés, de tous les exploités, de tous les souffrants.

Puisqu'elle a trahi le progrès, c'est à nous, classe nouvelle, qui entrons dans l'histoire pleins de sève, pleins d'aspirations généreuses, qu'il appartient d'inaugurer le règne de la justice.

En philosophie, nous adoptons la science expérimentale; en politique, nous sommes la commune fédéraliste et la fédération des groupes travailleurs; en socialisme, nous voulons la propriété collective des instruments de travail, assurant, par l'égalité du point de départ, le développement intégral de chaque être humain et la liberté de tous.

Voilà notre programme. Celui de la bourgeoisie se résume en deux mots: *égoïsme et compression*.

De quel côté est l'avenir?

Mais qu'au moins, dans nos actes futurs, nos fautes et nos malheurs passés nous instruisent!

Jusqu'ici, trop imbus de l'idée jacobine qui n'est autre que la continuation des procédés inquisitoriaux et monarchiques appliqués à la révolution,

nous nous en sommes toujours pris aux résultats immédiats au lieu d'attaquer les causes, aux hommes et non aux institutions elles-mêmes.

Louis-Philippe régnait par la corruption, par la subordination du travail au capital; nous avons renversé Louis-Philippe, mais nous avons soigneusement laissé intact l'ordre de choses qu'il représentait : aussi qu'est-il arrivé? Que les républicains mis au pouvoir nous ont massacrés avec plus de fureur que n'aurait fait le *roi-citoyen*.

Plus tard, l'Empire renchérit sur l'infamie de la monarchie orléaniste ; les Prussiens nous en débarrassent. Nous nous contentons d'un mot ; nous remplaçons l'empereur par quelques rhéteurs, qui naturellement pour leur vanité et leurs intérêts trahissent la patrie, et nous qui la voulons défendre nous conspuent, nous calomnient, nous massacrent. Devions-nous nous attendre à moins? Non, tant que nous ne ferons que remplacer des exploiters par des exploiters, nous tournerons dans un cercle sanglant sans avancer. Sachons donc que ce qu'il importe le plus de renverser, ce sont les *choses mauvaises* elles-mêmes ; leur chute entraînera les hommes qu'elles ont produits, et l'ordre nouveau pourra saluer son aurore. Que ferait au progrès l'assassinat de tous les banquiers

du monde ? Le capital en serait-il moins parasite, moins oppresseur, moins absorbant dans les mains de ceux qui les remplaceraient ? Combien serait féconde, au contraire, l'abolition de l'intérêt du capital ! Que nous importe qu'un Thiers, qu'un Gambetta, qu'un Jules Favre ou qu'un Louis Blanc soit au pouvoir ? Sous n'importe lequel de ceux-là, la liberté ne sera qu'un leurre pour le malheureux qui doit travailler de douze à seize heures pour gagner un morceau de pain, et les véritables rois du monde seront toujours l'héritier parasite et l'agioteur sans scrupules.

Prolétaires, — tant que l'oisiveté sera honorée ;

Tant qu'il y aura des gens qui, sous la protection du Code, pourront vivre du produit du travail des autres ;

Tant que le hasard de la naissance fera de celui-ci un jouisseur et de celui-là un patient ;

Tant qu'il y aura dans le monde des travailleurs de bonne volonté qui pourront mourir de faim ;

Tant que l'instruction sera le privilège de ceux que le hasard ou l'adresse de leurs parents a fait naître riches ;

Tant que l'égalité du point de départ, c'est-à-dire l'instruction, l'apprentissage nécessaire et la

possession de l'instrument de travail, ne seront pas assurés à tous, — nous n'aurons rien fait.

L'Etat aura beau s'appeler République au lieu de monarchie, ceux qui portent tout le poids des souffrances du travail et des privations, le maudiront avec raison.

Ne nous laissons donc plus prendre à l'étiquette, et crions sur les toits que ce qu'il nous faut immédiatement, c'est une refonte complète des institutions politiques et sociales ; que pour cela il faut faire table rase :

Du militarisme et des cultes d'Etat ;

Des monopoles financiers et industriels ;

D'une jurisprudence basée sur le droit de la guerre et la punition ;

D'un ensemble de lois protectrices du privilège et du capitalisme spoliateur.

Il faut que tout repose sur le travail, condition naturelle de l'homme, et qu'il y ait place pour tous au soleil de la liberté et de la justice.

Ouvriers des villes, si nous sommes si loin de notre idéal, c'est un peu notre faute. Nous nous sommes exagéré notre force, nous avons négligé les travailleurs des campagnes ; notre propagande

n'est pas allée jusqu'à eux ; aussi qu'est-il arrivé ?

Que les escrocs politiques ont tourné contre nous cette force immense que leur livre l'ignorance, et, par elle, ils nous ont battus dans le passé et dans le présent, et nous battront dans l'avenir si nous n'y prenons garde.

Oui, l'œuvre révolutionnaire de notre temps est surtout dans la propagande.

De quoi s'agit-il ? D'un déplacement de l'axe politique et social de l'humanité ; et nous irons d'insuccès en désastres tant que nous n'aurons pas changé du tout au tout le courant de l'opinion générale ; en d'autres termes, tant que les travailleurs des campagnes (ces paysans trop dédaignés qui constituent pourtant la majorité humaine) ne seront pas avec nous.

Leur prêcher la moderne *bonne nouvelle* ; leur faire entrevoir la possibilité d'un état social meilleur, les retirer des mains du prêtre et du fonctionnaire, tel est notre premier et notre plus impérieux devoir.

Organiser les forces éparses du prolétariat, voilà le second.

L'avenir est indubitablement à nous qui voulons la justice et qui serons le nombre. L'humanité ne peut pas s'arrêter à l'immoral scepticisme, à l'é-

goïsme mesquin, aux petits calculs, aux criantes iniquités, qui sont le fonds de la société actuelle. Un jour viendra où tous les hommes sauront, seront bons et seront heureux. Déjà, au milieu des tristesses du présent, l'observateur voit poindre divers symptômes de cet avenir.

Certes, ce n'est pas en vain que l'élite du prolétariat des deux mondes, groupée fédérativement sous le drapeau de l'*Internationale*, s'unit à travers les frontières et travaille à l'avènement universel de la République sociale.

Mais malheur à nous, si nous continuons à ne pas comprendre que nous devons faire l'impossible pour amener à nous les gros bataillons ; si nous ne sortons pas de la série des conspirations, des émeutes, des panacées gouvernementales et des procédés autoritaires.

Laissons les gouvernements perfectionner les engins et les méthodes de guerre pour la défense du vieil ordre ; à quoi leur serviront leurs canons, le jour prochain où nous porterons la grève dans l'Etat politique ?

Laissons les vieux partis s'agiter dans l'impuissance, ergoter sur les vieilles formules et prendre pour des actes politiques les petites complaisances et les complicités lâches dont s'accommodent si

bien leur vanité et leur ambition; le peuple ne veut plus d'eux, qu'ils disparaissent, ils ont le front taché de notre sang.

Combien, au contraire, est grand, consolant et fécond le spectacle de ce mouvement ouvrier qui, en Europe comme en Amérique, pose, pour l'avenir, les bases d'une société solidaire et libre, force dans le présent, par les grèves, le capitalisme aux abois à tenir compte de la dignité, des besoins intellectuels et physiques des travailleurs, et l'amènera fatalement demain à abdiquer cette direction de l'activité humaine, dont il s'est servi pour consommer tant de crimes.

C'est là la guerre qu'il faut poursuivre sans relâche, jusqu'à la victoire finale.

Nous ne ferons la guerre sanglante que si les conservateurs nous y forcent.

Nous leur avons donné la mesure de notre audace, et le résultat d'une prochaine lutte ne saurait être douteux pour eux.

Tâchons, en attendant, de devenir le nombre, et notre triomphe définitif clora à jamais l'ère des révolutions et des réactions sanglantes, en assurant à chaque être humain sa place au banquet égalitaire de la RÉPUBLIQUE HUMAINE.



TABLE DES MATIÈRES



	Pages.
PRÉFACE	5
I. PRÉLIMINAIRES	7
II. LE COMITÉ CENTRAL	62
III. LA COMMUNE	123
IV. LES HOSTILITÉS	185
V. La POPULATION PARISIENNE SOUS LA COMMUNE	227
VI. LES REVERS	284
VII. LA COMMUNE EN PROVINCE	346
VIII. LA SEMAINE SANGLANTE	397
IX. LA TERREUR TRICOLORE	488
X. CONCLUSION	523

ACHEVE D'IMPRIMER LE 15 DECEMBRE 1968 PAR LESCHIERA,
MAITRE IMPRIMEUR A MILAN POUR LE COMPTE DE

EDHIS

EDITIONS D'HISTOIRE SOCIALE

10, RUE VIVIENNE A PARIS

IL A ETE TIRE 1000 EXEMPLAIRES NUMEROTES SUR PAPIER
VERGE A LA MAIN, PLUS 30 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE

EXEMPLAIRE N° 2



Benoît MALON.

Malon, Benoît
La Troisième défaite du



* 6 5 9 1 *